
a39015 01807479 2b


PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

NOUVELLE

REVUE RÉTROSPECTIVE

Directeur : Paul Cottin

Nouvelle Revue

RÉTROSPECTIVE

Sixième semestre (Janvier-Juin 1897)

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *NOUVELLE REVUE RÉTROSPECTIVE*

55, rue de Rivoli, 55

—

1897

MATIÈRES DU TOME VI

INDEX

Journal du lieutenant général de police Feydeau de Marville (1744).

Nous avons découvert, à la bibliothèque Carnavalet, une série de manuscrits, distraits évidemment de la collection des rapports originaux que le lieutenant de police Feydeau de Marville adressait, chaque jour, sous forme de journaux, à M. de Maurepas, ministre de la maison du Roi (1).

Ses premiers secrétaires les rédigeaient et les écrivaient, sous sa surveillance, d'après des « mémoires », comme on disait alors, de toutes provenances. Notes de police; indications de « mouches »; rapports d'exempts ou d'inspecteurs; conversations prises au vol dans les cafés, dans les églises, au théâtre, sur les places publiques, chez les particuliers de tout état; correspondances copiées dans les bureaux de la poste; tels étaient les matériaux qui entraient, élaborés, digérés et fondus, dans la confection quotidienne de la gazette de Marville. Mais la meilleure source d'informations venait encore du chevalier de Mouhy; car ce personnage, que ses romans satiriques avaient conduit à la Bastille, en était sorti pour se mettre aux gages de la police. Ses relations mondaines en faisaient le plus précieux des auxiliaires. Il avait vendu son âme, sa conscience et sa plume pour un morceau de pain, et, chaque jour, il adressait à Marville le résumé de ses observations, soit à Paris, soit à Versailles.

Ses rapports ont été imprimés en partie dans la *Revue Rétrospective* de Taschereau, puis dans la 2e édition du *Journal de Barbier*, sans que personne ait jamais pu découvrir l'auteur de cette gazette anonyme, si alerte et si vivante. Tant il est vrai que, souvent, la fonction fait l'homme! L'indigeste et plat écrivain qu'était le chevalier de Mouhy s'était métamorphosé en journaliste amusant, léger et presque spirituel.

Nous devons cette découverte à la lecture attentive des

(1) Voir notre étude publiée dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (juillet 1896) sur les *Origines du chansonnier de Maurepas*, où nous expliquons comment Feydeau de Marville, après avoir « tripatouillé » les gazettes autorisées, en était arrivé à s'improviser journaliste pour le compte du gouvernement, une fois les nouvelles à la main défendues par arrêt du Parlement.

manuscrits dont nous avons signalé la présence à la bibliothèque Carnavalet. Certains articles de ces gazettes sont un *démarquage*, pour ne pas dire une reproduction identique, du journal publié par Taschereau. L'un d'eux, entre autres, précédé de cette mention : *Réflexions de M. le chevalier de Mouhy*, se lit mot pour mot dans la *Revue Rétrospective*.

Nos recherches dans les *Archives de la Bastille*, à la bibliothèque de l'Arsenal, sont venues encore confirmer notre assertion et nous permettent de démontrer mathématiquement que les gazettes de Marville sont, en partie, l'œuvre de ce prodigieux reporter qui s'appelait le chevalier de Mouhy.

Le journal édité par Taschereau commence en juillet 1742 et s'arrête en août 1743. Il comporte 457 numéros qui se suivent sans interruption. Or nous en avons retrouvé la continuation et la fin dans les *Archives de la Bastille*, sous forme de brouillon griffonné et raturé, de la main même de l'auteur. Malgré de trop fréquentes lacunes qu'explique, de reste, le cyclone du 14 juillet 1789, cette minute des rapports quotidiens du chevalier, facilement reconnaissable aux abominables pattes de mouche dont Mouhy était coutumier, continue exactement le foliotage du journal de Taschereau. Presque entièrement inédite, et dénommée, je ne sais trop pourquoi, par Ravaisson, *Journal de Poussot* (1), elle se prolonge jusqu'au mois de février 1745 et s'arrête au numéro 1008.

Mouhy venait de tuer, en effet, à cette époque, sa poule aux œufs d'or. Toujours besogneux, il s'était permis de vendre au cardinal de Tencin, aux maréchaux de Belle-Isle et de Richelieu, et à d'autres grands seigneurs, un duplicata de ces gazettes que seul devait lire le lieutenant de police. Marville, furieux, cassa aux gages le prévaricateur, et l'envoya de nouveau à la Bastille.

Le journal inédit, appartenant à la bibliothèque Carnavalet (2), dont nous publions les passages les plus intéressants, a donc été composé par les soins de Marville, d'après

(1) Poussot était un inspecteur de police.

(2) Ce manuscrit fait partie d'un recueil composé de plusieurs volumes, qui porte la cote 26700 et que le catalogue de la bibliothèque Carnavalet désigne sous ce titre : *Gazettes à*

des gazettes ou des gazetins de police, mais surtout d'après les observations personnelles du chevalier de Mouhy. Il comprend neuf mois de l'année 1744, et il est écrit tout entier de la main de Morabin, un des premiers secrétaires de Marville, et un savant justement estimé pour ses travaux d'érudition. Le lecteur relèvera, dans ce choix de gazettes, des particularités curieuses et jusqu'alors ignorées, sur le monde de la politique, de l'armée, de la littérature et des arts au XVIII[e] siècle.

PAUL D'ESTRÉE.

2 janvier 1744.

M. de Fulvy (1) tint une assemblée, mercredi, à la Compagnie des Indes, et dit qu'il restait un moyen simple pour donner la valeur à l'action et se procurer le paiement des dividendes ; qu'il n'y avait qu'à distinguer trois sortes de personnes dans les actionnaires : les gens de condition, les marchands et les bourgeois ; que les gens de condition peuvent rester deux ans ou plus sans

---

la main de Marin. Cette dernière mention est vraiment étrange. Certes, s'il faut en croire la célèbre période de Beaumarchais se terminant sur le point d'orgue non moins célèbre : *Quèsaco?* Marin était un prodige ; mais, si prodige qu'il fût, il n'est guère vraisemblable qu'il fût rédacteur de nouvelles manuscrites à l'âge de dix ans. C'est, en effet, vers 1731 (Marin était né en 1721) que commence la collection de la bibliothèque Carnavalet, collection factice, faite de pièces et de morceaux qui n'ont entre eux aucun rapport.

Dans ce recueil, les *Gazettes à la main de Marin*, les vraies, en constituent les derniers volumes. Ce sont précisément ces mêmes gazettes, adressées au comte Ossolinski, qu'achetait en 1804 le polygraphe Villenave, comme l'établit son *Journal* publié par la *Nouvelle Revue Rétrospective* de janvier 1894.

(1) Jean-Henri-Louis Orry de Fulvy, conseiller d'État, intendant des finances, mort en 1751.

toucher leurs dividendes ; que les marchands et négociants, étant gens à argent, peuvent donner 500 livres par action et jouir du dividende de 175 livres ; mais que, comme les bourgeois ne sont point en état de payer cette augmentation, on leur fournira des contrats de 100 livres de rente perpétuelle, exempte du dixième. On a applaudi à cette idée, et l'action s'est couchée, hier, à 1350 livres.

8.

... Les comédiens français donneront aujourd'hui la première représentation de *Fernand Cortez* (1). Il y a des gens qui prétendent qu'elle n'aura pas de succès, faute d'intrigue, quoiqu'il y ait de grandes beautés. On vante surtout une harangue de Fernand Cortez aux Espagnols et le rôle du grand prêtre. Les comédiens ont changé la disposition de leurs gradins et ont mis un amphithéâtre dans le fond, de façon que les spectateurs formeront eux-mêmes le spectacle. Toutes les loges sont louées, et il y aura, à coup sûr, beaucoup de monde. On se prépare à faire l'agio sur les billets de parterre, et il pourra y en avoir la moitié d'enlevés par gens qui les céderont à profit. On dit que les comédiens tâcheront de l'empêcher, mais cela paraît difficile.

Hier, Piron vint, sur les cinq heures, chez

---

(1) Tragédie de Piron.

Procope, où s'assemblent nombre de beaux-esprits en titre et d'amateurs de spectacles, et il dit qu'il venait solliciter ses juges, son procès devant être mis le lendemain sur le bureau. Sa conclusion fut : « Au moins, Messieurs, souvenez-vous que je ne pense pas comme l'auteur d'*Acajou* (1) qui se f.... du public et le lui signifie.

10.

Les grands airs de M. d'Argenson (2), à sa dernière audience, n'ont pas été approuvés, aussi bien que le long temps qu'il entretint Voltaire, tandis que les officiers de la première considération ne pouvaient parvenir à lui parler de leurs affaires. M. de Maillebois (3), en le quittant, avait l'air assez mécontent...

... On dit hier, à l'oreille, que M. de Maurepas (4) a fait des avances à M. le duc de Richelieu (5) qui ont été bien reçues et qu'il n'est plus question de brouillerie entre eux.

---

(1) Le conte d'*Acajou et Zirphyle*, publié en 1744 par Duclos, avait donné à son auteur une notoriété considérable.

(2) Marc-Pierre, comte d'Argenson, secrétaire d'État au ministère de la guerre depuis 1742, ami de Voltaire, dont il avait été le condisciple.

(3) Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, maréchal de France en 1741.

(4) Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, ministre de la maison du Roi, chargé du département de la marine.

(5) Le duc de Richelieu n'était encore que maréchal de camp : le 4 février 1744, il devait être nommé premier gentilhomme de la Chambre.

... On a entendu dire que l'ouverture de la campagne, de la part des Autrichiens, doit se faire par attaquer la Lorraine. Ils se flattent sur cette entreprise, à cause de l'opinion où l'on est, à la Cour de Vienne, que les Lorrains gémissent et qu'ils feront les derniers efforts pour secouer le joug; ils comptent encore beaucoup sur ce que nous n'avons point de généraux, et sur l'amour des Lorrains pour le prince Charles (1).

La pièce de *Fernand Cortez* est encore plus tombée à l'examen qu'à la représentation. On trouve que c'est une des plus médiocres tragédies qui aient paru depuis dix ans.

11.

Le peuple souffre beaucoup plus de l'augmentation des droits sur les entrées, que les gens aisés en état de faire des provisions, par l'abus qu'en font, dans le petit détail, les marchands qui les débitent. Le beurre et les œufs ont augmenté d'un tiers; la braise de boulanger, qui était à 4 sous, est à 5, et c'est le chauffage des pauvres ouvriers et ouvrières, et ainsi des autres menues denrées...

12.

On dit qu'on travaille à une tragédie moscovite. Il n'y en a pas encore eu de ce pays-là. L'auteur veut s'attirer des compliments et des roubles...

---

(1) Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc de Toscane et général allemand, suivait de près les Français, depuis leur retraite d'Egra en Bohême.

13.

... On dit qu'il va paraître une ordonnance du Roi, pour que tous ceux qui ont pris, depuis 1700, des armoiries, aient à les faire vérifier pour remédier aux abus qu'il peut y avoir.

M. le lieutenant de police (1) a rendu une sentence pour assujettir les carrosses de remise à être marqués et numérotés, parce qu'on s'est aperçu de bien des abus. Les propriétaires des carrosses en ont appelé au Parlement. Cette affaire souffrira de la difficulté...

14.

... On remet sur le tapis une prophétie, qui a paru du temps du cardinal de Richelieu, qui porte que le ministre avait heureusement commencé à diminuer la puissance de la Maison d'Autriche, mais que, dans un siècle, un autre cardinal de Richelieu, en suivant ses anciens projets, achèverait sa ruine. On veut que cette prophétie désigne le duc de Richelieu, et qu'il sera cardinal et premier ministre.

15.

... Les juifs qui sont sortis de Prague le 1er de ce mois, en vertu de l'ordonnance de la reine de Hongrie, sont dispersés dans la Bohême,

---

(1) Feydeau de Marville, gendre de son prédécesseur Hérault.

et ont résolu d'envoyer des députés à la cour de Vienne pour tenter leur rétablissement. Le temps est favorable, s'ils ont beaucoup d'argent, parce que la reine de Hongrie en a grand besoin. On dit qu'ils ont donné au roi de Prusse huit cent mille florins. Si on n'avait pas contenu les Hongrois, il n'en serait pas resté un...

. . Les commis aux barrières de Tarascon ont surpris des catéchismes et des armes que les protestants faisaient passer aux peuples dans des tonneaux de poix. On peut juger, par là, de leurs dispositions...

15.

... Les racoleurs ont pris toutes sortes de formes et emploient toutes les ruses, et même la violence, pour faire des soldats. Un sergent tua, l'autre jour, un homme qui refusait de s'engager. D'autres enlevèrent un écolier qui sortait du collège et qui n'avait pas quinze ans.

... On se moque de la fureur qu'a M. de Belle-Isle (1) de paraître affairé sans affaires. On dit que, pour en imposer à tout le monde sur ce chapitre, il a des secrétaires qui entrent et qui sortent, à tous les instants du jour, avec de gros portefeuilles, et que quand on se fait annoncer, on répond que Son Excellence travaille.

---

(1) Le maréchal de Belle-Isle, tombé dans une demi-disgrâce depuis la désastreuse retraite de Prague que ses partisans avaient célébrée à l'égal de celle des *Dix Mille*.

16.

... Le Roi a beaucoup dansé aux deux bals qu'il y a eu à Versailles. Comme M. le duc de Chartres (1) est extrêmement gros et qu'on s'attendait, par le mouvement qu'il se donnerait, qu'il suerait, on avait pris la précaution de mettre une toile cirée entre la toile d'argent dont il était revêtu et sa chemise, étant habillé en Chinois. A force de danser, il a eu si chaud que la gomme a percé la chemise et a pris la peau, ce qui l'a obligé de quitter la danse par le tiraillement que cela lui causait...

... On dit que Chassé (2) est mécontent de l'Opéra, où l'on lui manque de parole sur beaucoup de gratifications et autres droits qu'on lui avait promis, et projette de débuter à la Comédie-Française pour remplir les rôles de Dufresne.

... Le bruit s'est répandu que M. le comte de Saxe (3) était maréchal de France et qu'il avait fait son abjuration, dimanche, entre les mains de

(1) Le petit-fils du Régent et le père du futur Philippe-Égalité.

(2) Chassé, célèbre chanteur de l'Opéra, s'était retiré du théâtre en 1738, puis y était rentré en 1742. Sa voix était médiocre, mais son jeu excellent, ce qui lui permettait sans doute d'aspirer à la succession, encore ouverte, du grand comédien Quinault-Dufresne. Il convient d'ajouter qu'il eut le bon goût de ne pas donner suite à son projet.

(3) Maurice de Saxe s'était déjà distingué en 1741 par la prise d'Egra; puis il avait tenu tête, en 1743, au prince Charles de Lorraine; mais les succès de ce général en Bavière l'avaient obligé à repasser le Rhin.

M. l'archevêque de Bourges, à l'instar de celle que fit Law entre les mains de M. l'abbé de Tencin. Cette nouvelle tombe d'elle-même par la résolution où est M. le comte de Saxe de ne point renoncer aux droits qu'il a sur le duché de Courlande, et part, ainsi que celle de l'arrivée de M. Chauvelin (1) à Grosbois, de gens zélés ou payés pour les débiter dans le public, pour voir comment elles y prendront.

18.

... Il se répand un bruit qui a pour origine ce qu'on a entendu dire par les domestiques du duc de Gesvres, qui est que ce seigneur est devenu puissant à un point qu'il en est fatigué et importuné. Jusqu'ici, la fable de cette maison était que les Gesvres (2) étaient tardifs et que la nature est paresseuse chez eux. Voilà le phénomène arrivé, si cela est vrai. On ajoute qu'un médecin auquel il a confiance et qui croit peut-être avoir contribué à ce miracle en en voyant les effets, lui conseille, pour le salut de son âme et de son corps, de se marier. Cette nouvelle, vraie ou fausse, donnera occasion à bien des plaisanteries.

---

(1) Chauvelin, le favori du cardinal Fleury, ministre actif et délié, avait été exilé à Bourges en 1737 pour « avoir trahi le secret de l'État », mais en réalité pour des motifs encore mal connus.

(2) Le nouvelliste fait allusion au procès d'impuissance que la marquise de Gesvres, née Mascrani, avait intenté à son mari, et qu'elle gagna, à tort, paraît-il, puisque le marquis eut, de sa seconde femme, un certain nombre d'enfants.

20.

... Piron attribue le mauvais succès de sa pièce à Sarrazin (1) qui lui a offert lui-même de jouer son rôle avec double part. Si Piron donne dans cette extravagance, tout Paris voudra en être le témoin.

22.

... Il paraît une nouvelle brochure d'une feuille in-4° contre les sieurs Boindin (2) et Duclos au sujet d'*Acajou*, où l'on dit qu'ils sont maltraités personnellement. La licence de ces écrits fugitifs devient trop grande.

... Il paraît une harangue imprimée que l'on fait faire par Boindin, au café de Procope, sur le rétablissement de sa santé. Il en est très offensé et en cherche l'auteur avec bien des soins, pour le faire punir de ce qu'il le taxe d'irréligion.

23.

... Le bruit court qu'il y a du grabuge en Moscovie et que la Czarine n'est pas en sûreté. Un parti considérable s'est formé pour la faire

---

(1) Acteur de la Comédie-Française.

(2) Boindin, auteur dramatique, faisait profession d'athéisme. Il fut un des ennemis les plus ardents de Jean-Baptiste Rousseau, qui lui avait attribué les fameux couplets, cause de l'exil du poète lyrique à Bruxelles.

descendre du trône avec la même rapidité qu'elle y est montée (1).

... Les chirurgiens de Paris ne sont pas contents qu'Arnaud (2) aille exercer sa profession à Bicêtre. Ils l'aimeraient mieux savoir à Marseille.

24.

On marie *Cortez* avec *Paméla* (3), à condition qu'ils n'auront point d'enfants.

Quand tu tiras Cortez des bords de l'Amérique,
Piron, soupçonnais-tu que ce fût pour son bien ?
Tu devais le laisser dans le sein du Mexique
Pour son honneur et pour le tien.

25.

Sur le buste de l'abbé de Saint-Pierre (4).

Voilà donc l'abbé de Saint-Pierre,
Ce visage de plâtre et cet esprit de pierre !
Ah ! qu'il est ressemblant, qu'il a bien l'air d'un sot !
Je reconnais ses traits, son air, son encolure.
Heureusement le buste ne dit mot :
L'art a mieux fait que la nature.

---

(1) Élisabeth Petrowna, fille de Pierre le Grand, avait dû le trône de Russie, en 1741, à la conspiration de deux français, le chirurgien Lestocq et l'ambassadeur de France, la Chétardie. En dépit de tous les pronostics qui accueillirent ce coup d'État, Élisabeth régna encore vingt ans.

(1) Ce célèbre chirurgien herniaire, condamné à la potence, pour crime de faux, avait vu sa peine commuée en celle de galères perpétuelles.

(3) *Paméla*, roman de Richardson, traduit par l'abbé Prévost en 1742.

(4) C'était ce rêveur homme de bien, comme l'appelait le cardinal Dubois, que son traité de la *Paix perpétuelle* et son *Discours sur la Polysynodie* avaient fait exclure de l'Académie française. Il était mort en 1743.

... On dit que le Roi prend goût à la Comédie et a demandé la liste de toutes les pièces qui sont dans le magasin de la Comédie, pour décider de celles qu'on jouera dorénavant à la cour.

28.

... Voltaire compta hier 30 mille livres pour les vivres, dans lesquels il est intéressé, sous le nom de son laquais Lambert. Il n'y a pas longtemps qu'il plaça pareille somme sous un autre nom. Il n'y a, dit-on, point de Juif qui sache tirer meilleur parti de son argent.

Un partisan de M. de Belle-Isle disait hier : « Plus les affaires iront mal, et mieux nous nous en trouverons : ils seront obligés de revenir à notre patron, il en sait plus qu'eux. »

... Les comédiens français donnèrent, hier, *Ariane* (1) où Mlle Clairon (2) ravit d'admiration. La chronique dit que, dans une même matinée, elle a eu deux messages de cent louis chacun pour un souper, qu'elle avait d'abord hésité sur la préférence, et qu'ensuite elle s'était décidée pour tous les deux.

29.

M. le prince de Monaco est inconsolable de la

(1) Tragédie de Thomas Corneille.

(2) Mademoiselle Clairon avait débuté en 1743 à la Comédie-Française.

mort de Mme de Néri (1). Le bruit court qu'il avait épousé cette dame.

Ci-gît madame de Néri :
Le fils pleure, le père en rit.

31.

... Hier, Piron vint au café de Procope à 5 heures et y donna une vraie scène de *Métromanie* (2). Il harangua, pendant trois quarts d'heure, en présence de cent personnes, au sujet de sa pièce, appela tous les spectateurs des badauds, dit cent sottises des comédiens, tomba sur Voltaire et sur les auteurs ses contemporains, et le tout si comiquement, que personne ne prit parti. On l'écouta avec grand plaisir, et, quand il s'en alla, on lui battit des mains. Une voix partie du fond de la salle dit : « Cela vaut mieux que sa pièce ! »

1er février 1744.

... On parle d'une nouvelle pièce intitulée *La Rose* (3), qu'on répète à l'Opéra-Comique et qu'on doit donner dans peu. Piron prétend que

---

(1) C'était la maîtresse du prince de Monaco qui, par amour pour elle, avait rompu un mariage, dont les fiançailles avaient été solennellement célébrées, et s'était brouillé avec toute sa famille.

(2) Comédie de Piron, la meilleure pièce de son bagage dramatique.

(3) Piron avait, en effet, donné au théâtre de la Foire, *les Jardins de l'Hymen ou la Rose*.

c'est un vol qu'on lui fait et qu'il a traité, il y a quelques années, ce sujet dont un exemplaire est resté à la police, d'où l'on en a donné communication à celui qui s'en dit aujourd'hui l'auteur.

Voltaire doit faire un voyage à Cirey, avant qu'il soit peu. On dit que, sans les tendres et pressantes instances de madame du Chastelet, il aurait été en Italie.

On dit, aux spectacles et dans les cafés, que le maréchal de Belle-Isle a refusé le commandement des armées qui lui a été proposé à deux reprises par le ministre, de la part de Sa Majesté; que ce refus est fondé sur ses indispositions qui l'empêchent de monter à cheval, et qu'il en est d'autant plus fâché qu'il ne sait par qui le Roi les pourra faire commander. Les prôneurs se répandent ensuite en louanges fades sur le compte de ce maréchal, critiquent tous les officiers généraux et même les autres qui ne lui sont pas attachés.

... A l'occasion du libelle qui se distribue sous le nom de Boindin, on a blâmé la police de souffrir le cours de pareils écrits également contraires à la religion et aux mœurs ; mais comment remédier, a-t-on dit, à une pareille licence, quand les gens du premier ordre se relâchent à en favoriser les auteurs ; et, sur cela, on a cité le *Canapé* (1) de Crébillon le fils.

---

(1) Le gazetier veut dire *Le Sopha*, que Crébillon publia en 1745, sous le titre de « Conte moral ».

... On se plaint des jeux de madame de Monasterol (1), de Marchainville, etc., qu'on dit que la police n'oserait attaquer, à cause de leurs protections.

2.

... On parle beaucoup du gros jeu qu'il y a eu à Marly et bien des gens le désapprouvent. Le roi y a considérablement perdu. M. le duc de Chartres y a gagné 50 mille écus. MM. Chalabre, Wels et Heiss (2) y ont aussi beaucoup perdu, malgré leur habileté. Les réjouissances et la galerie ont profité de tout.

... On assure que, dans les conseils du Roi, les ministres ne sont point d'accord, et qu'ils se passent en contradiction. Le Roi, par bonté, ne leur en impose point, ce qui fait craindre que la saison n'avance sans qu'on ait pris les mesures convenables pour la saison prochaine.

... Madame la duchesse de Luxembourg (3) a gagné de la faveur à Marly. Le Roi s'amuse

(1) Une des plus belles femmes du temps ; elle était veuve de l'envoyé de Bavière. Elle avait épousé en premières noces La Chétardie, dont elle avait eu un fils, alors ambassadeur de France en Russie.

(2) *Mémoires de Luynes*, janvier 1744 : « MM. Hesse et Oels, gros joueurs, coupaient, ils ont été mis sur la liste, à cause du lansquenet. Il y avait hier un joueur nouveau à la Cour, qui joue avec le Roi : c'est M. de Chalabre, qui joue très gros jeu et qui vient d'avoir, depuis peu, un bâton d'exempt des Gardes du Corps, compagnie de Noailles. »

(3) Marie-Sophie-Émilie-Honorate Colbert de Seignelay, duchesse de Luxembourg, morte le 29 octobre 1747.

beaucoup avec elle. On a tenté de remettre en grâce madame de Boufflers (1); mais on est si prévenu contre son caractère inquiet, pour ne rien dire de pire, que cette tentative n'a point eu de succès.

... Le sieur Le Bel (2), concierge de Versailles, a obtenu la charge de premier valet de chambre, vacante par la mort de M. de Nyert.

4.

... Il paraît surprenant que ce qui se passe au Conseil transpire. On rapportait, hier, une difficulté qui s'était élevée entre MM. de Noailles (3) et Orry (4). On dit qu'ayant été convenu qu'on enverrait neuf millions en Allemagne pour la solde des troupes destinées au service de l'Empereur, M. le Contrôleur général avait représenté vivement qu'il fallait que le Roi, y envoyât un trésorier, afin que cette somme ne fût pas dissipée à d'autres usages, et que S. M. fût certaine de son emploi.

M. de Noailles ayant représenté combien cette

---

(1) Madeleine-Angélique de Neufville Villeroy, duchesse de Boufflers, dame du palais de la Reine.

(2) Le fameux Lebel du Parc aux cerfs : il commandait également au Louvre, dont Nyert avait le gouvernement, en l'absence du titulaire, le comte de Noailles.

(3) Adrien-Maurice, duc de Noailles, était maréchal de France depuis le 14 juin 1734.

(4) Philibert Orry, Contrôleur général des finances, directeur général des bâtiments, dur et brutal, mais honnête homme et sage administrateur.

défiance était insultante pour l'Empereur, M. Orry s'était emporté et avait apostrophé en termes assez vifs le maréchal, qui s'en était offensé et avait répondu avec aigreur; que le sentiment du Contrôleur général l'avait cependant emporté, et qu'à la suite du Conseil, M. de Noailles avait dit à M. Orry que la meilleure preuve qu'il pût lui donner qu'il ne lui restait aucun ressentiment de ce qui venait de se passer, c'est qu'il allait dîner chez lui, et qu'effectivement il y était allé.

... *Mérope* (1) a été encore applaudie. Les changements ont été approuvés; ils ne sont pas en grand nombre. La Clairon joue le rôle que jouait la Lanoy (2) et a été fort applaudie. Voltaire est venu se panader dans la loge de mesdames de la Vallière (3) et du Chastelet. Le parterre l'avait demandé à haute voix et l'a encensé comme son idole. Les gens de lettres en ont pâli d'envie et de colère. Pour Roy (4), ennemi juré de l'auteur de *Zaïre*, il a cédé, pour le coup, au torrent, et s'est écrié : « Bon! bon! ils se moquent. On ne

---

(1) *Mérope*, tragédie de Voltaire, avait été représentée pour la première fois le 20 février 1743.

(2) Pauline Dumont de Lanoy avait débuté au Théâtre-Français le 19 août 1739, dans *Andromaque*.

(3) Anne-Julie-Françoise de Crussol, mariée le 19 février 1732, au duc de la Vallière.

(4) Roy, poète dramatique, auteur d'opéras et de ballets estimés, mais plus connu encore comme satirique. Ses épigrammes lui firent encaisser plus de coups de bâton que de louis.

veut ni de lui, ni de moi à l'Académie! » Piron était aux troisièmes, dans un coin, qui se rongeait les doigts.

5.

... On dit que M. le marquis de la Chétardie a eu une affaire à Pétersbourg, avec M. d'Ailhon, ministre de France, à table. Ce dernier lui dit quelque chose de très piquant; à quoi M. de la Chétardie répondit avec beaucoup d'aigreur, ce qui porta M. d'Ailhon à prendre une bouteille et à la lui jeter à la tête. Le lendemain, M. de la Chétardie l'appela en duel. M. d'Ailhon a été blessé dangereusement, et M. de la Chétardie a eu deux doigts de la main presque emportés.

... On dit que la demoiselle Gaussin (1) a épousé, la dernière nuit, le sieur La Noue (2). Tout le monde en est si étonné qu'on ne peut se le persuader; sans doute que c'est pour joindre l'art avec la nature.

... A propos du mariage de la Gaussin et de La Noue, on dit que celui-ci s'est emparé de l'esprit de cette actrice à cause de l'opposition qu'ils mettaient tous deux à la réception de la Clairon qui, se trouvant répudiée, dans ce temps

---

(1) Jeanne-Catherine Gaussem, dite Gaussin, à qui sa grâce ingénue et sa rare sensibilité valurent de si beaux succès à la Comédie-Française. On sait la jolie épître que lui adressa Voltaire, après la création de *Zaïre*.

(2) Sauvé, dit La Noue, acteur et auteur dramatique, débuta le 14 mai 1742 à la Comédie-Française : « Une physionomie de singe » écrit de lui Voltaire.

là, par M. de Courtenvaux, et chargée de plusieurs affaires embarrassantes, comme du bâtiment d'une maison qu'elle avait achetée, elle l'aura pris comme un homme d'affaires intelligent et capable de régler bien des choses où elle n'entend rien.

6.

... Il n'est point de finesses que les racoleurs ne mettent en usage pour parvenir à leurs fins. On en a porté plainte à M. de Marville qui a répondu que ce n'était pas là l'intention du Roi. On lui a même fait sentir la conséquence qui en pouvait résulter, en ce que le bourgeois, l'artisan et le laquais seraient obligés de porter des armes à feu, et que cela causerait quelque émeute. Ils vont presque derrière les carrosses piquer les jambes des laquais pour les faire descendre.

... Les comédiens français ont donné, hier, la seconde représentation de la reprise de *Mérope* qui a été applaudie comme la première fois. A 4 heures, il n'y avait plus de billets de parterre, et l'assemblée était complète. La noce du comte d'Egmont y occupait trois loges (1). Voltaire y a encore essuyé, en face, les hommages du public. Après avoir été demandé longtemps, il s'est montré et a été accablé de battements de mains.

---

(1) Cette singulière coutume était fort à la mode, chez les gens de qualité.

6.

... Ceux qui raisonnent sur la cause de l'incendie du magasin de Brest disent que ce n'est point aux ennemis de l'État à qui il le faut attribuer, mais au peu de prévoyance du ministère et à l'incapacité de ceux que l'on emploie; que le silence de la cour et du premier accident (1) sont les véritables causes du second; qu'il n'y a aucun doute que ceux qui sont commis pour les fournitures des magasins et leur entretien ne volent le Roi depuis longtemps, et que, d'intelligence avec ceux qui devraient instruire la Cour, ils n'aient mis le feu exprès, dans la crainte que les circonstances présentes ne fissent découvrir leurs manœuvres criminelles, étant vraisemblable que, dans le besoin prochain d'un second armement, tout serait découvert aux premières visites de ces magasins qui, selon l'opinion publique, étaient vides.

Il y eut, hier, conseil à Choisy. On dit que le Roi était triste. On a remarqué que les Anglais qui sont ici s'observent beaucoup, depuis la nouvelle de Brest; mais ils sont du sentiment, entre eux, que la perte des magasins leur vaut une victoire complète sur mer, parce qu'ils croient

(1) Le gazetier fait allusion à un incendie tout récent qui avait consumé un magasin à Strasbourg. Or, il fut prouvé depuis, que ces deux accidents étaient le résultat d'une imprudence, et non d'un complot médité, soit par les Anglais ou les Autrichiens, soit par des agents prévaricateurs.

que les Français sont hors d'état d'armer, de longtemps, sur cet élément.

7.

... La nouvelle du mariage de mademoiselle Gaussin avec la Noue devient problématique. Elle a juré qu'il était faux et qu'elle n'y avait jamais pensé. On dit même qu'elle est en marché de galanterie avec M. Helvétius (1), fermier général.

... Il est décidé que M. le comte de Caylus (2) est en ménage réglé avec mademoiselle Gautier (3), comédienne, et qu'il mène cette affaire avec beaucoup de secret, allant toujours chez elle à pied et gardant avec elle toutes les mesures de discrétion qu'on aurait pour une dame de haut parage.

8.

... La maladie de madame la duchesse de Chartres (4) donne lieu à beaucoup de conjectures impertinentes : les uns l'attribuent au chagrin causé par la crainte d'avoir des enfants et de courir risque de la vie par quelque défaut secret,

---

(1) Le célèbre philosophe, auteur du livre de *l'Esprit*.

(2) L'archéologue bien connu, qui fut toujours, comme on le voit, le protecteur des artistes.

(3) Mademoiselle Gautier avait débuté, le 20 mars 1742, à la Comédie-Française, dans le *Cid*.

(4) Louise Henriette de Bourbon-Conti, duchesse d'Orléans. L'histoire de sa vie privée et de ses différends avec son mari n'est ignorée de personne.

d'autres à un mauvais présent que lui a fait son mari. On ajoute à cela que M. le duc d'Orléans, prévenu que son fils n'aura point de lignée, songe à se remarier avec une chanoinesse de Maubeuge, avec qui il entretient un commerce de lettres depuis fort longtemps.

... On parle d'un opéra comique, intitulé *Acajou*, qui sera mis en action sur le modèle du roman. Il y aura un enchanteur habillé en page de chambre.

9.

... Ce n'est plus aujourd'hui avec M. d'Ailhon que M. de la Chétardie a eu une affaire, mais avec l'ambassadeur de Portugal qui, à table, lui a donné un démenti, d'où est partie la bouteille jetée à la tête; qu'ayant ensuite mis l'épée à la main, le Portugais a reçu trois coups, et M. de la Chétardie a eu les doigts coupés en le désarmant. On ajoute que la Czarine lui a donné des gardes, qu'elle a interdit la cour à l'ambassadeur de Portugal, et qu'elle a écrit à son maître pour se plaindre de lui. Il est certain, dans tout cela, que M. d'Ailhon est rappelé.

... Les Anglais sont furieux de ce que le secret des fri-maçons (1) est divulgué. On assure qu'il

(1) Les francs-maçons ou frimassons, comme on les appelait encore, s'étaient établis en France, depuis 1725. Mais ils ne firent guère parler d'eux qu'à partir de 1736. Le cardinal Fleury, toujours inquiet, les fit tracasser par la police : ce qui ne les empêchait pas de compter à Paris, en 1744, vingt-deux loges ouvertes.

a été arrêté à Londres qu'on allait établir d'autres mystères et que les fri-maçons anglais commenceront par dégrader tous les Français et les exclure pour jamais de leur société. On ajoute qu'on n'épargnera rien pour apprendre les noms de ceux qui ont révélé les secrets, et qu'on en fera périr autant qu'il s'en découvrira.

10.

... Les Parisiens, malgré les apprêts de réjouissances, sont de fort mauvaise humeur. Les actions se discréditent de plus en plus. Les gens d'affaires disent que l'argent disparaît visiblement, et qu'on sera dans l'obligation de faire un changement dans les espèces, pour faire sortir les vieilles.

... Hier, toute la journée, les colporteurs ont crié et vendu les lettres patentes du Roi portant don de la duché de Châteauroux à madame de la Tournelle. Il s'en est beaucoup débité. Le public a été surpris d'entendre crier une chose qui ne l'intéresse point, et il n'en a été curieux que pour voir le préambule et les motifs.

La brochure du *Secret des fri-maçons* fait du bruit et a du débit. Les zélés de l'ordre disent que tout ce qu'on y avance est faux, et que ce livre a été composé de l'ordre du gouvernement, pour les décrier et les détruire.

(A suivre.)

Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813).

(Suite).

Je remarquai que ce porte-manteau était celui d'un officier de cuirassiers de notre armée ; je passai la main à l'entrée : il me sembla que je palpais quelque chose qui ressemblait beaucoup à une bouteille. J'en fis de suite l'observation à Picart qui, aussitôt, cria : « Halte ! »

En moins de deux minutes, le porte-manteau fut ouvert et, sous la première enveloppe, je tirai une bouteille qui contenait quelque chose qui ressemblait à du genièvre, tant qu'à la couleur. Nous ne nous étions pas trompés, car Picart, sans se donner la peine d'y mettre le nez, en avala de suite une gorgée, en me disant : « A vous, mon sergent ! » Lorsque j'en eus goûté, je sentis, à mon estomac, un bien qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer; nous fûmes d'accord que cette trouvaille valait mieux que le reste et, comme il fallait la ménager, et que j'avais, dans ma carnassière, un petit vase en porcelaine de Chine que j'avais apporté de Moscou, nous décidâmes que ce serait la ration, toutes les fois que l'on voudrait boire (1).

Nous nous enfonçâmes dans le bois avec beaucoup de peine, et, au bout d'un quart d'heure

(1) Ce petit vase, je le conserve toujours. Il est chez moi, sous le globe d'une pendule, avec une petite croix en argent qui a été trouvée dans les caveaux de l'église Saint-Michel, au Kremlin, ou sous les tombeaux des Empereurs. *(Note de l'auteur.)*

de marche pénible, par suite de la quantité d'arbres tombés sur notre passage, nous arrivâmes sur un chemin large de cinq à six pieds, qui venait de gauche et qui, à notre grande satisfaction, se continuait sur notre droite, précisément dans la direction que nous devions prendre pour rejoindre la grand'route où l'armée devait avoir passé et qui, suivant nous, ne devait pas être éloignée de plus de deux à trois lieues.

Me trouvant plus à l'aise, je levai la tête, et, regardant Picart, je vis qu'il avait la figure ensanglantée. Le sang s'était formé en glaçons sur ses moustaches et sur sa barbe. Je lui dis qu'il était blessé à la tête. Il me répondit qu'il venait de s'en apercevoir au moment où son bonnet à poil s'était accroché à une branche, et qu'en le remettant, le sang avait coulé sur sa figure ; que, du reste, il n'avait rien de grave. Il me dit que ce n'était pas le coup de pistolet qui l'avait fait tomber, mais que, tenant la bride du cheval, au moment où il voyait venir l'autre Cosaque, il avait voulu se saisir de son arme pour en faire usage, mais qu'il avait glissé sur les talons et que, sans lâcher ni son fusil ni la bride du cheval, il s'était trouvé sur le dos et sous le ventre. « Et puis, continua-t-il, ce n'est pas le moment de s'en occuper. Nous verrons cela ce soir ! » Il paraît que la balle avait traversé la plaque de son bonnet à poil et avait cassé une aile de l'aigle impériale, glissé sur le côté de la

tête et s'était ensuite nichée dans des chiffons, dont le fond de son bonnet était plein ; nous nous en assurâmes le soir, lorsque je lui pansai sa blessure, car nous la retrouvâmes.

Pour gagner du temps, je proposai à Picart de monter à deux sur le cheval : « Essayons ! » dit-il. Aussitôt, nous lui ôtâmes la selle de bois qu'il avait sur le dos et, ne lui ayant laissé qu'une *couverte* qu'il avait dessous, nous enfourchâmes le cheval, Picart sur le devant et moi sur le derrière. Nous bûmes un coup et nous partîmes en tenant nos fusils en travers, comme un balancier.

Nous voilà en route, toujours au trot, quelquefois au galop. Souvent notre marche était interceptée par des arbres tombés. Cela fit naître à Picart l'idée de faire tomber ceux qui ne l'étaient pas tout à fait, afin de former une barricade contre la cavalerie, si elle venait à nous poursuivre. Il descendit donc de cheval, et, prenant ma petite hache, au bout de quelques minutes, il acheva de faire tomber en travers du chemin plusieurs sapins sur ceux qui l'étaient déjà, de manière à donner de l'ouvrage, pendant plus d'une heure, à vingt-cinq hommes. Ensuite il remonta gaiement à cheval, et nous continuâmes à trotter pendant un bon quart d'heure, sans nous arrêter. Tout à coup, Picart s'arrêta en disant : « Coquin de Dieu ! sentez-vous comme moi, mon pays, comme ce tartare a le trot dur ? » Je lui répondis qu'il nous faisait souffrir par vengeance de ce que nous avions tué son maître :

« Diable ! me dit-il, parait, mon sergent, que la petite goutte a fait son effet et que vous avez le petit mot pour rire ! Allons, tant mieux, j'aime à vous voir comme cela ! »

Pour ne plus souffrir autant de son derrière, Picart arrangea les pans de son manteau blanc sur le dos du cheval, et nous pûmes, non plus en trottant, mais en marchant le pas ordinaire, aller encore pendant un quart d'heure. Il y avait des moments où le cheval avait de la neige jusqu'au ventre. Enfin, nous aperçûmes un chemin qui traversait celui sur lequel nous marchions et que nous prîmes pour la grand'route. Mais, avant d'y entrer, il fallait agir avec prudence.

Nous mîmes pied à terre, et, prenant le cheval par la bride, nous nous retirâmes dans la forêt, à gauche du chemin que nous venions de parcourir, afin de pouvoir, sans être vus, regarder sur la nouvelle route que nous reconnûmes, au bout d'un instant, pour être celle que l'armée avait parcourue et qui conduisait à la Bérézina, car la quantité de cadavres dont elle était jonchée et que la neige recouvrait à demi, nous fit voir que nous ne nous étions pas trompés. Des traces nouvelles nous firent aussi penser qu'il n'y avait pas longtemps que de la cavalerie et de l'infanterie y avaient passé : la trace des pas venant du côté où nous devions aller, ainsi que le sang que l'on voyait sur la neige, nous firent croire qu'un convoi de prisonniers français, que des Russes escortaient, avait passé il n'y avait pas longtemps.

Il n'y avait pas de doute que nous étions derrière l'avant-garde russe, et que bientôt nous en verrions d'autres nous suivre. Comment faire? Il fallait suivre la route. C'était le seul parti à prendre. C'était aussi l'opinion de Picart: « Il me vient, dit-il, une excellente idée. Vous allez faire l'arrière-garde et moi l'avant-garde : moi devant, conduisant le cheval et regardant en avant si je ne vois rien venir, et vous, mon pays, derrière, ayant la tête tournée du côté de la queue, pour faire de même. »

Nous eûmes un peu de peine, moi surtout, à mettre à exécution l'idée de Picart, en nous mettant dos à dos et faisant, comme il le disait, le double aigle, ayant deux yeux derrière et deux devant. Nous prîmes encore chacun un petit verre de genièvre, en nous promettant encore de garder le reste pour des moments plus urgents, et nous mîmes notre cheval au pas, au milieu de cette triste et silencieuse forêt.

Le vent du nord commençait à devenir piquant, et l'arrière-garde en souffrait à ne pouvoir tenir longtemps la position ; mais, fort heureusement, le temps était assez clair pour distinguer les objets d'assez loin, et le chemin qui traverse cette immense forêt était presque droit, de manière que nous n'avions pas à craindre d'être surpris dans les sinuosités.

Nous marchions environ depuis une demi-heure, quand nous rencontrâmes, sur la lisière du bois, sept paysans qui semblaient nous attendre.

Ils étaient sur deux rangs. Le septième, qui nous parut déjà âgé, semblait les commander. Ils étaient vêtus chacun d'une capote de peau de mouton, leurs chaussures étaient faites d'écorces d'arbres avec des ligatures de même ; ils s'approchèrent de nous, nous souhaitèrent le bonjour en polonais, et, ayant reconnu que nous étions Français, cela parut leur faire plaisir. Ensuite, ils nous firent comprendre qu'il fallait qu'ils se rendent à Minsk, où était l'armée russe, car ils faisaient partie de la milice ; on les faisait marcher en masse contre nous, à coups de knout, et partout, dans les villages, il y avait des Cosaques pour les faire partir. Nous poursuivîmes notre route ; lorsque nous les eûmes perdus de vue, je demandai à Picart s'il avait bien compris ce que les paysans avaient dit, à propos de Minsk qui était un de nos grands entrepôts de la Lithuanie, où nous avions des magasins de vivres et où, disait-on, une grande partie de l'armée devait se retirer. Il me répondit qu'il avait très bien compris, et que, si cela était vrai, c'est que *papa beau-père* nous avait joué un mauvais tour. Comme je ne le comprenais pas bien, il me répéta que, si c'était comme cela, c'est que les Autrichiens nous avaient trahis. Je ne pouvais comprendre ce qu'il pouvait y avoir de commun entre les Autrichiens et Minsk (1). Il allait,

(1) Picart savait bien ce qu'il disait en parlant de la trahison des Autrichiens, car j'ai pu savoir, depuis, qu'un traité d'alliance avait été fait contre nous (*Note de l'auteur*).

disait-il, m'expliquer la guerre, lorsque, tout à coup, il ralentit le pas du cheval en me disant : « Voyez, si l'on ne dirait pas là, devant nous, une colonne de troupes ? » J'aperçus quelque chose de noir, mais qui disparut tout à coup. Un instant après, la tête de cette colonne reparut comme sortant d'un fond.

Nous pûmes bien voir que c'était des Russes. Plusieurs cavaliers se détachèrent et se portèrent en avant ; nous n'eûmes que le temps de tourner à droite, et nous entrâmes dans la forêt, mais nous n'avions pas fait quatre pas, que notre cheval s'enfonça dans la neige jusqu'au poitrail et me renversa. J'entraînai Picart dans ma chute et à plus de six pieds de profondeur, d'où nous eûmes beaucoup de peine à nous retirer. Pendant ce temps, le coquin de cheval s'était sauvé, mais il nous avait frayé un passage dont nous profitâmes pour nous enfoncer dans la forêt. Lorsque nous eûmes fait vingt pas, les arbres étant trop serrés, nous ne pûmes aller plus en avant. Il nous fallut, malgré nous, retourner en arrière. Il n'y avait pas à choisir ; le cheval aussi avait été de ce côté, car nous le retrouvâmes rongeant un arbre auquel nous l'attachâmes. Dans la crainte qu'il nous trahît, nous nous en éloignâmes le plus possible, et trouvant un buisson assez épais pour nous cacher de manière à tout voir sans être vus, nous nous mîmes en position de nous défendre, si les circonstances nous y obligeaient. En attendant, Picart me

demanda si notre bouteille n'était pas perdue ou cassée. Fort heureusement, il n'en était rien : « Alors, dit-il, chacun un petit verre ! » Pendant que je débouchais la bouteille, il s'occupait à vérifier les amorces de nos fusils, à faire tomber la neige autour des batteries. Nous bûmes chacun un petit verre ; nous en avions besoin.

Après une attente de cinq à six minutes, nous voyons paraître la tête de la troupe, précédée de dix à douze Tartares et Kalmoucks armés, les uns de lances, les autres d'arcs et de flèches, et, à droite et à gauche de la route, des paysans armés de toute espèce d'armes : au milieu, plus de deux cents prisonniers de notre armée, malheureux et se traînant avec peine. Beaucoup étaient blessés : nous en vîmes avec un bras en écharpe, d'autres avec les pieds gelés, appuyés sur des gros bâtons. Plusieurs venaient de tomber et, malgré les coups que les paysans étaient obligés de leur donner et les coups de lances qu'ils recevaient des Tartares, ils ne bougeaient pas. Je laisse à penser dans quelle douleur nous devions nous trouver, en voyant nos frères d'armes aussi malheureux ! Picart ne disait rien, mais à ses mouvements, on aurait pensé qu'il allait sortir du bois pour renverser ceux qui les escortaient. Dans ce moment, arriva au galop un officier qui fit faire halte ; ensuite, s'adressant aux prisonniers, il leur dit en bon français : « Pourquoi ne marchez-vous pas plus vite ? — Nous ne pouvons pas, dit un soldat étendu sur la

neige, et tant qu'à moi, j'aime autant mourir ici que plus loin ! »

L'officier répondit qu'il fallait prendre patience, que les voitures allaient arriver et que, s'il y avait place pour y mettre les plus malades, on les placerait dessus : « Ce soir, dit-il, vous serez mieux que si vous étiez avec Napoléon, car à présent, il est prisonnier avec toute sa Garde et le reste de son armée, les ponts de la Bérézina étant coupés. — Napoléon prisonnier avec toute sa Garde ! répond un vieux soldat. Que Dieu vous le pardonne ! L'on voit bien, Monsieur, que vous ne connaissez ni l'un ni l'autre. Ils ne se rendront que morts ; ils en ont fait le serment, ainsi ils ne sont pas prisonniers ! — Allons, dit l'officier, voilà les voitures ! » Aussitôt nous aperçûmes deux fourgons de chez nous et une forge chargée de blessés et de malades. On jeta à terre cinq hommes que les paysans s'empressèrent de dépouiller et mettre nus ; on les remplaça par cinq autres, dont trois ne pouvaient plus bouger. Nous entendîmes l'officier ordonner aux paysans qui avaient dépouillé les morts, de remettre les habillements aux prisonniers qui en avaient le plus besoin, et, comme ils n'exécutaient pas assez rapidement ce qu'il venait de leur dire, il leur appliqua à chacun plusieurs coups de fouet, et il fut obéi. Ensuite nous entendîmes qu'il disait à quelques soldats qui le remerciaient : « Moi aussi, je suis Français ; il y a vingt ans que je suis en Russie ; mon père y

est mort, mais j'ai encore ma mère. Aussi j'espère que ces circonstances nous feront bientôt revoir la France et rentrer dans nos biens. Je sais que ce n'est pas la force des armes qui vous a vaincus, mais la température insupportable de la Russie. —Et le manque de vivres, répond un blessé; sans cela, nous serions à Saint-Pétersbourg ! — C'est peut-être vrai, dit l'officier. » Le convoi se remit à marcher lentement.

Lorsque nous les eûmes perdus de vue, nous allâmes à notre cheval, que nous trouvâmes la tête dans la neige, cherchant des herbes pour se nourrir. Le hasard nous fit rencontrer l'emplacement d'un feu que nous pûmes rallumer, et où nous pûmes réchauffer nos membres engourdis. A chaque instant nous allions, chacun à notre tour, voir si l'on ne voyait rien venir soit à droite, soit à gauche, lorsque tout à coup nous entendîmes quelqu'un se plaindre et vîmes venir à nous un malheureux presque nu. Il n'avait, sur son corps, qu'une capote dont la moitié était brûlée ; sur sa tête, un mauvais bonnet de police ; ses pieds étaient enveloppés de morceaux de chiffons et attachés avec des cordons au-dessus d'un mauvais pantalon de gros drap troué. Il avait le nez gelé et presque tombé ; ses oreilles étaient tout en plaies. A la main droite, il ne lui restait que le pouce, tous les autres doigts étaient tombés jusqu'à la dernière phalange. C'était un des malheureux que les Russes avaient abandonnés ; il nous fut impossible de comprendre un mot de ce qu'il

disait. En voyant notre feu, il se précipita dessus avec avidité; on eût dit qu'il allait le dévorer; il s'agenouilla devant la flamme sans dire un mot; nous lui fîmes avec peine avaler un peu de genièvre : plus de moitié fut perdue, car il ne pouvait ouvrir les dents qui claquaient horriblement.

Les cris qu'il laissait échapper s'étaient apaisés, ses dents ne claquaient presque plus, lorsque nous le vîmes de nouveau trembler, pâlir et s'affaisser sur lui-même, sans qu'un mot, sans qu'une plainte se fussent échappés de ses lèvres. Picart voulut le relever; ce n'était plus qu'un cadavre. Cette scène s'était passée en moins de dix minutes.

Tout ce que venait de voir et d'entendre mon vieux camarade, avait un peu d'influence sur son moral. Il prit son fusil et, sans me dire de le suivre, se dirigea sur la route, comme si rien ne devait plus l'inquiéter. Je m'empressai de le suivre avec le cheval que je conduisais par la bride, et, l'ayant rejoint, je lui dis de monter dessus. C'est ce qu'il fit sans me parler, j'en fis autant, et nous nous remîmes en marche, espérant sortir de la forêt avant la nuit.

Après avoir trotté près d'une heure, sans rencontrer autre chose que quelques cadavres, comme sur toute la route, nous arrivâmes dans un endroit que nous prîmes pour la fin de la forêt; mais ce n'était qu'un grand vide d'un quart de lieue, qui s'étendait en demi-cercle. Au milieu se trouvait une habitation assez grande et,

autour, quelques petites masures; c'était une station ou lieu de poste. Mais, par malheur, nous apercevons des chevaux attachés aux arbres. Des cavaliers sortent de l'habitation et se forment en ordre sur le chemin; ensuite ils se mettent en marche. Ils étaient huit, couverts de manteaux blancs, la tête coiffée d'un casque très haut et garni d'une crinière; ils ressemblaient aux cuirassiers contre lesquels nous nous étions battus à Krasnoé, dans la nuit du 15 au 16 Novembre. Ils se dirigèrent, heureusement pour nous, du côté opposé à celui que nous voulions prendre. Nous supposions, avec raison, que c'était un poste qui venait d'être relevé par un autre.

Lorsque nous entrâmes dans la forêt, il nous fut impossible d'y faire vingt pas. Il semblait qu'aucune créature humaine n'y avait jamais mis les pieds, tant les arbres étaient serrés les uns contre les autres, et tant il y avait de broussailles et d'arbres tombés de vieillesse et cachés sous la neige; nous fûmes forcés d'en sortir et de la suivre en dehors, au risque d'être vus. Notre pauvre cheval s'enfonçait, à chaque instant, dans la neige jusqu'au ventre. Mais comme il n'en était pas à son coup d'essai, quoique ayant deux cavaliers sur le dos, il s'en tirait assez bien.

Il était presque nuit et nous n'avions pas encore fait la moitié de la route. Nous prîmes, sur notre droite, un chemin qui entrait dans la forêt, afin de nous y reposer un instant. Étant descendus de cheval, la première chose que nous

fîmes fut de boire la goutte. C'était pour la cinquième fois que nous caressions notre bouteille, et l'on commençait à y voir la place. Ensuite nous nous concertâmes.

Comme, dans l'endroit où nous étions, se trouvait beaucoup de bois coupé, nous décidâmes de nous établir un peu plus avant, pour nous tenir à une certaine distance des maisons qui étaient sur la route. Nous arrêtâmes contre un tas de bois qui pouvait, en même temps, nous abriter à-demi. Après que Picart se fut débarrassé de son sac, et moi de la marmite, il me dit : « Allons, pensons au principal ! Du feu, vite un vieux morceau de linge ! » Il n'y en avait pas qui prenait mieux le feu que les débris de ma chemise. J'en déchirai un morceau que je remis à Picart ; il en fit une mèche qu'il me dit de tenir, ouvrit le bassinet de la batterie de son fusil, y mit un peu de poudre et, y ayant mis le morceau de linge, lâcha la détente : l'amorce brûla et le linge s'enflamma, mais une détonation terrible se fit entendre et, répétée, par les échos, nous fit craindre d'être découverts.

Le pauvre Picart, depuis la scène des prisonniers, et ce qu'il avait entendu dire par l'officier touchant la position de l'Empereur et de l'armée, n'était plus le même. Cela avait influencé sur son caractère et même, par moments, il me disait qu'il avait fort mal à la tête ; que ce n'était pas la suite du coup de pistolet reçu du Cosaque, mais une chose qu'il ne pouvait pas m'expliquer. Tout

cela lui avait fait oublier que son arme était chargée. Après le coup, il resta quelque temps sans rien dire et n'ouvrit la bouche que pour se traiter de conscrit et de vieille ganache. Nous entendîmes plusieurs chiens répondre au bruit de l'arme. Alors il me dit qu'il ne serait pas surpris que l'on vienne, dans un instant, nous traquer comme des loups; quoique, de mon côté j'étais encore moins tranquille que lui, je lui dis, pour le rassurer, que je ne craignais rien à l'heure qu'il était et par le temps qu'il faisait.

Au bout d'un instant, nous eûmes un bon feu, car le bois qui était près de nous et en grande quantité, était très sec. Une découverte qui nous fit plaisir, c'est de la paille que nous trouvâmes derrière un tas de bois où, probablement, des paysans l'avaient cachée. Il semblait, par cette trouvaille, que la Providence pensait encore à nous, car Picart, qui l'avait découverte, vint me dire : « Courage! mon pays, voilà ce qui nous sauve, du moins pour cette nuit. Demain Dieu fera le reste, et si, comme je n'en doute pas, nous avons le bonheur de rejoindre l'Empereur, tout sera fini ! » Picart pensait, comme tous les vieux soldats idolâtres de l'Empereur, qu'une fois qu'ils étaient avec lui, rien ne devait plus manquer, que tout devait réussir, enfin, qu'avec lui il n'y avait rien d'impossible.

Nous approchâmes notre cheval; nous lui fîmes une bonne litière avec quelques bottes de paille. Nous lui en mîmes aussi pour manger, en

le tenant toujours bridé et le porte-manteau (que nous n'avions pas encore visité) sur le dos afin d'être prêts à partir à la première alerte. Le reste de la paille, nous le mîmes autour de nous, en attendant de faire notre abri.

Picart, en prenant un morceau de viande cuite qui était dans la marmite, pour le faire dégeler, me dit : « Savez-vous que je pense souvent à ce que disait cet officier russe ! — Quoi ? lui dis-je. — Eh ! me répondit-il, que l'Empereur était prisonnier avec la Garde ! Je sais bien, nom d'une pipe, que cela n'est pas, que cela ne se peut pas. Mais ça ne peut pas me sortir de ma diable de caboche ! C'est plus fort que moi, et je ne serai content que lorsque je serai au régiment ! En attendant, pensons à manger un morceau et à nous reposer un peu. Et puis, dit-il en patois picard, nous boirons une *tiote* goutte ! »

Je pris la bouteille et, la regardant à la lueur des flammes, je remarquai qu'elle tirait à sa fin. Picart n'aurait jamais dit : « Halte ! conservons une poire pour la soif ! » Il me dit seulement qu'il serait à désirer que quelque Tartare ou autre passât de notre côté afin de leur expédier une commission pour l'autre monde, comme à celui du matin, afin de renouveler notre bouteille, car « il paraît, dit-il, que tous ces sauvages-là en ont ! » Effectivement nous sûmes, par la suite, qu'on leur faisait des fortes distributions d'eau-de-vie, qu'on leur amenait, sur des traîneaux, des bords de la mer Baltique.

Le temps était assez doux pour le moment. Nous mangions, sans beaucoup d'appétit, le morceau de cheval cuit du matin, que nous étions obligés de présenter au feu, tant il était dur. Picart, en mangeant, parlait seul et jurait de même : « J'ai quarante napoléons en or dans ma ceinture, me dit-il, et sept pièces russes aussi en or, sans les pièces de cinq francs. Je les donnerais toutes de bon cœur pour être au régiment. A propos, continua-t-il en me frappant sur les genoux, ils ne sont pas dans ma ceinture, car je n'en ai pas, mais ils sont cousus dans mon gilet blanc d'ordonnance que j'ai sur moi, et, comme l'on ne sait pas ce qui peut arriver, ils sont à vous ! — Allons, dis-je, encore un testament de fait ! Par la même raison, mon vieux, je fais le mien. J'ai huit cents francs, tant en pièces d'or qu'en billets de banque et en pièces de cent francs. Vous pouvez en disposer, s'il plaît à Dieu que je meure avant de rejoindre le régiment ! »

En me chauffant, j'avais mis machinalement la main dans le petit sac de toile que j'avais ramassé, la veille, auprès des deux officiers badois rencontrés mourants sur le bord du chemin. J'en retirai quelque chose de dur comme un morceau de corde et long comme deux doigts. L'ayant examiné, je reconnus que c'était du tabac à fumer. Quelle découverte pour mon pauvre Picart ! Lorsque je le lui donnai, il laissa tomber dans la neige une côte de cheval qu'il

était en train de ronger, et qu'il remplaça de suite par une chique de tabac, en attendant, dit-il, de fumer, car il ne savait pas si sa pipe était dans son sac, dans son bonnet à poil ou dans une de ses poches. Et, comme ce n'était pas le moment de chercher, il se contenta de sa chique, et moi d'un petit cigare que je fis à l'espagnole, avec un morceau de papier d'une des lettres dont plusieurs se trouvaient dans le petit sac.

Il y avait environ deux heures que nous étions à notre bivac, et il n'en était pas encore sept. Ainsi, c'était onze à douze heures que nous avions encore à rester dans cette situation, avant de nous remettre en marche. Depuis un moment, Picart s'était absenté pour satisfaire à un pressant besoin, et son absence commençait déjà à m'inquiéter, lorsque, au moment où je m'y attendais le moins, j'entends du bruit dans les broussailles, du côté opposé où il était parti. Persuadé que c'était tout autre que lui, je prends mon fusil, et je me mets en défense. Au même instant, je vois paraître Picart qui, en me voyant dans cette position, me dit : « C'est bien, mon pays, c'est fort bien ! » à demi voix et d'un air mystérieux, en me faisant signe de ne pas parler. Alors, il me dit tout bas que deux femmes venaient de passer sur le chemin, à deux pas d'où il était, portant, l'une un paquet, et l'autre une espèce de seau, où, probablement, il y avait quelque chose, car elles s'étaient arrêtées quelque

temps pour se reposer, à cinq ou six pas de lui : « Elles ont été cause, me dit-il, que, quoique étant dans une position à avoir le derrière gelé, je n'ai osé bouger tant qu'elles ont été près de moi, à bavarder comme des pies. Nous allons suivre leurs traces, et nous arriverons peut-être dans un village ou dans une baraque où nous serons à l'abri des mauvais temps et plus en sûreté, car vous entendez toujours ces diables de chiens qui aboient ! » Effectivement, depuis le coup de fusil, ils n'avaient cessé de faire un train d'enfer. Mais, lui dis-je, si, dans ce village ou dans cette baraque, nous allions trouver les Russes ! » Il me répondit de le laisser faire.

Nous voilà encore marchant à l'aventure pendant la nuit, au milieu d'une forêt, sans savoir où nous allions, sur la seule indication de quatre pieds imprimés sur la neige, que Picart me disait être ceux des femmes.

Tout à coup, les traces cessèrent de se faire voir. Après un moment de recherche, nous les retrouvâmes et nous vîmes qu'elles tournaient à droite. Cela nous contraria beaucoup, vu que nous allions nous éloigner de la direction qui pouvait nous conduire sur la grand'route. Souvent les pas se trouvaient tellement resserrés par les arbres, que nous ne pouvions plus y voir. Il fallait que Picart se couchât sur la neige et cherchât avec ses mains les traces que nous ne pouvions plus voir avec nos yeux.

Picart conduisait le cheval par la bride, moi

je marchais en le tenant par la queue, mais je fus arrêté court ; il ne marchait plus. Le pauvre diable avait beau faire des efforts, il ne pouvait avancer, car il était pris entre deux arbres, et les deux bottes de paille qu'il avait de chaque côté, l'empêchaient de passer. Lorsqu'elles furent tombées, il put se dégager et avancer. Je ramassai la paille, trop précieuse pour nous, je la traînai jusqu'au moment où nous trouvâmes le chemin plus large. Alors nous la remîmes sur le cheval et nous pûmes avancer plus à notre aise. Un peu plus loin, nous trouvâmes deux chemins, où l'on avait également marché. Là, nous fûmes encore obligés de nous arrêter, ne sachant lequel prendre. A la fin, nous prîmes le parti de faire marcher le cheval devant nous, espérant qu'il pourrait nous guider; pour ne pas qu'il nous échappe, nous le tenions de chaque côté de la croupière. A la fin, Dieu eut pitié de nos misères ; un chien se fit entendre et, un peu plus avant, nous aperçûmes une masure assez grande.

Imaginez-vous le toit d'une de nos granges posé à terre, et vous aurez une idée de l'habitation que nous avions devant nous. Nous en fîmes trois fois le tour avant de pouvoir en trouver l'entrée, cachée par un avant-toit en chaume qui descendait jusqu'à terre. Sur le côté, une première porte aussi en chaume, mais tellement couverte de neige qu'il n'est pas étonnant que nous ne l'ayons pas vue de suite. Picart étant

entré sous le toit, arriva à une seconde porte en bois et frappa d'abord doucement ; personne ne répondit. Une seconde fois, même silence. Alors, s'imaginant qu'il n'y avait pas d'habitants, il se disposa à enfoncer la porte avec la crosse de son fusil, mais une voix faible se fit entendre, la porte s'ouvrit et une vieille femme se présenta, tenant à la main, pour s'éclairer, un morceau de bois résineux tout en flammes, qu'elle laissa tomber de frayeur en voyant Picart, et se sauva tout épouvantée !

Mon camarade ramassa le morceau de bois encore allumé, et avança encore quelques pas. Comme j'avais fini d'attacher le cheval sous l'avant-toit qui masquait la porte, j'entrai et je l'aperçus avec sa lumière à la main, au milieu d'un nuage de fumée. Avec son manteau blanc, il ressemblait à un pénitent de la même couleur. Il jetait des regards à droite et à gauche, ne voyant personne, parce qu'il ne pouvait pas voir dans le fond de l'habitation. Lorsqu'il se fut assuré que j'étais entré, rompant le silence et s'efforçant de faire une voix douce, il souhaita le mieux qu'il put le bonjour en langue polonaise. Je le répétai, mais d'une voix faible. Notre bonjour, quoique mal exprimé, fut entendu, car nous vîmes venir à nous un vieillard qui, aussitôt qu'il aperçut Picart, se mit à crier : « Ah ! ce sont des Français ; c'est bon ! » Il le dit en polonais et le répéta en allemand. Nous lui répondîmes de même que nous étions Français et de

la Garde de Napoléon. Au nom de Napoléon et de sa Garde, le brave Polonais (car c'en était un) s'inclina et voulait nous baiser les pieds. Au mot de *Français*, répété par la vieille femme, nous vîmes deux autres femmes plus jeunes sortir d'une espèce de cachette, qui s'approchèrent de nous en manifestant de la joie. Picart les reconnut pour celles qu'il avait vues dans la forêt et dont nous avions suivi les traces.

Il n'y avait pas cinq minutes que nous étions chez ces braves gens, que je faillis être suffoqué par la chaleur à laquelle je n'étais plus habitué, ce qui me força à me retirer près de la porte, où je tombai sans connaissance.

Picart se retourna et courut pour me secourir, mais la vieille femme et une de ses filles m'avaient déjà relevé et m'avaient fait asseoir sur une espèce d'escabelle en bois. Lorsque je fus débarrassé de la marmite, ainsi que de ma peau d'ours et de mon fourniment, je fus conduit dans le fond de l'habitation où l'on me coucha sur un lit de camp garni de peaux de mouton. Les femmes avaient l'air de nous plaindre, en voyant comme nous étions malheureux, particulièrement moi, qui étais si jeune et avais bien plus souffert que mon camarade : la grande misère m'avait rendu si triste, que je faisais peine à voir.

Le vieillard s'était occupé de faire entrer notre cheval et tout fut en mouvement pour nous être utile. Picart pensa à la bouteille au genièvre qui était dans ma carnassière. Il m'en fit avaler

quelques gouttes, il en mit ensuite dans l'eau, et, un instant après, je me trouvais beaucoup mieux.

La vieille femme me tira mes bottes que je n'avais pas ôtées depuis Smolensk, c'est-à-dire depuis le 10 de novembre, et nous étions le 23. Une des jeunes filles se présenta avec un grand vase en bois rempli d'eau chaude, le posa devant moi et, se mettant à genoux, me prit les pieds l'un après l'autre, tout doucement, me les posa dans l'eau et les lava avec une attention particulière et en me faisant remarquer que j'avais une plaie au pied droit : c'était une engelure de 1807 à la bataille d'Eylau, et qui, depuis ce temps, ne s'était jamais fait sentir, mais qui venait de se rouvrir et me faisait, dans ce moment, cruellement souffrir(1).

L'autre jeune fille, qui paraissait l'aînée, en

(1) La bataille d'Eylau commença le 7 février 1807, à la pointe du jour. La veille, nous avions couché sur un plateau, à un quart de lieue de la ville, et en arrière. Ce plateau était couvert de neige et de morts, par suite d'un combat que l'avant-garde avait eu, un moment avant notre arrivée. A peine faisait-il jour, que l'Empereur nous fit marcher en avant, mais nous eûmes beaucoup de peine, à cause que nous marchions dans le milieu des terres et dans la neige jusqu'aux genoux. Étant près de la ville, il fit placer toute la Garde en colonne serrée par division, une partie sur le cimetière à droite de l'église, et l'autre sur un lac à cinquante pas du cimetière. Les boulets et les obus, tombant sur le lac, faisaient craquer la glace et menaçaient d'engloutir ceux qui étaient dessus. Nous fûmes toute la journée dans cette position, les pieds dans la neige et écrasés par les boulets et la mitraille, Les Russes, quatre fois plus nombreux que nous, avaient aussi

faisait autant à mon camarade qui, d'un air confus, se laissait faire tranquillement. Je lui dis qu'il était bien vrai qu'une inspiration du bon Dieu l'avait porté à suivre les traces de ces jeunes filles : « Oui, dit-il ; mais en les voyant passer dans la forêt, je ne pensais pas qu'elles nous auraient aussi bien accueillis. Je ne vous ai pas encore dit, continua-t-il, que ma tête me faisait un mal de diable, et que, depuis que je suis un peu reposé, cela se fait sentir. Vous allez voir, tout à l'heure, que la balle de ce chien de Cosaque m'aura touché plus près que je ne pensais. Nous allons voir ! » Il dénoua un cordon qu'il avait sous le menton et qui servait à tenir deux morceaux de peau de mouton, attachés de chaque côté de son bonnet à poil, afin de préserver ses oreilles de la gelée. Mais à peine était-il décoiffé, que le sang commença à ruisseler : « Voyez-vous ! me dit-il. Mais cela n'est rien. Ce n'est qu'une égratignure. La balle aura glissé sur le côté de la tête. » Le vieux Polonais s'empressa de lui

l'avantage du vent qui nous envoyait dans la figure la neige qui tombait à gros flocons, ainsi que la fumée de leur poudre et la nôtre, de manière qu'ils pouvaient nous voir presque sans être vus. Nous fûmes dans cette position jusqu'à 7 heures du soir. Notre régiment, qui était le deuxième grenadiers, fut envoyé, à trois heures de l'après-midi, reprendre la position du matin dont les Russes voulaient s'emparer. Toute la nuit, comme pendant la bataille, il ne cessa de tomber de la neige. C'est ce jour-là que j'eus le pied droit gelé, qui ne fut guéri qu'au camp de Finkeistein, avant la bataille d'Essling et de Friedland. (*Note de l'auteur.*)

ôter son fourniment qu'il avait perdu l'habitude de quitter, de même que son bonnet à poil, avec lequel il couchait toujours. La fille qui lui lavait les pieds lui lava aussi la tête. Tout le monde se mit autour de lui pour le servir. Le pauvre Picart était tellement sensible aux soins qu'on lui donnait, que de grosses larmes coulaient le long de sa figure. Il fallait des ciseaux pour lui couper les cheveux. Je pensai de suite à la giberne du chirurgien, que j'avais prise sur le Cosaque, et, me l'ayant fait apporter, nous y trouvâmes tout ce qu'il nous fallait pour le pansement : deux paires de ciseaux et plusieurs autres instruments de chirurgie, de la charpie et des bandes de linge. Après lui avoir coupé les cheveux, la vieille femme lui suça la plaie, qui était plus forte qu'il ne pensait. Ensuite, on lui mit un peu de charpie, une bande et un mouchoir. Nous trouvâmes la balle logée dans des chiffons dont le fond de son bonnet était rempli. L'aile gauche de l'aigle impériale, placée sur le devant du bonnet, était traversée. Tout en faisant l'inspection de ce qu'il contenait, il jeta un cri de joie : c'était sa pipe qu'il venait de retrouver, un vrai brûle-gueule qui n'avait pas trois pouces de long. Aussi alluma-t-il de suite le tabac : il n'avait pas fumé depuis Smolensk.

Lorsque nos pieds furent lavés, on nous les essuya avec des peaux d'agneaux, que l'on mit ensuite dessous pour nous servir de tapis. L'on mit sur la plaie de mon pied une graisse qui,

m'assurait-on, devait me guérir en peu de temps. L'on me montra la manière dont je devais m'en servir, et l'on m'en mit dans un morceau de linge que je renfermai dans la giberne du docteur, avec tous les instruments qui avaient servi à panser la tête de Picart.

Nous étions déjà beaucoup mieux. Nous les remerciâmes des soins qu'ils nous donnaient. Le Polonais nous fit comprendre qu'il était au désespoir, vu les circonstances, de ne pouvoir mieux faire ; qu'il faut, en voyage, loger ses ennemis et leur laver les pieds, à plus forte raison à ses amis. Dans ce moment, nous entendîmes la vieille femme jeter un cri et courir : c'était un grand chien que nous n'avions pas encore vu, qui emportait le bonnet à poil de Picart. On voulait le battre, mais nous demandâmes sa grâce.

Je proposai à Picart de faire la visite du portemanteau qui était encore sur le cheval. Il se fit conduire près de l'animal : rien ne lui manquait. Il prit le porte-manteau, qu'il apporta près du poêle. Nous y trouvâmes premièrement neuf mouchoirs des Indes tissés en soie : « Vite, dit Picart, chacun deux à nos princesses, et un à la vieille, et gardons les autres ! » Cette première distribution fut vite faite, au grand contentement des personnes qui les recevaient. Nous trouvâmes, ensuite, trois paires d'épaulettes d'officier supérieur, dont une de maréchal de camp ; trois montres en argent, sept croix d'honneur, deux cuillers en argent, plus de douze douzaines de

boutons de hussard dorés, deux boîtes de rasoirs, six billets de banque de cent roubles, plus un pantalon en toile taché de sang. J'espérais trouver une chemise, malheureusement il ne s'en trouva pas ; c'était la chose dont j'avais le plus besoin, car la chaleur avait ravigoté la vermine qui me dévorait.

Les jeunes filles faisaient de grands yeux et tenaient dans les mains ce que nous leur avions donné, ne pouvant croire que c'était pour elles. Mais la chose qui leur fit le plus de plaisir fut les boutons dorés que nous leur donnâmes, ainsi qu'une bague en or que je pris plaisir à leur mettre aux doigts. Celle qui m'avait lavé les pieds ne fut pas sans remarquer que je lui donnais la plus belle. Il est probable que les Cosaques coupaient les doigts aux hommes morts, pour les prendre.

Nous fîmes présent au vieillard d'une grosse montre anglaise et de deux rasoirs, ainsi que de toute la monnaie russe, d'une valeur de plus de trente francs, dont une partie se trouvait aussi dans le portemanteau. Nous remarquâmes qu'il avait toujours les yeux fixés sur une grande croix de commandeur, à cause du portrait de l'Empereur. Nous la lui donnâmes. Sa satisfaction serait difficile à dépeindre. Il la porta plusieurs fois à sa bouche et sur son cœur. Il finit par se l'attacher au cou avec un cordon en cuir, en nous faisant comprendre qu'il ne la quitterait qu'à la mort.

Nous demandâmes du pain. L'on nous en apporta un qu'ils n'avaient pas, disaient-ils, osé nous présenter, tant il était mauvais. Effectivement, nous ne pûmes en manger. Ce pain était fait d'une pâte noire, rempli de grains d'orge, de seigle et de morceaux de paille hachée à vous arracher le gosier. Il nous fit comprendre que ce pain provenait des Russes ; qu'à trois lieues de là les Français les avaient battus, le matin, et leur avaient pris un grand convoi (1); que les juifs qui leur avaient annoncé cette nouvelle et qui se sauvaient des villages situés sur la route de Minsk, leur avaient vendu ce pain, qui n'était pas mangeable. Enfin, quoique, depuis plus d'un mois, je n'en avais pas mangé, il me fut impossible de mordre dedans, tant il était dur. D'ailleurs j'avais, depuis longtemps, les lèvres crevassées et qui saignaient à chaque instant.

Lorsqu'ils virent que nous ne pouvions pas en manger, ils nous apportèrent un morceau de mouton, quelques pommes de terre, des oignons et des concombres marinés. Enfin, ils nous donnèrent tout ce qu'ils avaient, en nous disant qu'ils feraient leur possible pour nous procurer quelque chose de mieux. En attendant, nous

---

(1) Le combat qui avait eu lieu avec les Russes et dont le polonais voulait nous parler, était une rencontre que le corps d'armée du maréchal Oudinot (qui n'était pas venu jusqu'à Moscou, car il avait toujours resté en Lithuanie) venait d'avoir avec les Russes qui venaient à notre rencontre, pour nous couper la retraite. Le maréchal les avait battus, mais, en le retirant, ils coupèrent le pont de la Bérézina (*Note de l'auteur.*)

mîmes le mouton dans la marmite, pour nous faire une soupe. Le vieillard nous dit qu'il y avait, à une forte demi-lieue, un village où tous les juifs qui étaient sur la route s'étaient réfugiés, dans la crainte d'être pillés, et, comme ils avaient emporté leurs vivres avec eux, il espérait trouver quelque chose de mieux que ce qu'il nous avait donné jusqu'à présent. Nous voulûmes lui donner de l'argent. Il le refusa en disant que celui que nous lui avions donné, ainsi qu'à ses filles, servirait à cela, et qu'une d'elles était déjà partie avec sa mère et le grand chien.

On nous avait arrangé un lit à terre, composé de paille et de peaux de mouton. Depuis un moment, Picart s'était endormi ; je finis par en faire autant. Nous fûmes réveillés par le bruit que faisait le chien de la cabane en aboyant : « Bon ! dit le vieux Polonais, c'est ma femme et ma fille qui sont de retour. » Effectivement, elles entrèrent. Elles nous apportaient du lait, un peu de pommes de terre et une petite galette de farine de seigle qu'elles avaient pu avoir à force d'argent, mais pour de l'eau-de-vie, *nima!*[1] Le peu qu'il y avait venait d'être enlevé par les Russes. Nous remerciâmes ces bonnes gens qui avaient fait près de deux lieues dans la neige jusqu'aux genoux, pendant la nuit, par un froid rigoureux, en s'exposant à être dévorés par les

(1) *Nima*, en polonais et en lithuanien, signifie *non*, ou *il n'y en a pas*. (*Note de l'auteur.*)

loups ou les ours, en grand nombre dans les forêts de la Lithuanie, et surtout dans ce moment, car ils abandonnaient les autres forêts que nous brûlions dans notre marche, pour se retirer dans d'autres qui leur offraient plus de sûreté et de quoi manger, par la quantité de chevaux et d'hommes qui mouraient chaque jour.

Nous fîmes une soupe que nous dévorâmes de suite. Après avoir mangé, je me trouvai beaucoup mieux. Cette soupe au lait m'avait restauré l'estomac. Ensuite je me mis à réfléchir, la tête appuyée dans les deux mains. Picart me demanda ce que je pensais : « Je pense, lui dis-je, que, si je n'étais pas avec vous, mon vieux brave, et retenu par l'honneur et mon serment, je resterais ici, dans cette cabane, au milieu de cette forêt et avec ces bonnes gens : « Soyez tranquille, me dit-il, j'ai fait un rêve qui m'est de bon augure. J'ai rêvé que j'étais à la caserne de Courbevoie, que je mangeais un morceau de boudin de la *Mère aux bouts* et que je buvais une bouteille de vin de Suresnes(1). » Pendant que

(1) La *Mère aux bouts* était une vieille femme qui venait tous les jours, à six heures du matin, à la caserne de Courbevoie, où nous étions, et qui, pour dix centimes, nous vendait un morceau de boudin long de six pouces et dont on se régalait tous les jours avant l'exercice, en buvant pour dix centimes de vin de Suresnes, en attendant la soupe de dix heures : quel est le vélite ou le vieux grenadier de la Garde qui n'ait connu la *Mère aux bouts ?* (*Note de l'auteur.*)

Picart me parlait, je remarquai qu'il était fort rouge et qu'il portait souvent la main droite sur son front, et quelquefois à la place où il avait reçu son coup de balle. Je lui demandai s'il avait mal à la tête. Il me répondit que oui, mais que c'était probablement occasionné par la chaleur, ou pour avoir trop dormi. Mais il me sembla qu'il avait de la fièvre. Son voyage à la caserne de Courbevoie me faisait croire que je ne m'étais pas trompé : « Je vais continuer mon rêve, dit-il, et tâcher de rejoindre la *Mère aux bouts*. Bonne nuit ! » Deux minutes après, il était endormi.

Je voulus me reposer, mais mon sommeil fut souvent interrompu par des douleurs que j'avais dans les cuisses, suite des efforts que j'avais faits en marchant. Il n'y avait pas longtemps que Picart dormait, lorsque le chien se mit à aboyer. Les personnes de la maison en furent surprises. Le vieillard, qui était assis sur un banc près du poêle, se leva et saisit une lance attachée contre un gros sapin qui servait de soutien à l'habitation. Il alla du côté de la porte ; sa femme le suivit, et moi, sans éveiller Picart, j'en fis autant, ayant toutefois la précaution de prendre mon fusil qui était chargé, et la bayonnette au bout du canon. Nous entendîmes que l'on dérangeait la première porte. Le vieillard ayant demandé qui était là, une voix nasillarde se fit entendre et l'on répondit : « Samuel ! » Alors la femme dit à son mari que c'était un juif du village où elle avait été, le soir. Lorsque je vis

que c'était un enfant d'Israël, je repris ma place, ayant soin toutefois de rassembler autour de moi tout ce que nous avions, car je n'avais pas de confiance dans le nouveau venu.

Je dormis assez bien deux heures, jusqu'au moment où Picart m'éveilla pour manger la soupe au mouton. Il se plaignait toujours d'un grand mal de tête, par suite, probablement, de ses rêves, car il me dit qu'il n'avait fait que rêver Paris et Courbevoie, et, sans se rappeler qu'il m'en avait déjà conté une partie, il me dit que, dans son rêve, il avait été danser à la barrière du Roule (1) où, me dit-il, il avait bu avec des grenadiers qui avaient été tués à la bataille d'Eylau.

Comme nous allions manger, le juif nous présenta une bouteille de genièvre que Picart s'empressa de prendre. Alors il lui demanda qui il était et d'où il venait (il lui parlait en allemand). Ensuite il goûta ce que contenait la bouteille, et, pour remercier, finit par lui dire que cela ne valait pas le diable. Effectivement c'était du mauvais genièvre de pommes de terre.

L'idée me vint que le juif pourrait nous être très utile en le prenant pour guide ; nous avions de quoi tenter sa cupidité. De suite, je fis part à Picart de mon idée, qu'il approuva, et, comme il se disposait à en faire la proposition, notre cheval, qui était couché, se releva tout effrayé,

---

(1) Rendez-vous des maîtresses des vieux grenadiers de la Garde. On y dansait. (*Note de l'auteur.*)

en cherchant à rompre le lien auquel il était attaché ; le chien se mit à beugler (*sic*). Au même instant, nous entendîmes plusieurs loups qui vinrent hurler autour de la baraque et même contre la porte. C'était à notre cheval qu'ils en voulaient. Picart prit son fusil pour leur faire la chasse, mais notre hôte lui fit comprendre qu'il ne serait pas prudent, à cause des Russes. Alors il se contenta de prendre son sabre d'une main et un morceau de bois de sapin tout en feu de l'autre, se fit ouvrir la porte et se mit à courir sur les loups qu'il mit en fuite. Un instant après, il rentra en me disant que cette sortie lui avait fait du bien, que son mal de tête était presque passé. Ils revinrent encore à la charge, mais nous ne bougeâmes plus.

Le juif, comme je m'y attendais, nous demanda si nous n'avions rien à vendre ou à changer. Je dis à Picart qu'il était temps de lui faire des propositions pour qu'il puisse nous conduire jusqu'à Borisow ou jusqu'au premier poste français. Je lui demandai combien il y avait de l'endroit où nous étions à la Bérézina. Il nous répondit que, par la grand'route, il y avait bien neuf lieues ; nous lui fîmes comprendre que nous voulions, si cela était possible, y arriver par d'autres chemins. Je lui proposai de nous y conduire, moyennant un arrangement : d'abord les trois paires d'épaulettes que nous lui donnions de suite, et un billet de banque de cent roubles, le tout d'une valeur de cinq cents francs. Mais je mettais pour

condition que les épaulettes resteraient entre les mains de notre hôte, qui les lui remettrait à son retour; que, pour le billet de banque, je le lui donnerais à notre destination, c'est-à-dire au premier poste de l'armée française ; que, sur la présentation d'un foulard que je montrai aux personnes présentes, on lui remettrait les épaulettes, mais que lui, Samuel, remettrait aux personnes de la maison vingt-cinq roubles; que le foulard serait pour la plus jeune fille, celle qui m'avait lavé les pieds. L'enfant d'Israël accepta, non sans faire quelques observations sur les dangers qu'il y avait à courir, en ne passant pas par la grand'route. Notre hôte nous témoigna combien il regrettait de ne pas avoir dix ans de moins, afin de nous conduire, et pour rien, en nous défendant contre les Russes, s'il s'en présentait. En nous disant cela, il nous montrait sa vieille hallebarde attachée le long d'une pièce de bois. Mais il donna tant d'instructions au juif sur la route, qu'il consentit à nous conduire, après avoir toutefois bien regardé et vérifié si tout ce que nous lui donnions était de bon aloi.

Il était neuf heures du matin lorsque nous nous mîmes en route. C'était le 24 novembre. Toute la famille polonaise resta longtemps sur le point le plus élevé, nous suivant des yeux et nous faisant des signes d'adieu avec leurs mains.

Notre guide marchait devant, tenant notre cheval par la bride. Picart parlait seul, s'arrêtant quelquefois, faisant le maniement d'armes. Tout

à coup, je ne l'entends plus marcher. Je me retourne, je le vois immobile et au port d'armes, marchant au pas ordinaire, comme à la parade. Ensuite il se met à crier d'une voix de tonnerre : « Vive l'Empereur ! » Aussitôt je m'approche de lui, je le prends vivement par le bras, en lui disant : « Eh bien, Picart, qu'avez vous donc ? » Je craignais qu'il ne fût devenu fou : « Quoi ? me répondit-il comme un homme qui se réveille, ne passons-nous pas la revue de l'Empereur ? » Je fus saisi en l'entendant parler de la sorte. Je lui répondis que ce n'était pas aujourd'hui, mais demain, et, le prenant par le bras, je lui fis allonger le pas, afin de rattraper le juif. Je vis de grosses larmes couler le long de ses joues : « Eh quoi ! lui dis-je, un vieux soldat qui pleure ! — Laissez-moi pleurer, me dit-il, cela me fait du bien ! Je suis triste, et si, demain, je ne suis pas au régiment, c'est fini ! — Soyez tranquille, nous y serons aujourd'hui, j'espère, ou demain matin au plus tard. Comment, mon vieux, voilà que vous vous affectez comme une femme ! — C'est vrai, me répondit-il, je ne sais pas comment cela est venu. Je dormais ou je rêvais, mais cela va mieux. — A la bonne heure, mon vieux ! Ce n'est rien. La même chose m'est arrivée plusieurs fois, et le soir même que je vous ai rencontré. Mais j'ai le cœur plein d'espérance depuis que je suis avec vous ! »

Tout en causant, je voyais notre guide qui s'arrêtait souvent comme pour écouter.

Tout à coup, je vois Picart se jeter de tout son long dans la neige, et nous commander d'une voix brusque : « Silence ! — Pour le coup, dis-je en moi-même, c'est fini ! Mon vieux camarade est fou ! Que vais-je devenir ? Je le regardais, saisi d'étonnement ; il se lève et se met à crier, mais d'une voix moins forte que la première fois : « Vive l'Empereur ! Le canon ! Écoutez ! Nous sommes sauvés ! — Comment ? lui dis-je — Oui. continua-t-il, écoutez ! » Effectivement, le bruit du canon se faisait entendre : « Ah ! je respire, dit-il, l'Empereur n'est pas prisonnier, comme le coquin d'émigré le disait hier. N'est-il pas vrai, mon pays ? Cela m'avait tellement brouillé la cervelle, que j'en serais mort de rage et de chagrin. Mais, à présent, marchons dans cette direction : c'est un guide certain. » L'enfant d'Israël nous assurait que c'était dans la direction de la Bérézina que l'on entendait le canon. Enfin mon vieux compagnon était tellement content qu'il se mit à chanter :

Air du *Curé de Pomponne*.

Les Autrichiens disaient tous bas :
Les Français vont vite en besogne,
Prenons, tandis qu'ils n'y sont pas,
L'Alsace et la Bourgogne.
Ah ! tu t'en souviendras, la-ri-ra
Du départ de Boulogne (*bis*) (1).

---

(1) Cette chanson avait été faite en partant du camp de Boulogne en 1805, pour aller en Autriche, pour la bataille d'Austerlitz (*Note de l'auteur.*)

Une demi-heure après, notre marche devint tellement embarrassante, qu'il était impossible de voyager plus longtemps. Notre guide croyait s'être trompé. C'est pourquoi, rencontrant un espace assez élevé pour y marcher plus à l'aise, nous n'hésitâmes pas un instant à nous y jeter, espérant y rencontrer un chemin où nous puissions marcher avec plus de facilité. Nous entendions toujours le bruit du canon, mais plus distinctement, depuis que nous avions pris cette nouvelle direction ; il pouvait être alors midi. Tout à coup, le canon cessa de se faire entendre, le vent recommença et la neige le suivit de près, mais en si grande quantité que nous ne pouvions plus nous voir, de sorte que le pauvre enfant d'Israël finit par renoncer à conduire le cheval. Nous lui conseillâmes de monter dessus. C'est ce qu'il fit. Je commençais à être extrêmement fatigué et inquiet. Je ne disais rien, mais Picart jurait comme un enragé après le canon qu'il n'entendait plus, et après le vent, disait-il, qui en était la cause. Nous arrivâmes de la sorte dans un endroit où nous ne pouvions plus avancer, tant les arbres étaient serrés les uns contre les autres. A chaque instant, nous étions arrêtés par d'autres obstacles, nous allions mesurer la terre de tout notre long et nous enterrer dans la neige. Enfin, après une marche pénible, nous eûmes le chagrin de nous retrouver au point où nous étions partis une heure avant.

Voyant cela, nous arrêtâmes un instant ; nous

bûmes un coup du mauvais genièvre que le juif nous avait donné, ensuite nous délibérâmes. Il fut décidé que nous irions joindre la grand'route. Je demandai à notre guide si, dans le cas où nous ne pourrions pas gagner la route, il pourrait nous reconduire où nous avions couché. Il m'assura que oui, mais qu'il faudrait faire des remarques où nous passions. Picart se chargea de cela en coupant, de distance en distance, des jeunes arbres, bouleaux ou sapins, que nous laissions derrière nous.

Nous pouvions avoir fait une demi-lieue dans ce nouveau chemin, lorsque nous rencontrâmes une cabane. Il était temps, car les forces commençaient à me manquer. Il fut décidé que nous y ferions une halte d'une demi-heure pour y faire manger le cheval, ainsi que nous. Le bonheur voulut qu'en y entrant, nous trouvâmes beaucoup de bois sec à brûler, deux bancs formés de deux grosses pièces de bois brut et trois peaux de mouton, qu'il fut décidé que l'on emporterait pour nous en servir si nous étions obligés de passer la nuit dans la forêt.

Nous nous chauffâmes en mangeant un morceau de viande de cheval. Notre guide n'en voulut pas toucher, mais il tira de dessous sa capote de peau de mouton une mauvaise galette de farine d'orge, avec autant de paille, que nous nous empressâmes de partager avec lui. Il nous jura par Abraham qu'il n'avait que cela et quelques noix. Nous en fîmes quatre parts. Il en eut deux, et nous chacun

une. Nous bûmes chacun un petit verre de mauvais genièvre. Je lui en présentai un qu'il refusa, et cela pour ne pas boire dans le même vase que nous. Mais il nous avança le creux de sa main, et nous lui en versâmes, qu'il avala.

Il nous dit alors que, pour arriver à une autre cabane, il fallait encore une bonne heure de marche. Aussi, dans la crainte que la nuit ne vienne nous surprendre, nous résolûmes de nous remettre en route. C'est ce que nous fîmes avec une peine incroyable, tant le chemin était devenu étroit, ou plutôt l'on aurait dit qu'il n'y en avait plus. Cependant Samuel, notre guide, qui avait vraiment du courage, nous rassura en nous disant que, bientôt, nous le retrouverions plus large.

Pour comble de malheur, la neige recommença à tomber avec tant de force, que nous ne sûmes plus où nous diriger. Cet état de choses dura jusqu'au moment où notre guide se mit à pleurer, en nous disant qu'il ne savait plus où nous étions.

Nous voulûmes retourner sur nos pas, mais ce fut bien pis, à cause de la neige qui nous tombait en pleine figure; nous n'eûmes rien de mieux à faire que de nous mettre contre un massif de gros sapins, en attendant qu'il plût à Dieu de faire cesser le mauvais temps. Cela dura encore plus d'une demi-heure. Nous commencions à être transis de froid. Picart jurait par moments; quelquefois il fredonnait :

Ah! tu t'en souviendras, la-ri-ra,
Du départ de Boulogne!

Le juif ne faisait que répéter : « Mon Dieu ! mon Dieu ! » Tant qu'à moi, je ne disais rien, mais je faisais des réflexions bien sinistres. Sans ma peau d'ours et le bonnet du rabbin que je portais sous mon schako, je pense que j'aurais succombé de froid.

Lorsque le temps fut devenu meilleur, nous cherchâmes à nous orienter de nouveau, mais à la tempête avait succédé un grand calme, de manière à ne plus savoir distinguer le nord avec le midi. Nous étions tout à fait désorientés. Nous marchions toujours au hasard, et je m'apercevais que nous tournions toujours sur nous-mêmes, revenant continuellement à la même place.

Picart continuait à jurer, mais c'était contre le juif.

Cependant, après avoir marché encore quelque temps, nous nous trouvâmes dans un espace d'environ quatre cents mètres de circonférence, qui nous donna l'espoir de trouver un chemin. Mais, après en avoir fait plusieurs fois le tour, nous ne découvrîmes rien. Nous nous regardions, car chacun de nous attendait un avis de son camarade. Tout à coup, je vis mon vieux grognard poser son fusil contre un arbre, et, regardant de tous côtés comme s'il cherchait quelque chose, tirer son sabre du fourreau. A peine avait-il fait ce mouvement, que le pauvre juif, croyant que c'était pour le tuer, se mit à jeter des cris épouvantables et à abandonner le cheval pour fuir. Mais, les forces lui manquant, il tomba à genoux

d'un air suppliant, pour implorer la miséricorde de Dieu et de celui qui ne lui voulait pas de mal, car Picart n'avait tiré son sabre que pour couper un bouleau gros comme mon bras et le consulter sur la direction que nous avions à prendre. Il coupa l'arbre par le milieu et, ayant examiné la partie qui restait attachée au sol, me dit d'un grand sang-froid : « Voilà la direction que nous devons prendre ! L'écorce de l'arbre, de ce côté, qui est celui du nord, est un peu rousse et gâtée, tandis que, de l'autre côté, qui est celui du midi, elle est blanche et bien conservée. Marchons au midi ! »

Nous n'avions plus de temps à perdre, car notre plus grande crainte était que la nuit nous surprît. Nous cherchâmes à nous frayer un chemin, ayant toujours soin de ne pas perdre de vue la direction de notre point de départ.

Dans ce moment, le juif, qui marchait derrière nous, jeta un cri. Nous le vîmes étendu de son long. Il était tombé en tirant le cheval qu'il voulait faire passer entre deux arbres trop serrés l'un contre l'autre, de manière que le pauvre *cognia* ne savait plus ni avancer, ni reculer. Nous fûmes obligés de débarrasser et l'homme et le cheval, dont la charge, ainsi que le harnachement, étaient tombés sur les jambes de derrière.

J'enrageais aussi de voir que nous perdions un temps aussi précieux; j'aurais volontiers abandonné le cheval, et il aurait fallu en venir là

si, au bout d'une demi-heure d'efforts, nous ne fussions tombés dans un chemin assez large, que le juif reconnut pour être la continuation de celui dont nous avions perdu la direction ; pour preuve, il nous montra plusieurs gros arbres qu'il reconnaissait, parce qu'ils contenaient des ruches qu'il nous fit voir et qui, malheureusement, étaient perchées trop haut pour notre bec (1).

Picart, ayant regardé à sa montre, vit qu'il était près de quatre heures. Nous n'avions pas de temps à perdre. Nous nous trouvâmes en face d'un lac gelé que notre guide reconnut. Nous le traversâmes sans difficulté, et, tournant un peu à gauche, nous reprîmes notre chemin.

A peine y étions-nous entrés, que nous vîmes venir à nous quatre individus qui s'arrêtèrent en nous voyant. De notre côté, nous nous mîmes en mesure de nous défendre. Mais nous vîmes qu'ils avaient plus peur que nous, car ils se consultaient afin de voir s'ils devaient avancer ou reculer en se jetant dans le bois. Ils vinrent à nous en nous souhaitant le bonjour. C'était quatre juifs que notre guide connaissait. Ils venaient d'un village

---

(1) En Pologne, en Lithuanie, et dans une partie de la Russie, on choisit, dans les forêts, les arbres les plus gros et à une hauteur de dix à douze pieds, l'on creuse dans le corps de l'arbre un trou de la profondeur d'un pied, sur autant de largeur et trois de hauteur, et c'est là que les mouches déposent leur miel, que souvent les ours, qui sont très friands et en grande quantité dans ces forêts, vont dénicher. Aussi c'est souvent un piège pour les prendre. (*Note de l'auteur.*)

situé sur la grand'route. Ce village étant occupé par l'armée française, il leur était impossible d'y rester sans mourir de faim et de froid, car, pour des vivres, il n'y en avait plus, et il ne restait pas une maison pour se mettre à l'abri, pas même pour l'Empereur. Nous apprîmes avec plaisir que nous n'étions plus qu'à deux lieues de l'armée française, mais que nous ferions bien de ne pas aller plus loin aujourd'hui, parce que nous pourrions nous tromper de chemin. Ils nous conseillaient de passer la nuit dans la première baraque, qui n'était plus bien loin. Ils nous quittèrent en nous souhaitant le bonsoir. Nous continuâmes à marcher, et l'on n'y voyait déjà plus, lorsque, heureusement, nous arrivâmes à l'endroit où nous devions passer la nuit.

Nous y trouvâmes de la paille et du bois en quantité. Nous allumâmes de suite un bon feu au poêle en terre qui s'y trouvait, et, comme il aurait fallu trop de temps pour faire la soupe, nous nous contentâmes d'un morceau de viande rôtie, et, pour notre sûreté, nous résolûmes de veiller chacun notre tour, toutes les deux heures, avec nos armes chargées à côté de nous.

Je ne saurais dire combien il y avait de temps que je dormais, lorsque je fus réveillé par le bruit que faisait le cheval, causé par les hurlements des loups qui entouraient la baraque. Picart prit une perche et, ayant attaché, au bout, un gros bouchon de paille et plusieurs morceaux de bois résineux qu'il alluma, il courut sur ces animaux,

tenant la perche enflammée d'une main et son sabre de l'autre, de sorte qu'il s'en débarrassa pour le moment. Il rentra un instant après, tout fier de sa victoire. Mais à peine était-il étendu sur sa paille, qu'ils revinrent avec plus de furie. Alors, prenant un gros morceau de bois allumé, il le jeta à une douzaine de pas et commanda au juif de porter beaucoup de bois sec pour entretenir le feu. Après cet exploit, nous n'entendîmes presque plus les hurlements. Il n'était pas plus de quatre heures, lorsque Picart me réveilla en me surprenant agréablement. Il avait, sans m'en rien dire, fait de la soupe avec du gruau et de la farine qui lui restaient. Il avait fait rôtir ce qu'il appelait du *soigné,* un bon morceau de cheval. Nous mangeâmes l'un et l'autre d'assez bon appétit. Picart avait fait la part du juif. Nous eûmes, aussi, soin de notre cheval : comme il se trouvait plusieurs grands bacs en bois, nous les avions remplis de neige que la chaleur fit fondre. Pour la purifier, nous y avions mis beaucoup de charbon allumé. Elle nous servit de boisson et pour faire la soupe, et aussi pour donner à boire à notre cheval qui n'avait pas bu depuis la veille. Après avoir bien arrangé notre chaussure, je pris un charbon, et, me faisant éclairer par le juif, j'écrivis sur une planche, en grands caractères, l'inscription suivante :

DEUX GRENADIERS DE LA GARDE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON, ÉGARÉS DANS CETTE FORÊT, ONT PASSÉ LA NUIT DU 24 AU 25 NOVEMBRE 1812, DANS CETTE

CABANE. LA VEILLE, ILS ONT DU L'HOSPITALITÉ A UNE BRAVE FAMILLE POLONAISE.

Et je signai.

A peine avions nous fait cinquante pas, que notre cheval ne voulut plus marcher. Notre guide nous dit qu'il voyait quelque chose sur le chemin. Il reconnut que c'était deux loups assis sur le derrière. Aussitôt Picart lâche son coup de fusil. Les individus disparaissent, et nous continuons. Au bout d'une demi-heure, nous étions sauvés.

La première rencontre que nous fîmes fut le bivac de douze hommes que nous reconnûmes pour des soldats allemands faisant partie de notre armée. Nous nous arrêtâmes près de leur feu, pour leur demander des nouvelles. Ils nous regardèrent sans nous répondre, mais parlèrent ensemble pour se consulter. Ils étaient dans la plus grande des misères. Nous remarquâmes qu'il y en avait trois de morts. Comme notre guide avait rempli ses conditions, nous lui donnâmes ce que nous lui avions promis, et, après lui avoir recommandé de remercier encore de notre part la brave famille polonaise, nous lui dîmes adieu en lui souhaitant un bon voyage. Il disparut à grands pas.

Nous nous disposions à gagner la grand'route, qui n'était éloignée que de dix minutes de marche, lorques nous fûmes entourés par cinq de ces Allemands qui nous sommèrent de leur laisser notre cheval pour le tuer et dirent que nous en aurions

notre part. Deux le prirent par la bride, mais Picart, qui n'entendait pas de cette oreille, leur dit en mauvais allemand que, s'ils ne lâchaient la bride, il leur coupait la figure d'un coup de sabre. Il le tira du fourreau. Les Allemands, n'en firent rien. Il le leur dit encore une fois. Pas plus de réponse. Alors il appliqua, aux deux qui tenaient la bride, un vigoureux coup de poing qui leur fit lâcher prise et les étendit sur la neige. Il me donna le cheval à tenir et dit aux deux autres : « Avancez, si vous avez de l'âme ! » Mais voyant que plus un ne bougeait, il tira de la marmite, qui était sur le cheval, trois morceaux de viande qu'il leur donna. Aussitôt, ceux qui étaient à terre se relevèrent pour avoir leur part. Comme je voyais qu'ils mouraient de faim, pour les dédommager d'avoir été maltraités, je leur donnai un morceau de plus de trois livres, qui avait été cuit au bivac, devant le lac. Ils se jetèrent dessus comme des affamés. Nous continuâmes à marcher.

Un peu plus loin, nous rencontrâmes encore deux feux presque éteints, autour desquels étaient plusieurs hommes sans vigueur. Deux seulement nous parlèrent ; un nous demanda s'il était vrai que l'on allait prendre des cantonnements, et un autre nous cria : « Camarades, allez-vous tuer le cheval ? Je ne demande qu'un peu de sang ! » A tout cela, nous ne répondîmes pas. Nous étions encore à une portée de fusil de la grand'route, et nous n'apercevions encore

aucun mouvement de départ. Lorsque nous fûmes sur le chemin, je dis assez haut à Picart : « Nous sommes sauvés! » Un individu qui se trouvait près de nous, enveloppé dans un manteau à moitié brûlé, répéta, en élevant la voix : « Pas encore ! » Il se retira en me regardant et en levant les épaules. Il en savait plus que moi sur ce qui se passait.

Un instant après, nous vîmes un détachement d'environ trente hommes, composé de sapeurs du génie et pontonniers. Je les reconnus pour ceux que nous avions pris à Orscha, où ils étaient en garnison(1). Ce détachement, commandé par trois officiers, et qui n'était avec nous que depuis quatre jours, n'avait pas souffert. Aussi paraissaient-ils vigoureux. Ils marchaient dans la direction de la Bérézina. Je m'adressai à un officier pour savoir où était le quartier impérial. Il me répondit qu'il était encore en arrière, mais que le mouvement allait commencer et que nous allions, dans un instant, voir la tête de la colonne. Il nous dit aussi de prendre garde à notre cheval; que l'ordre de l'Empereur était de s'emparer de tous ceux que l'on trouverait, pour servir à l'artillerie et à la conduite des blessés. En attendant la colonne, nous le cachâmes à l'entrée du bois.

---

(1) Ce sont les pontonniers et les sapeurs du génie qui nous sauvèrent, car c'est à eux à qui nous devons la construction des ponts sur lesquels nous passâmes la Bérézina (*Note de l'auteur.*)

Je ne saurais dépeindre toutes les peines, les misères et les scènes de désolation que j'ai vues et auxquelles j'ai pris part, ainsi que celles que j'étais condamné à voir et à endurer encore, et qui m'ont laissé d'ineffaçables et terribles souvenirs.

C'était le 25 novembre : il pouvait être sept heures du matin ; il ne faisait pas encore grand jour. J'étais dans mes réflexions, lorsque j'aperçus la tête de la colonne. Je la fis remarquer à Picart. Les premiers que nous vîmes paraître étaient des généraux, dont quelques-uns étaient encore à cheval, mais la plus grande partie à pied, ainsi que beaucoup d'autres officiers supérieurs, débris de l'escadron et du bataillon sacrés, que l'on avait formés le 22, et qui, au bout de trois jours, n'existaient pour ainsi dire plus. Ceux qui étaient à pied se traînaient péniblement, ayant, presque tous, les pieds gelés et enveloppés de chiffons ou de morceaux de peaux de mouton, et mourant de faim. L'on voyait, après, quelques débris de la cavalerie de la Garde. L'Empereur venait ensuite, à pied et un bâton à la main. Il était enveloppé d'une grande capote doublée de fourrure, ayant sur la tête un bonnet de velours couleur amarante, avec un tour de peau de renard noir. A sa droite, marchait également à pied le roi Murat ; à sa gauche, le prince Eugène, vice-roi d'Italie; ensuite les maréchaux Berthier, prince de Neufchâtel; Ney, Mortier, Lefebvre, ainsi que

d'autres maréchaux et généraux dont les corps étaient en partie anéantis.

A peine l'Empereur nous avait-il dépassés, qu'il monta à cheval, ainsi qu'une partie de ceux qui l'accompagnaient; les trois quarts des généraux n'avaient plus de chevaux. Tout cela était suivi de sept à huit cents officiers, sous-officiers, marchant en ordre et portant, dans le plus grand silence, les aigles des régiments auxquels ils avaient appartenu et qui les avaient tant de fois conduits à la victoire. C'était les débris de plus de soixante mille hommes. Venait ensuite la Garde impériale à pied, marchant toujours en ordre. Les premiers étaient les chasseurs à pied. Mon pauvre Picart, qui n'avait pas vu l'armée depuis un mois, regardait tout cela sans rien dire, mais ses mouvements convulsifs ne faisaient que trop voir ce qu'il éprouvait. Plusieurs fois, il frappa la crosse de son fusil contre la terre, et de son poing sa poitrine et son front. Je voyais de grosses larmes couler sur ses joues et retomber sur ses moustaches où pendaient des glaçons. Alors, se retournant de mon côté : « En vérité, mon pays, je ne sais pas si je dors ou si je veille. Je pleure d'avoir vu notre Empereur marcher à pied, un bâton à la main, lui si grand, lui qui nous fait si fiers ! » En disant ces paroles, Picart releva la tête et frappa sur son fusil. Il semblait vouloir, par ce mouvement, donner plus d'expression à ses paroles.

(*A suivre.*)

Le 24 février 1848.

Relation de M. Roussel,
commandant de la Garde nationale (1).

Dès le matin, le 3e bataillon de la 1re légion, bataillon que je commandais depuis 17 ans, était réuni dans la cour de la mairie, rue d'Anjou. On ne savait pas encore exactement ce qui se passait dans Paris.

Le lieutenant-colonel M. Josselin, qui commandait la légion en l'absence du colonel, M. Hérard, se plaignait de ne pas recevoir, de l'État-major général, les ordres nécessaires pour faire agir ses bataillons; l'inquiétude augmentait à chaque instant, par suite de l'arrivée de nouveaux gardes nationaux qui annonçaient qu'on élevait partout des barricades.

---

(1) A l'approche de l'anniversaire du 24 février, nous croyons bon de publier cette relation, dont le manuscrit original se trouve entre les mains du fils de l'auteur. Celui-ci se nommait Henri-François-Michel Roussel. Né à Paris le 30 juin 1799, mort le 6 août 1854 dans cette même ville, où il exerçait la profession d'entrepreneur de serrurerie, il entra dans la Garde nationale le 8 janvier 1814, fut nommé capitaine le 5 août 1830, chef de bataillon le 26 mai 1831, chevalier de la Légion d'honneur le 19 octobre 1831 et promu officier le 1er décembre 1846.

Blessé d'un coup de feu à la tête le 26 juin 1848, à l'attaque de la Barricade de la rue d'Angoulême du Temple, il vit récompenser sa belle conduite par une mention honorable le 25 août suivant.

Son récit est intitulé : *Souvenir de ce que j'ai fait et vu le 24 février 1848.*

Vers les 9 heures, M. Cottenet, maire de l'arrondissement, dit au lieutenant-colonel, devant moi et en la présence de plusieurs de mes collègues, que l'émeute prenait un développement considérable et qu'il venait d'apprendre qu'on élevait des barricades dans l'arrondissement, du côté du chemin de fer de Rouen. Je demandai immédiatement l'autorisation de marcher avec mon bataillon pour les renverser, et, comme le lieutenant-colonel hésitait à me l'accorder, je priai le maire de prendre sur lui de me donner l'ordre de marcher, ce qu'il fit à l'instant même, en ajoutant qu'il m'accompagnerait. Le lieutenant-colonel ayant aussi adopté cette résolution, consentit à me faire donner des cartouches que je distribuai sur-le-champ à mes compagnies. Je fis charger les armes, et nous partîmes en suivant la rue d'Anjou que nous remontâmes jusqu'à la rue de la Pépinière.

Nous aperçûmes une barricade dans cette rue, à la hauteur de la rue du Rocher : je pris des précautions pour l'aborder, et M. Bruzelin, commissaire du quartier, qui m'avait été adjoint, se porta en avant pour sommer les hommes qui étaient derrière, de nous laisser passer ; ils lui répondirent par des cris de *Vive la Garde nationale!* et ils ne firent pas trop d'opposition pour nous livrer passage. La barricade fut à moitié démolie, et le bataillon pénétra sur la place du Hâvre, qui était partout barricadée et le pavé recouvert de débris de bouteilles cassées.

Les défenseurs de ces barricades étaient peu nombreux, mal armés, et ils paraissaient généralement assez paisibles; ils nous dirent qu'ils craignaient la troupe, qu'on leur avait dit être hostile au peuple; nous leur répondîmes qu'ils étaient effrayés mal à propos et que, pour les rassurer, nous allions leur laisser de la garde nationale. Je fis, à cet effet, sortir des rangs une des compagnies du bataillon, celle commandée par M. le capitaine Lebœuf, à qui je donnai l'ordre de garder l'entrée du chemin de fer et d'empêcher la reconstruction des barricades.

Comme il n'y avait plus rien à faire sur cette place où la circulation était rétablie, l'idée me vint d'aller aux Tuileries : je demandai des hommes de bonne volonté parmi le peuple, pour nous faire un passage au travers de la barricade qui fermait la rue Neuve-des-Mathurins. Nous traversâmes cette barricade et nous nous mîmes en marche, tambour battant, en suivant la rue Tronchet, les boulevards, la rue Neuve-des-Capucines, en passant devant le ministère des Affaires étrangères, où tout était fort calme. Nous gagnâmes la place Vendôme, puis le ministère des Finances où nous fîmes une station, et enfin la rue de Rivoli. Dans cette marche, je ne remarquai rien qui pût faire pressentir un mouvement populaire : les rues étaient désertes, le jardin des Tuileries fermé. Je me rappelle cependant que, sur le boulevard de la Madeleine, nous sommes passés à côté de plusieurs

bataillons de ligne qui revenaient, marchant en colonne et la crosse en l'air. Je crois même qu'un général était à leur tête. Nous passâmes près d'eux, l'arme sur l'épaule droite, sans leur rendre les honneurs militaires et excessivement surpris de les voir marcher comme s'ils eussent déjà été en déroute.

Arrivé à la hauteur de la rue de l'Échelle, en face du guichet qui donne accès dans le Carrousel, j'aperçus une quarantaine d'individus dont quelques-uns étaient armés, qui cherchaient à pénétrer sur la place par ce guichet, qui paraissait défendu par des soldats de la troupe de ligne. Je criai à ces hommes qu'ils eussent à s'éloigner, ou que j'allais les faire charger. Ils se dissipèrent et, alors, je fis serrer le bataillon en masse sur le 1er peloton, et mettre l'arme au pied. J'entrai ensuite seul dans le Carrousel, par ce même guichet. Je reçus les félicitations de plusieurs officiers pour les avoir débarrassés de cette foule, et je me dirigeai vers l'état-major général de la Garde nationale, où je pensais trouver le général Jacqueminot.

Je remarquai, sur la place, beaucoup de troupes et, notamment, un régiment de cuirassiers et deux batteries d'artillerie. Les soldats paraissaient fatigués. Je m'adressai, en entrant dans l'antichambre, à un officier supérieur d'état-major de la ligne. Je lui dis que je venais pour prendre les ordres du général Jacqueminot, et que je lui amenais, en cas qu'il en eût besoin, mon

bataillon. Cet officier m'apprit que le général Jacqueminot ne commandait plus la Garde nationale, et qu'il avait été remplacé, le matin même, par M. le maréchal Bugeaud. Il me reçut parfaitement, me dit que c'était la Providence qui m'envoyait, qu'il allait prévenir le maréchal, et qu'en attendant, j'eusse à faire entrer mon bataillon par le guichet de l'Echelle, en prenant toutes les précautions possibles pour empêcher le peuple de le suivre et de pénétrer sur la place avec lui.

Je fis entrer le bataillon, qui comptait environ 600 hommes, et je le mis en bataille, la droite appuyée à l'arc de triomphe (1), la gauche arrivant jusqu'au guichet par lequel j'étais entré, et le dos appuyé contre la grille de la cour des Tuileries. Il pouvait être alors onze heures et demie. A peine étais-je établi dans cette position, que M. le maréchal Bugeaud vint me parler, me complimenta d'être venu, me dit qu'il aurait probablement besoin de moi, et m'engagea à rester tranquille jusqu'au moment où il aurait des ordres à me donner.

Quelques instants après que le maréchal m'eut quitté, il se fit un mouvement parmi les cuirassiers qui étaient en colonne devant le bataillon, et, tout à coup, je vis paraître le Roi à cheval, portant l'uniforme de la Garde

(1) Il s'agit, naturellement, de l'arc de triomphe de la place du Carrousel.

nationale; il était suivi de ses enfants et entouré d'un nombreux état-major. Il vint droit à moi, me prit la main et me dit : « Commandant Roussel, dites à vos camarades que je veux la réforme, qu'ils l'auront et que je regrette de n'avoir pas su plus tôt qu'ils la désiraient tant. »

Ensuite S. M. s'approcha du bataillon et le passa en revue, en répétant, à plusieurs reprises, les paroles qu'elle m'avait déjà fait entendre. Les Gardes nationaux l'accueillirent parfaitement et crièrent avec enthousiasme : *Vive le Roi!* Il y eut aussi quelques cris de *Vive la réforme!* mais ceux-là étaient peu nombreux, et ils étaient provoqués par les paroles du Roi. Arrivé à l'extrême gauche du bataillon, le Roi me quitta en me serrant de nouveau la main et en me disant : « Au revoir, mon cher commandant! » Il passa, ainsi que son escorte, le long du bâtiment, et bientôt je les perdis de vue, les cuirassiers qui se trouvaient devant le front de mon bataillon m'empêchant de voir ce qùi pouvait se passer de l'autre côté de la place.

Environ cinq minutes après, j'entendis des cris affreux, des vociférations qui ressemblaient à des clameurs populaires; il se fit un mouvement parmi la troupe et, presque immédiatement, je vis accourir sur moi M. le comte de Montalivet, colonel de la Garde nationale à cheval, qui me dit en m'abordant : « Commandant, sauvez le Roi, empêchez-le d'être tué! » Fort étonné de ces paroles, je lui demandai ce qui s'était passé

depuis que j'avais quitté le Roi. Il me répondit « que le Roi était entré dans la rue de Rohan, pour passer ensuite dans la rue Saint-Honoré, se montrer et parler au peuple, et qu'auprès de la rue de Rivoli, il avait été arrêté par un groupe considérable d'hommes armés qui criaient : « A bas Louis-Philippe ! » et que plusieurs de ces hommes avaient même fait mine de vouloir tirer sur lui ; que tout allait de mal en pis, que la troupe paraissait démoralisée, qu'il mettait toute sa confiance en moi, et qu'il me priait de tenir bon et surtout de ne pas abandonner la place. » Je le lui promis, et il me quitta.

Comme je réfléchissais sur la gravité des paroles que venait de me dire M. de Montalivet, j'aperçus M. le duc de Nemours à pied, suivi de plusieurs personnes en bourgeois, avec lesquelles il se dirigeait, en passant sous l'arc de triomphe, vers la grille du milieu de la cour des Tuileries. L'idée me vint de lui demander ce que je devais faire, et, pour le rejoindre, je fus obligé de courir. Je l'atteignis au moment où un surveillant ouvrait la grille ; je pris le Prince par le bras pour l'arrêter, et je lui dis : « Monseigneur, que faut-il faire ? » Il voulait me répondre, mais MM. Odilon Barrot, Thiers, et les autres personnes qui l'entouraient me l'arrachèrent, pour ainsi dire, des mains, et la grille se referma, à mon grand désappointement, sans qu'il pût me dire un mot.

Je me retirai, consterné de ce fâcheux contre-

temps dont je n'augurai rien de bon, voyant bien que des évènements graves se préparaient. Je me replaçai devant mon bataillon, et, presque au même instant, il se fit un mouvement à la tête des cuirassiers, et je vis paraître le maréchal Bugeaud, à cheval, qui m'appela et me dit : « Commandant, mettez votre bataillon en colonne et sortez d'ici par la rue de Rohan ; débarrassez-moi de cette multitude qui commence à devenir hostile. » Je lui répondis que j'étais prêt à suivre ses ordres, mais que, cependant, je lui demandais la permission de lui faire observer que les évènemens paraissaient marcher vite ; que, sans savoir au juste ce qui se passait, je croyais la présence de la Garde nationale nécessaire devant le palais du Roi, et que, d'ailleurs, s'il se privait de mon bataillon, il lui serait difficile de le remplacer par un autre, attendu qu'il était le seul. J'ajoutai que j'avais promis à M. de Montalivet de rester le dernier sur la place, et que je désirais lui tenir ma parole.

Il me répondit, avec un certain emportement, « que lui seul commandait ; qu'il était responsable de ses actes, et que le colonel de la Garde à cheval n'avait point d'ordre à me donner ; que ce qu'il me disait de faire était dans l'intérêt du service du Roi ; qu'il ne pouvait pas envoyer d'autre troupe contre le peuple, attendu qu'il voulait empêcher le feu de commencer, et qu'il espérait qu'avec la Garde nationale, il en serait

ainsi ». Voyant qu'il n'y avait plus moyen de résister, je lui demandai ce qu'il faudrait faire, après avoir repoussé les groupes, et je lui affirmai que j'en viendrais à bout. Il me répondit : « Débarrassez-moi de ces gens-là, c'est tout ce que je vous demande, et, après, retournez à votre mairie : vous m'aurez rendu service, et je n'aurai plus besoin de vous; votre tâche sera remplie. »

Je commandai immédiatement de porter les armes et, ensuite, de rompre par la droite, pour marcher vers la gauche : nous passâmes devant le bâtiment de l'Etat-major, que le peuple avait déjà envahi. Au coin de la rue de Rohan, nous fûmes accueillis par des cris de : « Ne laissons pas sortir la Garde nationale, ils nous mitrailleraient après ! » Alors, voyant que le moment était décisif, j'ordonnai au tambour-maître de faire battre la charge ; je criai à la foule que nous tenions de la bouche du Roi qu'il accordait la réforme, que tout était fini, qu'elle eût à venir avec nous pour l'annoncer dans Paris, et, bon gré, mal gré, je l'entraînai avec moi.

Elle marcha, en poussant les cris de *Vive la réforme !* entre mes tambours et le premier peloton de grenadiers. Nous prîmes par la rue Saint-Honoré ; notre marche fut souvent interrompue par les barricades que nous rencontrions de distance en distance, et enfin, après une marche pénible, mais faite en bon ordre, nous arrivâmes à notre mairie, sans avoir rien

remarqué d'extraordinaire, et là, nous apprîmes le départ du Roi.

ROUSSEL.

Nota : J'ai communiqué ces souvenirs à MM. Cottenet et Bruzelin, qui n'ont rien trouvé à y changer.

Lettres de Pauline Roland (1852).

*A madame B**, 52, rue du Rocher* (1).

24 juin 1852.

Il est deux heures du matin. On nous appelle pour monter en voiture et partir pour l'Algérie. Je ne vous recommande pas ma fille, bonne et chère amie, consolez-la, et que Dieu vous rende ce que vous ferez pour elle!

---

(1) Madame B** dirigeait alors une des plus importantes Institutions de jeunes filles de Paris. Elle y appliquait déjà les méthodes d'instruction et d'éducation qui sont aujourd'hui pratiquées partout. Pauline Roland avait placé sa fille dans l'Institution de la rue du Rocher, et c'est à cette occasion que s'établit, entre elle et Madame B**, une correspondance dont nous publions ces fragments.

On sait que Pauline Roland fut transportée en Algérie à la suite du coup d'Etat de décembre 1851 ; que, l'année suivante, après son retour en France, elle tomba malade et mourut à Lyon, sa ville natale; enfin que Victor Hugo lui a consacré dans les *Châtiments*, une pièce qui débute ainsi :

Elle ne connaissait ni l'orgueil, ni la haine ;
Elle aimait; elle était pauvre, simple et sereine, etc.

Adieu. Je vous écrirai dès que je le pourrai. Nous partons dix, quelques-unes malades, toutes pleines de courage.

Je vous embrasse tous, et je bénis nos enfants.

PAULINE ROLAND.

Adieu! Adieu!

Sétif, 12 août 1852.

Je n'ai pu ni voulu vous écrire autant que j'ai été captive, bonne et chère amie : ces yeux de geôliers, qui venaient nécessairement s'introduire entre vous et moi, me causaient une invincible répugnance. De plus, depuis le jour de mon départ de Paris (23 juin), jusqu'à celui de ma mise en liberté (28 juillet), je n'ai pas eu une minute de solitude possible, logeant sans cesse soit à bord, soit à terre, dans une chambre commune, avec neuf à quinze femmes qui, à l'exception d'une seule, étaient parfaitement étrangères à ma manière de sentir, quoique parfaitement bienveillantes pour moi.

Or, depuis le jour où j'ai prévu le sort qui m'attendait, il m'a été impossible de m'occuper de mes pauvres enfants, sans tomber dans des angoisses qui, extérieurement, dégénèrent en accès nerveux. Je peux vous dire cela à vous et à quelques âmes d'élite ; je ne peux le montrer au vulgaire.

J'écris fort en détail, à chaque courrier, à mon fils et à notre ami François, ma situation, en les priant, l'un et l'autre, de tenir au courant de tout mes amis, parmi lesquels je vous compte aux premiers rangs. J'espère qu'ils le font, et, s'ils ne le font pas, je vous autorise à revendiquer votre droit.

De plus, j'écris et finirai, je l'espère, sous le titre de *Mémoires d'une prisonnière de guerre*, le petit épisode d'une grande guerre auquel je me suis trouvée mêlée. Je ne vous parlerai donc que de choses intimes, et aussi un peu de celles qui vous sont personnelles.

Et d'abord ma fille, ma pauvre petite Irma, que j'aime plus encore que je ne croyais le faire ! Que Dieu soit béni pour vous avoir placée sur ma route, noble et sainte femme, pour m'empêcher de tomber dans le désespoir, peut-être dans le remords de m'être jetée dans la vie publique sans m'être demandé si mon devoir maternel serait également rempli. Que Dieu vous récompense, amie, d'avoir accueilli l'orpheline et rendue moins amère la goutte de ce calice d'amertume que je dois boire entier, ce me semble. Élevez ma fille dans la force, la simplicité et la vertu républicaines. Pauvre petite ! que de maux, que d'isolement autour de son berceau ! Et pourtant que de sourires, que d'affections, que d'éléments de la famille dans le milieu où a vécu, jusque là, celle que la foi de sa mère semblait avoir destinée à vivre sans famille !

Soyez bénie encore, noble et sainte femme !...

Quand pourrai-je gagner quelque chose en Algérie ? Dieu le sait. En me donnant ma liberté, c'est à dire l'internement, les influences cléricales m'ont envoyée sur un rocher où je me trouve enchaînée, comme jadis Prométhée, et menacée par le vautour de la faim. On m'a formellement déclaré qu'on me plaçait là pour m'empêcher d'agir, car, par je ne sais quel machiavélisme, on s'obstine à me regarder comme une personne excessivement dangereuse. Il me faut lutter contre des préventions qui ressemblent à de la haine et qui me flétrissent d'autant plus l'âme que vous m'avez tous gâtée par une excessive bienveillance, par une constante amitié. S'il ne fallait lutter que pour ma propre vie, je m'envelopperais la tête comme l'antique César, et, calme, j'attendrais ce qu'ils appellent la mort, comme une délivrance, comme un pas fait vers une vie meilleure.

Mais je me dois à mes enfants ; je me dois surtout à cette vérité dont Dieu a permis que je fusse l'humble apôtre. Je lutterai donc pour le triomphe de cette vérité sainte, je lutterai, mais avec amour pour ces malheureux mêmes qui croient me haïr, qui emploient le mensonge et la ruse pour vaincre la justice : faibles âmes qui ne sauraient triompher !

Je ne sais, amie, comment il se fait que chaque pas que je fais dans la voie douloureuse me convainc davantage de la justice de notre

cause, de la vérité de ce que nous avons proclamé. Partout je vois la femme ignorante, esclave, en raison même de l'ignorance, de l'esclavage de l'homme. Le nœud gordien est bien là; nous avons raison depuis vingt ans!...

J'ai vu mes pauvres compagnes de déportation, dans lesquelles semblait personnifiée la femme européenne, sous toutes les faces. Je venais d'étudier, à Saint-Lazare, la religieuse et la courtisane françaises : à Alger, j'ai vu rassemblées, dans le même couvent, la religieuse, la repentie, l'adultère et les fillettes qu'on élève pour être religieuses, repenties ou adultères. En Kabylie, j'ai vu la femme bête de somme et l'odalisque du harem d'un riche. J'ai dormi près des premières, sur terre nue, et près des secondes, sur l'or et la soie; là, ne trouvant pas même une jatte pour boire; ici, me lavant dans l'argent massif. Partout, amie, je vous ai appelée, car partout j'ai senti que l'avenir du monde réside dans cette question : donner aux femmes une éducation républicaine.

Que va-t-il advenir de moi? Je ne sais et, franchement, la chose m'importe peu. Toute la question, en ceci, est cela : faire chaque jour, avec simplicité, tout le bien qui se présente; n'avoir pas l'ambition de remuer le monde de telle ou telle façon, mais seulement celle de remplir son devoir tel qu'il se présente.

Il y a quelques jours, ce devoir, dans le harem d'un caïd, me semblait être d'éclairer, et surtout

d'aimer ces pauvres femmes, mes sœurs, ternies dans un dégradant esclavage. J'eusse voulu vous faire envoyer une magnifique enfant de six ans, aussi développée de corps que ma fille, laquelle, hélas! va, dans quelques années, être vendue comme esclave. La langue m'a manqué, et l'étude de l'arabe est longue et difficile.

Je voudrais voir ce caïd, que je n'ai point vu, qu'on a promis de me faire voir, mais je vais, aussi, ne point rester à Sétif, et peut-être faut-il un mois pour savoir que je n'en puis sortir. Nous reparlerons de ces pauvres femmes arabes, n'est-ce pas, mon amie?

En attendant, adieu, pardonnez ce griffonnage écrit au courant de la plume, embrassez toutes nos filles pour moi; remettez à la mienne le billet ci-joint, et dites à Pérot que je lui écrirai prochainement.

Je ne vous dis rien pour M. B**; cette lettre est pour vous deux. Ayant rencontré, sur ma route, une union bénie, je n'ai garde de séparer, dans mon cœur, l'heureux couple. Adieu donc encore, amis bien chers; ces six cents lieues qui nous éloignent ne sauraient nous séparer.

Je vous aime.

PAULINE ROLAND.

Poste restante, à Sétif, province de Constantine, Algérie.

---

*Jean Roland à madame B**.*

Lyon, le 15 décembre 1852.

Chère Madame,

Préparez, je vous prie, ma pauvre Irma à un grand coup, le plus terrible que nous puissions ressentir. Je suis, ici, au chevet de ma mère; il est 5 heures du soir, et elle ne passera pas la nuit.

Je n'ai pas même eu la consolation d'être reconnu par elle. Elle avait perdu connaissance depuis plus de quinze heures, lorsque je suis arrivé à Lyon.

Ses amis de Lyon avaient cru bien faire en me cachant la gravité de son état, en m'écrivant que la fatigue arrêtait ma mère pour quelques jours dans leur ville, qu'il n'y avait point, du reste, à concevoir d'inquiétudes. Je n'ai pas conçu d'inquiétudes, mais leurs bons offices m'empêchent d'arriver à temps pour recevoir les dernières paroles de ma mère ; j'arrive précisément pour lui fermer les yeux. Ah ! que j'en voudrais à ces amis, s'ils n'avaient cru bien faire !

Comment ma pauvre Irma pourra-t-elle supporter ce coup? Quels ménagements le lui pourraient adoucir? L'idée de sa douleur redouble la mienne, a peut-être hâté la fin de notre mère ! Enfin, madame, vous pleurerez avec elle, avec

nous, et c'est encore la seule consolation qui soit au monde.

La vie est, maintenant, absolument suspendue : l'ouïe, l'odorat, la vue, le mouvement ont cessé. Une seule fonction s'exerce encore, la respiration, et c'est avec une telle violence, que je me réjouis de voir la sensibilité éteinte. Sans cela, elle souffrirait horriblement, car les deux poumons sont profondément attaqués.

Le délire ne l'a presque pas quittée, depuis vendredi jusqu'à hier soir, où la parole a cessé. Enfin elle est morte, sauf une certaine vie végétative à laquelle nous ne pouvons pas même nous attacher.

JEAN ROLAND.

Une lettre de Michelet (1852).

*A Madame B*** (1).

Nantes, quartier Barbin, 24 juillet 52.

Madame,

Nous voulions, dès notre arrivée à Nantes, vous donner de nos nouvelles. Les embarras de l'installation ne l'ont pas permis. Ma pauvre femme s'y est donné un mal incroyable, et malheureusement je ne l'ai aidé *(sic)* qu'au dehors et par les courses, en sorte qu'en réalité, j'ai été et agité

(1) Madame B*** est la personne à laquelle sont adressées les lettres de Pauline Roland, publiées ci-dessus.

et oisif, ne fesant rien et fatigué de la fatigue que je lui voyais prendre au ménage et au jardin.

Ce jardin est un paradis, en cette saison, un abrégé du monde. Les magnolias et les grenadiers y viennent pêle-mêle avec les cerisiers et les pruniers; ajoutez toutes sortes de légumes. Ma femme, au milieu de ce monde et végétal et vivant (poules, lapins, etc.) cultive, élève, cuisine même au besoin. Je trouve très-doux d'être nourri de ses mains et embaumé de ses fleurs.

J'amais je n'ai été plus heureux que depuis que l'on m'a soulagé de mes deux places. Je le serais parfaitement, sans le souvenir de mes amis de Paris et la pensée, triste aussi, d'un si grand nombre d'excellens citoyens qui souffrent dans les prisons ou hors de France. Mon espoir, c'est qu'aujourd'hui, si la France était endormie pour trop longtemps, d'autres, au besoin, veilleraient pour elle. Le monde de la liberté n'est plus, comme aux temps dont j'écris l'histoire, tout entier dans une nation. France — Italie — Allemagne, c'est comme un même corps vivant qui, par-dessous, vit maintenant d'une vie commune et qui doit s'éveiller d'un commun réveil.

Si vous trouviez, Madame, un moment (vous ou votre mari), pour nous donner de vos nouvelles, nous en serions reconnaissans.

Nous vous serrons les mains à tous deux, bien affectueusement.

J. M.

Journal d'un secrétaire de M. Suard (1).

(Fragment.)

Du 15. — M. Suard est revenu hier soir. Il s'est levé, ce matin, de très bonne heure et m'a occupé les 16, 17, 18, 19 et 20 mai.

Du 21. — On a proposé d'aller en pèlerinage, le 23, chez M. de Girardin, voir le tombeau de J.-J. Rousseau. M. Lallemand est reparti. On a parlé, au dîner, des pierres tombées du ciel, il y a deux ans. Quelques circonstances de cette dissertation m'ont amusé. Une entr'autres, m'a fait beaucoup rire : un jeune berger qui gardait des moutons, ayant vu tomber une pierre à côté de lui, d'incrédule qu'il était, est devenu le plus grand bigot qu'on puisse voir.

Du 22. — J'ai été chez M. de Girardin, à Ermenonville, pour lui demander s'il y avait place chez lui, pour demain. Il a répondu que

---

(1) A nous communiqué par M. Georges Monval, qui le tient de M. le comte Jacques de Bryas, ce fragment de journal est écrit sur une feuille de papier portant l'en-tête : « *Institut national. Classe de la langue et de la littérature française. Paris, le.... an de la République française.* » Il serait à souhaiter qu'une main heureuse en découvrît la suite.

madame d'Houdetot ne pouvait que l'honorer infiniment en venant faire une visite à lui et à son ami (Jean-Jacques Rousseau).

Madame de *** (*sic*), dame d'atours de la princesse Murat, ah, ah, ah, ah, ah, ah! (*sic*) vient d'arriver et de nous conter un mot élégant et fin de cette princesse : samedi, jour où S. A. I. reçoit, on vint annoncer la duchesse de Dantzick (1), qui a cinquante ans. Elle parut belle, mais son rouge lui vieillissait le visage. Quand elle fut partie, la princesse dit : « C'est le temps des merveilles : une femme a porté, dernièrement, onze mois, une jument treize, et la noblesse accouche, aujourd'hui, d'une pouponne dignitaire de cinquante ans ! » Madame de Lambert était présente.

Du 23. — Nous sommes partis, ce matin, pour Ermenonville. Nous étions sept. Mesdames d'Houdetot, de la Briche, de Simiane, de Lambert, et MM. de Ségur, Suard, le cardinal Maury et moi, ce qui fait huit. Nous sommes arrivés à Ermenonville à dix heures. On s'est promené dans le parc. Peu à peu, on a gagné l'île des Peupliers, et l'on est arrivé aux pieds du tombeau de J.-J. Madame d'Houdetot s'est prosternée et a versé quelques larmes; madame de Simiane a dit qu'on

---

(1) C'est la femme du maréchal Lefebvre, mise à la scène par M. Victorien Sardou, sous le nom de *Mademoiselle Sans-Gêne*.

aurait dû lui faire une statue supportée par des enfans. M. de Ségur a fait des vers, le cardinal a donné sa bénédiction, et mesdames de la Briche et Saint-Lambert et M. Suard ont ri du ridicule de l'abbé-cardinal.

Quant à moi, je me suis approché du tombeau, et j'ai senti je ne sais quel sentiment dans mon âme. J'ai pensé tout à la fois au néant, à la grandeur, à la gloire et à la mort. Pensez à tout cela en même temps, et vous aurez une idée de mes réflexions.

On a dîné chez M. de Girardin, qui nous a conté les choses les plus aimables relativement à Jean-Jacques : dans les derniers mois de sa vie, il était doux, poli, affable. Je me mis à dire, avec ma maladresse ordinaire : « On dit, cependant, que c'était un hibou ! — Ce que vous dites-là n'est pas réfléchi, me dit madame d'Houdetot; je l'ai assez connu; au surplus, si c'était un hibou, c'était celui de Minerve déniché par les Grâces ! »

Je demeurai confondu par cette réponse si spirituelle et si naïve, et, toute la journée, je pensai à Jean-Jacques, à sa maîtresse madame d'Houdetot, et à ma balourdise.

La suite au prochain numéro (sic).

Les honoraires des médecins, d'après le docteur Récamier (1).

Récamier à M. Foucier.

Mercredi matin, 4 juillet.

Monsieur,

Vous sçavez qu'en tout il est une hiérarchie, une proportion convenable entre les objets. Pensez-vous que la justice puisse me permettre de faire, chez madame de Boigne, ou dans une maison comme la vôtre, des visites de médecin au même prix que chez le moindre artisan ? Cela n'est pas possible, parce qu'il est des convenances sur lesquelles il n'est pas permis, ce me semble, de passer.

Il est vrai qu'il y a trente ou quarante ans, le prix courant des visites de médecin était de trois livres, mais n'est-ce pas les traiter avec trop de rigueur que de vouloir les retenir toujours au même prix, lorsque celui de toutes les denrées de consommation est plus que triplé, et que la somme du travail qu'ils ont à faire, quand ils veulent

(1) Communication de M. le vicomte DE CORMENIN. — Le docteur Joseph-Claude-Anthelme Récamier (1774-1852) était le beau-frère de la châtelaine de l'Abbaye-aux-Bois.

exercer leur état avec délicatesse, augmente chaque jour ?

Je suis toujours mortifié lorsque je suis forcé de prendre le nombre de mes visites pour base de mon calcul, parce qu'il est telle visite qui décide de la vie ou du soulagement du souffrant ; je voudrais ne compter que celle-là.

J'espère que vous ne serez pas privé des soins de M. Marinier. Si, contre mon désir, cela arrivait malheureusement, et que vous jugeassiez convenable de vous adresser à moi, vous ne trouverez pas mauvais que, pour trancher, dès ce moment, toute explication à ce sujet, je vous dise que, dans une maison comme la vôtre, des visites de médecin doivent valoir au moins un tiers ou une moitié de plus que chez votre porteur d'eau, qui les paye trois livres.

Somme totale, le médecin peut ou doit sentir comme un autre homme : auriez-vous la cruauté de contribuer à mettre celui à qui vous donneriez votre confiance, dans l'impossibilité de perdre aucune visite auprès des malheureux, et pensez-vous qu'il fût de votre intérest personnel de le forcer à précipiter les visites chez vous, pour se venger de la modicité du prix par le nombre ? C'est un conseil que je ne pourrais vous donner, car quel que soit l'homme de l'art à qui vous donniez votre confiance, il est important pour vous qu'il ne compte pas les minutes qu'il passe au chevet de votre lit. Il est important, pour celui qui souffre, que son médecin puisse circonscrire

le nombre des malades qu'il voit dans le jour, sans nuire trop à son aisance. En conséquence, il faut que le prix des visites remplace le nombre jusqu'à un certain point. Ai-je besoin de vous faire sentir, d'ailleurs, que la visite du médecin dans un galetas, est exempte de tout accessoire, et, par conséquent, essentiellement très courte, ce qui ne peut pas être dans une autre classe de la société ?

La pluspart des visites faites chez madame de Boigne, ont été faites à heure fixe, et parfois la partie morale du traitement a présenté quelque difficulté et demandé un temps qui rejettent beaucoup des visites faites chez elle hors de la classe des visites ordinaires. Vous ne serez donc pas surpris que j'aie pensé les porter à un prix modéré en les évaluant à six livres, de prime abord, prix qui est celui des maisons bourgeoises. Je les ai, eu égard aux circonstances que je regrette beaucoup, à cause de vous, réduit à quatre livres, ce que je n'eusse nullement fait pour M. de Boigne.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, Monsieur, etc.

Récamier.

Journal de Feydeau de Marville (1744)

(Suite).

11.

On regarde comme un faux bruit l'affaire que l'on dit que M. de la Chétardie a eue contre M. d'Ailhon. C'est une invention des ennemis de ce ministre. Il a écrit à sa famille que, faisant quelques expériences de physique, une fiole a cassé dans ses mains et l'a bien blessé aux doigts. On dit cependant que MM. de Bonnac, parents de M. d'Ailhon, et du même nom, disent que l'affaire est vraie.

... Il paraît une brochure in-4° de 16 pages, et qui se vend 24 sous au Palais. Elle est intitulée *Plan et Statuts d'une nouvelle Académie avec des éclaircissements*. Comme elle paraît du même style que la *Réponse du Public* et les *Lettres sur les Discours*, on la donne à l'abbé Fréron (1).

13.

... La tragédie de *Mérope* continue d'attirer la foule. Mademoiselle Dumesnil (2) enlève les suf-

(1) Le critique Fréron, l'ennemi acharné de Voltaire, ne se disait abbé, comme tant d'autres de ses contemporains, que pour obtenir un bénéfice qui, par parenthèse, ne lui arriva jamais. Il est bien l'auteur du *Plan et Statuts d'une nouvelle Académie*, du moins c'est une notice manuscrite de l'abbé Goujet qui l'affirme.

(2) Mademoiselle Dumesnil fut la rivale, souvent heureuse, de mademoiselle Clairon. Autant celle-ci était solennelle et compassée, autant l'autre était naturelle, et parfois même vulgaire, mais toujours pathétique et passionnée.

frages et tire des larmes de tous les spectateurs. On dit que le Roi l'a demandée, et les comédiens vont la jouer à la cour. Si le Roi prenait une fois goût aux spectacles, il est certain que cela réchaufferait la verve de bien des acteurs.

14.

... Le sieur Roi lut hier, en plein café, chez Foy, une lettre qui lui a été adressée par M. le Contrôleur général, avec un arrêt du Conseil par lequel le Roi fait la remise de 2 sols par livre à tous les officiers de la petite chancellerie qui paieront les sommes de la taxe, dans les termes marqués par l'édit. Ce poète se fait beaucoup valoir au sujet de cette grâce faite à ses confrères en sa considération, et dit qu'il aime mieux les jetons du Contrôleur général que ceux de l'Académie dont il se f...

Le sieur Carpar, grand nouvelliste, parie dix contre un que le bruit qui court que le prince de Galles s'est embarqué sur l'escadre de Brest, est faux.

On dit que M. de Courtanvaux cherche à renouer avec mademoiselle Gaussin et que c'est lui qui l'a empêchée de conclure son mariage avec la Noue (1).

C'est elle qui lui tient rigueur, quoiqu'il lui offre, en rentrant en grâce, un contrat de 2000 francs

(1) En effet, le mariage de mademoiselle Gaussin et de la Noue ne se fit pas.

de rente viagère, sans compter le courant de leurs anciennes conventions qui étaient de 50 louis par mois et un habit de théâtre à chaque pièce nouvelle.

15.

... On dit qu'il y a eu, à Toulon, une dispute entre les gardes-marine et les écrivains de vaisseau. Les premiers ne voulaient point que ceux-ci portassent de plumets : ils en seraient venus aux mains, si M. de Court (1) n'eût ordonné que ni les uns ni les autres n'en porteraient.

16.

... On disait hier, à l'Opéra, que c'était par représailles que le parlement avait fait publier, dans les rues de Paris, les lettres patentes concernant madame la duchesse de Châteauroux. Le parlement, suppose-t-on, avait instamment mandé à la cour que les derniers édits ne fussent point criés, de crainte d'augmenter la mauvaise humeur du peuple, mais qu'il lui avait été répondu qu'il plaisait au Roi qu'ils le fussent.

... L'abbé Prévost (2), connu par ses différents

(1) M. de Court commandait la flotte française à Toulon. Bien qu'il eût quatre-vingts ans, il était doué d'une puissante activité et d'une rare énergie. Il livra bataille à l'amiral anglais Mathews, à six heures de Toulon. Le combat resta longtemps indécis : cependant l'avantage resta à la flotte franco-espagnole. De Court n'en fut pas moins disgrâcié quelques mois après.

(2) L'abbé Prévost, l'auteur de *Manon Lescaut*. Il ne paraît pas qu'il ait donné suite à ce projet d'*Année littéraire*. En tout

ouvrages, vient d'obtenir un privilège pour donner une *Année littéraire*, ce qui revient aux *Observations* de l'abbé Desfontaines.

17.

... Bateste (1) n'est point mort, comme on l'avait dit. Son beau-frère l'avait fait enlever, et il est dans une maison particulière. On le panse d'une blessure faite au col par le crochet d'un batelier, en le retirant de la rivière. Cette banqueroute fait beaucoup murmurer, et peut faire encore plus resserrer les bourses, dans le moment présent. Elle a aussi donné lieu à différentes idées pour mettre le public à l'abri de pareils inconvénients. On pense que le moyen le plus convenable serait d'obliger la compagnie des notaires à se rendre solidaires les uns envers les autres des dépôts qui leur seraient confiés. On croit qu'en bâtissant un édifice exprès, où seraient portés tous leurs fonds et dont ils seraient gardiens eux-mêmes, sans qu'on en pût tirer aucune partie qu'en pré-

---

cas, le titre fut pris, en 1754, par Fréron pour une publication qui paraissait encore en 1790 et comportait 290 volumes. Quant à l'abbé Guyot-Desfontaines, un autre ennemi de Voltaire — un ingrat, car le philosophe l'avait sauvé de Bicêtre — il avait cessé, le 31 août 1743, ses *Observations sur les écrits modernes*, commencées en 1735. — L'excellent livre de M. Henry Harrisse (1896), L'*Abbé Prévost*, ne signale pas ce projet de l'infatigable écrivain.

(1) C'était un notaire de Paris, qui avait fait de mauvaises affaires et avait cru liquider la situation en se jetant à l'eau. Ce fait divers avait causé une animation très vive à Paris.

sence des notaires du jour ou de la semaine, ils ne courraient aucun risque pour la garantie. On a répondu à cela qu'en contraignant les notaires à cautionner les fonds qui leur seraient remis, on leur ôterait le moyen de faire leur fortune, parce qu'en ne faisant plus valoir l'argent qui leur est confié, ils perdraient le plus précieux avantage de leurs offices. On en convint, mais on trouve que cette raison, qui n'est que particulière, ne suffit pas pour empêcher une utilité générale, et qu'il serait même de l'intérêt des notaires qu'un tel arrangement eût lieu, étant de fait que les banqueroutes multipliées ébranlent la confiance.

... On dit que Bateste est chez le sieur Neveu, son beau-frère, trésorier du grand sceau, à qui il a prêté cent mille écus pour cette charge, et qu'il y est comme un hébété. Il y a quantité d'opposants à la levée de scellé. Il est surprenant qu'un homme qui n'a été ni joueur, ni ivrogne, ni libertin, soit tombé dans un pareil malheur. Ç'a toujours été un homme sans ordre, sans savoir qui lui devait et à qui il devait, et naturellement inepte.

... Il s'est répandu un bruit que M. le duc d'Orléans épouse madame la duchesse de la Trémoille (1), par rapport à l'impuissance reconnue de M. le duc de Chartres, ce qui paraît bien prématuré.

(1) Marie-Victorine-Hortense de la Tour d'Auvergne, duchesse de la Trémoille.

... On apprit hier que la tragédie de *Mérope* est sous presse, sans l'aveu de l'auteur.

18.

. . Le sieur de Fontauban, connu pour un intrigant et pour pis encore, quoiqu'il eût été faufilé dans ce pays-ci avec de grands seigneurs, fut arrêté le 8 à Tournay, enfermé dans une cage de fer et pendu le 10. Lorsqu'on lui eut annoncé son sort, il demanda à parler à un officier qui sait le français; et, sa prière lui ayant été accordée, il exigea qu'on écrivît à MM. les princes de Conti et de Clermont pour leur apprendre sa mort et pour leur recommander de sa part ses malheureux enfants. On lui a tenu parole; mais on a lieu de juger, par ce que ces princes ont répondu, que cette reeommandation ne leur sera pas d'un grand secours : « C'est un m....... de moins, s'est écrié l'un des deux; nous n'en manquerons pas, il n'y a pas grand malheur ! »

... On dit qu'il se trouve plusieurs notaires dans l'embarras, depuis l'aventure de Bateste, parce que tous ceux qui ont de l'argent chez eux veulent le retirer.

20.

M. Berger (1) a pris possession de l'Opéra,

---

(1) Berger, ancien directeur des finances du Dauphiné, ne resta que trois années à l'Opéra; l'unique résultat de sa

mardi dernier, à la place du sieur Thuret (1), à qui l'Opéra paiera dix-huit mille livres de pension pour les cent quatre-vingt mille qu'il lui doit. Depuis que l'Opéra et les bals sont établis, on n'a pas vu qu'ils aient produit tant que cette année. La recette des dix derniers jours de Carnaval a excédé de près de quinze mille livres celle qui se faisait ordinairement. Le Roi y a été, lui onzième : mesdames de Châteauroux et de Flavacourt (2) étaient habillées en boulangères; mesdames de Luxembourg et de Boufflers en marchandes de tisane, deux hommes vêtus en marchands de tisane et quatre matelots, au nombre desquels était le Roi.

... Il y a eu, hier, du tumulte à la Comédie-Française. On avait affiché la pièce de l'*Ami de tout le monde* (3) remise au théâtre. Les comédiens qui n'étaient pas prêts pour la jouer, ont commencé le *Florentin* (4) sans en avoir demandé la permission au parterre et dire les raisons du

---

gestion fut d'augmenter de quatre cent mille livres les dettes de l'Académie royale de musique.

(1) Thuret avait dirigé habilement l'Opéra, de 1733 à 1744. C'était un ancien officier, que certains nouvellistes disaient bâtard du prince Eugène, d'autres du prince de Carignan.

(2) Hortense-Félicité de Mailly-Nesle, marquise de Flavacourt, dame de palais de la Reine, la seule des demoiselles de Nesle, qui ait résisté, paraît-il, à Louis XV.

(3) *L'ami de tout le monde*, un acte en prose, d'un anonyme, pièce qui n'a jamais été imprimée, n'avait été jouée qu'une seule fois sur le théâtre du Palais-Royal, le 24 janvier 1673.

(4) *Le Florentin*, comédie en vers et en un acte de La Fontaine, représentée pour la première fois le 23 juillet 1685.

changement. Le parterre s'est piqué, les a renvoyés et les a obligés à jouer la pièce promise, les rôles à la main, ce qui a fait un fort vilain spectacle.

23.

... Voltaire a vendu cent louis sa *Mérope* à Prault, qui l'imprime. On dit qu'il doit, trois mois après qu'elle paraîtra, la faire imprimer sans permission, avec un discours dont on lui a refusé l'approbation.

26.

... On dit que, dans peu, on rendra public le manifeste du Prétendant (1) et qu'on en a tiré vingt mille exemplaires.

Sur Duclos (2).

Est-il auteur? Il en a l'appétit.
Il cabale, il décide, il compile, il transcrit,
Et tire de l'argent de ce public qu'il brave;
Les Mécènes bourgeois l'aident de leur crédit;
N'en pouvant faire un rat de cave,
Ils en ont fait un bel esprit.

(1) *Mémoires de Luynes*, 26 février : « Tous les yeux et toutes les réflexions sont tournées présentement du côté de l'Angleterre. Le parti des mécontents y est si considérable qu'il a paru propre à déterminer une résolution. Il paraît qu'il y a déjà longtemps que notre ministère est ici occupé de cette idée. »

(2) Charles Pineau-Duclos, historien et moraliste, était membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1739, bien qu'il n'eût guère produit jusqu'alors que des romans.

27.

Le Roi de Prusse a fait faire un service de plats et d'assiettes d'or qui est des plus superbes. Il y a trente-deux douzaines d'assiettes et des plats à proportion. Le sieur Poirier, de l'Opéra, qu'il avait fait venir, s'est si mal comporté qu'il a été chassé.

... L'abbé Fréron, auteur de toutes les critiques que l'on a vues, a été reçu, dit-on, hier, frimaçon. Il a prononcé une harangue qui paraîtra, à l'exemple de l'abbé Perraut (1), qui est l'auteur du livre des *Frimaçons* qui a été reçu il y a peu de jours. Il a été fait maître de loge, et le discours qu'on lui a fait lire a tiré des larmes et fait dire que son livre était une vraie rapsodie.

28.

... Le Gazetier de Cologne devient de plus en plus insolent : il y a, dans les dernières feuilles, un article des plus impudents contre le prince Édouard et la France.

On ne doute pas que la Hollande ne se déclare et que la guerre ne devienne, dans peu, générale.

---

(1) *L'Ordre des Francs-maçons trahi et leur secret revélé.* A Lorient, s.d. — Il existe plusieurs éditions de cet ouvrage attribué à l'abbé Calabre-Pérau, érudit modeste, que la misère obligeait à travailler pour les libraires. — L'édition d'Amsterdam (1747) porte la mention *traduit du latin*, et Barbier affirme que l'abbé Larudan est, seul, l'auteur de l'ouvrage.

Les bons Français s'en affligent; d'autres se rassurent en se rappelant ce qui s'est passé du temps du feu Roi. Mais on répond à cela qu'il y avait, alors, de grands ministres et de bons généraux, et qu'aujourd'hui l'on manque de tout cela.

L'Opéra-Comique a donné hier une petite comédie en un acte, intitulée l'*Enfant retrouvé*, parodie de *Mérope* : c'est la *Marotte* (1) de l'an passé, rajustée et ornée de quelques traits satiriques et de couplets nouveaux.

...Hier, M. de Löwendahl (2), général russien, est arrivé à Paris. On dit qu'il vient prendre du service en France et qu'il aura rang de lieutenant-général.

La Rabon, danseuse de l'Opéra, est morte avant-hier, n'ayant été malade que 36 heures. Elle laisse un très joli mobilier, des bijoux, vaisselle d'argent et ajustements de femme. Elle avait vendu, il y a un an et demi, ses diamants 22 mille livres à M. Bonnier (3) à rente viagère.

---

(1) *L'Enfant retrouvé* est bien en effet la même pièce que la *Marotte* donnée à l'Opéra-Comique, le 16 mars 1743. Panard, Gallet et Pontau en étaient les auteurs. La pièce n'a pas été imprimée.

(2) Woldemar, comte de Löwendahl, s'était distingué en effet au service de la Russie. Louis XV l'admit dans ses armées et le remarqua à la bataille de Fontenoy. La prise de Berg-op-Zoom (1747) valut à Löwendahl le bâton de maréchal.

(3) Bonnier de la Mosson était ce riche trésorier des états du Languedoc qui s'était rendu célèbre par ses prodigalités avec les femmes, et surtout par son amour pour la Petitpas, une des plus jolies actrices de l'Opéra.

29.

... On parle de la suppression de la *Gazette de Francfort*. On trouve qu'on devrait supprimer en même temps toutes les autres et surtout celle de Cologne, qui doit sa réputation à l'impudence avec laquelle elle s'explique sans cesse contre la France.

... Il se passe tous les jours des scènes comiques vis-à-vis du « cheval de bronze (1) ». Sur le haut du pont, trois chanteurs de profession, qui ont pris parti dans le régiment des Grassins, montent sur les tréteaux avec leurs habits et bonnets d'ordonnance et, armés d'un violon, y chantent et vendent leurs chansons, surtout une qu'ils ont fait composer à la louange de leur colonel et de son oncle qui y sont préconisés comme les soutiens de la France.

1er mars.

... Le bruit court que le projet de mettre le Prétendant sur le trône avait été donné au feu cardinal il y a plus de trois ans, et qu'il n'en avait jamais parlé au Roi (2).

On rapporta, hier, l'histoire merveilleuse d'un chardon qui s'éleva dans la chapelle du Roi

---

(1) La statue équestre de Henri IV, sur le Pont-Neuf.

(2) Amelot et Maurepas avaient, paraît-il, étudié le projet avec le Roi, en juillet 1743. Le cardinal Fleury était mort le 29 janvier de cette même année.

d'Angleterre à Rome (1), le jour que le prince de Galles en sortit, et l'on supposa d'autres prodiges à cette occasion.

2.

... On rapporta, hier, que M. le cardinal de Rohan (2) avait reçu une lettre de Londres, dont le postscriptum contient ces mots : « La plume me tombe des mains, tout est en combustion ici, les cris se font entendre de toutes parts, etc. »

Toutes les lettres venant de cette ville marquent que la garde de la cour de Londres a été doublée; qu'il s'est fait une recherche de matelots qui en a produit 1700, qu'on envoie, par terre, à leur destination ; que l'on a ramassé des troupes qui ont été distribuées dans tous les postes; que les affaires de banque ont été suspendues et que tout ce qui se passe annonce une révolution prochaine.

5.

Laideguive (3), notaire, a disparu. On a fait la première information : on n'a pas encore mis les

(1) Jacques III, plus connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges, s'était retiré, depuis 1717, à Rome.

(2) Armand-Gaston de Rohan, cardinal, grand aumônier de France et membre de l'Académie française.

(3) Laideguive était passé à l'étranger. C'était un fripon. — Quant à Bateste, on dut l'enfermer à Charenton : il était devenu fou.

scellés. Il a eu la précaution de vendre sa charge, il y a deux à trois jours, à son maître clerc. On dit qu'il pourra avoir placé environ dix-huit cent mille livres des dépôts qu'il avait en main. C'est Bateste, son confrère, qui donna le branle à cette chute et à bien d'autres encore qui paraîtront, parce que chacun veut retirer ses fonds. On dit que cette banqueroute montera au moins à quatre millions. Aussi dit-on que les notaires n'achètent leurs charges si cher que pour en abuser de cette sorte.

7.

... On ne sait à quoi attribuer l'acharnement des paysans polonais contre les juifs qui y sont établis. Les cruautés qu'ils exercent contre eux sous le voile de la religion font connaître l'abus qu'ils en font, et qu'il n'y a que de l'avidité à s'emparer des biens de ces misérables. On ne doute pas que la noblesse n'y ait part, parce que le peuple est esclave et que, comme elle doit beaucoup aux juifs et que ceux-ci sont ses fermiers, elle veut s'emparer de leurs richesses. Le gouvernement fait ses efforts pour empêcher les désordres, mais il s'y est pris trop tard. Le royaume de Pologne périra, parce que la nation n'a aucune industrie ni capacité. Au surplus, c'est le propre des Polonais d'être tous fripons.

L'opéra de *Jephté* attire bien du monde. On le trouve mieux remis et exécuté avec plus de

goût qu'auparavant. L'abbé Pellegrin (1) en est rajeuni, mais il a 82 ans, et sa bourse ne lui permet pas de prendre des voitures pour y aller tous les jours. Les directeurs de l'Opéra y ont pourvu, et toutes les fois qu'on joue *Jephté* (2) ils prennent sur les frais de quoi lui envoyer, non un carrosse, mais une roullette (*sic*) (3) qui l'y conduit et le ramène chez lui.

... L'Opéra-Comique a donné, hier, la première représentation d'une pièce en un acte, intitulée les *Fêtes de l'hymen*, qui est *la Rose* sous un autre titre. Elle aura une sorte de succès, quoiqu'elle soit bien critiquée. On y trouve trois jolies scènes. Il y avait une clique de jeunes auteurs qui avait bonne intention de la faire échouer.

8.

... Tous les gens à argent sont inquiets des mauvais bruits qui courent sur les notaires chargés de dépôts.

---

(1) Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dîne de l'autel et soupe du théâtre.

Ce distique bien connu dit suffisamment ce qu'était et comment vivait Pellegrin. Il mourut l'année suivante.

(2) L'opéra de *Jephté*, paroles de Pellegrin et musique de Montéclair, avait été représenté pour la première fois à l'Académie royale de musique, le 28 février 1732. Le cardinal de Noailles en avait fait suspendre la représentation, l'Histoire Sainte ne devant pas, selon lui, servir de thème à ces amusements profanes. On sait que, de nos jours, un opéra, emprunté également à l'Ancien Testament, fut anathématisé pour la même raison par un des princes de l'Église.

(3) Le gazetier a voulu sans doute écrire *brouette* : c'était la voiture des petites bourses.

... On dit que Bronod (un notaire) est soutenu par le gouvernement et qu'il y a ordre de lui fournir, au trésor royal, les sommes dont il aura besoin pour faire face, sans remise, à tous venants pour ses dépôts, et qu'il remet des effets plus que suffisants pour en répondre. C'est une faveur qui peut faire sa fortune, mais qui n'augmentera jamais son crédit.

... Il y a, à Saint-Sulpice, une mission où prêche le fameux P. Du Plessis, jésuite, qui y attire un monde prodigieux. Il commence son sermon à 5 heures et demie jusqu'à sept. Il fait souvent pleurer le peuple, parce que lui-même pleure et que le peuple ne tient point contre cela.

9.

Laideguive, notaire, est décrété de prise de corps. La chute de Bateste a déterminé la sienne, et plus encore M. le duc de Richelieu. Voici comment :

Celui-ci était pressé de prêter le serment de fidélité; il n'avait pas les quatre cent mille livres pour rembourser son brevet. Laideguive lui donna officieusement un certificat de dépôt de cette somme, au moyen duquel M. le duc de Richelieu (1) fut admis au serment, en remettant ledit certificat.

---

(1) Le duc de Richelieu avait obtenu, le 4 février 1744, la charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi, vacante par la mort du jeune duc de Rochechouart. Il devait donc, à la famille de Mortemart, le remboursement du brevet.

Madame de Mortemart en étant informée, et mécontente de ce que ce seigneur ne lui avait aucune honnêteté, fut se plaindre de ce que l'on avait transgressé, à son égard, ce qui est d'usage et de ce qu'elle n'était point remplie. On lui exhiba le certificat du dépôt de Laideguive. Elle revint sur-le-champ à Paris et fut chez le notaire avec Potier, procureur au Châtelet. Laideguive lui dit que M. le duc de Richelieu se donnait des mouvements pour les 400 mille francs qui lui étaient dus. Cette dame lui dit, en lui représentant son certificat de dépôt, qu'il devait avoir cette somme entre les mains et qu'elle la voulait avoir sur-le-champ. Laideguive, se voyant pris, lui dit qu'il ne pouvait faire, quant à présent, que 250 mille livres, savoir : cent mille en un billet sur Bronod, cent mille en un autre billet sur Lechanteur et 50 mille en un billet de M. de Montmartel ; qu'à l'égard des autres 150 mille, il les lui donnerait dans deux ou trois jours.

Cette affaire s'est ébruitée, et chacun a couru à ses dépôts. Voilà la cause de sa chute. Bronod fit face à tout. La Florence, fameuse m....., avait dix mille livres en dépôt chez Laideguive : c'était là, sans doute, le fruit de ses travaux. Comme elle rendait de continuels services aux clercs de ce notaire, un d'eux ne voulut point être en reste avec elle et l'avertit de la prochaine chute de son maître. Cette femme y court sur-le-champ, menace Laideguive d'envoyer chercher un commissaire, s'il ne lui donne ses 10 mille

livres, mais n'ayant pas le sol, il lui remit sa vaisselle d'argent. Il en a eu 250 livres de plus, qu'elle lui a rendues.

12.

... Les comédiens français ont donné, hier, *Mérope*, qui leur avait été redemandée par le parterre, entre les deux pièces. Ce sont des gens apostés par Voltaire qui jouent ces tours de passe-passe.

... On dit que M. le marquis de Thibouville (1) est intéressé pour une somme considérable dans la banqueroute de Laideguive, et que cela achèvera de le ruiner.

... On entendit, hier, dire qu'il n'était pas étonnant que les Français eussent du désavantage partout, n'ayant pour officiers que des jeunes gens sans expérience, et qui ne connaissent le service que de nom, ce qui ne peut faire que mauvais effet à la tête des troupes déjà composées de milices et de recrues sans discipline ; qu'il est bien vrai que les armées ennemies sont dans le même cas, mais qu'il n'y a pas un officier qui ne soit parvenu par le mérite et par les grades, ce qui lui donne une grande supériorité, au lieu qu'en France les places se vendent au premier venu ou à de jeunes barbes qui sortent du collège, tandis qu'on a mille officiers réfor-

(1) Henri Lambert d'Érigny, marquis de Thibouville, bel esprit, ami et surtout homme d'affaires de Voltaire.

més dont on pourrait tirer grand parti, pour servir d'exemple aux jeunes et pour les former, qui demeurent inutiles.

12.

... Un garçon du café de Gradot a été arrêté par ordre de M. de Marville, pour n'avoir pas voulu déclarer d'où il tirait les nouvelles à la main de contrebande qu'il débitait dans son café.

... Il y eut, mardi, une dispute fort vive entre la Camargo et la Puvigné (1) mère, qui la menaça de coups de pied dans le ventre.

On a saisi, sur la servante de la Clairon, un jambon (2). La Clairon est venue chez le commissaire pour les réclamer ; mais elle n'a pu gagner sur lui que la restitution de sa servante qui le portait, et le jambon a été remis à l'Hôtel-Dieu.

... Depuis quelques jours, il paraît dans les cafés des frondeurs qui pronostiquent force mauvais succès. On les soupçonne d'être les pensionnaires de l'envoyé de la reine de Hongrie et du sieur Thompson (3).

14.

... Le bruit court que madame la duchesse de Chartres est grosse.

---

(1) Sa fille était une des plus jolies danseuses de l'Opéra.

(2) Au XVIIIe siècle, la boucherie de l'Hôtel-Dieu avait seule le droit de vendre de la viande pendant le carême.

(3) Thompson, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne auprès de la cour de France.

15.

... On dit M. le comte de Clermont très mécontent de n'avoir pas de commandement. Il est revenu de la Cour fort mortifié. On croit qu'il ne servira pas cette campagne, et qu'il a renvoyé la moitié de son monde. Ainsi il aura le temps de faire fleurir l'ordre des frimaçons dont il est le grand maître. Il a projeté de nouvelles constitutions, tant pour les frères que pour les maîtres de loges. Il doit en éloigner tout ce qui n'est pas gentilhomme ou bon bourgeois. On dit que, sur ses avis, la police en a fait arrêter plusieurs qui exigeaient de l'argent des récipiendaires. Tout s'y fera désormais avec noblesse et dignité. Cinq ou six seigneurs ont voulu enregistrer, dans l'ordre, des filles de l'Opéra, comme la Carton, (1) etc., sous les titres d'*Ordre de la Félicité* (2) dont le secret consiste en trois choses : bien boire, bien manger, etc.

16.

... A la dernière représentation de *Mérope*, M. de Voltaire était au foyer, dans un grand fauteuil, tout le cothurne autour de lui. Il fut très scandalisé d'apprendre que les abbés Des-

(1) La Carton était encore plus célèbre pour son esprit à l'emporte-pièce que pour son talent musical.

(2) Cet *Ordre de la Félicité*, nous paraît beaucoup plus une parodie qu'une loge de la Franc-Maçonnerie. (V. Arthur Dinaux, *Les Sociétés badines*.)

fontaines et Fréron étaient à la Comédie. Il marqua son mécontentement de ce qu'on les avait laissés entrer. On lui dit qu'on ne leur avait donné aucun billet, et, ayant éclairci le fait à la porte, M. de Voltaire sut que c'était avec un billet de Boissy (1). Il s'écria pour lors contre la liberté de ce dernier. On lui représenta que, jouant une de ses pièces qui était la petite, il était en droit d'en donner, à quoi M. de Voltaire répondit que sa pièce absorbait tout. M. de Voltaire est si avide, qu'à chaque chambrée il prend l'argent qui lui revient, et dispute sur de petits objets qu'on est obligé de lui relâcher.....

La mauvaise chanson qui court sur Voltaire est de Piron, qui a eu assez peu de goût pour la composer, et assez peu de pudeur pour l'avouer. La chute de sa pièce et le succès de *Mérope* lui ont tourné la tête.

2.

...On dit que la mort du marquis de Froulay (2) ci-devant ambassadeur à Venise, arrivée il y a deux mois, n'est pas naturelle. On l'a apprise avant que de savoir sa maladie, et l'on présume que c'est par le fer ou le poison qu'il a péri. Il

---

(1) Louis de Boissy, auteur dramatique (1694-1758) et membre de l'Académie française, auteur de la spirituelle comédie : *L'Homme du Jour*.

(2) Les mémoires du temps disent seulement que M. de Froulay, ayant demandé à revenir, fut remplacé à Venise par M. de Montaigu.

était amoureux, à Venise, d'une religieuse à qui il avait fait un enfant. Les parents ont tenté de se venger sur lui de cet affront, pendant son séjour dans cette ville ; mais le doge et les nobles ont fait déclarer à la famille que, s'il arrivait quelque accident à cet ambassadeur, on les détruirait entièrement. On prétend qu'il a été suivi à son retour en France. Et comme les Italiens ne pardonnent jamais, M. de Froulay a été vraisemblablement immolé au ressentiment de cette famille.

... Le P. Du Plessis, jésuite missionnaire, fait grande fortune à Saint-Sulpice. On ne saurait y aborder, par la foule de monde de tous états qu'il attire, et comme il prêche le soir de 5 heures et demie jusqu'à 7, qui est l'heure des spectacles de la Foire, il y a des carrosses jusque dans la rue de Vaugirard. On assure qu'il a fait beaucoup de conversions et fait faire des restitutions considérables.

19.

... L'Opéra-comique donna, hier, la première représentation d'une comédie en un acte intitulée *Acajou* (1). Elle a été très applaudie et elle aura un grand succès. Ce n'est ni la critique, ni la parodie du roman d'*Acajou*, c'est le roman même mis en action avec quelques scènes ajoutées, qui

---

(1) *Acajou*, opéra-comique avec prologue, représenté le 18 mars 1744, est de Favart.

donnent occasion à de fines critiques sur les ridicules du temps et sur l'auteur d'*Acajou*, mais sans qu'il puisse s'en fâcher. On y trouve aussi des scènes d'amour bien amenées, écrites au mieux et très chaudes, ce qui fait soupçonner un abbé d'en être l'auteur.

20.

... On parlait hier de ce qui s'est passé au bal de Mesdames entre le roi et madame de Flavacourt. Il est positif que, sans madame la duchesse de Châteauroux, l'indignation de S. M. aurait été loin. Le Roi a dissimulé quelque temps, mais il a enfin pris son parti : madame de Flavacourt a été exclue des soupers et des voyages et elle ne doit jamais se flatter de rentrer en grâce.

... On est toujours dans l'idée, à la Cour, que le roi couve de grands projets et qu'ils éclateront dans quelques jours.

... Le succès d'*Acajou* a continué et même augmenté, hier, à la seconde représentation. A quatre heures et demie, il n'y avait plus de place. L'abbé Fréron est véhémentement soupçonné d'en être l'auteur, quoiqu'on la donne sous le nom de Favart. Cette pièce, loin de faire tort à l'auteur d'*Acajou*, en augmentera le débit, parce que ceux qui ne l'ont point lue iront l'acheter, pour avoir plus de plaisir à l'*Acajou* de l'Opéra-Comique. Quelques auteurs qui n'aiment point le succès d'autrui la veulent faire passer

pour trop libre, mais le public l'a adoptée telle qu'elle est et n'y trouve rien contre la pudeur, si elle n'est bégueule.

22.

... Il y avait, hier, un monde étonnant aux cinq spectacles. L'Opéra a été joué au mieux. Dupré (1) y a dansé pour la première fois. Il y a eu, à la Comédie Italienne, un fort joli compliment en vers de la façon du sieur Guyot (2). Aux Français, Deschamps (3) en a débité un de la composition de Voltaire. Ceux qui n'ont pu entrer à l'Opéra-Comique, sont allés au cinquième sermon du P. Du Plessis, qui prêche à 5 heures du matin et à 6 heures du soir et qui, dans ses conférences aux soldats aux Gardes, leur a dit qu'il était plus glorieux pour eux de mourir d'un coup de canon que de se noyer. Les dames n'ayant pu parvenir à voir *Acajou* retombèrent aussi là, le curé ayant eu attention de leur faire retenir les meilleures places et ayant, à cet effet, posté des prêtres à toutes les portes, pour les recevoir et les conduire près du prédicateur.

---

(1) Dupré, un des meilleurs danseurs de l'Opéra, avait d'abord fait partie de l'orchestre.

(2) Guyot de Merville, journaliste et auteur dramatique, après s'être brouillé avec le Théâtre-Français, à qui, cependant, il avait donné le *Consentement forcé*, un petit chef-d'œuvre, devint un des fournisseurs de la Comédie-Italienne.

(3) Deschamps, comédien du Théâtre-Français. A la fermeture des théâtres, avant et après la semaine sainte, il était d'usage qu'un acteur débitât un compliment au public.

24.

... On assure, en Angleterre, que la guerre sera déclarée le 20 de ce mois. M. Thompson a fait avertir tous les Anglais qui sont à Paris de se retirer à Londres, ainsi qu'on a averti les Français qui sont à Londres de se retirer en France. M. le comte de Maurepas a fait avertir les députés du commerce d'informer les marchands épiciers et autres de prendre leurs précautions ; et il a donné ordre, dans les ports de Dunkerque, Calais et Saint-Malo, d'avertir les armateurs qu'ils étaient les maîtres d'armes en guerre, et qu'on leur délivrerait des commissions.

25.

La nouvelle d'hier est que M. le comte de Saxe (1) est maréchal de France : il a fait des prodiges d'humanité dans l'embarquement de Dunkerque, en sauvant lui-même plus de vingt soldats qui, sans lui, étaient noyés.

Roi jette feu et flamme contre Voltaire, à l'occasion du choix que le Roi a fait de ce poète et de Rameau (2) pour la composition des divertissements qui seront exécutés, à l'avenir, à la Cour.

(A suivre.)

---

(1) Maurice de Saxe reçut, le 26 mars, le bâton de maréchal de France.

(2) L'illustre Rameau avait fini par triompher, avec *Castor et Pollux*, des partisans de la musique italienne.

Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813).

(Suite).

Il continua : « Avez-vous remarqué comme il nous a regardés ? » Effectivement, en passant, l'Empereur avait tourné la tête de notre côté. Il nous avait regardés comme il regardait toujours les soldats de sa Garde, lorsqu'il les rencontrait marchant isolément, et surtout dans ce moment de malheur, où il semblait, par son regard, vous inspirer de la confiance et du courage. Picart prétendait que l'Empereur l'avait reconnu, chose bien possible.

Mon vieux camarade, dans la crainte de paraître ridicule, avait ôté son manteau blanc qu'il tenait sous son bras gauche. Il avait aussi, quoique souffrant de la tête, remis son bonnet à poil, ne voulant pas paraître avec celui en peau de mouton que le Polonais lui avait donné. Le pauvre Picart oubliait sa triste position pour ne plus penser qu'à celle de l'Empereur et de ses camarades qu'il lui tardait de voir.

Enfin parurent les vieux grenadiers. C'était le premier régiment. Picart était du second. Nous ne tardâmes pas à le voir, car la colonne du premier n'était pas longue. Suivant moi, il en manquait au moins la moitié. Lorsqu'il fut devant le bataillon dont il faisait partie, il avança pour joindre sa compagnie.

Aussitôt l'on entendit : « Tiens, l'on dirait Picart ! — Oui, répond Picart, c'est moi, mes

amis, me voilà et je ne vous quitte plus qu'à la mort! » Aussitôt la compagnie s'empara de lui (pour le cheval, bien entendu). Je l'accompagnai encore quelque temps pour avoir un morceau de l'animal, si on le tuait, mais un cri, partant de la droite de la compagnie, se fit entendre : « Le cheval appartient à la compagnie puisque l'homme en fait partie! — C'est vrai, dit Picart, que j'appartiens à la compagnie, mais le sergent qui en demande sa part a descendu le cavalier qui le montait. — Alors, dit un sergent qui me connaissait, il en aura ! » Ce sergent faisait les fonctions du sergent-major, mort la veille.

La colonne étant arrêtée, un officier demanda à Picart d'où il venait et comment il se trouvait en avant, vu que ceux qui, comme lui, escortaient le convoi, étaient rentrés depuis trois jours. La halte dura assez longtemps. Il conta son affaire, s'interrompant à chaque instant pour demander après plusieurs de ses camarades qu'il ne voyait plus dans les rangs : ils avaient succombé. Il n'osait demander après son camarade de lit, qui était en même temps son pays. A la fin, il le demanda : « Et Rougeau, où est-il? — A Krasnoé, répondit un tambour. — Ah ! je comprends ! — Oui, continua le tambour ; mort d'un coup de boulet qui lui coupa les deux jambes. Avant de nous quitter, il t'a fait son exécuteur testamentaire ; il ma chargé de te remettre sa croix, sa montre et un petit sac de

cuir renfermant de l'argent et différents objets. En me les remettant, il m'a chargé de te dire que tu les remettes à sa mère, et si, comme lui, tu avais le malheur de ne pas revoir la France, de vouloir bien en charger un autre. »

Aussitôt, devant la compagnie, le tambour, qui se nommait Patrice, tira de son sac tous les objets, en disant à Picart : « Je te les remets, mon vieux, tels que je les ai reçus de sa main ; c'est lui qui les tira de son sac, que nous remîmes ensuite sous sa tête ; il est mort un instant après. — C'est bien, dit Picart, si j'ai le bonheur de retourner en Picardie, je m'acquitterai des dernières volontés de mon camarade. » On recommença à marcher. Je dis adieu à mon vieux camarade, en lui promettant de le revoir, le soir, au bivac.

J'attendis, sur le côté du chemin, que notre régiment passât, car l'on m'avait dit qu'il faisait l'arrière-garde.

Après les grenadiers, suivaient plus de trente mille hommes, ayant presque tous les pieds et les mains gelés, en partie sans armes, car ils n'auraient pu en faire usage. Beaucoup marchaient appuyés sur des bâtons. Généraux, colonels, officiers, soldats, cavaliers, fantassins de toutes les nations qui formaient notre armée, marchaient confondus, couverts de manteaux et de pelisses brûlées et trouées, enveloppés dans des morceaux de drap, des peaux de mouton, enfin tout ce que l'on pouvait se procurer pour se

préserver du froid. Ils marchaient sans se plaindre, s'apprêtant encore, comme ils le pouvaient, pour la lutte, si l'ennemi s'opposait à notre passage. L'Empereur, au milieu de nous, nous inspirait de la confiance et trouva encore des ressources pour nous tirer de ce mauvais pas. C'était toujours le grand génie et, tout malheureux que l'on était, partout, avec lui, on était sûr de vaincre.

Cette masse d'hommes laissait, en marchant, toujours après elle, des morts et des mourants. Il me fallut attendre plus d'une heure, avant que cette colonne fût passée. Après, il y eut encore une longue traînée des plus misérables qui suivaient machinalement à de grands intervalles. Ceux-là étaient arrivés au dernier degré de la misère et ne devaient pas même passer la Bérézina dont nous étions si près. J'aperçus, un instant après, le reste de la Jeune Garde, tirailleurs, flanqueurs et quelques voltigeurs qui avaient échappé à Krasnoé, lorsque le régiment, commandé par le colonel Luron, fut, devant nous, écrasé par la mitraille et sabré par les cuirassiers russes. Ces régiments, confondus, marchaient toujours en ordre. Derrière eux suivait l'artillerie et quelques fourgons. Le reste du grand parc, commandé par le général Nègre, était déjà en avant. Un instant après parut la droite des fusiliers-chasseurs, avec lesquels notre régiment formait une brigade. Le nombre en était encore beaucoup diminué. Notre régiment

était encore séparé par de l'artillerie, que les chevaux ne savaient plus traîner. Un instant après, j'aperçus la droite marchant sur deux rangs, à droite et à gauche de la route, afin de rejoindre la gauche des fusiliers-chasseurs. L'adjudant-major Roustan, le premier qui m'aperçut, me dit : « Eh bien! pauvre Bourgogne, c'est donc vous! L'on vous croit mort en arrière, et vous voilà vivant en avant! Allons, tant mieux! N'avez-vous pas rencontré, en arrière, des hommes du régiment? » Je lui répondis que, depuis trois jours, je voyageais dans les bois avec un second, pour éviter d'être pris par les Russes. M. Césarisse dit au colonel qu'il savait que, depuis le 22, j'étais resté en arrière, étant malade, et que s'il était surpris d'une chose, c'était de me revoir. Enfin arriva la compagnie, et j'avais repris mon rang à la droite, que mes amis ne m'avaient pas encore aperçu (1). Aussitôt qu'ils surent que j'étais là, ils vinrent auprès de moi me faire des questions auxquelles je n'avais pas la force de répondre, tant j'étais ému en me retrouvant au milieu d'eux, comme si j'eusse été dans ma famille. Ils me disaient qu'ils ne concevaient pas comment j'avais été séparé d'eux, et que cela ne serait pas arrivé, s'ils se fussent aperçus que j'étais malade à ne

---

(1) Ils marchaient tous la tête baissée, les yeux fixés vers la terre, n'y voyant presque plus, tant la gelée et la fumée du bivac leur avaient abîmé la vue. (*Note de l'auteur.*)

pouvoir suivre. En jetant un coup d'œil sur la compagnie, je vis qu'elle était encore beaucoup diminuée. Le capitaine manquait; tous les doigts de pieds lui étaient tombés. Pour le moment, l'on ne savait pas où il était, quoique marchant avec un mauvais cheval qu'on lui avait procuré

Deux de mes amis (1), voyant que je marchais avec peine, me prirent sous les bras.

Nous rejoignîmes les fusiliers-chasseurs. Je ne me rappelle pas, à aucune époque de ma vie, avoir jamais eu autant d'envie de dormir, et cependant il fallait suivre. Mes amis me prirent encore sous les bras en me recommandant de dormir, chose que nous fûmes obligés de faire chacun notre tour, car le sommeil s'empara aussi d'eux. Il nous est arrivé plusieurs fois de nous trouver arrêtés et endormis tous les trois. Heureusement que le froid, ce jour-là, avait beaucoup diminué, car le sommeil nous aurait infailliblement conduits à la mort(1).

Nous arrivâmes, au milieu de la nuit, dans les environs de Borisow. L'Empereur se logea dans un château situé à droite de la route, et toute la Garde bivaqua autour. Le général Roguet, qui nous commandait, s'empara de la serre du château pour y passer la nuit. Mes amis et moi nous nous établîmes derrière. Pendant la nuit, le froid augmenta considérablement. Le lendemain, 26,

---

(1) C'était avec Grangier et Leboude que nous marchions de la sorte. (*Note de l'auteur.*)

dans la journée, nous allâmes prendre position sur les bords de la Bérézina. L'Empereur était, depuis le matin, à Studianka, petit village situé sur une hauteur et en face.

En arrivant, nous vîmes les braves pontonniers travaillant à la construction des ponts, pour notre passage. Ils avaient passé toute la nuit, travaillant dans l'eau jusqu'aux épaules, au milieu des glaçons, et encouragés par leur général (1). Ils sacrifiaient leur vie pour sauver l'armée. Un de mes amis m'a assuré avoir vu l'Empereur leur présentant du vin.

A deux heures de l'après-midi, le premier pont fut fait. La construction fut pénible et difficile, car les chevalets s'enfonçaient toujours dans la vase. Aussitôt, le corps du maréchal Oudinot le traversa pour attaquer les Russes qui auraient voulu s'opposer à notre passage. Déjà, avant que le pont fût fini, de la cavalerie du deuxième corps avait passé le fleuve à la nage; chaque cavalier portait en croupe un fantassin. Le second pont, pour l'artillerie et la cavalerie, fut terminé à 4 heures (2).

Un instant après notre arrivée sur le bord de la Bérézina, je m'étais couché, enveloppé dans ma peau d'ours et, aussitôt, je tremblai de la

---

(1) Le général Éblé.

(2) Ce second pont croula quelque temps après qu'il fut terminé, et au moment où l'artillerie commençait à passer. Il y périt du monde. (*Note de l'auteur.*)

fièvre. Je fus longtemps dans le délire; je croyais être chez mon père, mangeant des pommes de terre et une tartine à la flamande, et buvant de la bière. Je ne sais combien de temps je fus dans cette situation, mais je me rappelle que mes amis m'apportèrent, dans une gamelle, du bouillon de cheval très chaud que je pris avec plaisir et qui, malgré le froid, me fit transpirer, car, indépendamment de la peau d'ours qui m'enveloppait, mes amis, pendant que je tremblais, m'avaient couvert avec une grande toile cirée qu'ils avaient arrachée d'un dessus de caisson de l'état-major, sans chevaux. Je passai le reste de la journée et de la nuit sans bouger.

Le lendemain 27, j'étais un peu mieux, mais extraordinairement faible. Ce jour-là, l'Empereur passa la Bérézina avec une partie de la Garde et environ mille hommes appartenant au corps du maréchal Ney. C'était une partie du reste de son corps d'armée. Notre régiment resta sur le bord. Je m'entendis appeler par mon nom : je levai la tête et je reconnus M. Péniaux, directeur des postes et des relais de l'Empereur, qui, en voyant le régiment où il savait que j'étais, s'était informé de moi. On lui avait dit que j'étais malade. Il venait, non pour me donner des secours, puisqu'il n'avait rien pour lui-même, mais pour m'encourager. Je le remerciai de l'intérêt qu'il me témoignait, en ajoutant que je pensais que je ne passerais pas la Bérézina, que je ne reverrais plus la France, mais que lui, si, plus heureux

que moi, il avait le bonheur de retourner au pays, je le priais de dire à mes parents dans quelle triste situation il m'avait vu. Il m'offrit de l'argent, je le remerciai, car j'avais la valeur de huit cents francs que j'aurais volontiers donnés pour la tartine, les pommes de terre que j'avais cru manger chez moi.

Avant de me quitter, il me montra de la main la maison où l'Empereur avait logé, en me disant qu'il avait joué de malheur, car cette maison était un magasin de farine, mais que les Russes avaient tout emporté, de sorte qu'il n'avait rien à m'offrir. Il me donna une poignée de main, et me quitta pour passer le pont.

Lorsqu'il fut parti, je me rappelai qu'il m'avait parlé d'un magasin de farine dans la maison où avait logé l'Empereur. Aussitôt je me lève, et, quoique bien faible, je me traîne de ce côté. Il n'y avait pas longtemps que l'Empereur en était sorti, et déjà l'on y avait enlevé toutes les portes. En y entrant, j'aperçus plusieurs chambres que je parcourus : dans toutes il était facile de voir qu'il y avait eu de la farine. J'entrai dans une où je remarquai que les planches étaient mal jointes ; il y avait plus d'un pouce d'intervalle. Je m'assis et, avec la lame de mon sabre, je fis sortir autant de terre que de farine, que je mettais précieusement dans un mouchoir. Après un travail de plus d'une heure, j'en ramassai peut-être la valeur de deux livres, où se trouvait un huitième de terre, de paille et de petits morceaux de bois.

N'importe ! Dans ce moment je n'y fis pas attention. Je sortis heureux et content. Comme je prenais la direction de notre bivac, j'aperçus un feu où plusieurs soldats de la Garde se chauffaient. Parmi eux était un musicien de notre régiment qui avait sur son sac une gamelle de fer-blanc. Je lui fis signe de venir me parler, mais, comme il ne se souciait pas beaucoup de quitter sa place, ne sachant pas pourquoi je l'appelais, je lui montrai mon paquet en lui faisant comprendre qu'il y avait quelque chose dedans. Il se leva, quoique avec peine, et, lorsqu'il fut près de moi, je lui dis, de manière que les autres ne puissent l'entendre, que, s'il voulait me prêter sa gamelle, nous ferions des galettes que nous partagerions. Il consentit de suite à ma proposition. Comme il y avait beaucoup de feux abandonnés, nous en cherchâmes un à l'écart. Je fis ma pâte et quatre galettes ; j'en donnai la moitié à mon musicien, que je ramenai avec moi au régiment, toujours sur le bord de la Bérézina. En arrivant, je partageai avec ceux qui m'avaient conduit sous les bras et, comme elles étaient encore chaudes, ils les trouvèrent bonnes. Après avoir bu un peu d'eau bourbeuse de la Bérézina, nous nous chauffâmes en attendant l'ordre de passer les ponts.

Auprès de notre feu était un soldat de la compagnie qui se mettait en grande tenue : je lui en demandai la raison. Sans me répondre, il se mit à rire en me regardant. Cet homme était malade ;

son rire était le rire de la mort, car il succomba pendant la nuit.

Un peu plus loin, c'était un vieux soldat ayant deux chevrons ou, si l'on veut, quinze ans de service. Sa femme était cantinière ; ils avaient tout perdu : voitures, chevaux, bagages, ainsi que deux enfants morts dans la neige. Il ne restait plus, à cette pauvre femme, que le désespoir et son mari mourant. Cette malheureuse, jeune encore, était assise sur la neige, tenant sur ses genoux la tête de son mari mourant et sans connaissance. Elle ne pleurait pas, car, chez elle, la douleur était trop grande. Derrière elle et appuyée sur son épaule, était une jeune fille de treize à quatorze ans, belle comme un ange, seule enfant qui leur restait. Cette pauvre enfant pleurait en sanglotant. Ses larmes tombaient et allaient se geler sur la figure froide de son père. Elle avait, pour tout vêtement, une capote de soldat sur une mauvaise robe, et une peau de mouton sur les épaules, pour la préserver du froid (1). Plus personne du régiment auquel ils appartenaient n'était là pour les consoler. Le régiment n'existait plus. Nous fîmes tout ce qui était possible en pareille circonstance ; je n'ai pu savoir si cette malheureuse famille avait été secourue. De quelque côté que l'on se tournât, c'était tableaux semblables.

---

(1) Cette jeune personne était coiffée, ainsi que sa mère, d'un bonnet de peau de mouton d'Astrakan. (*Note de l'auteur.*)

Les voitures et les caissons abandonnés nous fournissaient du bon bois sec pour nous chauffer ; aussi, nous en profitâmes.

Mes amis me demandèrent comment j'avais passé mes trois jours d'absence. Ils me contèrent à leur tour que, le 23, lorqu'ils étaient en marche sur la route qui traverse la forêt, ils aperçurent le 9e corps rangé en bataille sur la route et qui criait : « Vive l'Empereur ! » qu'ils n'avaient pas vu depuis cinq mois. Ce corps d'armée, qui n'avait presque pas souffert et qui n'avait jamais manqué de vivres, fut saisi en nous voyant si malheureux, de même que nous, nous le fûmes en les voyant si bien. Il ne pouvait pas croire que c'était là l'armée de Moscou, cette armée qu'ils avaient vue si belle, si nombreuse, aujourd'hui misérable et réduite à si peu de monde.

Le 2e corps d'armée, commandé par le général Oudinot, ainsi que le 9e, commandé par le maréchal Victor, duc de Bellune, et les Polonais par le général Dombrowski, n'avaient pas été à Moscou ; ils étaient restés en Lithuanie, dans des cantonnements, mais, depuis quelques jours, ils se battaient contre les Russes, les avaient repoussés et leur avaient pris une quantité considérable de bagages qui nous embarrassaient ; mais, en se retirant, les Russes avaient brûlé le pont, le seul qui existait sur la Bérézina, ce qui arrêtait notre marche et nous tenait bloqués au milieu d'un marais, entre deux forêts, tous réunis en masse, Français, Italiens, Espagnols, Portugais, Croates,

Allemands, Polonais, Romains, Napolitains, et même des Prussiens.

Les cantiniers, avec leurs femmes et leurs enfants au désespoir, pleuraient. On a remarqué que les hommes avaient plus souffert que les femmes, moralement et physiquement. J'ai vu les femmes supporter avec un courage admirable toutes les peines et les privations auxquelles elles étaient assujetties. Il y en a même qui faisaient honte à certains hommes, qui ne savaient pas supporter l'adversité avec courage et résignation. Bien peu de ces femmes succombèrent, moins celles qui tombèrent dans la Bérézina en passant le pont, ou qui furent étouffées.

A l'entrée de la nuit, nous fûmes assez tranquilles. Chacun s'était retiré dans ses bivacs et, chose étonnante, plus personne ne se présentait pour passer le pont ; pendant toute la nuit du 27 au 28, il fut libre. Comme nous avions du bon feu, je m'endormis, mais, au milieu de la nuit, la fièvre me reprit, et j'étais encore dans le délire, lorsqu'un coup de canon me réveilla. Il faisait jour. Il pouvait être 7 heures. Je me levai, je pris mes armes, et, sans rien dire ni prévenir personne, je me présentai à la tête du pont et je traversai absolument seul. Je n'y rencontrai personne que des pontonniers qui bivaquaient sur les deux rives pour y remédier lorsqu'il y arrivait quelque accident.

Lorsque je fus de l'autre côté, j'aperçus, sur ma droite, une grande baraque en planches. C'était

là où l'Empereur avait couché et où il était encore. Comme j'avais froid à cause de ma fièvre, je me présentai à un feu où étaient plusieurs officiers occupés à regarder sur une carte, mais je fus si mal reçu, que je dus me retirer. Pendant ce temps, un soldat du régiment, qui m'avait aperçu, vint me dire que le régiment venait de traverser le pont et qu'il était allé se mettre en bataille en seconde ligne, derrière le corps du maréchal Oudinot, qui se battait sur notre gauche. Comme le canon grondait et que les boulets arrivaient jusqu'à l'endroit où j'étais, je me disposai à rejoindre le régiment, me disant qu'il valait mieux mourir d'un coup de boulet que de froid ou de faim : j'avançai dans le bois. Chemin faisant, je rencontrai un caporal de la compagnie qui se traînait avec peine. Nous arrivâmes au régiment en nous tenant par le bras, pour nous soutenir mutuellement. A quelques pas de la compagnie, il y avait un feu : comme il tremblait beaucoup de la fièvre, je le conduisis auprès. A peine y étions-nous qu'un boulet de quatre atteint mon pauvre camarade à la poitrine et l'étend raide mort au milieu de nous. Le boulet n'avait pas traversé, il était resté dans son corps. Lorsque je le vis mort, je ne pus m'empêcher de dire assez haut : « Pauvre Marcelin ! Tu es bien heureux ! » Au même instant, le bruit courut que le maréchal Oudinot venait d'être blessé.

En voyant tomber cet homme du régiment, le colonel était accouru près du feu et, voyant que

j'étais fort malade, il m'ordonna de retourner près de la tête du pont, d'y attendre tous les hommes qui se trouvaient en arrière et de les réunir pour rejoindre le régiment. Lorsque j'y arrivai, le plus grand désordre y régnait déjà. Les hommes qui n'avaient pas voulu profiter de la nuit ou d'une partie de la matinée venaient, depuis qu'ils entendaient le canon, se jeter en foule sur les bords de la Bérézina, afin de traverser les ponts.

J'y étais arrivé, lorsqu'un caporal de la compagnie, nommé Gros-Jean, qui était de Paris et dont je connaissais la famille, vint à moi, tout en pleurant, me demander si je n'avais pas vu son frère. Je lui répondis que non. Alors il me conta que, depuis la bataille de Krasnoé, il ne l'avait pas quitté, à cause qu'il était malade de la fièvre, mais que, ce matin, au moment de passer le pont, par une fatalité dont il ne pouvait se rendre compte, il en avait été séparé ; que, le croyant en avant, il avait été de tous côtés pour le retrouver, le demandant à ses camarades ; que, ne le trouvant pas à la position où était le régiment, il allait repasser le pont, et qu'il fallait qu'il le retrouve ou qu'il périsse.

Voulant le détourner d'une résolution aussi funeste, je l'engage à rester près de moi à la tête du pont où, probablement, nous verrions son frère lorsqu'il se présenterait. Mais ce brave garçon se débarrasse de ses armes et de son sac en me disant que, puisque j'avais perdu le mien, il me faisait cadeau du sien, s'il ne revenait pas ;

que, pour des armes, il n'en manquait pas de l'autre côté. Alors il va pour s'élancer à la tête du pont : je l'arrête ; je lui montre les morts et les mourants dont le pont est déjà encombré et qui empêchent les autres de traverser en les attrapant par lès jambes, roulant ensemble dans la Bérézina, pour reparaître ensuite au milieu des glaçons, et disparaître aussitôt pour faire place à d'autres. Gros-Jean ne m'entendait pas. Les yeux fixés sur cette scène d'horreur, il croit apercevoir son frère sur le pont, qui se débat au milieu de la foule pour se frayer un chemin. Alors, n'écoutant que son désespoir, il monte sur les cadavres d'hommes et de chevaux qui obstruaient la sortie du pont (1), et s'élance. Les premiers le repoussent, en trouvant un nouvel obstacle à leur passage. Il ne se rebute pas (Gros-Jean était fort et robuste) ; il est repoussé jusqu'à trois fois. A la fin, il atteint le malheureux qu'il croyait son frère, mais ce n'est pas lui (je voyais tous ses mouvements, je le suivais des yeux). Alors, voyant sa méprise, il n'en est que plus ardent à vouloir atteindre l'autre bord, mais il est renversé sur le dos, sur le bord du

---

(1) A la sortie du pont, était un marais, endroit fangeux où beaucoup de chevaux s'enfonçaient, s'abattaient et ne pouvaient plus se relever. Beaucoup d'hommes aussi arrivaient, traînés par la masse jusqu'à la sortie du pont, mais, étouffés au moment où ils n'étaient plus soutenus, ils tombaient, et ceux qui les suivaient marchaient dessus. (*Note de l'auteur.*)

pont, et prêt à être précipité en bas. On lui marche sur le ventre, sur la tête ; rien ne peut l'abattre. Il retrouve de nouvelles forces et se relève en saisissant par une jambe un cuirassier qui, à son tour, pour se retenir, saisit un autre soldat par un bras ; mais le cuirassier, qui avait un manteau sur les épaules, s'embarrasse dedans, chancelle, tombe et roule dans la Bérézina, entraînant avec lui Gros-Jean et celui qui le tenait par le bras. Ils vont grossir le nombre des cadavres qu'il y avait au-dessous, et des deux côtés du pont.

Le cuirassier et l'autre avaient disparu sous les glaçons, mais Gros-Jean, plus heureux, avait saisi un chevalet où il se tenait cramponné et contre lequel se trouvait, en travers, un cheval sur lequel il se mit à genoux. Il implorait le secours de ceux qui ne l'écoutaient pas. Mais des sapeurs du génie et des pontonniers qui avaient fait les ponts, lui jetèrent une corde qu'il eut assez d'adresse pour saisir et de force pour tenir, et se l'attacha autour du corps. Ensuite, de chevalet en chevalet, sur les cadavres qui étaient dans l'eau et sur les glaçons, les pontonniers le retirèrent à l'autre bord. Mais je ne le revis plus ; j'ai su, le lendemain, qu'il avait retrouvé son frère à une demi-lieue de là, mais expirant, et que lui-même était dans un état désespéré. Ainsi périrent ces deux bons frères et un troisième qui était dans le 2e lanciers. A mon retour à Paris, j'ai revu leur famille qui est

venue me demander des nouvelles de ses enfants. Je n'ai pu que lui laisser une lueur d'espérance, en lui disant qu'ils étaient prisonniers, mais j'étais certain qu'ils n'existaient plus.

Pendant ce désastre, des grenadiers de la Garde parcouraient les bivacs. Ils étaient accompagnés d'un officier ; ils demandaient du bois sec pour chauffer l'Empereur. Chacun s'empressait de donner ce qu'il avait de meilleur ; même des hommes mourants levaient encore la tête pour dire : « Prenez pour l'Empereur ! »

Il pouvait être dix heures ; le second pont, désigné pour la cavalerie et l'artillerie, venait de s'abîmer sous le poids de l'artillerie, au moment où il y avait beaucoup d'hommes dessus, dont une grande partie périt. Alors le désordre redoubla car, tous se jetant sur le premier pont, il n'y avait plus possibilité de se frayer un passage. Hommes, chevaux, voitures, cantiniers avec leurs femmes et leurs enfants, tout était confondu et écrasé, et, malgré les cris du maréchal Lefebvre placé à l'entrée du pont pour maintenir l'ordre autant que possible, il lui fut impossible de rester. Il fut emporté par le torrent et obligé, avec tous ceux qui l'accompagnaient, pour éviter d'être écrasé ou étouffé, de traverser le pont.

J'avais déjà réuni cinq hommes du régiment, dont trois avaient perdu leurs armes dans la bagarre. Je leur avais fait faire du feu. J'avais toujours les yeux fixés sur le pont ; j'en vis sortir un homme enveloppé d'un manteau blanc :

poussé par ceux qui le suivaient, il alla tomber sur un cheval abattu, sur la gauche du pont. Il se releva avec beaucoup de peine, fit encore quelques pas, tomba de nouveau, se releva de même, pour venir ensuite retomber près de notre feu. Il resta un instant dans cette position ; pensant qu'il était mort, nous allions le mettre à l'écart et prendre son manteau, mais il leva la tête en me regardant. Alors il se mit sur les genoux, il me reconnut. C'était l'armurier du régiment ; il se mit à se lamenter en me disant : « Ah, mon sergent ! quel malheur ! J'ai tout perdu, chevaux, voitures, lingots, fourrures ! Il me restait encore un mulet que j'avais amené d'Espagne. Je viens d'être obligé de l'abandonner. Il était encore chargé de mes lingots et de mes fourrures ! J'ai passé le pont sans toucher les planches, car j'ai été porté, mais j'ai manqué de mourir ! » Je lui dis qu'il était encore très heureux et qu'il devait remercier la Providence s'il arrivait en France, pauvre, mais avec la vie.

Le nombre d'hommes qui arrivaient autour de notre feu, nous força de l'abandonner et d'en recommencer un autre, quelques pas en arrière. Le désordre allait toujours croissant, mais ce fut bien pis, un instant après, lorsque le maréchal Victor fut attaqué par les Russes et que les boulets et les obus commençaient à tomber dans la foule. Pour comble de malheur, la neige recommença avec force, accompagnée d'un vent froid. Le désordre continua toute la journée et toute la

nuit et, pendant ce temps, la Bérézina charriait, avec les glaçons, les cadavres d'hommes et de chevaux, et des voitures chargées de blessés qui obstruaient le pont et roulaient en bas. Le désordre devint plus grand encore lorsqu'entre huit et neuf heures du soir, le maréchal Victor commença sa retraite. Ce fut sur un mont de cadavres qu'il put, avec sa troupe, traverser le pont. Une arrière-garde faisant partie du 9e corps était encore restée de l'autre côté et ne devait quitter qu'au dernier moment. La nuit du 28 au 29 offrait encore à tous ces malheureux, sur la rive opposée, la possibilité de gagner l'autre bord ; mais, engourdis par le froid, ils restèrent à se chauffer avec les voitures que l'on avait abandonnées et brûlées exprès pour les en faire partir.

Je m'étais retiré en arrière avec dix-sept hommes du régiment et un sergent nommé Rossière. Un soldat du régiment le conduisait. Il était devenu, pour ainsi dire, aveugle, et il avait la fièvre (1). Par pitié, je lui prêtai ma peau d'ours pour se couvrir, mais il tomba beaucoup de neige pendant la nuit, elle se fondait sur la peau d'ours par suite de la chaleur du grand feu et, par la même raison, se séchait. Le matin, lors-

---

(1) J'ai su, depuis, que le sergent avait eu le bonheur de revenir en France. Comme il avait beaucoup d'argent, il trouva un juif qui le conduisit à Kœnigsberg; mais en France, étant devenu fou, il se brûla la cervelle. (*Note de l'auteur.*)

que je fus pour la reprendre, elle était devenue tellement dure, qu'il me fut impossible de m'en servir : je dus l'abandonner. Mais, voulant qu'elle fût encore utile, j'en couvris un homme mourant.

Nous avions passé une mauvaise nuit. Beaucoup d'hommes de la Garde impériale avaient succombé : il pouvait être 7 heures du matin. C'était le 29 novembre. J'allai encore auprès du pont, afin de voir si je rencontrerais des hommes du régiment. Ces malheureux, qui n'avaient pas voulu profiter de la nuit pour se sauver, venaient, depuis qu'il faisait jour, mais trop tard, se jeter en masse sur le pont. Déjà l'on préparait tout ce qu'il fallait pour le brûler. J'en vis plusieurs qui se jetèrent dans la Bérézina, espérant la passer à la nage sur les glaçons, mais aucun ne put aborder. On les voyait dans l'eau jusqu'aux épaules, et là, saisis par le froid, la figure rouge, ils périssaient misérablement. J'aperçus, sur le pont, un cantinier portant un enfant sur sa tête. Sa femme était devant lui, jetant des cris de désespoir. Je ne pus en voir davantage ; c'était au-dessus de mes forces. Au moment où je me retirais, une voiture dans laquelle était un officier blessé, tomba en bas du pont avec le cheval qui la conduisait, ainsi que plusieurs hommes qui l'accompagnaient (1). Enfin, je me retirai.

---

(1) C'est ainsi que périt M. Legrand, frère du docteur Legrand, de Valenciennes. Il avait été blessé à Krasnoé. Il était arrivé jusqu'à la Bérézina. Un instant après la scène que

On mit le feu au pont; c'est alors, dit-on, que des scènes impossible à peindre se sont passées. Les détails que je viens de raconter ne sont que l'esquisse de l'horrible tableau.

Je venais d'être prévenu que le régiment allait passer; il venait de quitter la position de la veille. Je fis prendre les armes aux hommes, réunis au nombre de 23, sans compter notre armurier. Lorsque le régiment passa, chacun rentra dans sa compagnie.

Nous étions en marche : il pouvait être 9 heures. Nous traversâmes un terrain boisé et coupé par des marais que nous passâmes sur des ponts construits en bois de sapin résineux de deux mille pieds de longueur, que les Russes n'avaient pas eu, heureusement pour nous, le bonheur de brûler. L'on s'arrêta pour attendre ceux qui étaient encore derrière. Il faisait un peu de soleil. Je m'assis sur le sac de Grosjean et je m'endormis, mais un officier, M. Favin, s'en étant aperçu, vint me tirer par les oreilles, par les cheveux; d'autres me donnaient des coups de pied dans le derrière, sans pouvoir m'éveiller. Enfin il fallut que plusieurs prennent le parti de me lever, car c'en était fait : mon sommeil était celui de la mort et, cependant, j'étais fâché que l'on m'eût réveillé.

---

je viens de tracer, et au moment où les Russes tiraient sur le pont, l'on m'a assuré qu'il avait encore reçu une blessure avant d'être précipité, lui et sa voiture. (*Note de l'auteur.*)

Beaucoup d'hommes que l'on croyait perdus, arrivaient encore des bords de la Bérézina. Il y en avait qui s'embrassaient, se félicitaient, comme si l'on venait de passer le Rhin, dont nous étions encore éloignés de quatre cents lieues! On se croyait tellement sauvés que, revenus à des sentiments moins indifférents, on plaignait, on regrettait ceux qui avaient eu le malheur de rester en arrière. Pour ne plus m'endormir, on me conseilla de marcher un peu en avant. C'est ce que je fis.

IX

Continuation de notre marche après le passage de la Bérézina. — La jeune juive, le verre d'eau-de-vie. — Je deviens, pour ainsi dire, fou; je me sépare encore du régiment. — Arrivée à Smorgony, départ de l'Empereur pour la France. — Arrivée à Wilna; nos misères; les Juifs; on veut nous empoisonner; notre départ; désespoir d'une femme; rencontre de M. Débonnez; notre sortie de Wilna.

Il n'y avait pas une demi-heure que je marchais en avant du régiment, lorsque je rencontrai un sergent des fusiliers-chasseurs que je connaissais. Comme je lui voyais l'air assez content (chose excessivement rare), je lui demandai s'il avait quelque chose à manger : « J'ai, me dit-il, trouvé quelques pommes de terre dans le village où nous sommes. » Alors je levai la tête et m'aperçus que nous étions, effectivement, dans

un village. Je ne l'avais pas encore remarqué, marchant toujours absorbé, et la tête baissée.

Au nom de *pommes de terre*, je l'arrêtai pour lui demander dans quelle maison du village il les avait trouvées. Je m'empressai d'y courir, autant que mes jambes me le permettaient, et j'eus le bonheur, après bien des recherches et du mal, de trouver, sous un four, trois petites pommes de terre, un peu plus grosses que des noix, que je fis cuire à moitié dans un feu abandonné et un peu écarté de la route, dans la crainte d'être vu. Lorsqu'elles furent cuites assez, je les mangeai avec un morceau de cheval, mais sans goût, car la fièvre que j'avais depuis plusieurs jours, m'avait cassé l'appétit; aussi je jugeais que, si cela devait durer encore quelques jours, j'étais perdu.

Le régiment venant à passer, je repris mon rang, et nous marchâmes jusqu'à Zambina, où l'Empereur était déjà arrivé avec une partie de la Garde. Nous le vîmes qui regardait du côté de route de Borizow, sur notre gauche, où l'on disait que les Russes venaient. Quelques cavaliers de la Garde s'étaient portés en avant, mais les Russes ne se montrèrent pas, ce jour-là. L'Empereur alla coucher à Kamen, avec la moitié de la Garde, et nous, les fusiliers-grenadiers et chasseurs, nous couchâmes en arrière de cet endroit.

(*A suivre.*)

Retour de l'Empereur (Mars 1815).

LE COLONEL MONCEY ET LE 3e HUSSARDS (1).

Paris, 28 décembre 1815.

A S. E. Monseigneur le maréchal duc de Bellune, président de la Commission chargée d'examiner la conduite des officiers de l'armée.

Monseigneur,

J'ai l'honneur, conformément à l'ordonnance de S. M., de mettre sous les yeux de la Commission présidée par V. E., l'exposé de la conduite du 3e régiment de Hussards que je commandais pendant les évènements du mois de mars dernier.

J'ai l'honneur, etc.

Le colonel
COMTE MONCEY.

Le régiment était en garnison à Dôle, lorsque le Colonel reçut la lettre ci-après :

« Paris, 5 mars 1815.

« Faites, sur-le-champ, les dispositions nécessaires pour que les 1er, 2e, 3e escadrons du régiment que vous commandez, se tiennent prêts à partir au premier ordre. Complétez à

(1) Arch. du ministère de la Guerre. Communication de le capitaine PINEAU.

environ 300 hommes montés, armés, habillés, équipés et en bon état. Recevez, etc.

Le ministre de la Guerre,

Maréchal DUC DE DALMATIE. »

La lettre ci-après, datée de Paris, 6 mars, porte de se mettre en mouvement le 8 et, cependant, elle ne fut reçue que le 9, à 1 heure du matin :

« Paris, 6 mars 1815.

« L'intention du Roi est que les trois premiers escadrons du régiment que vous commandez soient, sur-le-champ, complétés avec tous les hommes montés, habillés, équipés et armés ; qu'ils soient portés, s'il se peut, à 360 chevaux, non compris ceux des officiers, et qu'ils se dirigent de suite sur Lyon. Faites, en conséquence, les dispositions les plus promptes pour l'exécution de ce mouvement. Mettez-vous à la tête de ces escadrons et partez avec eux de Dôle le 8 mars pour vous rendre à Lyon, conformément à l'ordre de route ci-joint. Ces trois escadrons feront partie du corps d'armée qui se réunit sous le commandement de S. A. R. Monsieur, frère du Roi. Vous vous ferez précéder par un officier qui se rendra à l'avance à Lyon pour prendre les ordres de S. A. R. Le 4e escadron et le dépôt de votre régiment continueront de tenir garnison à Dôle, sous le commandement du major.

Instruisez-moi de votre départ, ainsi que de votre arrivée à Lyon. Recevez, etc.

Le ministre de la Guerre,

Maréchal DUC DE DALMATIE. »

Le colonel fit, sur-le-champ, toutes les dispositions pour exécuter les ordres ci-dessus. Le 9, à 4 heures de l'après-midi, il se mit en route à la tête de 260 hommes, les seuls qui fussent disponibles et montés. Le soir même du 9, il arriva à Sellières. Le 10, il coucha à Lons-le-Saulnier, où il reçut l'ordre de Monsieur, transmis par le lieutenant général Menuet, commandant la subdivision, de se porter sur Moulins, la ville de Lyon ayant ouvert ses portes à Bonaparte. Le régiment prit alors la route de Tournus et y coucha le 12. L'insurrection y avait éclaté. Les autorités civiles donnèrent connaissance au Colonel que l'avant-garde de Buonaparte couchait à deux lieues en deçà. Le même jour, le général Brayer lui adressa la lettre et la proclamation suivantes :

« Mâcon, 12 mars 1815.

« Colonel,

L'Empereur me charge de vous demander s'il peut compter sur votre régiment autant que sur ceux qui se sont rangés sans hésiter sous sa nouvelle, mais, pour nous, très ancienne bannière. L'attachement qu'il a porté à M. votre père et le

soin qu'il a pris de récompenser votre mérite, lui doivent être un garant de votre reconnaissance; j'en attends les effets, et j'aime à croire que, demain, vous me mettrez à même de joindre, à mon avant-garde, le brave 3e régiment de Hussards. Comptez sur les bontés de S. M. et pour vous, Colonel, et pour votre beau régiment.

Demain, à 10 heures, nous serons à Tournus : que votre régiment nous y attende, et nous répéterons unanimement ce cri, si cher aux Français, de : *Vive l'Empereur !*

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Le général de division, commandant l'avant-garde de la Grande Armée de l'Empereur.

BRAYER. »

Proclamation.

« Mâcon, 12 mars 1815. 7 heures du soir.

« Mes braves camarades,

L'Empereur est ici. Il vient d'apprendre que vous n'étiez qu'à cinq lieues de lui ; il me charge d'être son interprète et de vous faire parvenir le vœu qu'il forme de vous compter, comme naguère, au nombre de ses fidèles sujets. Plus de 30 000 hommes sont déjà autour de sa personne. Venez, mes amis, en augmenter le nombre ; quiconque vous parlera un autre langage vous trompe, et vous reconnaîtrez facilement l'erreur,

si vous voulez n'écouter que votre cœur. J'ai pleine confiance dans l'appel que j'ai le plaisir de faire à votre amour pour votre patrie et à votre attachement pour votre légitime souverain. Désormais, mes chers amis, n'ayons d'autre cri de ralliement que celui de *Vive l'Empereur!*

Si, comme je n'en doute pas, la voix et l'appel que vous fait l'Empereur, par mon organe, vous sont chers, attendez-moi à Tournus, demain à 10 heures : nous joindrons nos acclamations avec les vôtres.

Le général commandant, etc.

BRAYER. »

Le Colonel répondit à cette lettre : « qu'il avait juré fidélité au Roi et à son étendard, et que ni lui, ni son régiment ne trahiraient leur serment. »

Le Colonel était convaincu que son régiment serait fidèle, mais il avait à craindre que son silence fût mal interprété, les houzards sachant, par les émissaires et par les habitants, ce qui se passait. Il se détermina alors à faire la lecture des pièces qui lui étaient parvenues, et, à cet effet, le régiment fut réuni, le lendemain matin, sur la place, une heure avant l'arrivée de l'avant-garde de Buonaparte. Cette lecture inspira beaucoup de confiance et fut accueillie par de nouveaux serments de fidélité et par les cris de : *Vive le Roi!* après lesquels le régiment se porta

sur Louhans, où il coucha le 13. Dans cette ville, la lettre suivante fut apportée au Colonel, mais elle resta sans réponse :

« Tournus, 13 mars 1815.

« Colonel,

J'ai eu l'honneur de communiquer votre lettre à l'Empereur. S. M., tout en appréciant le motif de votre refus à se rallier à ses fidèles troupes, me charge, de nouveau, de vous faire connaître ses intentions toutes paternelles pour vous et votre régiment, en même temps vous éclairer sur l'erreur dans laquelle vous paraissez être sur ce qui se passe d'avantageux pour les circonstances où nous nous trouvons: vous ignorez sans doute, Colonel, que les garnisons de Strasbourg, Besançon, Metz viennent de faire parvenir des adresses de dévouement à l'Empereur, et que toute l'Alsace et la Lorraine sont dans les mêmes dispositions; qu'enfin, avant huit jours, toute la nation en sera également animée.

L'Empereur veut passer, demain, votre régiment en revue à Tournus ; je vous engage, en conséquence, à vous rendre à cet ordre avant midi ; je me plais à croire, Colonel, que vous ne frustrerez pas vos soldats de revoir leur père, votre bienfaiteur, enfin ; l'intérêt que je vous porte, ainsi qu'à M. votre père, me fait un devoir d'insister sur la démarche que l'Empereur m'a

chargé de faire pour votre régiment. J'en attends l'heureux résultat et pour vous, Colonel, et pour la bonne cause. Agréez, etc.

Le général commandant, etc.

BRAYER. »

Sans avoir égard au contenu de cette lettre, le colonel se dirigea sur Luzy et alla coucher, le 14, aux Verrières, entre Luzy et Décize. En route, un capitaine du 4e Houzards lui remit l'ordre suivant :

ORDRE.

« L'Empereur ordonne au Colonel commandant le 3e Houzards de se rendre, avec son régiment, à Châlons, où il recevra de nouveaux ordres.

Au quartier général impérial de Mâcon, le 14 mars 1815.

Le grand maréchal faisant fonctions de major général de la Grande Armée,

BERTRAND. »

Un simple reçu fut la seule réponse qui fut faite à cet ordre et, le 15, le régiment gagna Décize, ne pouvant plus joindre Moulins, où l'armée d'observation devait se former, attendu que toutes les troupes qui y étaient destinées avaient pris la cocarde tricolore et se rendaient de toutes parts à Buonaparte. Le régiment eut à

lutter, dans ces circonstances, contre l'esprit de plusieurs bataillons de troupes de ligne qui voulaient lui faire partager leur enthousiasme et l'entraîner dans leur parti. Il voyait passer continuellement, devant lui, le drapeau tricolore. Le cri de : *Vive l'Empereur!* ne cessait de retentir à ses oreilles. Au milieu de tant de désordres, il résista à tous ces exemples multipliés de désertion. Le sentiment impérieux du devoir, imprimé par le Colonel, le fit demeurer ferme en ses principes et inaccessible à tous les genres de séduction, dont il était environné.

Le Colonel ne recevant plus d'ordres, envoya M. le lieutenant-colonel comte d'Argout à Paris pour prendre ceux de S. M., la prévenir que le régiment marchait sur Orléans, et lui assurer que le 3e régiment de Hussards lui prouverait qu'il est dévoué à sa personne. La lettre ci-après, rapportée par M. d'Argout, fit connaître au régiment combien sa conduite avait paru digne d'éloges :

« Paris, 18 mars 1815.

« Monsieur le Colonel,

Le Roi, m'ayant fait appeler au moment où M. d'Argout venait d'arriver, je n'avais pu l'entretenir qu'un instant au sujet de votre conduite et de celle de votre régiment Dauphin-Hussards. Mais ce qu'il m'en a dit m'a paru si digne de ce que le Roi a droit d'attendre de tous ses sujets

fidèles, que j'ai cru devoir me hâter d'en parler à S. M. Le Roi n'avait pas douté de la pureté de vos sentiments, ni de la fidélité de votre régiment envers lui. S. M. m'autorise à vous faire connaître la satisfaction qu'elle en éprouve et qu'elle ne perdra pas de vue l'attachement dont ce corps vient de lui donner des preuves. Elle saisira la première occasion de l'en récompenser d'une manière digne d'elle. Agréez, etc.

Le Ministre secrétaire d'État au département de la Guerre.

Duc de Feltre. »

Cependant Buonaparte, marchait à grandes journées sur Paris; sa colonne grossissait de jour en jour, et la fermentation augmentait partout. Aussi le Colonel redoutait-il que quelques esprits faibles ne se laissassent séduire, avec d'autant plus de raison que les émissaires de Buonaparte et les habitants cherchaient à persuader aux houzards que Buonaparte avait dit : « *Je les enverrai sur les pontons.* » Les craintes du Colonel se justifièrent. Trois officiers et dix-sept sous-officiers et houzards n'eurent pas le courage de persister dans les bons sentiments qu'ils avaient d'abord manifestés et abandonnèrent leur étendard, dans la nuit du 15 et la matinée du 16, pour aller se réunir, tant en route qu'à Paris, aux troupes de Buonaparte. Cet abandon partiel ne fut considéré que comme une lâche désertion

et ne fit que fortifier le reste du régiment dans la résolution de demeurer fidèle à son devoir.

De Décize, le régiment se dirigea par la rive gauche de la Loire, sur Orléans, en passant par Nevers, La Charité, Sancerre, Aubigny, Sully et Jargeau, où il arriva le 21. Pendant ce trajet, dix hommes avaient abandonné le régiment, mais ils furent les derniers. Dans sa marche, le régiment a eu toujours l'étendard déployé, afin de ne laisser aucune incertitude sur sa résolution prononcée, à ne pas abandonner la cause du Roi.

Le 23, à Jargeau, le Colonel reçut de M. le comte de Coëtlosquet, maréchal de camp, les lettres suivantes :

« M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr est arrivé ici pour prendre le commandement au nom du Roi, du corps d'armée sur la Loire; vous voudrez bien, mon cher Colonel, n'obtempérer à aucune espèce d'ordre qui vous serait donné par un autre que par M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr ou par moi qui ai l'honneur de commander la brigade dont votre régiment fait partie.

Le maréchal-de-camp,

Comte de Coetlosquet.

P.-S.—Vous enverrez demain, à mon quartier général, 25 houzards sur lesquels on puisse compter; ils seront commandés par un officier. »

« Monsieur le Colonel,

Conformément aux ordres de S. E. M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, commandant l'armée royale sur la Loire, votre régiment fait partie de la brigade que j'ai l'honneur de commander. Elle se compose des 2e et 3e régiments de Hussards et 2e et 12e de Dragons. Je vous prie de vouloir bien envoyer de suite, à mon quartier général, un brigadier intelligent qui connaisse bien la route, afin de vous porter les ordres que j'aurai à vous transmettre. Mon quartier général restera provisoirement établi à Orléans. Vous m'enverrez, par l'ordonnance, un état de situation exact de votre régiment.

J'ai l'honneur, etc.

Comte de Coetlosquet. »

Le 24, le régiment avait appris que le maréchal Gouvion Saint-Cyr venait d'être forcé de quitter précipitamment Orléans, étant remplacé par le général Bonnet venu, au nom de l'Empereur, pour commander le corps d'armée, par suite de l'insurrection des troupes qui étaient dans cette ville, au nombre desquelles se trouvait le régiment des cuirassiers du Roi. Ce régiment, que le colonel avait eu à citer avec le sien comme très dévoué à la bonne cause, commença la défection.

Quoique les circonstances fussent extraordinaires et très pénibles, il restait encore, au

colonel du 3e houzards, l'espoir de conserver au Roi une partie de son régiment, mais, pour y parvenir, il fallait un ordre positif qu'il aurait communiqué à sa troupe en lui disant : « Vous recevez encore des ordres du Roi, vous n'êtes pas déliés de vos serments. »

L'Ordre du jour qui suit, affiché à Orléans et dans les villages environnants, adressé au régiment le 25, ne l'empêcha pas de conserver son ensemble, et ce ne fut que deux jours après qu'il prit la cocarde tricolore.

Ordre du jour.

« Armée de la Loire,

Les troupes qui n'auraient pas pris la cocarde nationale, la prendront sur-le-champ. Il est expressément défendu à MM. les colonels et chefs de corps d'en laisser porter d'autres. Le commandement du corps d'armée est confié à M. le lieutenant-général Bonnet. Aucunes des troupes qui en font partie ne recevront ni ne reconnaîtront les ordres que M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr pourrait leur adresser. Des situations détaillées seront envoyées dans la journée à l'état-major, afin de faire connaître la force et l'emplacement des troupes.

Le général se plaît à croire que MM. les colonels et officiers maintiendront l'ordre et la discipline dans les troupes qu'ils commandent et

la bonne harmonie avec les habitants. Ce sera une nouvelle preuve d'attachement donné au service de S. M. l'Empereur et Roi.

Vive l'Empereur !

Le général de division commandant en chef l'armée de la Loire.

BONNET.

Le général chef de l'état-major.

LEGENDRE. »

Après ces événements, le régiment fut appelé à Paris le 10 avril, pour y passer la revue. Il y reçut de suite l'ordre de se rendre à Belfort pour faire partie de l'armée d'observation du Jura, aux ordres de M. le lieutenant-général comte Lecourbe. Il est resté sous les murs de cette place jusqu'au 25 novembre, jour de son licenciement.

Le colonel de l'ex-Dauphin-Houzards.

COMTE MONCEY.

« Paris, 28 décembre 1815.

Le soussigné, maréchal de camp, aide-major général de la Garde royale, atteste la vérité des faits ci-dessus mentionnés. Il croit de son devoir d'ajouter que M. le comte de Moncey et son régiment professèrent, dans cette marche, des

sentiments de dévouement tels, qu'à Tournus des soldats passèrent la nuit à faire des cartouches pour combattre la colonne qui s'avançait aux ordres de Bonaparte ; que les houzards du 3e régiment offrirent en grande majorité de suivre le soussigné et leur colonel soit dans la Vendée, soit à Bordeaux, près de S. A. R. Madame ; que ce régiment ne prit point la cocarde tricolore avant le 28 de mars, malgré les ordres donnés à ce sujet.

Le soussigné ose recommander particulièrement le colonel comte Moncey, comme un des plus braves, des plus instruits et des meilleurs colonels de France.

COMTE DE COETLOSQUET. »

Le Bœuf gras de 1825 (1).

Engagements des fournisseurs.

Entre les soussignés :

Claude Victor Pot, costumier, rue du faubourg du Temple, n° 12, d'une part.

Et le sieur Bury, chargé de pouvoir de M. le Commissaire Inspecteur général des halles et marchés, d'autre part.

---

(1) Communication de M. GABRIEL COTTREAU.

A été convenu et arretté ce qui suit :

Que M. Pot s'oblige et s'engage à fournir, pour la promenade du Bœuf gras, le dimanche treize et mardi quinze février de la présente année, les costumes cy-après désignés, moyennant la somme de dix-huit cent francs, payable après la promenade, savoir :

21 Musicien (dont un chef).
4 Trompette (en Espagnols).
3 Héros d'armes (dont un chef).
2 Coureurs.
5 Chevalliers français (pied en cap, 1 chef porte-bannière).
1 Hercule.
3 Sacrificateurs (1 porte-bannière, 2 porte-faisceaux).
4 Sauvages.
3 Memeluk (1 porte étandard, 2 porte-jalon).
1 Mercure.
4 Romains (2 porte les attribut du Commerce).
2 Déesses (dans le chard, l'*Abondance*, la *Paix*).
1 Mars (pour présenter l'enfant).
1 Le Temps, pour conduire le char.
1 L'Amour.
1 Le père de l'Amour.
1 Cornac (pour conduire le Bœuf).

Total : 58

Plus les brides, chabraques, harnachement du Bœuf, tenture du char, enfin tous les objets qui sont déposé chez lui, appartenant au Commerce et qui peuvent être nécessaire à ladite promenade.

Il est convenu, en outre, comme clause principale, que tous les costumes seront livrés en bon état, et que le sieur Pot fera nettoyer ceux qui pouroit en avoir besoin, et de tenir quelques costumes doubles pour remédier aux accidents.

Comme aussi de remiser et reserer le char et les autres objets appartenant au Commerce jusqu'à l'anné prochaine, sans exiger aucune indemnité.

Le sieur Pot s'oblige, en outre, de faire transporter à l'abattoir de Montmartre, lieu du départ, le samedi 12 février, au soir, tous les costumes et objet mentionné cy-dessus.

Fait double entre les parties soussignées, à Paris, le 9 février 1825.

Aprouvé l'écriture ci-dessus.

Pot.

Rue du Faubourg du Temple, n° 12.

Approuvé par l'Inspecteur général des Halles et Marchés, le 11 février 1825.

Laurent de Saint-Julien.

Pour acquit de la somme de dix-huit cent francs.

Pot.

Entre les soussignés

Monsieur Piton, proffesseur d'équitation, rue Folie-Méricour, n° 4, d'une part.

Et le sieur Bury, chargé par monsieur le Commissaire Inspecteur général des Halles et Marchés, d'autre part.

A été convenu ce qui suit :

Que monsieur Piton s'oblige à fournir, pour la promenade du Bœuf gras, le dimanche treize et mardi quinze février de la présente anné, la quantité de vingt-cinq cheveaux, de vingt-un de selle, tous sellés et bridés, et les quatre autres d'atelage, nus.

Il est convenu aussi que, si monsieur Piton présentait des cheveaux qui ne soit pas recevable, il seroit obligé de les faire remplacer de suite, ou il y seroit pourvu à ses frais.

Le dit marché est fait moyennant le prix et somme de dix franc par jour pour chaque cheval, qui seront payé audit sieur Piton, après la promenade.

Le sieur Piton s'oblige à rendre les cheveaux les jours ci-dessus indiqué, au lieux du départ, à l'abattoir de Montmartre, à neuf heures du matin.

Il est convenu aussi que les personnes qui montront les cheveaux ne pouront quitter leurs rangs, ni faire caracoler leurs cheveaux et, dans le cas contraire, le sieur Piton se réserve le droit

de s'en plaindre et de faire mettre le cavalier à pied.

Fait double entre les parties, à Paris, le dix février 1825.

Approuvé l'écriture ci-dessus.

PITON.

Approuvé par l'Inspecteur général des halles et marchés, le 11 février 1825.

LAURENT DE SAINT-JULIEN.

Pour acquit de la somme de cinq cent francs.

PITON.

Entre les soussignés,

Monsieur Rivet, marchand sellier et carrossier, rue de Tournon, n° 11, d'une part,

Et le sieur Bury, chargé par monsieur le Commissaire Inspecteur général des halles et marchés, d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Que M. Rivet s'oblige et s'engage à fournir les harnais de quatre chevaux pour traîner le char à la promenade du Bœuf gras, le dimanche treize et mardi quinze février de la présente année.

Plus de couvrire et fournire la serge couleur amarante nécessaire pour lesdits harnois et les garnire en galons dorés et des étoiles *idem*, ainsi que quatre grosses cocardes en galons *idem*.

La fourniture ci-dessus est faite moyennant le prix et somme de deux cent quarante huit franc, et lesdits objets seront rendu au lieu du départ, à l'abattoir de Montmartre, le dimanche treize, à huit heures du matin.

Fait double entre nous, le 9 février 1825.

Approuvé par l'Inspecteur général des marchés, le 11 février 1825.

LAURENT DE SAINT-JULIEN.

Aprouvé l'écriture cy-desu.

RIVET.

Reçu le montan du présant pour sold de tout compte, ce 17 février 1825.

RIVET.

Entre les soussignés :

Petermann (Joseph), chef de musique au 8e de ligne, d'une part.

Et le sieur Bury, chargé par Monsieur le Commissaire Inspecteur général des halles et

marchés, d'autre part. Et convenu ce qui suit, savoir :

Que le sieur Petermann s'oblige de fournir vingt-un musicien, lui compris, le dimanche treize et mardi quinze février présente anné, moyennant la somme de quatre cent franc, pour la promenade du Bœuf gras, s'obligeant aussi d'être rendu au lieu du départ, à l'abattoir de Montmartre, lesdit jours, au plus tard à onze heures.

Fait double entre les parties, à Paris, le neuf février 1825.

Aprouver l'écriture ici desu.

JOSEPH PETERMANN.

Approuvé par l'Inspecteur général des marchés, le 11 février 1825.

LAURENT DE SAINT-JULIEN.

Pour acqui, la somme de quatre cent quarante franc. Paris, le 15 février 1825.

Le chef de musique du 8e de ligne.

JOSEPH PETERMANN.

Entre les soussignés

Monsieur Dubois, tambour-maître de la 11ᵉ légion de la Garde nationale, d'une part.

Et le sieur Bury, chargé par Monsieur le Commissaire Inspecteur général des halles et marchés, d'autre part.

A été convenu et arretté ce qui suit :

Que le sieur Dubois s'oblige à fournir, pour la promenade du Bœuf gras, le dimanche treize et mardi quinze février de la présente année, huit tambour, lui compris, moyennant le prix et somme de quatre-vingt-dix franc pour les deux jours cy-dessus dessignés.

Il s'oblige aussi à fournir deux ou trois tambour le samedi 12, dans la journé, pour apprivoiser le Bœuf, comme aussi d'être rendu au lieux du départ, à l'abattoir de Montmartre, les susdits jours, avec leurs caisses, au plus tard à neuf heures du matin.

Le présent marché fait double entre nous, à Paris, le 10 février 1825.

Aprouver l'escritur desu.

Dubois.

Approuvé par l'inspecteur général des halles et marchés, le 11 février 1825.

Laurent de Saint-Julien.

Mémoires.

Mémoire de vins fournis pour la fourniture de vin et pain et suite, par Badonville, place Beauveau, n° 86, savoir :

Du 15 février.

8 bouteilles de vin à 1 f. 5 s. . . .	10 f.	
114 bouteilles de vin à 16 s. . . .	91	4 s.
24 pain.	16	16
Potage.	6	
Fromage.	1	
Couverts.	12	
Pour le pourboire du concierge ou étés le chard.	10	
Pour les garçons de service. . . .	6	
Pour la casse.	1	10
Total. . . .	153 f.	30 s.

Pour acquit du présant mémoire si dessus, ce 17 février 1825.

BADONVILLE.

Certifié par l'inspecteur général des marchés.

LAURENT DE SAINT-JULIEN.

Mémoire des dépanses faite et fourni par M. Jourdain, marchand de vin, rue de Sèvres, n° 37, le dimanche 13 février 1825, pour la promenade du Bœuf gras, savoir :

109 bouteilles de vin à 18 s.	98	10
14 bouteilles de vin à 1 f. 10 s.	21	
20 pain à 00,14 s.	14	
Potage.	3	
Pour le couvert.	1	20
Pour le pour boir des garson.	6	
Pour deux carreau casé.	1	50
Pour un pano (*sic*) de la grasse (*sic*).		
Porte cocher où étez le char qui a été casé.	5	
Pour le pour boir de l'androit où était lojé le char.	10	
Total. . . .	159	80

Reçu le montant ci desu, Paris le 17 février 1825.

JOURDAIN.

Certifié.

LAURENT DE SAINT-JULIEN.

Note des objets, des efet cassé ou avarrié ou perdus à la promenade du Bœuf gras, les 13 et 15 février 1825, savoir :

Pour quatre garson à 2 livres cinqute (*sic*) centime par jour.	20 f.	
L'arque de l'Amoure cassé.	5	
Un haroc (*sic*) cassé.	5	
Un oriflamme cassé.	15	
Un jallon.	15	
Deux robbe des deux desses (déesses) déchirés.	20	
Un bâton de héro d'armme.	5	
Deux baro de lanterne cassé.	1	20 s.
Deux massins (*sic*) brisés.	10	
Total. . .	96 f.	20 s.

Bon à payer.

L'inspecteur général des marchés.

LAURENT DE SAINT-JULIEN.

Reçu la somme de quatre vingt-six francs vint centimes, montant du présent mémoire.

POT.

Journal de Feydeau de Marville (1744)

(Suite).

26.

... Il n'est pas moins vrai que M. le maréchal de Belle-Isle fut, mardi dernier, chez madame la duchesse de Châteauroux. Cette visite a confirmé l'opinion où l'on est, à la Cour, que ce maréchal est à la veille de jouer un grand rôle.

... On dit que c'est un trait de politique d'envoyer le comte de Saxe commander contre la maison de Hanovre parce qu'il a un intérêt de famille à venger son oncle (1), frère de sa mère, ayant été assassiné à Hanovre par les ordres du père du roi d'Angleterre régnant.

27.

... Il est public que le Roi va faire la campagne. Tout le monde en est charmé. On regarde cette démarche comme une marque de sa sensibilité et de l'envie qu'il a de tirer vengeance des avanies que l'on fait essuyer, depuis si longtemps, à la nation. On espère que sa présence animera le courage des officiers et des soldats, qui ont grand besoin d'un pareil aiguillon.

28.

Hier, un jeune homme, se disant secrétaire du comte de Saxe, débitait, dans le café de Duval,

(1) Philippe Christophe, comte de Kœnigsmarck, avait été assassiné en sortant de l'appartement de Sophie Dorothée, électrice de Hanovre, dont le mari devait régner plus tard en Angleterre sous le nom de Georges I[er].

que son maître allait commander, en Flandre, un détachement de 30 mille hommes de la grande armée qu'il doit y avoir de ce côté ; qu'il allait être nommé maréchal de France dans peu de jours, afin d'être en état de commander en chef toute l'armée, en cas de maladie de M. le maréchal de Noailles.

29.

... M. de Voltaire a donné, aux comédiens français, une comédie intitulée : *La Fausse Prude* (1) ou *L'Intrigante*, qu'il veut que l'on joue, malgré ses amis qui la trouvent mauvaise. On la donnera à l'ouverture du théâtre. M. de Fontenelle (2) dit que la représentation de *Mérope* fait beaucoup d'honneur à M. de Voltaire, mais que l'impression en fait infiniment plus à mademoiselle Dumesnil.

... Il y eut, hier, tapage à l'Opéra-Comique. Le parterre cassa la barrière et se moqua des exempts qui voulurent en imposer, et ils furent obligés de faire venir les soldats aux gardes.

30.

On dit que, dimanche prochain, le comte de Saxe sera déclaré maréchal de France et qu'on

---

(1) Voltaire suivit le conseil de ses amis. La *Prude* ou la *Gardeuse de la Cassette*, comédie en 5 actes et en vers, ne fut jouée que sur le théâtre de la duchesse du Maine, à Sceaux, le 15 décembre 1747.

(2) Le célèbre académicien, neveu des Corneille.

a trouvé un modèle de formule de serment qui le met à portée de remplir cette dignité, sans déroger à la loi (1).

1er juillet.

...On dit que madame la duchesse de Modène (2) va entrer en procès avec madame de la Roche-sur-Yon (3), à l'occasion des actions que madame de Modène lui a prêtées, prétendant que madame de la Roche-sur-Yon doit les lui rendre sur le pied de deux mille quelques cents livres, ainsi qu'elles valaient pour lors, et non en nature.

2.

... Dans la visite que le Roi a faite à l'hôpital (après la prise d'Ypres) (4), un grenadier de son régiment lui a dit : « Mon colonel, je meurs content, puisque j'ai le bonheur de voir Votre Majesté ! »

... On prépare, pour dans huit jours, un nouvel opéra-ballet, en trois actes, intitulé : *Les Grâces* (5). C'est un ancien sujet qu'on a

(1) On sait que Maurice de Saxe était protestant.

(2) Charlotte Aglaé d'Orléans, duchesse de Modène, une des filles du régent.

(3) Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, princesse de la Roche-sur-Yon, princesse du sang.

(4) Ypres avait capitulé le 24 juin.

(5) Les *Grâces*, ballet héroïque en trois actes, avec un prologue, de Roy, musique de Mouret, représenté pour la première fois à l'Opéra le 5 mars 1735.

retouché, dont la musique est de Mouret et qu'on a trouvé dans ses papiers. Dans un des actes, on introduit la grâce ingénue et naïve ; dans le deuxième, la grâce enjouée, et dans le troisième la grâce tendre et voluptueuse, qui ressemble fort à la libertine.

3.

Le Roi, allant visiter les ouvrages du chemin couvert de la ville d'Ypres, la veille qu'elle s'est rendue, demanda à un soldat qui courait, où il allait : « Sire, dit-il, je vais mourir content de verser mon sang pour le service de Votre Majesté. Mes camarades et tous les soldats de votre armée pensent comme moi. »

4.

Le sieur Campra (1), célèbre musicien, est mort à Versailles, âgé de 94 ans. Il est fort regretté, car, indépendamment du talent supérieur qu'il avait dans sa profession, c'était un homme qui avait mille bonnes qualités pour la société et à qui l'on n'en connaissait point de mauvaises.

5.

Le colonel Menzel a été tué le 26 (juin) dans l'île du Héron d'où il tâchait de reconnaître la

(1) La date, restée douteuse, de la mort du compositeur Campra (V. le *Dictionnaire de Jal*) se trouve confirmée par l'information de notre *Journal de police*.

position de notre armée, et il sondait le Rhin dans cette partie, pour y établir un passage, lorsqu'un tambour du régiment de Picardie, voyant toutes les opérations qu'il faisait et l'ayant reconnu, demanda à un soldat son fusil, qui était chargé de trois balles, et le jeta sur le carreau. Il cria, en même temps : « Voilà le persécuteur des Français mort ! » Le général Trenck, chef des Pandours, voudrait bien avoir le même sort pour ne pas périr sur un échafaud : tout le monde sait qu'il a été condamné deux fois à être rompu vif (1).

6.

Hier, à l'Opéra, vers la fin du prologue, il tomba, du haut du cintre sur le théâtre, un ouvrier aux pieds de la principale actrice. Il en est mort peu après. Cela troubla le spectacle. Tout le monde en eut horreur ; et tout le théâtre était plein de sang qu'il fallut nettoyer avant de danser.

7.

L'évêque d'Ypres, haranguant le Roi, avait grand'peine à se tirer de son compliment. Le Roi, pour le mettre à son aise, lui demanda s'il avait eu peur des bombes. Le prélat lui répondit

---

(1) Ce fameux chef des Pandours, qui avait encouru la disgrâce de Marie-Thérèse, après une évasion des plus romanesques, avait été ramené à Vienne, et, de là, conduit au Spielberg, où il s'empoisonna.

qu'il les craignait beaucoup depuis le temps qu'étant à Bruxelles, quand Louis XIV le bombarda, une bombe tomba sur le clocher de Saint-Michel et le *foutit* par terre. Le Roi sourit à ce mot et dit à ses courtisans : « Demandez à l'évêque d'Ypres l'effet que font les bombes ! »

... Malgré la défense, l'abbé Desfontaines continue à donner ses feuilles d'observations hebdomadaires sous un autre titre qui est celui de *Remarques sur différents ouvrages*. Comme il n'est plus gêné par l'examen, elles sont plus vives et se vendent le double. Il y en a déjà un volume et deux.

8.

... La consternation où le passage du Rhin (1) a jeté les Parisiens leur a fait faire bien des imprécations contre les Impériaux et contre Seckendorff en particulier. Jamais événement n'a été pris plus à cœur.

... On assure qu'il a été conduit à la Bastille plusieurs personnes de marque.

9.

Toutes les lettres de l'armée l'accusent (Seckendorff) (2) de trahison, et qu'il a reçu 400

---

(1) Le maréchal de Coigny, pour ne pas être pris entre deux feux, avait dû repasser le Rhin. La nouvelle de ce grave échec était connue à Paris le 6 juillet.

(2) Seckendorff, général autrichien, avait quitté le service de Marie-Thérèse, dont il croyait avoir à se plaindre, pour

mille livres. Cependant on sait que la reine de Hongrie ne lui donnerait pas une hallebarde quand il voudrait repasser à son service. On sait cependant aussi que M. le maréchal de Broglie l'a toujours soupçonné de quelque intelligence avec cette princesse et qu'il l'appelait son « canard privé », et qu'il l'a dit dans un conseil où assistait l'Empereur.

10.

... Tout Paris était, hier, dans la désolation, et on envisageait le passage des ennemis en Alsace comme le plus fatal événement qui pût arriver à la France. Aujourd'hui, la scène a changé : la joie la plus complète transporte tous les esprits. On croit les Autrichiens défaits de tous côtés. Ce Seckendorff, qui passait pour un traître ou pour un lâche, on le trouve aujourd'hui le plus grand général et le plus digne d'éloges...

... Sur les onze heures du matin, on a pris la précaution de faire porter, au Palais-Royal et dans les cafés les plus fréquentés, le bulletin qui porte ces nouvelles. Cela fait un très bon effet : chacun en a pris plusieurs copies et, par ce moyen, elles se sont distribuées parmi le peuple, qui est devenu zélé nouvelliste.

---

celui de l'empereur d'Allemagne. Il prétendit avoir été, sinon trahi, du moins mal secondé par l'armée française.

11.

... On a appris, hier matin, avec grande joie, une deuxième action à Lauterbourg (1), en Allemagne, où l'on a défait le reste du corps de 25 mille hommes qui avait passé le Rhin : ce qui n'a pas péri, n'ayant point de retraite, périra de faim dans les bois, ou sera assommé par les paysans d'Alsace qui ne sont pas tendres.

On avait déjà chanté le *Te Deum*, à Bruxelles, pour le passage du Rhin, et tous les violons de la ville étaient dans les rues pour faire danser le peuple.

13.

... Malgré le mauvais temps, l'artifice et les illuminations ont été exécutés heureusement sur tout le côté où était et où a passé M. le Dauphin, dont la présence a été tenue à grand honneur par les Parisiens qui, généralement, ont témoigné une grande joie de le voir. Cela n'a pas empêché un mauvais plaisant de dire, à la vue de la toile dont on couvrait le feu pour le garantir contre la pluie, qu'on allait l'emballer pour l'envoyer à Vienne.

14.

... Le comte de Cebel, grand bailli d'Ypres, a été conduit à la Bastille pour avoir manqué au

(1) En effet, Coigny avait reconquis les lignes de Wissembourg et Lauterbourg, battu les Autrichiens et repris pied en Alsace.

Roi. Si ce qu'on dit de lui est vrai, il mériterait mieux d'être logé aux Petites-Maisons que dans ce château.

15.

... Le bruit s'est répandu que M. le marquis de la Chétardie est déchu de la faveur où il était auprès de la Czarine; qu'après qu'on lui a représenté les lettres qu'il a écrites à la Porte et à d'autres cours pour faire une nouvelle révolution à Moscou, il lui a été ordonné de se retirer dans 24 heures. On ne doute pas que le ministre d'Angleterre, qui est parfaitement bien tourné, magnifique et fait pour les femmes, n'ait mis tout en usage pour culbuter notre ambassadeur. Quoique cette nouvelle passe pour certaine, quand on veut faire attention à ce que M. de la Chétardie a fait pour mettre cette princesse sur le trône, et à la confiance dont elle l'a honoré, on se sent porté à en douter.

16.

... On dit que M. le duc d'Harcourt (1), qui a dû arriver hier à Sedan, a été harcelé par un millier d'hussards qui voulaient entamer son arrière-garde, et qu'il a fait un mouvement si à propos, qu'il les a tous faits prisonniers.

---

(1) François, duc d'Harcourt, capitaine des gardes du Roi, était à la tête d'un corps d'armée placé sur la Meuse.

17.

... La nouvelle d'hier était que le Roi est déterminé d'aller en Alsace, qu'il mène avec lui le comte de Clermont et M. de Noailles.

Il paraît une nouvelle brochure intitulée *Anecdotes galantes de Samos et de Lacédémone* (1). Ce roman pourra donner lieu à des applications sur les galanteries de la Cour et de la Ville.

18.

... L'abbé de Rothelin (2) mourut hier. Il était membre des trois académies. Il laisse à son neveu 28 à 30 mille livres de rente. Il était respectable par son savoir et par ses mœurs.

20.

M. de Valori (3) écrit ici la disgrâce de M. de la Chétardie, en disant qu'il s'est coupé le nez en voulant culbuter M. Bestucheff, mais qu'on sait bien que les guinées du ministre anglais ont décidé contre M. de la Chétardie. Ce ministre, dit-il, a toujours fait beaucoup de politesse au ministre de France, même jusqu'à lui marquer

(1) Par Menin, conseiller au Parlement de Metz. La Haye (Paris), 1744, 2 vol. in-12.

(2) Charles d'Orléans, abbé de Rothelin (1691-1744), numismate de premier ordre.

(3) Guy-Henri, marquis de Valori, officier diplomate, avait été envoyé comme tel, par le cardinal de Fleury, à la cour de Berlin.

des déférences peu ordinaires aux gens de sa nation, et qu'il semble que M. de la Chétardie ait donné dans le piège.

... Il avait paru des nouvelles à la main qui parlaient fort mal du Roi et du gouvernement. On en a parlé comme d'un libelle insolent et séditieux. On croit que la police y a mis ordre.

... M. de Voltaire se met sur les rangs pour remplir la place vacante à l'Académie française.

23.

Les directeurs de l'Opéra-Comique sont très piqués de ce qu'on a réduit leur jeu à ne pouvoir chanter que des vaudevilles, ce qui leur rend inutiles beaucoup de bonnes pièces. Pour s'en venger, ils sont occupés à faire des mémoires pour demander que les deux Comédies ne puissent ni chanter, ni danser, ni changer de décorations.

24.

... L'abbé Fréron a fait une ode pour le Roi, que l'on dit être un chef-d'œuvre. Comme elle n'a été remise qu'hier à M. le comte de Saint Florentin pour être envoyée au roi, elle ne paraîtra pas de sitôt.

... L'alarme où sont les Parisiens au sujet des bruits qui courent, touchant les cruautés que les Allemands exercent en Alsace, a fort diminué l'empressement qu'ils avaient de donner au Roi des marques de leur joie... On dit que le Roi a écrit au prince Charles au sujet des barbaries

qui s'exercent sur ses troupes, et que, dans la réponse que celui-ci a faite, il rejette la faute sur quelques Pandours ou Croates, dont on dit qu'il a fait effectivement pendre quelques-uns.

25.

... On dit que l'on a trouvé une machine pour faire monter les canons sur les plus hautes montagnes.

1er août.

Des lettres de Lisbonne disent que le roi de Portugal a fait une grande exécution sur les francs-maçons qui, malgré la défense qui leur avait été faite de sa part de tenir loge pendant le carême, avaient eu l'imprudence d'y donner des fêtes avec une solennité séditieuse. C'est un nommé Couston, général (1), que l'on a vu longtemps à Paris, qui était à la tête, avec deux Français qui sont, comme lui, de très bons ouvriers dans la bijouterie et qui ont toujours été de très mauvais sujets. Ils n'ont que ce qu'ils méritent.

2.

... Des personnes croient qu'il est impossible que les puissances belligérantes puissent tenir longtemps, vu l'état présent des choses, et ne doutent point que l'on ne fasse des propositions

(1) C'est-à-dire, probablement, le grand-maître des francs-maçons portugais.

de paix au Roi, dès son arrivée en Alsace. On commence à dire que ce serait une gloire immortelle pour S. M. d'apporter la paix à son retour, après avoir fait si bravement la guerre.

4.

Madame la duchesse de Châteauroux a, dit-on, la rougeole à Reims. On dit aussi que M. le duc de Penthièvre a la petite vérole à Sillery.

Les comédiens français ont donné, hier, *le Magnifique* (1), *l'Oracle* (2) et *les Grâces*. Il y avait 600 payants au parterre.

5 août.

... On impute la plupart des fautes au maréchal de Noailles, et il y a beaucoup de personnes qui ne se cachent pas pour dire qu'il est la cause que notre armée de Flandre n'a point agi offensivement avant que toutes les forces des alliés fussent jointes.

... Malter (3), qui est chargé du ballet de la tragédie des *Jésuites*, avoue que, si les auteurs de l'Opéra avaient autant de génie pour amener les fêtes de leurs pièces, tout y irait mieux.

---

(1) *Le Magnifique*, comédie en 2 actes et en prose de La Motte, représentée pour la première fois le 11 mai 1731.

(2) *L'Oracle*, comédie en un acte et en prose par Saint-Foix, musique de Grandval, représentée pour la première fois le 22 mars 1740.

(3) Malter aîné, maître de ballets à l'Opéra.

6.

MM. Pâris ont dit au roi qu'ils le suppliaient d'agréer que, pour les avances qu'ils font, ils n'exigent que 2 pour 100 et 5 pour 100 pour les termes les plus reculés, ce qui leur fait un honneur infini.

... Il fut, encore, très question du voyage du cardinal de Tencin (1). On assure que l'Éminence a été fort gracieusée par le Roi, qu'elle eut l'honneur de dîner avec S. M., qu'à 6 heures du soir elle entra dans son cabinet où elle fut enfermée avec M. d'Argenson jusqu'à 8 h. 1/2, et que le Roi en avait paru très satisfait.

7.

... Il y a des paris du double contre le simple que la jonction (2) se fera avant le 12 et que le prince Charles se retirera, dès que le roi marchera pour l'attaquer. Tous les militaires soutiennent que, si les Autrichiens peuvent être joints, ils seront battus, que leurs troupes irrégulières ne peuvent tenir en front de bandière et qu'outre cela, la présence de S. M. rendra 20 mille hommes de plus à son armée.

M. le maréchal de Belle-Isle (3) suivra le roi à

---

(1) Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, un des plus fougueux adversaires des Jansénistes.

(2) La jonction de Coigny avec d'Harcourt. Des lettres de Metz, du 8 août, l'apprirent à Versailles.

(3) Belle-Isle couvrait la Lorraine avec un corps d'armée sur la Moselle.

l'armée, et l'on dit qu'il est réglé que les trois maréchaux de France auront chacun leur jour pour commander sous les ordres du roi.

On débita, hier, une nouvelle qui serait bien considérable, savoir que le roi de Prusse (1) venait de se déclarer ouvertement contre la reine de Hongrie et ses alliés, que ce prince a fait marcher un corps considérable de troupes du côté de Prague, qu'il avait fait investir cette ville et que l'on croit qu'il en est actuellement le maître. On dit que c'est le passage du prince Charles qui a déterminé S. M. prussienne, et qu'il y avait une convention secrète faite entre lui, l'Empereur et la France, de se déclarer aussitôt que le prince Charles aurait passé le Rhin.

L'Ode des *Conquêtes du Roi*, de l'abbé Fréron, a enfin paru hier, imprimée. Comme elle avait été fort vantée, elle a été lue avec grande attention. On y trouve quelques beautés, mais en général de la dureté et de l'obscurité, ses comparaisons faibles et ignobles, et, dès la première strophe, la guerre mal coiffée et en mauvaise compagnie pour aller trouver le Roi dans l'intention de s'en faire suivre.

... On croit que ce sera l'abbé de Bernis (2)

(1) Ce fut Schmettau qui vint en apporter la nouvelle au Roi.

(2) Madame d'Étioles devait obtenir, pour son protégé, l'abbé François-Joachim de Pierres de Bernis, un logement aux Tuileries et une pension de 1 500 livres sur la cassette du Roi.

qui sera élu à l'Académie française. Il a ce qu'on appelle une bonne compagnie pour lui.

9.

... Le président Dupuis, ne voulant plus courir de risques avec les grandes filles, s'attache aux petites et n'en voit plus d'autres. Il pensa, ces jours derniers, se faire une affaire avec la mère d'une qui l'alla trouver chez lui et le menaça de M. le comte de Maurepas. La crainte d'un plus grand éclat le fit composer à cent écus de pension pour l'enfant, qui serait mise dans un couvent et dont la mère toucha quatre ans d'avance.

On dit que M. de Bussy, ci-devant notre ministre à Londres, qui est la coqueluche de bien des femmes qu'il ne fait pas languir, touchait ces derniers jours à l'heureux moment, lorsqu'une femme de chambre entra brusquement et troubla ses plaisirs, malgré dix louis et une tabatière dont il avait cru payer sa discrétion.

11.

... On dit que le Roi est parti, le 7, de Metz, à la tête de son armée. Tout le monde plaint S. M. de marcher par des chaleurs si excessives.

... On apprend, par les lettres de Lyon, qu'il y a eu jeudi une émeute parmi les ouvriers, occasionnée par un règlement du Conseil, rendu sur la demande des députés du commerce de

cette ville, qui fixe à 75 francs les réceptions des ouvriers à la maîtrise, au lieu de 200 francs qu'ils payaient. Quinze mille se sont assemblés, leurs femmes portaient leurs tabliers pleins de pierres. Ils ont menacé de brûler la ville, si ce règlement a lieu. Le guet, qui est venu pour dissiper les mutins, a été poursuivi et renfermé dans l'Intendance; il y a eu beaucoup de blessés. On a été obligé, pour les apaiser, de mettre en prison les quatre députés. On a arrêté douze des plus mauvais. Les choses en étaient là, au départ du courrier.

12.

Les lettres de Lyon disent que les 15000 ouvriers étaient toujours assemblés, que les garçons bouchers, charpentiers, etc., s'étaient joints à eux, et que le tout faisait 40000 hommes; qu'ils ont fait contribuer plusieurs marchands de la ville et fait faire amende honorable à d'autres. On y attend le courrier de la Cour, qui, en apportant la suppression de l'ordre en question, à quoi elle s'est sagement déterminée, rétablira le calme.

... Les gens qui sont attachés à M. de la Chétardie écrivent qu'étant arrivé à Riga, un courrier y apporta l'ordre de la Czarine au gouverneur de demander audit sieur de la Chétardie le portrait de cette princesse et l'ordre de Saint-André; que M. de la Chétardie répondit qu'il rendrait le portrait, mais que, pour l'ordre,

ne l'ayant accepté que de l'agrément du Roi, il ne le rendrait que sur sa permission ; qu'il vint un second ordre de le lui ôter de force; que M. de la Chétardie, ayant protesté de violence, coupa le cordon et la broderie avec un couteau et jeta le tout aux pieds du gouverneur, qui lui dit alors qu'il était libre. On assure que c'est le Sénat qui a donné tous ces ordres, sans la participation de la Czarine.

13.

... On mande de Lyon que la révolte n'est pas finie et que le nombre des mutins est augmenté.

L'illumination a été mal servie, hier, à cause du vent et du mauvais temps. Outre cela, le public est las et trouve que cela revient trop souvent.

15.

M. d'Antignac, officier aux Gardes et fort beau garçon, a été bâtonné, dans la rue de Tournon, par des gens masqués qui lui ont ôté des lettres et un portrait et lui ont dit que, s'il restait trois jours dans Paris, on l'égorgerait. On le présume en commerce avec une grande dame.

16.

... On désapprouve beaucoup le voyage de Mgr le Dauphin. Le remuer, dit-on, par de semblables nouvelles, le faire changer d'air dans une situation aussi critique, fait penser que ceux

qui gouvernent ne sentent pas assez combien sa personne est précieuse... On a dit que le Parlement s'était assemblé, hier matin, et avait fait des remontrances sur le départ de M. le Dauphin, mais que ce prince est parti, en ayant reçu l'ordre précis du Roi.

18.

... Le prince Charles a envoyé au Roi (1), par un trompette, six flacons de vermeil de vieux vin de Tokaï qui est un très grand remède pour un convalescent.

... La foule continue à augmenter, et, hier, à la Poste, à tel point que le second courrier qui y arriva à 7 heures du soir, fut porté, lui et son cheval, sur l'escalier où il eut bien de la peine à mettre pied à terre. Et, quand on eut décacheté le paquet, un commis vint sur le balcon, annonça à haute voix, la confirmation de la bonne nouvelle de la santé du Roi. Cela se termina par des acclamations de *Vive le Roi!* et par des battements de mains sans fin.

19.

... Il est singulier que M. d'Argenson n'envoie ici aucun courrier au Parlement, ni aux ministres. Tout le monde s'en plaint amèrement. Le Parlement, en envoyant le secrétaire de la Compagnie, lui a écrit en ces termes : « Il est

(1) Louis XV était tombé malade, le 8 août, à Metz.

singulier, Monsieur, que, dans l'état où est le Roi, vous soyez 46 heures sans envoyer un courrier. Nous envoyons un secrétaire pour nous informer de la santé du Roi et nous rendons compte à S. M. de votre oubli. » M. de Maurepas est obligé d'enlever les courriers qui viennent à la poste et de les faire venir chez lui pour apprendre les nouvelles. Il crie beaucoup, ainsi que M. le Chancelier (1) et les autres ministres, contre l'inexactitude de M. d'Argenson.

20.

Charles, le prince Lorrain,
Avant de passer le Rhin,
Voulut payer son hôtesse.
— Oh ! mon seigneur, rien ne presse,
Lui dit-elle honnêtement,
Vous payerez en repassant !

... On fait courir le bruit que M. de Maurepas a eu des difficultés avec le Prévôt des Marchands (2), sur les arrangements qu'il a faits pour avoir de fréquentes nouvelles de la santé du Roi. On ajoute qu'il prétend que les courriers ne doivent point descendre ailleurs que chez lui, et qu'il ne doit avoir de nouvelles que par son canal.

On fait beaucoup d'histoires sur la prétendue disgrâce de madame de Châteauroux. On prétend qu'une heure après que le Roi eut reçu les

(1) Henri-François d'Aguesseau, chancelier depuis 1737.
(2) De Bernage, prévôt des marchands.

sacrements, il se couvrit le front de ses mains et s'écria, après avoir rêvé quelques moments : « Je promets, foi de Roi, de ne connaître jamais d'autre femme que la Reine », et qu'après avoir prononcé ces paroles, il fit appeler M. d'Argenson auquel il ordonna de notifier à la duchesse qu'elle eût à se retirer; que ce ministre y fut sur-le-champ et qu'il lui dit : « Vous êtes de trop ici, madame, le Roi souhaite que vous vous éloigniez » ; que madame de Châteauroux lui demanda, fondant en larmes, en quel lieu il plaisait à S. M. qu'elle se rendît, et que M. d'Argenson, en ayant parlé au Roi, il répondit : « Où elle voudra ! »

... C'est M. l'évêque de Soissons (1) qui a notifié, dit-on, son éloignement à madame de Châteauroux. On prétend aussi que personne n'a inspiré au Roi cette grande résolution, qu'il a dicté lui-même le discours qui devait être tenu à la duchesse, et que, sur les ménagements que M. de Soissons était d'avis que S. M. gardât en cette occasion pour sa propre gloire, S. M. s'était écriée que, le scandale qui avait été donné à ses sujets ayant été public, il convenait que la réparation fût authentique.

24.

... L'illumination de samedi pour la convalescence du Roi, a été des plus brillantes et des plus

(1) M. de Fitz-James, évêque de Soissons, fils du maréchal de Berwick.

complètes, malgré le peu de temps qu'il y a eu pour se préparer. C'est une fête que le public s'est donnée à lui-même, où les marques de joie n'étaient point équivoques. Il s'y est passé les plus jolies scènes du monde. Tout était devenu égal par la réunion des sentiments. Les plus belles dames ont passé la nuit en pet-en-l'air, sur le pavé, au milieu de la foule du peuple. Plusieurs y ont dansé et bu et ont été embrassées sans scandale, après la danse.

... L'Ode de Voltaire fait beaucoup de bruit. Les roquets du Parnasse la critiquent. En général, on y trouve des sentiments trop libres sur la royauté et qui ressentent trop le quaker anglais.

25.

... Les Juifs de Metz ont jeûné pendant trois jours et ont donné beaucoup d'argent aux églises, pour prier Dieu.

27.

... Jamais on ne s'est déchaîné avec tant de fureur contre les généraux, qu'on le fit hier, sur l'opinion générale qu'ils évitent d'inquiéter en aucune manière la retraite des ennemis. Personne n'ignore, à présent, qu'ils ont repassé le Rhin dans la nuit du 22 au 23, avec autant de sécurité que s'ils eussent été en pleine paix.

... Le vieux Pellegrin lit partout une ode pour le roi, que M. le comte de Caylus a eu la bonté de lui permettre de faire passer à S. M. par M. le

comte de Maurepas. Quand le roi l'aura vue, il la rendrá publique, et fonde sur cela l'espérance d'une pension.

Louis, ta dernière victoire
A jamais te comble de gloire !
Quand tu conquis Ypres, Furne et Menin,
L'ardeur de tes soldats t'en ouvrit le chemin.
Mais aujourd'hui, par un effort suprême
Que t'inspirent l'honneur, la raison et la foi,
Tu sais seul te vaincre toi-même :
C'est le triomphe d'un grand Roi !

29.

... On sait que le roi se porte de mieux en mieux. Il mange avec plaisir ses deux potages par jour. M. Dumoulin (1) lui a dit de se ménager beaucoup sur le manger.

30.

... On désapprouve fort les petites subtilités que l'on met en œuvre pour donner le change sur les événements, et pour en cacher la vérité au public. On murmure beaucoup sur le retardement des lettres. On sait qu'il y a des commis pour les décacheter et faire faire de faux extraits de celles qui sont trop hardies. Quand on fait des reproches aux fermiers sur ce sujet, ils haussent les épaules et disent qu'ils ne sont pas les maîtres.

(1) Dumoulin était médecin consultant du Roi. On avait pensé que La Peyronie suffirait pour soigner Louis XV, et Dumoulin, en qui le prince avait une grande confiance, ne fut appelé que très tard.

31.

... On a lu avec beaucoup de plaisir l'article de Paris, dans la dernière *Gazette de France*, où est un extrait de tout ce qui s'est passé, tant à la maladie du Roi et à sa convalescence, qu'à Paris, dans les circonstances d'un événement si intéressant. Plusieurs personnes ont acheté cette *Gazette* comme une pièce à conserver et un titre d'honneur pour les Parisiens. On sait bon gré à celui qui a composé cet article et on le regarde comme un chef-d'œuvre.

2 septembre.

... Les prétendants aux deux places vacantes à l'Académie française sont : l'abbé de Bernis, l'abbé Girard (1), MM. Fréret (2), Gresset (3) et Voltaire, l'abbé de Pomponne (4) brochant sur le tout.

On dit que Voltaire fait faire des perquisitions pour découvrir l'auteur et les dépôts d'une ode imprimée qui a couru, sous son nom, sur la convalescence du Roi. Il en a enlevé 25 exemplaires dans un endroit.

(1) L'abbé Girard, grammairien, auteur estimé des *Synonymes français*, fut reçu à l'Académie, le 29 décembre 1744, en remplacement de l'abbé Rothelin.

(2) Fréret, érudit et critique célèbre, était, depuis 1743, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.

(3) L'abbé Gresset ne fut reçu à l'Académie qu'en 1748.

(4) L'abbé de Pomponne, fils du ministre disgracié de Louis XIV, était diplomate de carrière. Il était membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1743, mais ne fut pas de l'Académie française.

4.

... Il paraît une lettre de l'auteur de l'*Ode sur les Conquêtes du Roi* (1). L'abbé Fréron, qui est cet auteur, s'y donne les violons en justifiant son ode. Il ne connaît de vrais poètes que Pindare, Anacréon, Rousseau et lui. Il bat en ruine le café Procope ; on la dit tout à fait curieuse.

5.

... M. de Saint-Foix (2), qui a donné de si galantes pièces à la Comédie-Française, a eu, hier, une affaire dans le jardin du Palais-Royal. La contestation était sur les *Committimus*. On dit qu'il a donné un soufflet à un homme très bien vêtu qu'on dit gentilhomme et qui, sur-le-champ, lui a rendu un coup de bâton ; qu'ils sont sortis et qu'ils se sont battus comme des enragés, vis-à-vis la Compagnie des Indes, et qu'étant tombés l'un sur l'autre, on les a séparés. On les dit blessés tous les deux.

6.

... Dans la lettre imprimée de l'abbé Fréron, on croit reconnaître des portraits qui trouvent très mauvaise la licence que se donne ce petit

---

(1) Fréron a publié, en 1744, une *Lettre à M. l'abbé Guyot Desfontaines sur son ode intitulée : la Convalescence du Roi.*

(2) Germain-François Poullain de Saint-Foix. Son esprit satirique, non moins que ses allures provocantes, le faisait haïr de tout le monde.

bel esprit, de s'égayer aux dépens du tiers et du quart, pour mieux vendre ses brochures scandaleuses.

7.

... L'entrepreneur des nouvelles lanternes en fit, hier, l'essai pour la dernière fois, devant le public, qui en est très content. Il a ordre de M. de Saint-Florentin de ne les montrer à personne jusqu'au retour du Roi à Versailles, où l'on en fera un nouvel essai pour éclairer les galeries.

8.

... « Je me flattais, il y a six semaines, disait hier l'ambassadeur de Hollande, d'une paix prochaine. Aujourd'hui je commence à craindre qu'elle ne s'éloigne. Si le prince Charles eût perdu une partie de ses troupes au passage du Rhin et dans sa retraite, il n'y a point de doute que la reine d'Hongrie n'eût été forcée à demander la paix. Mais, quoi qu'on en puisse dire à présent, il lui reste bien des ressources, ses propres États lui fournissant assez de troupes pour prolonger la guerre tant qu'elle voudra. »

9.

Monsieur le Premier Président (1) part lundi pour sa terre. Il a dit au Prévôt des Marchands

---

(1) De Maupeou, premier président au Parlement de Paris.

qu'il était singulier que le public fût privé de la vue du feu que la ville fait, et qu'il n'y eût que les gens de l'Hôtel de Ville qui pussent le voir. Il a répondu qu'il avait été trompé.

11.

... On est surpris que les commis de la barrière Saint-Martin, en fouillant les hardes de M. Des Granges, maître des cérémonies, le jour qu'il est arrivé à Paris, lui aient saisi une vieille robe de chambre d'indienne (1) et environ une livre de tabac pour son usage.

... On disait, hier, dans un café, que les filles de joie avaient présenté requête au lieutenant de police à fin d'élargissement, en considération de la convalescence du Roi, et que ce magistrat y avait eu égard pour une grande partie.

12.

... Les Comédiens français ont donné, hier, la comédie gratis, qui leur a attiré une prodigieuse assemblée. La scène s'est passée gaillardement ; les Charbonniers ont dansé, entre les deux pièces, avec les Comédiennes et après les ont baisées. Ils ont donné, ce soir, une nouvelle décoration illuminée magnifiquement et de fort bon goût, avec deux pièces de vin qu'ils ont dis-

(1) L'entrée en France des indiennes, considérées comme marchandise de contrebande anglaise, était sévèrement interdite.

tribuées au peuple. Ils avaient timbales, trompettes, cors de chasse et violon sur leur balcon. Cela a formé une fête qui a attiré un monde infini et a duré toute la nuit.

15.

... Le tribunal de Maréchaussée de France a condamné, hier, M. de Saint-Foix à deux ans et un jour de prison. Le chevalier de la Cote (1) ne paraît point, et on ne sait ce qu'il est devenu.

... L'Académie royale de Musique a donné, hier, l'opéra d'*Acis et Galatée* (2), qui a été représenté par les meilleurs acteurs, hors Mlle Le Maure (3), qui est réellement malade et qui n'a pu jouer. Les Dames de la Halle y occupaient les premières loges. L'opéra a été exécuté et entendu avec un grand silence, et l'on a remarqué que le bas public a applaudi aussi juste que le public payant. Ils criaient : « Vive le Roi ! » aux endroits qui leur plaisaient le plus. La même chose est arrivée à la comédie de *L'Algérien*, représentée aux Français avec un ballet et un divertissement, dont ces deux mots (*Vive le Roi*) étaient le

---

(1) L'adversaire de Saint-Foix (voir 5 septembre).

(2) *Acis et Galatée*, pastorale héroïque en trois actes, paroles de Campistron et musique de Lulli, représentée pour la première fois à l'Opéra en 1687.

(3) Mademoiselle Le Maure, une des plus grandes cantatrices de l'Opéra au dix-huitième siècle, passait sa vie à en sortir pour y rentrer. Elle chanta jusqu'à l'âge le plus avancé, avec un succès qui ne se démentit point.

refrain. Cahuzac reçoit les compliments comme auteur du divertissement surtout, qui a le mieux pris, quoiqu'on ne l'en croie que le prête-nom et qu'on le donne à M. de Pont de Veyle.

17.

... Les Comédiens français ont donné *L'Algérien*, pièce en trois actes, du sieur Cahuzac (1), précédé d'un prologue par M. de Pont de Veyle (2) et suivi d'un divertissement de la façon de M. d'Argental. Grandval (3) le père a fait la musique. La pièce est prise dans madame de Villedieu (4). Elle est froide et mauvaise. Les divertissements et les couplets ne valent guère mieux. Il n'y a de joli que le refrain *Vive le Roi!* que le parterre et les loges ont chanté en chœur.

20.

... On dit que ce sont des femmes comme il faut qui, pour se distraire, ont imaginé de faire afficher un *gratis* de galanterie, en réjouissance du rétablissement de la santé du Roi.

... On a fait l'opération de la fistule à l'arche-

---

(1) Cahuzac, un des meilleurs librettistes de Rameau, est bien l'auteur de *L'Algérien ou les Muses comédiennes*.

(2) Antoine de Ferréol, comte de Pont-de-Veyle, neveu de madame de Tencin et frère de d'Argental.

(3) Grandval, compositeur et auteur dramatique, était le père du célèbre acteur de la Comédie-Française.

(4) Marie-Catherine Desjardins, dame de Villedieu, femme-poète, auteur de romans en vogue sous Louis XIV.

vêque de Sens (1) et, sur ce qu'il a ordonné qu'on fît enterrer les chairs, on a fait cette épitaphe :

De Joseph Languet de Gergy
La moitié du c... gît ici :
Le peuple de son diocèse
Serait encore bien plus aise
Que tout le reste y fût aussi

21.

... On a beaucoup glosé sur l'ordonnance du Prévôt des Marchands pour les illuminations, surtout sur les termes de « la victoire remportée par M. le maréchal de Noailles, qui a beaucoup incommodé l'armée du prince Charles, dans sa retraite ».

23.

... Le poète Roy est si gonflé des éloges qu'il a reçus de la Cour sur ses vers, qu'il travaille à un prologue pour l'Opéra, qu'on va jouer.

24.

... Il entra, samedi dernier, la première charge de vin nouveau à Paris, venant de Nanterre.

25.

... M. de Sainte-Foix a obtenu d'être transféré à Amiens et M. de la Cote à Saumur.

---

(1) Languet de Gergy, évêque de Soissons, puis archevêque de Sens, fameux par son culte pour la bienheureuse Marie Alacoque, était l'adversaire acharné des Jansénistes.

28.

... M. Dumoulin dit que le Roi s'occupe beaucoup avec Madame (1) qui a infiniment d'esprit et qui le divertit par sa gentillesse, et que la Reine est très chérie de Sa Majesté.

29.

... Le marquis de Nesle (2) se donne de grands mouvements pour avoir la petite maison de Bonnier, rue de Clichy, aux Porcherons. Elle est meublée au mieux et remplie de tout ce qui peut servir à la commodité et même à la volupté.

1er octobre.

... Il paraît encore de nouvelles odes sur les conquêtes et sur la convalescence du Roi. Celle de l'abbé Pellegrin est faite avec assez de bon sens. Mais il y a d'excellentes choses dans celle du sieur Pesselier (3). Il paraît aussi une plainte en vers contre MM. les auteurs de l'Académie française, sur ce qu'il n'a paru aucun ouvrage de l'Académie. Cette pièce est fort applaudie.

2.

... On parlait, hier, dans le Luxembourg, du péril qu'a couru le prince de Conti d'être empoisonné par un domestique de ce prince gagné par

(1) Henriette-Marie de France, deuxième fille de Louis XV.
(2) Le marquis de Nesle, bâtard du prince de Soubise, et père des maîtresses du Roi.
(3) Pesselier, financier aussi habile qu'agréable écrivain.

argent. On met cela sur le compte de la reine de Hongrie.

... Les fruitières orangères de la Halle ont été faire leurs révérences à M. le Dauphin qui les a reçues avec bonté et a paru satisfait de leurs compliments.

3.

... On dit que le jour que M. le comte de Bavière a fait chanter le *Te Deum* à Francfort pour la convalescence du Roi, il y avait un théâtre sur lequel on avait placé la représentation de la reine de Hongrie avec deux couronnes, l'une sur la tête, l'autre tombant sur les épaules; qu'ensuite, au milieu des cris et des hurlements des Allemands, on l'avait foulée. Cela ne paraît pas possible.

... On dit que M. le prince de Conti, étant dans l'usage de prendre un verre d'orgeade, ordonna, un jour, au valet qui le lui apporta, de le boire, mais qu'un quart d'heure après, le prince fut averti que ce domestique était tourmenté des plus violentes coliques. Les chirurgiens appelés reconnurent l'effet du poison. Grands raisonnements là-dessus.

4.

... On n'a point encore reçu d'ordre pour le deuil de Madame VIe (1), morte de la petite vérole

(1) Pour les distinguer plus facilement, la cour avait, en quelque sorte, numéroté les filles du Roi, qui étaient fort nombreuses. Celle-ci était dans sa huitième année.

à Fontevrault. On prétend que Madame V[e] est attaquée de la même maladie.

... Paris est plus vide de monde qu'il ne l'a été, à cause des vendanges qu'on fait partout, aux environs.

... La princesse de Grimberghen est morte, la nuit du lundi au mardi. Elle n'a cessé, pendant toute sa maladie, de vomir des invectives contre son mari. Il y a dix ou douze jours qu'il lui a fait faire un testament qu'elle a mis en morceaux, et on lui a arraché une petite toilette où il y avait des ciseaux et un couteau dont elle devait vouloir se servir pour tuer son mari, ce qui fait bien connaître le dérangement où était son esprit, depuis plus d'un mois. Il est vrai aussi que le prince de Grimberghen a joué bien des personnages auprès d'elle, car c'est un merle bien fûté pour lui avoir son bien qui est situé dans les Flandres et qui va de droit à une de ses sœurs. L'Empereur gagne beaucoup à cette mort, et encore plus si son mari la suit de près, l'un et l'autre ayant toujours sucé ce prince (1).

5.

... Le Roi était prévenu contre les Lorrains (2) ; mais la magnifique réception qu'on lui a faite à

(1) Luynes se garde bien d'entrer dans tous ces détails : il se contente de nous apprendre que son fils avait épousé en premières noces la fille unique de M. de Grimberghen.

(2) Dans les feuilles précédentes, le gazetier affirme que les Lorrains avaient appelé de tous leurs vœux l'invasion du prince Charles.

Lunéville lui a fait perdre ces idées fâcheuses.

... On craint fort que le Roi ne se livre trop à son appétit. Les médecins ont voulu lui faire des représentations, mais il leur a répondu qu'il y avait assez longtemps qu'ils lui faisaient faire diète, et qu'il était juste qu'il se dédommageât de ce qu'ils lui avaient fait perdre.

... Il y a plusieurs postulants pour la place du *Mercure* (1). Le chevalier de Mouhy a ses protecteurs. L'abbé Pellegrin se contente de demander une pension dessus.

6.

... M. de Balleroy, gouverneur du duc de Chartres, est disgracié. On dit qu'il éloignait du prince les officiers de l'armée, et qu'il avait eu l'indiscrétion de lui prêter des qualités fort contraires à ce métier-là. La princesse de Conti (2) en a parlé au prince qui a répondu qu'il y mettrait ordre. Un jour que plusieurs officiers étaient à lui faire leur cour, il leur dit affectueusement qu'il était bien fâché qu'on l'eût, jusque-là, empêché de vivre avec eux ; qu'il les priait avec instance de lui faire l'honneur de manger chez lui, mais que, s'il a fait des fautes, on doit s'en prendre à M. de Balleroy.

---

(1) La direction du *Mercure de France* était une source de gros revenus.

(2) Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, princesse douairière de Conti, belle-mère du duc de Chartres.

... Les Comédiens français ont annoncé, hier, pour aujourd'hui, l'*Heureux retour* (1). On la dit de Fagan (2). — On distribua, hier, avant la comédie, cinquante billets rouges pour ceux qui voudraient bien applaudir.

7.

... Le Roi a dû arriver, le 5, à Strasbourg. La ville a fait une dépense d'un million pour recevoir S. M. : cinq cents gentilshommes, vêtus d'écarlate avec des galons d'or, bien montés et bien coiffés, doivent la recevoir à la porte où il y aura mille hommes à pied, vêtus de bleu, galonnés en argent. Cent jeunes gens, de l'âge de 17 jusqu'à 20 ans, seront vêtus en habit des Gardes du corps; cent filles, depuis 15 jusqu'à 20 ans, en amazones, et cent autres qui suivront pour la servir, vêtues à l'allemande, danseront des sarabandes et joueront différents jeux du pays. Le clocher sera illuminé jusqu'à la croix.

... M. de Voltaire vint, hier, à la Comédie-Française, où il avait indiqué aux comédiens une assemblée pour leurs rôles. Mlle Dangeville (3) a

(1) L'*Heureux retour*, comédie en un acte et en vers libres, par Fagan et Panard.

(2) Fagan (Christophe-Barthélemy), auteur dramatique. Panard et Favart étaient ses collaborateurs ordinaires.

(3) Marie-Anne Botot, dite Dangeville (1714-1796), avait cependant renoncé à la tragédie, après l'insuccès de *Brutus*, en 1730. Elle tenait, par contre, les premiers rôles comiques avec un talent qui lui fit donner le nom d'*inimitable*.

pleuré de dépit de ce qu'il en a donné un a Mlle Clairon, qu'elle voulait avoir.

8.

... On ne peut exprimer la douleur qu'a marquée le peuple de Metz en voyant partir le Roi. Il avait entouré son carrosse, en se mettant à genoux et levant les yeux au Ciel, pour demander à Dieu la conservation du Roi. Le Roi leur a parlé plusieurs fois, en les priant de le laisser aller pour satisfaire l'impatience de ses autres peuples, et en des termes si touchants que tout le monde fondait en larmes.

... MM. de la Bruère et Fuselier (1) viennent d'avoir à eux deux le brevet pour le *Mercure.*

9.

... Les premiers commis de bureau disent que le Roi travaille avec une si grande facilité qu'il apostille de sa main les mémoires que les ministres lui donnent, et cela avec une netteté qui surprend ceux qui sont les plus consommés dans le travail.

10.

... On écrit de Saverne, du 4, qu'on ne sait ce que le Roi veut, que six heures avant l'exécution,

(1) Charles-Antoine Le Clerc de la Bruère a fait représenter plusieurs comédies au Théâtre-Français. Louis Fuselier fut un des fournisseurs attitrés du Théâtre de la Foire.

il ne transpire rien de ce qui se fait, ni des opérations que l'on va faire, parce que S. M., qui reçoit les lettres, n'en dit jamais le contenu. On ne sait, par conséquent, pas le temps que le Roi restera à Strasbourg, ni ce qu'il fera dans la suite. Il travaille avec assiduité, et quand il est avec un ministre, il l'interroge sur tous les points.

11.

On dit que M. et M[me] de Rieux se sont séparés. Ce qu'il y a de certain, c'est que le président a fait mettre écriteau à sa porte. On prétend même qu'il va se défaire de sa belle maison de Passy. Bien des gens le croient ruiné et réduit à la substitution. Malgré ce délabrement d'affaires, il persiste dans ses goûts, mais ils sont moins coûteux. On assure qu'il entretient des filles à un louis par mois. S'il en avait toujours usé de même, il serait plus riche qu'il n'est (1).

L'Opéra-Comique continue à triompher sur tous les autres spectacles. Tous ces derniers jours, il n'a plus eu de places à 4 heures.

15.

... Le bruit court que M. Berger veut, au retour du Roi, demander la permission de faire jouer

(1) Le président de Rieux, fils du financier Samuel Bernard, s'était ruiné en 1742 pour la Camargo. On avait voulu le faire démettre de sa charge, mais il eut assez de crédit pour la conserver.

l'Opéra-Comique sur le théâtre de l'Opéra, aux jours intermédiaires. Les Comédiens se préparent à y faire opposition.

16.

On débite beaucoup de conjectures sur la détention du secrétaire de M. de la Chétardie, qui a été arrêté à Metz pour être conduit à la Bastille. Le public ignore encore que la Czarine s'est déclarée en faveur de la reine de Hongrie et de l'Angleterre (1).

Madame la duchesse de Villars (2) est autant estimée du Roi que son mari l'est peu.

L'opéra d'*Alcide* (3), dont on a donné, hier, la première représentation, a été fort mal réussi. Il n'y a que le morceau de Magie, dont Malterre a traité le ballet, qui ait plu.

Il y a, à Paris, pour plus de 200 000 livres de gageures sur le siège de Coni.

La chandelle enchérit tous les jours. Elle est,

(1) Élisabeth, qui détestait le roi de Prusse, ne devait tenter le sort des armes que pendant la *Guerre de Sept ans*.

(2) Amable-Gabrielle de Noailles, duchesse de Villars, dames d'atours de la Reine. En effet, Honoré-Armand, duc de Villars, fils du vainqueur de Denain, faisait peu d'honneur à la mémoire de son père, bien qu'il eût succédé au maréchal à l'Académie française et dans la plupart de ses dignités.

(3) *Alcide* ou le *Triomphe d'Hercule*, opéra en cinq actes. paroles de Campistron, musique de Marais et Lulli le fils, représenté pour la première fois à l'Académie royale de musique, le 3 février 1693.

d'hier, à 12 sous 6 deniers. Les chandeliers disent qu'elle augmentera encore.

17.

On commence à parler de voleurs armés d'un bâton court et armé, comme un fléau, d'une lanière de gros cuir, dans laquelle on a cousu des lames de plomb.

On dit qu'une bande de 50 voleurs d'une autre espèce a forcé les prisons de Nantes et pris son chemin vers Paris.

Les gens de l'Opéra-Comique se vantent d'avoir obtenu de jouer, à la Saint-Martin, sur le théâtre de l'Opéra, et que leur troupe sera employée dans les différents divertissements qui se donneront à la Cour. Les Comédiens sont très alarmés et en sont allés faire leurs remontrances à M. le duc de Gesvres (1).

18.

... Le Roi a été, le 13, sur une petite montagne voisine de Fribourg, pour voir le feu de l'artillerie. Il y a des malades et beaucoup de fatigues dans nos troupes. On prétend que nous ne nous entendons pas aussi bien qu'autrefois à faire des sièges. Nous embrassons une nouvelle méthode qui est dans l'esprit de la nouvelle cuisine.

---

(1) Potier, duc de Gesvres, premier gentilhomme de la Chambre du Roi et gouverneur de Paris.

19.

... On sait que M. de Bernage a fait compter à Lélio (1), comédien, 12 000 livres pour amener de Venise des gondoliers, afin de donner, sur la Seine, une fête à la Vénitienne, pour le mariage de M. le Dauphin. Il y a fort longtemps qu'il n'y a eu de carrousel, en France. Rien n'eût été plus grand que d'en publier un. Le concours des étrangers aurait indemnisé des frais. Quand le feu Roi fit publier le sien, M. Colbert tira huit millions des fermiers généraux, et, la dépense faite, il y en eut quatre de bénéfice, dont les fermiers généraux en gagnèrent un.

Les Comédiens donnent aujourd'hui une petite pièce de Marivaux intitulée la *Coquette de Village* (2).

21.

... On fait des préparatifs à l'Hôtel de Toulouse, pour le mariage de M. le duc de Penthièvre avec Mlle de Modène (3). Quoique ce mariage ne soit point encore déclaré, M. le duc d'Orléans en a déjà fait les compliments. Le duc de Penthièvre

---

(1) Lélio était un des acteurs de la Comédie italienne.

(2) La comédie de Marivaux, jouée en 1744 au Théâtre français, est intitulée : *La Dispute*. — *La Coquette du Village* est une comédie en trois actes et en vers de Du Fresny.

(3) Marie-Thérèse-Félicité d'Este, dite Mlle de Modène, était une petite-fille du Régent.

prendra le nom de comte de Toulouse et M. le prince de Dombes (1) celui de duc du Maine.

22.

... On parle beaucoup de meurtres et de voleurs, mais il n'y a presque rien de tout ce que l'on en dit.

... Le bruit court, au Palais-Royal et parmi les domestiques de la maison, que M. le duc d'Orléans songe à se remarier, parce que M. le duc de Chartres, faute de conformation, ne peut faire d'enfants.

... L'épître au Roi du *Philosophe parisien* (2) fait fortune et se vend beaucoup.

M. de Marivaux, honteux du mauvais succès de sa petite pièce de *la Dispute*, la donne à monsieur Sainte-Foix, à qui il fait un mauvais cadeau.

23.

... On fait de grands préparatifs à la Ville, pour recevoir le Roi. Le badigeonnage que l'on a fait sur la façade, fait un très bon effet. La cour de l'Hôtel de Ville sera toute ornée de guirlandes et en chemises blanches, ainsi que les salles d'en haut. Dans la place en face sera un arc de triomphe et plusieurs colonnes qui ferme-

---

(1) Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, était un des fils du duc du Maine.

(2) *L'Épître au Roi, par un Philosophe parisien* (Paris, Mathey, 1744), est de Bridault de Montigny.

ront l'enceinte de la place. A l'endroit où l'on mettait le charbon, on élève une grande charpente pour contenir douze muids de vin, qui formeront quatre fontaines aux quatre coins.

La porte Saint-Antoine sera ornée de festons et de lumières avec des figures d'osier accompagnées de trophées d'armes. La grande cour des Tuileries sera ornée de lumières. C'est le trésorier des Menus qui est chargé de ce soin par le Roi, qui a été très fâché que, dans les maisons royales de Paris, il n'y ait pas un seul bout de chandelle dans les illuminations. On dit que la Ville doit illuminer la place du Carrousel.

On dit que madame la duchesse du Maine (1) devient folle et qu'elle a des accès d'amour-propre pour sa personne, qui sont tout à fait plaisants. Elle se persuade qu'elle inspire des passions secrètes à tous ceux qui l'approchent. On prétend que la duchesse d'Ayen (2) n'est pas plus raisonnable. La différence n'est entre elles que dans l'objet, dont l'un est du monde et l'autre de dévotion.

... On dit que, pendant l'absence de M. de Marville, il s'est tenu plusieurs loges de frimaçons, que l'on y initie tous les jours des femmes, et que, dans ces dernières assemblées, on a

---

(1) C'était cette princesse qui avait engagé son mari dans la conspiration de Cellamare, pour perdre le Régent et s'emparer du pouvoir.

(2) Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé-Brissac, duchesse d'Ayen.

renouvelé le serment de se soutenir envers et contre tous.

On murmure, dans le quartier du Louvre et des Tuileries, contre les maréchaux des logis et fourriers du Roi, qui vexent et tourmentent le public pour marquer à la craie une quantité de logements prodigieuse, vu le peu de monde que le Roi a à sa suite. Pareille chose arriva en 1716, quand le Roi vint de Vincennes à Paris. Le lieutenant de police et le prévôt des Marchands s'en mêlèrent pour l'intérêt des bourgeois, et il fut, à leur sollicitation, donné des ordres qui contentèrent tout le monde.

24.

Le prévôt des Marchands doit haranguer le Roi à genoux, à la porte Saint-Antoine.

26.

... On entendit aussi parler de M. de Saxe avec les plus grands éloges, et cela par des militaires de distinction. On compara sa manière de faire la guerre à celle de M. de Turenne. Ils ne firent pas, à beaucoup près, tant d'éloges des officiers de ce temps-ci, à qui il a toutes les peines du monde à faire garder la discipline. Sa fermeté sur ce point lui a fait des ennemis et perdre l'amour que les troupes avaient pour lui, avant la campagne. Ils l'accusent de vouloir faire le réformateur, tandis que les autres généraux leur

souffrent tout ; mais il a pour lui les vieux militaires et le public.

... Le bruit court que M. Amelot (1) pourrait bien rentrer en grâce et en place, et qu'il s'est pleinement justifié.

29.

... Les lettres de Bordeaux disent qu'on y est très embarrassé pour payer au mois de janvier prochain, 8 millions d'assurances; et celles de Nantes que, de six classes d'assurances qu'il y a, on ne trouverait pas pour assurer un sol, parce que, de 430 vaisseaux nantais, les Anglais en ont pris 280. C'est ce que nous coûte l'Espagne qui, l'épée dans les reins, nous a forcés de déclarer la guerre à l'Angleterre.

On dit que le Roi est fort mécontent des ingénieurs et que, sentant la nécessité d'établir des classes de génie, S. M. est dans la résolution, à son retour, d'en créer dans les principales villes de guerre de son royaume, pour en faire à l'avenir des sujets qui seront employés.

... On est fort content, dans le public, de la vivacité avec laquelle on fait faire les recherches des voleurs.

... On dit que madame de Marchainville est

(1) Jean-Jacques Amelot, seigneur de Chaillou, avait été secrétaire d'État aux Affaires étrangères, de 1737 à 1744.

allée à Vendôme (1). Tous les honnêtes gens en sont bien aises, et l'on sait grand gré à la police d'avoir détruit cette maison, avant le retour des officiers.

J'offre à tes yeux, lecteurs, un fort sot animal,
Un Tartuffe, un poltron, un grotesque Annibal,
Bien rossé sur le Mein, bien berné sur le Rhin,
Plus détesté de nom que ne fut Mazarin ;
Le fléau, l'ennemi de la gloire des Rois,
Digne d'être pendu, si l'on suivait les lois ;
Etendu dans son lit les jours d'une bataille ;
A ce trait seul tu dois reconnaître Noaille.

30.

On a fait élever une aiguille fort haute sur la terrasse de l'hôtel de Noailles (2), afin que le Roi puisse la voir des Tuileries.

On dit que la ferme des postes a gagné extraordinairement, depuis la guerre.

... Il y a souvent, rue Saint-André, à l'hôtel de Hollande, chez le marquis de Nesle, des assemblées de jeu. C'est mademoiselle Du Fresne qui en fait les honneurs, ce qui n'empêche qu'il n'y aille des joueuses de la plus haute volée. Les joueurs s'y croient en sûreté et ne craignent pas qu'on les trouble.

---

(1) En effet, le dossier de la dame de Marchainville, qui se trouve dans les *Archives de la Bastille*, porte qu'elle fut reléguée à Vendôme, pour avoir donné à jouer.

(2) L'hôtel de Noailles était dans le quartier du Palais Royal.

L'affiche du Concert spirituel l'annonce dans la salle de l'Opéra pour le jour de la Toussaint. Cela n'a pas passé sans essuyer une critique assez bien fondée. Cela nous procurera sûrement une *calote* (1).

31.

L'Opéra donna, hier, en reprise, *Acis et Galatée*, où mademoiselle Le Maure s'est surpassée. Il y avait une belle assemblée. On y avait joint les *Caractères de la Danse*, exécutés par M[lle] de Saint-Georges. Après l'Opéra, on a répété une pantomime italienne qui doit être exécutée, mardi, par un jeune italien qui leur attirera du monde.

1[er] novembre.

.. On dit qu'une jolie femme de Lille a voulu connaître, par expérience, si le maréchal de Saxe méritait la réputation qu'il a auprès du sexe, et que, le lendemain de son arrivée dans cette ville, elle lui fit donner un rendez-vous à sa toilette. On ajoute que l'épreuve n'a pas réussi au gré de la dame et que, deux jours après, il a été chansonné.

Quoique ce général ait fait une belle campagne,

---

(1) Le *Régiment de la Calote* était encore très redouté pour les satires qu'il lançait, sous le titre de *Calotes*, contre tel ou tel personnage. Roy était, la plupart du temps, l'auteur de ces diatribes, souvent spirituelles.

on lui reproche d'avoir manqué des occasions de la faire plus glorieuse, qu'il n'a jamais été conséquent dans aucun de ses projets et qu'il passe sa vie à en imaginer de nouveaux, sans en effectuer aucun, d'avoir trop bonne opinion de lui-même et trop mauvaise des autres.

Bontemps (1) dit, hier, à la Comédie Italienne, que le Roi pourrait bien brûler le couchée de province et arriver vendredi à Paris. Ce Bontemps fait extraordinairement l'important, quoiqu'il tienne souvent des propos où il n'y a pas le sens commun.

Il vint hier, à l'hôtel des Postes, un laquais avec un projet par lequel il prétend que toute la livrée de Paris veut se cotiser, sur le pied de 20 sous par tête, pour faire un fonds de quoi marier de pauvres filles domestiques.

... La curiosité attire ce soir bien du monde au Concert spirituel, à l'Opéra. On ne s'attendait pas à cette nouveauté d'entendre chanter les louanges de Dieu dans un lieu d'excommunication, mais on dit que M. l'Archevêque pourrait bien y mettre un mot d'opposition.

Le jeu du marquis de Nesle se tient quasi à maison ouverte. Il y a une grosse banque de pharaon dont les entrepreneurs donnent 10 louis par jour à mademoiselle Du Fresne.

(1) Bontemps, premier valet de chambre du Roi. Son père avait occupé le même poste auprès de Louis XIV.

2.

... On dit l'évêque de Metz (1) souverainement détesté dans son diocèse : on en donne pour preuve l'emprunt qu'il a voulu faire d'une somme de cent mille écus, et au sujet duquel on a offert de les lui prêter, pourvu qu'il voulût s'obliger, devant notaire, à n'y jamais remettre les pieds.

Le public n'a été ni fâché, ni surpris de l'opposition que M. l'Archevêque de Paris a mise à à l'entreprise du directeur de l'Opéra qui avait imaginé, pour de l'argent, d'y transporter le Concert spirituel.

5.

On désapprouve beaucoup le *Te Deum* d'aujourd'hui. Cette réjouissance devait se faire en son temps, et non après la levée du siège de Coni.

... Les Comédiens français tiennent prête une petite pièce intitulée *L'Heureux retour*.

7.

M. de Maurepas a écouté avec beaucoup d'attention *L'Heureux retour*. Des gens ont rapporté qu'il avait trouvé des phrases trop hardies, qu'il n'avait pas été content que la Reine eût été mise en jeu et qu'on eût passé le vaudeville dont la dernière syllabe *bon! bon!* fait le refrain et qui a occasionné des éclats de rire très indécents.

(A suivre.)

---

(1) Claude de Rouvroy de Saint-Simon, évêque de Metz.

Lettres inédites de Voltaire à M. et madame Élie de Beaumont (1764-1776) (1).

A Élie de Beaumont.

26 juillet 1764.

Autrefois, Monsieur (2), on jugeait comme on pouvait ; à présent, on juge comme on veut. Il est plaisant qu'un homme ne soit pas le fils de son père : il viendra peut-être un temps où il y aura des loix. Nous n'avons guères, jusqu'icy, que des recueils d'arrêts qui se contredisent. M. le prince de Conti a fait une belle action, mais il est triste qu'il l'ait faitte tout seul. Vous allez en Angleterre (3); ce païs est digne d'être

(1) Ces lettres et les notes qui les accompagnent nous ont été communiquées par M. Élie de Beaumont, par l'obligeante entremise de M. le vicomte de Grouchy.

(2) Les relations d'Élie de Beaumont avec Voltaire paraissent avoir pris naissance vers 1762, à l'occasion du procès Calas. On sait que Calas, négociant protestant de Toulouse, fut accusé d'avoir assassiné son fils pour l'empêcher de se faire catholique; qu'il fut condamné au supplice de la roue et exécuté le 9 mars 1762. Voltaire s'intéressa à la famille de ce malheureux et entreprit sa justification. Il remit la cause entre les mains d'Élie de Beaumont, avocat au Parlement de Paris, qui obtint la revision du procès; la réhabilitation de Calas fut prononcée par arrêt solennel du Parlement de Paris, le 9 mars 1765.

Les lettres publiées ici et celles qui se trouvent dans les œuvres complètes de Voltaire donnent lieu de supposer que la correspondance d'Elie de Beaumont avec ce dernier a continué jusqu'à la mort du célèbre philosophe, c'est-à-dire jusqu'en 1778.

(3) Élie de Beaumont partit pour l'Angleterre le 12 septembre 1764. Son voyage a été publié par M. le vicomte de Grouchy dans la *Revue Britannique* de novembre-décembre 1895.

vu par vous. Si vous pouvez jamais venir à Ferney avec l'abbé Mignot, nous philosopherons ensemble. Il n'y a qu'un pas de Paris à Lyon, et c'est, depuis Lyon chez moi, le plus beau raclé du monde. Je serais trop heureux d'entretenir un homme de votre mérite. Vous n'avez pas, assurément, de client qui vous soit plus attaché que moi.

Mille très humbles respects à votre très aimable moitié.

Au même.

1er décembre 1766.

Vous allez être encore une fois, mon cher Cicéron (1), le protecteur de l'innocence la plus

(1) Cette lettre et celle du 24 mai 1767 (voir ci-dessous) se rapportent au procès soutenu par Élie de Beaumont pour rentrer en possession de la terre de Canon, et aux démarches à faire pour assurer le gain de ce procès pendant devant le conseil du Roi. La terre de Canon en Normandie appartenait à madame Élie de Beaumont, comme héritière de son grand-père, M. de Bérenger. Ce dernier, qui était protestant, avait passé en Angleterre en 1727, après avoir vendu frauduleusement sa terre à M. de la Roque.

M. et Madame Elie de Beaumont, s'armant de la loi qui autorisait les héritiers catholiques des protestants qui avaient vendu leurs biens en France pour émigrer à l'étranger, à reprendre ces biens pendant dix ans, à la charge d'indemniser des acquéreurs, obtinrent, en septembre 1767, un arrêt qui reconnut la légitimité de leur droit.

On trouve, dans la Correspondance générale de Voltaire, deux lettres (9 février 1767 et 16 janvier 1768) où il est fait allusion à ce procès.

pure et la plus opprimée. Je pense toujours que vous en aurez beaucoup plus de faveur auprès du Conseil, dans l'affaire de Canon, lorsqu'on verra que celui qui plaide pour lui-même a plaidé avec tant d'éloquence, de désintéressement et de noblesse pour les autres.

Hélas ! mon cher Monsieur, que puis-je faire pour vous du fonds de mes déserts ? La mort m'a enlevé presque tous mes amis. M. le maréchal de Richelieu, qui aurait pu me donner sa protection, est à Bordeaux. Ma faible voix se fera entendre sûrement aux peu de connaissances qui me restent.

Je prends même la liberté d'envoier, par cet ordinaire, un mémoire de cinq ou six lignes à M. le duc de Choiseuil ; il ne les faut pas plus longs à un ministre chargé de tant d'affaires et de tant de détails.

Vous m'avez fait la grâce de m'envoier deux mémoires sur l'affaire de Canon. Vous croiez bien que je les ai lus tous deux avec la plus grande attention et l'intérêt le plus vif.

Vous me demandez le secret sur des choses que vous voulez bien me confier concernant cette affaire ; et moi je vous le demande bien davantage. Il faut vous dire que ce sont précisément MM. Tronchin qu'on a violemment prévenus contre vous, et principalement Tronchin le médecin, qui a beaucoup de crédit dans la maison d'Orléans, dans celle de La Rochefoucault et dans quelques autres. Je pense qu'il est

très convenable que madame de Beaumont aille trouver les deux Tronchins ; elle réussira en se montrant et en parlant. Il est nécessaire de les détromper et de leur faire voir que ce ne sont point des catholiques avides qui veulent dépouiller des protestants, à la faveur et à l'apui d'une loi barbare, que c'est précisément tout le contraire. Vous pourrez alors avoir, dans M. Tronchin, le fermier général, un soliciteur auprès de M. Bertin, au lieu d'un adversaire. M. d'Argental parlera à M. le duc de Praslin.

Je pense qu'il ne serait pas mal que madame de Beaumont se fît présenter à madame la duchesse d'Anville ; qu'elle lui donnât d'abord votre mémoire en faveur des Sirven ; qu'ensuitte, dans une seconde visite, elle lui confiât le secret de votre affaire, les dispositions de M. de Bérenger, etc. Elle se ferait, de madame d'Anville, une protectrice très puissante et très vive, qui pourrait déterminer M. de Saint-Florentin en votre faveur. C'est principalement de M. de Saint-Florentin que ces affaires dépendent, c'est lui qui les raporte au Conseil du roi.

Je voudrais bien savoir quel est l'auteur de l'écrit sur les commissions : si ce n'est pas vous, il y a donc quelqu'un, dans l'Ordre des avocats, qui a autant d'esprit que vous.

Adieu, mon cher ami; adieu, protecteur de l'innocence !

V.

Au même (1).

30 mars 1767.

« Sirven et ses filles (2) sortent de chez moi, Monsieur ; je les ai étonnés de la calomnie dont on a voulu noircir la famille Calas. Je leur ai appris ce conte si horrible, si absurde et si répandu, selon lequel la servante de madame Calas vient d'avouer par devant notaire, à l'article de la mort, que madame Calas, son mari, un de ses fils, et monsieur de La Vaisse, leur ami, avaient en effet étranglé Marie-Antoine Calas, pour avoir eu quelque tentation d'entrer dans la communion romaine. Cette servante, dit-on, qui a toujours été catholique, qui a fréquenté les sacrements de l'Église romaine pendant cinquante années, n'était qu'une protestante déguisée. Elle avait elle-même servi à étrangler le fils de son maître. Elle a tout révélé en mourant. Voilà ce qu'on a donné pour certain

(1) La seconde partie de cette lettre est, seule, adressée personnellement à Élie de Beaumont.

(2) Depuis deux ans, Élie de Beaumont avait pris en main, sur la demande de Voltaire, la cause de Sirven, notaire de Cahors, accusé d'avoir fait noyer l'aînée de ses filles pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Sirven avait été condamné à mort par le parlement de Toulouse, en 1766. Il s'était réfugié en Suisse, avec sa femme et ses deux autres enfants. L'arrêt capital fut cassé, et la réhabilitation fut prononcée en 1775 seulement, par le Parlement de Paris, après revision du procès.

à Versailles, à Paris et dans la province. C'est ainsy qu'on exposait encor la famille innocente des Calas et le vertueux La Vaisse au supplice, qu'on flétrissait tout le Conseil d'État et qu'on accusait le roi d'avoir répandu ses bienfaits sur des parricides.

« Je voudrais que vous eussiez vu, Monsieur, les pleurs qui coulaient des yeux de Sirven et de ses filles, au récit que je leur ai fait. Vous auriés, sans doute, mêlé vos larmes aux leurs. Quelqu'expérience que vous ayés de la méchanceté humaine, vous avez dù être bien surpris de ce brutal excez de fanatisme. Ce monstre, accoutumé à vomir l'absurdité, n'a pas craint de répandre partout une calomnie si aisée à détruire. On a fait paraître cette servante qu'on disait morte. Les calomniateurs ont été confondus, mais non pas désarmés. Je sais, à n'en pouvoir douter, que leur opprobre ne les rend que plus furieux. On me mande que cette imposture a été principalement répandue par un folliculaire qui croyait qu'en effet la servante de madame Calas était morte et qu'il pourrait insérer toute cette fable dans ses feuilles qui, par là, reprendraient quelque crédit et lui procureraient de l'argent.

« Quoi qu'il en soit, cette imposture n'est pas détruite. Dans les confréries qui inondent les provinces méridionales, elle y subsystera malgré la vérité reconnue. Ce sont ces confrairies qui ont traîné Calas sur la roue en révérant son fils comme un saint et en canonisant le suicide.

L'esprit de faction ne s'éclaire ni ne s'adoucit quand la superstition l'anime. Jugez, Monsieur, si les Sirven peuvent se soumettre à venir jamais deffendre leur innocence et demander justice dans une province remplie de dévots qui respectent si peu la vérité, le Conseil et le Roy. Je vous déclare encore une fois qu'ils ne reparaîtront jamais dans la sénéchaussée de Castres, qu'un arrest du Conseil à la main. Ses juges en sentiront la nécessité indispensable. Le Roy prend ses sujets sous sa sauvegarde, et quelle famille, Monsieur, fut jamais plus opprimée que celle des Sirven? Elle ne l'est pas seulement par un jugement inique, elle l'est par une faction, mais le Roy sait contenir et adoucir les factions. J'ay l'honneur d'être, etc. »

Adieu, mon cher Cicéron, vous avez dû recevoir ma première lettre. Mille respects à madame de Canon.

Je rouvre ma lettre, mon illustre ami, pour vous dire que je viens d'en recevoir une de M. l'abbé Sabatier, chanoine de Castres, demeurant à Paris. Il me mande, sans me connaître, que la fausse nouvelle de l'aveu et du repentir de la servante à l'article de la mort, a rallumé toute la fureur des fanatiques du Languedoc.

Cet abbé a connu la fille des Sirven, que son père et sa mère sont accusés d'avoir assassiné chrétiennement. Il a été témoin de sa folie chez les dames qu'on appelle régentes. Il atteste que

Sirven est un des plus honnêtes hommes qui soient au monde ; il est prêt de déposer devant les juges. Malheureusement, il ne m'a point donné son adresse ; il date de Paris, sans m'instruire de sa demeure. Je vous demande en grâce de me faire savoir où il loge. Cet ecclésiastique paraît un honnête homme, très éclairé et très zelé. Votre mémoire lui a inspiré l'entousiasme dont il doit animer tous les cœurs vertueux et sensibles.

A Madame Élie de Beaumont.

24 mai 1767, à Ferney.

Vous croiez bien, Madame, que je ne perds pas un moment à exécuter vos ordres. J'écris aux personnes à qui vous m'ordonnez d'écrire. Je ne suis pas, peut-être, trop en droit de prendre cette liberté, mais la cause me paraît si bonne, et je suis si attaché, Madame, à monsieur de Beaumont et à vous, que les ministres ne trouveront point ma hardiesse déplacée. Je ne crains que celui qui a fait obtenir des lettres patentes à votre adverse partie. Je ne sçais s'il sera comme César, qui trouvait très bon qu'on appelât de lui-même à lui-même.

Votre affaire m'intéresse si vivement, que j'abandonne celle des Sirven jusqu'à la Pentecôte. Les amis doivent passer devant les étrangers;

d'ailleurs, les Sirven sont tellement justifiés aux yeux de l'Europe, par l'éloquent mémoire de M. de Beaumont, qu'ils peuvent aisément attendre quelques semaines.

Agréez, Madame, mes tendres respects, et vous, généreux protecteur des droits de l'humanité, et légitime deffenseur des droits de votre femme, vous qui plaidez pour votre maison comme Cicéron, j'espère que vous gagnerez votre cause comme lui.

Envoiez-moi, s'il vous plaît, votre mémoire à deux colonnes par M. Damilaville. Je vous embrasse bien tendrement.

Je vais écrire aussi à M. D'Argental; mais, en vérité, vous n'avez pas besoin qu'on solicite en votre faveur.

V.

A Élie de Beaumont.

A Ferney, le 12 Auguste 1767.

Chacun a son procès dans ce monde, mon cher Cicéron. Vous plaidez *pro aris et focis*, et moy je ne plaide que contre la Baumelle (1). On m'a

---

(1) On sait que La Beaumelle, élevé dans la religion catholique, se fit calviniste à Genève, puis professeur de littérature française à Copenhague (1751), ensuite à Berlin, d'où il eut des démêlés avec Voltaire, et, finalement se brouilla avec lui, à l'occasion du supplément au *Siècle de Louis XIV*, publié en 1763. Le philosophe de Ferney ne fut point étranger à la détention de La Beaumelle à la Bastille. (Voir la *Revue Rétrospective*, année 1894, tome XX, page 394.)

mandé que, vraisemblablement, vous seriez jugé au Conseil des parties, parce que l'affaire est trop compliquée pour le Conseil royal. Je me flatte que vous gagnerez votre cause, devant quelque tribunal que vous paraissiez. Vous m'avez fait un plaisir bien sensible en m'apprenant que ceux qui avaient trouvé d'abord quelque chose d'odieux dans le recours forcé à une loy sévère, sont revenus entièrement à vous, en voyant qu'au fonds c'est une fille qui demande à rentrer dans le patrimoine de ses pères, en remboursant le prix de l'acquisition. Votre affaire, envisagée sous son véritable point de vue, me paraît bien favorable; je suis rempli d'espérance.

Vous me parlez, mon cher Cicéron, d'une dame à qui vous avez présenté M. de la Harpe, qui a du crédit et qui peut le protéger. En voicy une occasion : je demande à M. le Contrôleur général qu'il fasse donner à M. de la Harpe la moitié d'une vieille pension que j'ay depuis environ cinquante ans et que je néglige fort. Cette petite grâce qui, après tout, ne coûterait rien au Roy, tirerait un jeune homme de mérite d'un état bien triste. Son discours, qui vient de remporter le prix, est un très bel ouvrage. Le grand Colbert encouragea souvent de moindres talents. Si vous croiez cette dame à portée d'appuier ma requête, vous serez le bienfaicteur de M. et de madame de la Harpe, qui me paraissent joindre, à leurs bonnes qualitez, celle de la reconnaissance.

Mes sincères respects, je vous prie, à madame de Canon. Je vous embrasse très-tendrement.

V.

A M. et Madame Élie de Beaumont.

14 janvier 1769.

Jouissez, couple aimable ; je suis fâché, seulement, que votre terre soit près de Rouen et non près de Lyon.

Mon ami Damilaville n'était pas né, à ce qu'on m'a dit, loin de votre terre ; je voudrais être votre vassal avec lui. Les gens qui pensent ont fait en lui une grande perte, il était le plus intrépide ennemi des persécuteurs.

Vous apprendrez, sans doute, avec satisfaction, que tout commence à changer dans le parlement de Toulouse ; un homme assez considérable de ce païs-là me mande que la moitié du parlement est déjà éclairée ; que toute la jeunesse pense comme vous et moi ; qu'elle dit hautement qu'il faut faire amende honorable de l'arrêt contre les Calas. Je sonde ces bonnes dispositions pour savoir si les Sirven peuvent, en sûreté, aller purger leur décret à Toulouse. Vous avez tellement éclairci cette abominable affaire, qu'il me paraît impossible qu'ils n'obtiennent pas une entière justice, pourvu que le fanatisme ne s'en mêle pas.

Ce que vous m'écrivez sur la chûte originale a été traitté fort au long dans plusieurs livres nouveaux, et entre autres dans l'A B C traduit de l'anglais de Hut. Vous savez qu'un Africain nommé Augustin est le premier qui ait levé cet étrange lièvre. Il n'en est pas dit un seul mot dans les Évangiles. Saint Paul n'en a parlé que fort obscurément; il se passa quatre cent ans avant qu'on agitât cette question. Vous savez que Paris n'a pas été bâti en un jour; l'édifice dont vous parlez a été bâti en quinze siècles, aussi passe-t-il pour être fort irrégulier. Je crois que ni vous, ni madame de Canon n'habitez guères cette maison ridicule. J'irai bientôt trouver Damilaville dans la sienne, mais malheureusement, on ne peut ni s'écrire ni se parler, dans le païs qu'il habite. En attendant, soyez sûrs que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, avec autant d'amitié que d'estime.

V.

A Élie de Beaumont.

8 décembre 1769, à Ferney.

Vous voilà, je crois, revenu à Paris, mon très-cher Cicéron : plus d'un malheureux va être bien aise. J'ai presque honte, au milieu des affaires dont vous êtes surchargé, d'abuser de votre tems, mais vous ne serez pas fâché d'aprendre que les juges de Sirven, en première

instance, ont été au désespoir d'être obligés d'avouer qu'ils s'étaient trompés, de lui ouvrir les prisons, et de lui donner mainlevée du peu de bien qui lui reste. Comme la sentence ne dit pas qu'il a été injustement condamné, et que, même, il faut qu'il paie les frais de la contumace, il plaide actuellement au parlement de Toulouse, pour obtenir un jugement plus honnête.

Quant à M. du Rey (1); il est malheureux d'une autre façon, c'est par sa faute. Il a fait d'énormes sottises de plus d'une espèce, mais il en est bien puni, et peut-être trop. L'état très étroit où il s'est longtemps trouvé lui a fait contracter des dettes; il était mon voisin; il est frère de madame de Sauvigny; j'ai eu pitié de lui : j'ai paié ses dettes, je l'ai retiré chez moi pendant neuf mois. Pour récompense de ma petite attention, je ne sais quel homme serviable a écrit ou dit à madame de Sauvigny et à M. Gerbier que je ferais un mémoire contre madame de Sauvigny, en faveur de son frère. Voicy mon mémoire (2).

Je ne puis ni ne veux l'entretenir à mes dépens toute ma vie, lui et les siens. J'ai des parents pauvres qui doivent avoir la préférence.

La commission qui liquide ses biens lui donne six mille livres par an; cet arrangement m'a paru honnête.

---

(1) Durey de Morsan (Joseph-Marie), écrivain français, mort en 1795, à Genève, où il s'était réfugié.

(2) Cette pièce ne s'est point retrouvée au dossier.

Sur ces six mille livres, il est obligé de faire une pension de douze cent livres, indispensablement. Reste quatre mille huit cent livres. Il n'a pas un meuble, et il serait bien dur, à l'âge de 53 ou 54 ans, d'aller passer sa vie dans un cabaret en Suisse. Il est, ce me semble, de l'honneur de sa famille, qu'il vive décemment. On pourrait, avec deux mille écus une fois paiés, lui faire avoir le pur nécessaire dans le païs de Neufchâtel où il compte se retirer. J'ai fait ce que j'ai pu pour le rendre sage, et, pour que jamais sa famille ne rougisse de lui, c'est à elle à faire quelque chose. M. Gerbier peut très bien engager les créanciers à céder deux mille écus, qu'ils reprendront bien aisément sur les revenus. Si le tuteur, ou monsieur de Sauvigny veulent s'engager à faire compter deux mille écus dans trois mois, je me chargerai, dès à présent, à lui faire meubler un appartement à Neufchâtel où il est naturalisé, et où il est assez aimé : la dame chez laquelle il logeait est une femme très sage et très entendue qui ménagerait sa bourse, et il a besoin d'être en de telles mains.

Voilà mes propositions; vous pouvez, mon cher ami, à votre loisir, faire lire ma lettre à madame de Sauvigny et à monsieur Gerbier. Vous ferez assurément une très belle action, qui, jointe à toutes celles que vous avez déjà faittes, vous obtiendront, un jour, une canonisation en forme chez tous les bons cœurs et chez tous les bons philosophes.

Je ne sais pas si on fera ce que je demande, mais je sais bien qu'on ne peut pas me désaprouver.

Adieu, mon cher Cicéron : madame Denis vous fait les plus sincères compliments ; elle ressemble à tous ceux qui vous ont connu, elle vous aime autant qu'elle vous estime.

Mille respects à madame de Beaumont.

V.

Au même.

22 décembre 1769.

Quoique bien malade et bien languissant, mon cher Cicéron, je me hâte de vous remercier de vos bontés. Tout ce que vous me dites de votre part est humain et digne de vous, mais ce que vous m'aprenez est horrible (1).

1° Ce n'est point elle du tout qu'on prie d'assister son frère, c'est la Commission qui est priée de faire voir si elle peut faire donner une somme de six mille francs.

2° Quel discours ! *J'irai plutôt me jeter aux pieds du Roi* que de faire prêter de l'argent à mon frère.

3° *On n'obtiendra pas un écu de moi par menaces*. Eh ! qui diable l'a jamais menacée ?

4° *On n'obtiendra pas un écu par prière.* Vraiment, je le crois bien.

---

(1) Il s'agit d'un procès criminel pendant devant le parlement de Lyon, l'affaire des Perra. Il en est encore question dans une lettre de Voltaire à Élie de Beaumont en date du 7 juin 1771 (voir la *Correspondance*, éd. Garnier).

5° N'est-ce pas assez d'avoir fait enfermer son frère par lettre de cachet, sans déshonorer sa famille, en imputant à cet infortuné les crimes de la Brinvilliers? Je suis parfaitement informé de cette abominable calomnie. Je suis convaincu de même que ce pauvre homme n'est malheureux que pour avoir écouté toute sa vie des fripons qui l'ont perdu. Je ne l'ai retiré chez moi que par pitié et pour le sauver d'un nouveau naufrage. S'il était indigne de tout ce que j'ai fait pour lui, je le renverrais demain. J'ai borné et je borne mes prières à vous suplier, mon cher Cicéron, de parler à l'un des avocats de la Commission, quand vous en rencontrerez, et de savoir si on peut ou non lui faire toucher deux mille écus, dont je me rendrai caution, s'il le faut.

L'affaire de Sirven est toute autre chose : il obtiendra, sans doute, une déclaration positive de son innocence de la part du parlement de Toulouse; mais je serai bien étonné s'il n'est pas condamné aux frais de la contumace. Dieu merci, tous ces frais sont déjà paiés, je regarde cela comme une affaire finie.

Vous êtes toujours le protecteur des innocents. Je vois bien que Messieurs de Lyon ne savent mesurer que des étoffes. Cette corde du puis, à laquelle il manque vingt pieds, est une découverte digne du jugement de Salomon.

Madame Denis et moi, nous vous souhaitons cent heureuses années, à vous, mon cher Cicéron, et à votre très digne épouse. V.

Au même.

3 mars 1770.

En vérité, mon cher Cicéron, vous êtes plus Cicéron que jamais. Votre mémoire pour les accusés de Lyon est aussi convainquant, aussi éloquent que l'accusation était horrible et absurde. Les exemples que vous raportez doivent montrer aux juges combien il est aisé de se tromper. Je suis bien fâché de ne vous avoir pas instruit de l'avanture de Martin dans tous ses détails; vous l'auriez ajoutée à toutes celles dont vous faittes mention. Le procureur général est occupé, aujourd'hui, à faire réhabiliter la mémoire de Martin, mais il n'en est pas moins roué. Sa famille n'en est pas moins réduite à la mendicité; cent exemples pareils déchirent le cœur; mais les gens qui vont à l'Opéra comique n'en savent rien, ou s'en moquent.

Je ne conçois pas comment on a pu porter au Parlement de Paris une affaire aussi claire, aussi bien jugée que celle des Pera. La rage de trouver des coupables est donc une passion bien chère au cœur humain! Ce sont aparemment des dévôts qui ont remué l'ordure de cet abominable égoût. Mais quel prodige qu'un enfant de cinq ans et demi qui, pour trente sous et des dragées, accuse sa mère des plus horribles crimes!

Quis putas puer iste erit?

Ce petit drôle ira loin, sur ma parole.

Je commence à voir assez évidemment que le

parlement de Toulouse n'a pas voulu que l'affaire des Sirven passât par vos mains.

Manet altâ mente repostum.

Baumonti eloquium spretæque injuria formæ.

Il est encor évident que l'avocat de Toulouse, qui fait un mémoire pour Sirven et qui m'avait promis de me l'envoyer manuscrit, craint d'être éclipsé par vous, et veut avoir pour lui toute la gloire. Vous n'en serez pas moins à la tête des hommes les plus éloquents du siècle (1).

J'ai écrit à M. Jardin en conformité de la dernière lettre que vous avez reçue de moi, et je n'ai point encore reçu de réponse. S'il ne m'en fait point, je le trouverai fort impertinent, et je soupçonerai pis. Le fond de toute cette affaire vous reviendra peut-être un jour, mon cher Cicéron. Quand bien même vous vous retireriez à Canon, vous ne pouriez jamais vous empêcher de secourir les malheureux, car chacun a sa passion dominante.

Nous aurions eu bien besoin de vous pour accomoder le nouveau procès de Genève. On a plaidé à coups de fusil et à coups de sabre. Sept ou huit personnes ont été assassinées, et cependant, il ne s'agissait point de religion.

On attend dans toute l'Europe la *Religieuse* de M. de la Harpe.

Madame Denis vous embrasse des deux côtés ;

---

(1) Élie de Beaumont conserva néanmoins le dossier de l'affaire Sirven, qui fut jugée seulement en 1775.

je n'en puis faire autant, car j'ai à peu près le même mal qu'avait feu notre ami Damilaville. Mille hommages, mille respects à madame de Canon.

Élie de Beaumont à Voltaire.

Au château de Dirac, le 18 octobre 1775.

Je vous écris, mon respectable ami, d'un de vos temples, du château de Dirac en Angoûmois, dont les heureux habitans (1) veulent bien avoir quelqu'amitié pour moi, et où nous passons des moments délicieux à vous lire, à parler de vous, à vous aimer. Il y a, entre autres, une jeune et aimable demoiselle que vous appelez avec raison un petit prodige, et qui vous chérit tendrement. Je ne la crois pas encore bien avancée sur son catéchisme, vraisemblablement, par les grandes occupations d'ailleurs du curé du lieu, mais, en revanche, elle sçait à peu près par cœur toutes vos poésies; elle possède bien vos ouvrages de prose, elle représente vos pièces avec sa famille, et va, sans être grondée de ses parents, jusqu'à coucher avec vous. Que ne pouvez-vous être ici au milieu de nous, et pourquoi avez-vous plus de 70 ans?

Je suis sensiblement touché, mon illustre ami, de tout ce que vous me marquez de gracieux et

---

(1) Les Tizon d'Argence.

d'honnête au sujet des services que j'aurais souhaité de rendre à M. de Lalonde; je vous assure que, s'il eût été possible de tenter pour lui l'entreprise avec la plus légère espérance de succès, je l'aurais fait de grand cœur, mais les amis éclairés que je vous ai nommé, et moi, après le plus mûr examen, nous avons unanimement pensé qu'en rapportant cette affaire en justice réglée, la fin en serait, si non atroce pour ce jeune officier, au moins très affligeante, et, pour parler le langage de la loi, *flétrissante*, puisque le magistrat a le pouvoir de le flétrir, que le souverain lui-même n'a pas, et vous voyez, par là, qu'il a beaucoup mieux valu, comme vous venez de le faire avec tant de zèle, décerner au jeune homme son absolution par la voix du public. Un certain arest du 7 septembre dernier nous apprend si nous connaissons bien le local, et à quel point le parlement se serait fait un devoir, en cette occasion, de prouver au clergé son zèle pour la religion. Il me semble vous entendre dire, à ce moment : *et facti sunt amici ex illâ hora.* Voyez, je vous prie, comme ils auraient traité ce malheureux de Lalonde lorsqu'ils enjoignent à M. de la Harpe d'être plus circonspect.

Vous me demandez quelle charge j'ai chez monsieur le comte d'Artois. Après avoir été avocat général de Monsieur, le feu Roi m'a attaché à son troisième petit-fils, en qualité d'Intendant de finance, car nous ne manquons pas, en France, de termes pompeux. Comme vous voyez, je suis

un Intendant des finances qui n'en manie point, mais ma mission est de venir, tous les ans, faire un tour en Angoûmois, d'assister, le reste de l'année, au Conseil du prince, d'y faire le rapport de toutes les affaires de l'Angoûmois, l'une de ses provinces d'appanage, et de pouvoir faire quelque bien, dans le cercle borné de l'administration qui m'est confiée, en mettant sous ses yeux les besoins et les demandes des familles pour leur avancement, pour leur soutien, pour l'établissement de leurs enfans, demandes que ce jeune prince accueille toujours avec beaucoup de sensibilité, et, s'il ne moissonne pas beaucoup d'écus, il y gagne des cœurs. Voilà ce qui vous explique, mon respectable ami, comment je vous écris de Dirac, et je regarde comme un des produits les plus précieux de ma charge, ma liaison avec cette maison. Le reste de mon tems, je le consacre encore aux travaux du barreau (aujourd'hui que je le puis), et l'un de ces travaux a été de deffendre, cette année, M. le comte de Guines contre une cabale abominable, et contre l'intrigue la plus oppressive et la plus détestable (1); mais, bientôt, je me retirerai du barreau fatigué, écrasé, à la longue, des noirceurs et des méchancetés des hommes, et portant dans mon âme ce dégoût

(1) Adrien-Louis du Bonniever, comte, puis duc de Guines (1735-1801), né à Lille, mort à Paris. Brigadier des armées du Roi (1762). ambassadeur à Berlin (1770), puis à Londres jusqu'en 1776.

qu'on éprouve en voyant souvent triompher l'injustice.

J'ai établi, cette année, avec le concours de cette femme que vous honnorez, une fête dans notre terre de Canon, que nous appellons *la fête des Bonnes gens* (1). Ce n'est point à l'immortel auteur de tant d'excellents ouvrages, au père et au Nestor des lettres que j'en adresse la relation, ce ne sont point là vos titres en ce moment, c'est au bienfaisant Voltaire, au créateur de Ferney, au co-fondateur de Versoye, à l'azyle généreux des Génevois, au père des Calas, des Sirven, des d'Etalonde et de tant d'autres, en un mot à celui qui a dit à l'indigent laborieux : « Voilà un champ, une maison, des bestiaux; laboure et vis heureux. » Voilà l'homme à qui j'adresse aujourd'hni cette relation que je dresse ici dans un heureux séjour, dont la bienfaisance pratique marque et embellit chaque journée. Vous vous rappellez

(1) Le 10 février 1775, pour honorer la naissance prochaine du premier-né du comté d'Artois, dont Elie de Beaumont était intendant des finances, M. et Madame Élie de Beaumont, par un acte passé devant Garnier Deschênes, notaire à Paris, déclarèrent instituer dans leur terre et seigneurie de Canon, une fête qui devait être appelée : *Fête des Bonnes gens*. Quatre prix étaient fondés, dont deux seulement pouvaient être distribués chaque année. Les quatre sujets de prix avaient leur dénomination. C'étaient : *le bon vieillard*, *la bonne fille*, *le bon chef de famille* et *la bonne mère*. Le règlement rédigé à cette occasion fut homologué par le parlement de Rouen. Les médailles décernées étaient suspendues à des cordons bleus du Saint-Esprit que, chaque année, le comte d'Artois consentait à porter pendant une journée, et faisait remettre, ensuite, aux lauréats, en vue de la cérémonie.

peut-être, mon digne ami, un travail sur la bienfaisance que je vous montrai à Ferney, en Octobre 1769, et que vous approuvâtes. Quand je l'ai pu, j'en ai exécuté quelques parcelles. Mes moyens s'étant augmentés par mes travaux, et une respectable coopératrice ayant bien voulu m'en permettre quelques distractions pour des vues qu'elle partageait avec moi, nous avons eu, comme le dit un de nos écrivains modernes, l'audace de faire une bonne action, et j'ignore si nous avons encore obtenu le ridicule qui en doit être la récompense naturelle. Je vois pourtant que nous n'avons pas déplu aux gens de bien, et qu'on ne nous accuse pas tout à fait d'un crime. Agréés, mon respectable ami, l'hommage de cet établissement; je le crois digne de vous être offert, et veuillés recevoir, avec vos sentimens ordinaires pour moi, ceux de mon tendre, inviolable et respectueux attachement.

Permettez que madame Denys et M. de Flortau, ainsi que M. et madame d'Hornoy, si vous les avez encore avec vous, trouvent ici bien des respects et complimens.

Voltaire à madame Élie de Beaumont.

15 may 1776, à Ferney.

Madame (1),

La lettre dont vous m'avez honoré, du 5 avril,

---

(1) Madame Élie de Beaumont est l'auteur du roman intitulé

et que j'ai reçue ces jours-ci par M. d'Hornoy, ressemble aux ordonnances qu'on donnait autrefois sur le trésor roial où mon neveu demeure ; elles fesaient d'abord grand plaisir, mais on ne les paiait point.

On ne m'a point envoié ce que votre lettre m'annonce. Je me flatte qu'à la fin vous serez obéie. Je vous remercie d'avance, car je sais que vous réussissez dans vôtre sorte d'éloquence, autant que M. de Beaumont dans la sienne, et l'on aurait bien de la peine à dire laquelle des deux doit avoir la préférence. J'aime bien Monsieur, j'aime bien Madame, je suis très respectueusement attaché à l'un et à l'autre depuis longtems ; c'est un sentiment que je conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie. Il sera plus vif que jamais si je suis paié, au trésor royal, de la belle ordonnance que vous m'avez envoiée. Agréez, Madame, le très humble respect du très vieux malade de Ferney.

V.

Lettres du marquis de Roselle (Londres 1764). Voltaire lui adressa, à propos de cet ouvrage, les vers suivants :

« L'histoire dit ce que l'on fait,
« Un bon roman ce qu'il faut faire.
« Vous nous avez peint trait pour trait
« Les vertus avec l'art de plaire.
« Et l'on peut dire, en cette affaire,
« Que le peintre a fait son portrait. »

Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813).

(Suite).

Le 30, le quartier impérial coucha à Plescenkovicz, et nous, nous bivouaquâmes en arrière. Le lendemain, lorsque nous y arrivâmes, nous apprîmes que, le 29, le maréchal Oudinot, qui s'était retiré dans cet endroit après avoir été blessé, le 28, à la Bérézina, avait failli être pris ; que les Russes, au nombre de deux mille, avec deux pièces de canon, y étaient entrés, mais que le maréchal, quoique blessé, s'était défendu avec vingt-cinq hommes, tant officiers que soldats, malheureux et blessés, dans une maison où ils s'étaient retranchés ; que les Russes, étonnés des dispositions de défense que faisait le maréchal, avec le peu d'hommes qui l'accompagnaient, s'étaient retirés sur une hauteur qui domine l'endroit, et que, de là, ils firent le siège de la maison, jusqu'au moment où de la troupe de la Confédération du Rhin, et une partie de la Garde, arriva avec l'Empereur. Nous remarquâmes la baraque, en passant : elle était percée de plusieurs coups de boulets ; mais nous ne pûmes comprendre comment deux mille Cosaques n'avaient pas eu assez de courage pour prendre d'assaut une baraque en bois, où vingt-cinq hommes s'étaient retirés pour se défendre, il est vrai, jusqu'à la mort.

Le lendemain 1er décembre, nous partîmes de grand matin. Après une heure de marche, nous

arrivâmes dans un village où les fusiliers-chasseurs avaient couché; ils nous attendaient, afin de partir avec nous. En y arrivant, je m'informai si l'on n'y trouvait rien à acheter : un sergent-major des Chasseurs me dit que, chez le Juif où il avait logé, se trouvait du genièvre. Je le priai de m'y conduire. Étant dans la maison, j'aperçus le juif avec une longue barbe, et, m'adressant à lui fort poliment en allemand, je lui demandai s'il avait du genièvre à me vendre. Il me répondit d'un ton brusque : « Je n'en ai plus, les Français me l'ont pris! » A cela je n'avais rien à répondre, mais, comme je connaissais cette race d'hommes, je n'ajoutai pas foi aux paroles qu'il me disait, car ce n'était que la crainte de ne pas être payé qui lui faisait dire qu'il n'en avait plus. Tout-à-coup, une jeune fille de quatorze à quinze ans descendit d'un grand poële en terre, sur lequel elle était assise, et s'approchant de moi, me dit : « Si tu veux me donner le galon que tu as là, je te donnerai un verre d'eau-de-vie! » Je consentis à ce qu'elle voulait; aussitôt, elle détacha le large galon en argent qui soutenait la carnassière que je portais au côté, d'une valeur de plus de trente francs, et que j'apportais de Moscou. Lorsqu'il fut en sa possession, elle le cacha dans son sein; ensuite elle le remplaça par une mauvaise corde. Si je l'avais laissée faire, elle m'aurait pris la giberne du docteur que j'avais enlevée au Cosaque; elle s'était aperçue qu'elle était garnie en argent. Un instant après, elle m'apporta

un mauvais verre de genièvre que j'avalai avec peine, tant j'avais l'estomac resserré.

La jeune juive me donna encore un petit fromage d'une forme ovale, gros comme un œuf de poule, et qui avait l'odeur de l'anis. Je le mis précieusement dans ma carnassière, et je sortis.

A peine avais-je pris l'air, que le malheureux verre de genièvre, au lieu de descendre dans l'estomac, me monta à la tête. Il fallait passer sur un corps d'arbre qui servait de pont, sur un large et profond fossé rempli de neige. Je le passai en dansant, sans tomber, et je courus jusqu'au milieu du régiment, en faisant la même chose. Je fis mieux, j'allai prendre de mes camarades par les bras, en chantant et en voulant les faire danser. Plusieurs de mes amis, et même des officiers se réunirent autour de moi, en me demandant ce que j'avais : pour toute réponse je dansais, et je chantais. D'autres me regardaient avec indifférence. Le sergent-major de la compagnie, me conduisant à quelques pas du régiment, me demanda d'où je venais. Je lui dis que j'avais bu la goutte : « Et où ? — Viens avec moi », lui dis-je. Il me suivit, nous passâmes sur l'arbre, en nous tenant par la main. A peine étions-nous de l'autre côté, que je me sentis saisir par un bras : c'était un de mes amis, un liégeois (1), sergent-major, qui venait savoir ce que j'avais.

Lorsque nous fûmes chez le juif, je leur dis

(1) Leboude.

que, s'ils avaient des galons d'or ou d'argent, ils auraient du genièvre : « Si ce n'est que cela, dit le liégeois, en voilà ! » Il avait un joli bonnet en peau d'Astrakan, dont le tour était garni d'un large galon en or; il le donna. Ce fut encore la jeune juive qui fit l'affaire, qui le décousit. On nous donna du genièvre ; ensuite nous sortîmes, mais à peine étions-nous hors de la maison, que la folie me reprit encore plus fort, ainsi qu'au liégeois, de sorte que je recommence à danser, et le liégeois aussi. Le sergent-major regardait en nous engageant de marcher pour rejoindre le régiment. Pour toute réponse, nous le prenons chacun par un bras et nous nous dirigeons du côté du fossé, sur l'arbre qui sert de pont, toujours en dansant. Arrivé là, le liégeois glisse, tombe, et entraîne le sergent-major ainsi que moi dans le fossé et dans la neige qui recouvrait plus de deux cents cadavres, que l'on y avait jetés depuis deux jours (1). A cette chute inattendue, le sergent-major jette un cri de terreur et de colère, sans cependant s'être fait mal, ni nous non plus. Ensuite il se met à jurer après nous et le liégeois à chanter; me prenant par les mains, il voulait me faire danser.

Il fallait sortir, mais nous n'en avions ni la

(1) Ces cadavres provenaient des malheureux qui, les premiers, avaient passé la Bérézina et qui, ayant continuellement cheminé, s'étaient arrêtés dans le village, où les Juifs leur avaient vendu des mauvaises liqueurs, qu'ils n'étaient plus habitués de prendre et qui les avaient fait mourir.

force, ni la possibilité. Partout il se trouvait des glaçons sous la neige, de sorte que, lorsque nous avions dépassé l'endroit où il n'y avait plus de cadavres, il nous était impossible de marcher. En définitive, si une compagnie de Westphaliens n'eût passé dans le moment, nous y serions restés. L'on avança une corde, mais, avec nos mains gelées, nous ne pûmes la tenir. On finit par nous descendre le côté d'une voiture qui nous servit d'échelle; des Westphaliens nous aidèrent à remonter. Cette descente avait rendu le liégeois et moi un peu plus calmes. Nous rejoignîmes le régiment qui s'était arrêté près d'un bois; on se remit en marche; une lieue plus loin, nous rencontrâmes le prince Eugène, vice-roi d'Italie, marchant à la tête d'un petit nombre d'officiers et de quelques grenadiers de la Garde royale, groupés autour de leurs drapeaux. Ils étaient exténués de fatigue. Ce jour-là, nous fîmes une forte journée; aussi nous laissâmes encore beaucoup d'hommes en arrière, et nous allâmes coucher dans un village abandonné où nous trouvâmes de la paille pour nous coucher. La viande de cheval ne nous manquait pas, mais nous n'avions plus de marmite pour la faire cuire et faire du bouillon qui nous aurait soutenus un peu. Nous fûmes encore réduits, comme les jours précédents, à manger un morceau de viande rôtie, mais nous couchâmes dans des maisons où nous pûmes faire du feu. Pendant la nuit, je fus obligé de sortir plusieurs fois de la maison où

j'étais couché, car la chaleur, à laquelle je n'étais plus habitué, m'incommodait.

Le lendemain, nous partîmes de grand matin. C'était le 2 décembre; la fièvre me reprit, j'éprouvais de grandes lassitudes dans les cuisses, de sorte qu'au bout d'une heure de marche, je me trouvais encore en arrière du régiment. Quelque temps après, je traversai un petit village où se trouvaient beaucoup de traîneurs, mais je le passai sans m'arrêter. Un peu plus loin, j'en rencontrai plusieurs milliers, arrêtés autour de quelques maisons, occupés à rôtir du cheval. Le général Maison passa, s'arrêta un instant pour engager tout le monde à suivre, si l'on ne voulait pas être pris par la cavalerie russe, qui n'était pas loin; mais la grande partie de ces hommes démoralisés et affamés n'écoutait plus rien. Ils ne voulaient quitter leurs feux qu'après avoir mangé, et beaucoup se préparaient à défendre, contre l'ennemi, le morceau de cheval qu'ils faisaient cuire. Je continuai à marcher. Plus avant, je rencontrai plusieurs soldats de la compagnie, que je priai de ne pas me quitter. Ils me le promirent, en disant qu'ils me suivraient partout, que tout leur était indifférent; ils ne tinrent que trop leur parole.

Le soir, nous arrêtâmes près d'un bois pour y passer la nuit. Déjà beaucoup d'hommes de différents corps y étaient arrêtés, surtout de l'armée d'Italie, et quelques grenadiers du 1er régiment de la Garde, à qui je demandai des nouvelles de

Picart. On me répondit qu'on l'avait vu la veille, mais que l'on pensait qu'il avait le cerveau attaqué, qu'il avait l'air d'un fou.

Depuis le moment où, près du pont de la Bérézina, le pauvre Grosjean m'avait laissé son sac, je n'avais pas encore pensé de l'ouvrir, afin de voir ce qu'il pouvait contenir. Comme j'étais certain qu'il ne reviendrait plus, au moins de si tôt, j'en fis la visite en présence des deux hommes de la compagnie, qui étaient avec moi et qui, précisément, étaient de son escouade. Je ne trouvai rien d'extraordinaire : seulement un mouchoir renfermant un peu de gruau mélangé avec du seigle. Un des hommes avait le couvercle d'une marmite; nous le fîmes cuire. Je trouvai encore une mauvaise paire de souliers, mais pas de chemise, chose dont j'avais tant besoin; le reste m'était tout à fait inutile.

Heureusement, dans l'endroit où nous étions arrêtés, se trouvait beaucoup de bois coupé; nous fîmes grand feu. La nuit, le froid fut supportable, mais, le matin au point du jour (journée du 3), un vent du nord s'éleva, qui nous amena un froid de plus de vingt degrés. Il fallut se mettre en marche, car la position n'était pas tenable. Après avoir mangé un morceau de cheval, nous partîmes, suivant machinalement ceux qui marchaient devant nous, et qui, pas plus que nous, ne savaient où ils étaient, ni où ils allaient. Le froid cessa un peu dans la journée, le soleil fut brillant, aussi nous fîmes beaucoup de chemin, nous arrêtant

dans des maisons isolées ou à des feux de bivac abandonnés. Autant que je puis me le rappeler, nous couchâmes dans une maison de poste.

Le soleil, qui s'était montré la veille, n'était que l'avant-coureur d'une gelée extraordinaire. Je ne dirai rien de cette journée, car, en vérité, je n'ai jamais su comment je la passai. Je fus absorbé tellement que, lorsque mes deux soldats m'adressaient la parole, je leur répondais d'une manière à leur faire penser que j'étais fou. Le froid fut intolérable. Beaucoup prirent les premiers chemins qu'ils rencontrèrent, dans l'espoir de trouver des habitations; enfin nous finîmes, comme beaucoup, par nous perdre, en suivant des Polonais qui prenaient un chemin pour aller sur Varsovie, par Olita. Un Polonais qui parlait français m'assura que nous étions à plus d'une lieue de la route de Wilna. Nous voulûmes revenir sur nos pas; nous nous perdîmes de nouveau, nous rencontrâmes trois officiers suivis par plus de cent malheureux de différents corps et de différentes nations, mourant de froid et de misère. Lorsqu'ils surent par nous qu'ils étaient égarés, plusieurs pleurèrent comme des enfants.

Comme nous nous trouvions près d'un bois de sapins, nous nous décidâmes à y établir notre bivac, avec ceux que nous venions de rencontrer. Ils avaient, avec eux, un cheval. On le tua, et une distribution en fut faite; des feux furent allumés, et chacun fit sa cuisine au bout de son sabre ou d'un bâton. Le repas achevé, nous nous

formâmes en cercle autour de plusieurs feux, et il fut convenu qu'un quart veillerait, car l'on craignait à chaque instant d'être pris par les Russes qui suivaient l'armée, presque toujours sur les côtés de la route. Une heure après, la neige nous arriva, avec un grand vent qui nous força de nous mettre sous les abris que nous avions eu la précaution de faire. Un peu plus tard, le vent devint tellement furieux, que la neige y entrait et nous empêchait de prendre un peu de repos, malgré que le sommeil nous accablait. Cependant je m'endormis sur mon sac, sur lequel j'étais assis; pour me préserver de la neige, j'avais mis sur ma tête mon collet doublé en peau d'hermine. Combien de fois, dans cette triste nuit, je regrettai ma peau d'ours!

Mon sommeil ne fut pas de longue durée, car un coup de vent emporta l'abri sous lequel j'étais avec mes deux soldats. Nous fûmes alors obligés de nous tenir toujours en mouvement, pour ne pas geler. Enfin le jour parut, nous nous mîmes en marche, en laissant dans le bivac sept hommes, dont trois étaient déjà morts, et quatre sans connaissance, qu'il fallut abandonner.

Il pouvait être huit heures, lorsque nous eûmes rejoint la grand'route, et, après bien des peines, nous arrivâmes, sur les trois heures après-midi, à Molodetschno, au milieu d'une cohue d'hommes de tous les corps, surtout de l'armée d'Italie. En arrivant dans le village, où l'Empereur avait couché la veille, nous cherchâmes à nous introduire,

pour passer la nuit, dans une grange ou dans une écurie, mais nous étions arrivés trop tard. Nous fûmes obligés de nous établir au milieu d'une maison brûlée, sans toit, et où les trois quarts des places étaient déjà prises, mais nous nous regardâmes encore comme très heureux de pouvoir nous mettre un peu à l'abri d'un froid excessif qui alla toujours en augmentant, jusqu'à notre arrivée à Wilna.

J'appris plus tard, à mon arrivée en Pologne, que ce fut de ce village, Molodetschno, que l'Empereur traça son vingt-neuvième bulletin, qui annonçait la destruction de notre armée, et qui fit tant de sensation en France.

Le 5, il faisait grand jour lorsque nous partîmes. Nous suivîmes machinalement plus de dix mille hommes qui marchaient confusément et sans savoir où ils allaient. Nous traversâmes beaucoup d'endroits marécageux, où nous eussions probablement tous péri, sans les fortes gelées qui consolidaient le mauvais terrain sur lequel nous marchions. Celui qui était obligé de s'arrêter n'était pas en peine de retrouver son chemin, car la quantité d'hommes qui tombait pour ne plus se relever pouvait servir de guide. Nous arrivâmes, lorsqu'il faisait encore jour, à Brénitza, où l'Empereur avait couché; il en était parti dans la matinée. Nous fûmes plus heureux que le jour précédent : je trouvai un peu de farine à acheter; nous fîmes de la bouillie, mais nous n'eûmes pas le bonheur de trouver une

maison sans toit; nous fûmes forcés de coucher dans la rue. Après avoir encore passé cette mauvaise nuit sans dormir, tant il faisait froid, nous partîmes pour nous rendre à Smorgony. En suivant la route, nous la vîmes couverte d'officiers supérieurs des différents corps, ainsi que des nobles débris de l'Escadron et du Bataillon sacrés, couverts de mauvaises fourrures, de manteaux brûlés, même d'autres qui n'en avaient pas la moitié, l'ayant partagé avec un ami, peut-être avec un frère. Une grande partie marchait appuyée sur un bâton de sapin; ils avaient la barbe et les cheveux couverts de glaçons; on en voyait qui, ne pouvant plus marcher, regardaient, parmi les malheureux qui couvraient la route, s'il ne s'en trouvait pas des régiments qu'ils commandaient quinze jours avant, afin d'en obtenir un secours, en leur donnant le bras ou autrement: celui qui n'avait pas la force de marcher était un homme perdu.

Il en était des routes comme des bivacs, ressemblant à un champ de bataille, tant il y avait de cadavres; mais comme, presque toujours, il tombait beaucoup de neige, le tableau était moins sinistre à voir; d'ailleurs on était devenu sans pitié; on était devenu insensible pour soi-même, à plus forte raison pour les autres; l'homme qui tombait et implorait une main secourable n'était pas écouté. C'est de cette manière que nous arrivâmes à Smorgony (c'était le 6).

En entrant dans cette ville, nous apprîmes que

l'Empereur en était parti la veille, à dix heures du soir, pour la France, laissant le commandement de l'armée au roi Murat. Beaucoup d'étrangers profitèrent de cette occasion pour jeter de la défaveur sur l'Empereur à propos d'une démarche qui n'était que naturelle, car, après la conspiration de Malet, sa présence devenait nécessaire en France, non seulement pour la partie administrative, mais pour y organiser une nouvelle armée. On voyait, au milieu des groupes d'hommes à demi-morts qui arrivaient, d'autres individus qui paraissaient tout-à-fait étrangers et à part des malheureux, car ils étaient bien vêtus et vigoureux; ils criaient contre la démarche de l'Empereur. Depuis, j'ai toujours pensé que ces hommes étaient des agents de l'Angleterre qui arrivaient au-devant de l'armée pour y prêcher la défection.

Au milieu de cette multitude, je perdis un des hommes qui m'accompagnaient, mais, pressé de trouver un gîte pour passer la nuit, je ne pouvais pas le chercher. Voyant passer un officier badois faisant partie de la garnison de la ville, je le suivis avec l'autre homme qui me restait, pensant bien qu'il avait un logement où nous pourrions peut-être nous introduire. Effectivement, il entra chez un juif où il était logé, et, s'apercevant que nous le suivions, nous en facilita l'entrée. Lorsque nous y fûmes, nous nous installâmes près d'un poële bien chaud. Il faut avoir été souffrant et malheureux comme nous l'étions, pour apprécier

le bonheur d'avoir une habitation chaude, où l'on puisse passer une bonne nuit.

Dans la même chambre était un jeune officier d'état-major, malade de la fièvre et couché sur un mauvais canapé. Il me conta qu'il était malade depuis Orscha, mais que, ne pouvant aller plus loin, il allait probablement finir ici sa carrière, car il serait pris par les Russes : « Et Dieu sait, continua-t-il, ce qu'il en adviendra ! Pauvre mère, que dira-t-elle lorsqu'elle le saura ? »

L'officier badois, qui était présent et qui parlait le français, chercha à le consoler en lui disant qu'il lui procurerait un cheval pour son traîneau, puisque celui qui l'avait conduit était mort. A nous, il nous promit de la soupe et de la viande, mais, pendant la nuit, il partit avec tous ceux des siens qui étaient là en garnison. Quant au pauvre officier, la fièvre augmenta pendant la nuit, il fut continuellement dans le délire, et nous, nous n'eûmes pas la soupe ni la viande sur lesquels nous avions tant compté. Nous n'eûmes que quelques oignons et quelques noisettes que le juif nous vendit bien cher, mais ce n'était pas trop payer la nuit que nous avions passée à couvert.

Le 7, au matin comme nous étions assez bien reposés, nous partîmes de bonne heure et en faisant le moins de bruit possible, afin que le jeune officier ne pût nous entendre, vu l'impossibilité où nous étions de lui rendre aucun service. Peu d'hommes étaient sur le chemin. Lorsque nous eûmes fait une lieue, nous nous reposâmes près

d'une grange incendiée; au bout d'une demi-heure, nous vîmes arriver la colonne de la Garde impériale; les débris de notre régiment étaient là, marchant toujours en ordre autant que possible; je rentrai dans les rangs. Lorsqu'on fit halte, on me demanda sans intérêt si, depuis quatre jours que l'on ne m'avait vu, j'avais trouvé des vivres. Sur ma réponse que je n'avais rien, on me tourna le dos en jurant et en frappant la terre avec la crosse du fusil.

On se remit en route, et nous arrivâmes très tard à Joupranouï : presque toutes les maisons étaient brûlées, les autres abandonnées, sans toits et sans portes. Nous nous mîmes comme nous pûmes, les uns sur les autres. Le cheval ne manquant pas, j'en fis cuire pour le lendemain.

Le lendemain 8, il faisait grand jour lorsque nous partîmes, mais le froid était tellement rigoureux, que les soldats mettaient le feu aux maisons pour se chauffer. Dans toutes ces maisons, il y avait des malheureux soldats : beaucoup périrent dans les flammes, n'ayant pas la force de se sauver.

Dans le milieu de la journée, nous arrivâmes dans une petite ville, dont je ne me rappelle plus le nom. On disait que l'on devait y faire des distributions, mais nous apprîmes que les partisans avaient pillé les magasins avant notre arrivée, et que ceux qui étaient chargés des distributions, ainsi que les commissaires des guerres, s'étaient sauvés.

Nous continuâmes notre route, enjambant sur les morts et les mourants. Lorsque nous fîmes halte près d'un bois où un soldat de la compagnie aperçut un cheval abandonné, nous nous réunîmes à plusieurs pour le tuer et en prendre chacun un morceau, mais comme personne n'avait plus de hache ni de forces pour en couper, nous le tuâmes pour en avoir le sang, que nous recueillîmes dans une marmite enlevée à une cantinière allemande et, comme nous trouvions toujours des feux abandonnés, nous le fîmes cuire en mettant dedans de la poudre pour assaisonnement; mais, à peine était-il à moitié cuit, nous aperçûmes une légion de Cosaques. Nous eûmes, cependant, le temps de le manger tel qu'il était et à pleines mains, de manière que nos figures et nos vêtements étaient barbouillés de sang. Nous étions épouvantables à voir, et nous faisions pitié.

Cette halte, causée par un embarras occasionné par l'artillerie, que des chevaux à demi-morts traînaient encore, avait réuni plus de trente-mille hommes de toutes armes et de toutes les nations, qui offraient un tableau impossible à décrire. Enfin, nous continuâmes à marcher, et nous arrivâmes dans un grand village à trois ou quatre lieues de Wilna.

Comme j'allais me disposer à passer la nuit dans une écurie où toute la compagnie était logée, l'on me commanda de garde de police. Je partis avec les hommes que l'on put ramasser et qui

vinrent de bon cœur, espérant être mieux, mais l'on me désigna, pour corps de garde, une espèce de baraque qui se trouvait au milieu de la place, sur une élévation, et où le vent venait de tous côtés ; malgré le grand feu que nous avions fait, il nous fut impossible de reposer un seul instant.

Je reconnus ce village pour celui où nous avions logé, cinq mois avant, en partant de Wilna pour aller à Moscou, et où j'avais perdu un trophée, c'est-à-dire une petite boîte dans laquelle il y avait des bagues, des colliers en cheveux et des portraits provenant des maîtresses que j'avais eues dans tous les pays où j'avais été. J'ai beaucoup regretté ma petite collection.

Le matin 9, nous partîmes pour Wilna, par un froid de vingt-huit degrés (1). De deux divisions, fortes encore de plus de dix mille hommes, français et napolitains, qui, depuis deux jours, s'étaient joints à nous, ainsi que d'autres qui nous attendaient, échelonnés sur la route, à peine deux mille arrivèrent à Wilna. Le reste fut décimé dans cette terrible journée. Et cependant ces hommes étaient bien vêtus, et rien ne leur avait manqué en fait que de nourriture, car ils n'avaient quitté les bons cantonnements où ils étaient, en Poméranie et en Lithuanie, que depuis quelques jours. Lorsque nous les rencontrâmes, nous leur fîmes pitié, mais, deux jours après, ils étaient plus malheureux que nous.

(1) Beaucoup ont affirmé 30 ou 32 degrés.

Moins démoralisés que nous, on les voyait se secourir les uns les autres ; mais lorsqu'ils virent qu'ils étaient aussi les victimes de leur dévouement, ils devinrent aussi égoïstes que les autres, les officiers supérieurs comme les simples soldats.

L'espoir d'arriver, dans quelques heures, à Wilna, où nous devions avoir des vivres en abondance, m'avait rendu des forces, ou plutôt, comme beaucoup de mes camarades, je faisais, pour arriver, des efforts surnaturels. Le froid de vingt-huit degrés était au-dessus de tout ce que l'on pouvait faire. Je me sentais défaillir, il semblait que nous marchions au milieu d'une atmosphère de glace. Combien de fois, dans cette triste journée, je regrettai ma peau d'ours qui déjà, dans des froids semblables, m'avait sauvé la vie! Je n'avais plus de respiration, des glaces s'étaient formées dans mon nez; mes lèvres se collaient; mes yeux éblouis par la neige et par la faiblesse, pleuraient, les larmes se gelaient et je n'y voyais plus. Alors j'étais forcé de m'arrêter et de me couvrir la figure avec la peau d'hermine de mon collet, pour en faire fondre la glace. C'est de cette manière que j'arrivai près d'une grange à laquelle on avait mis le feu pour se chauffer. Alors je pus respirer un peu : il en était de même de presque toutes les habitations que l'on rencontrait. Dans presque toutes, il y avait des malheureux soldats qui, ne pouvant aller plus loin, s'y étaient retirés pour mourir.

Nous aperçûmes les clochers de Wilna : je

voulus presser le pas afin d'arriver des premiers, mais les vieux chasseurs de la Garde que je rencontrai m'en empêchèrent. Ils marchaient en colonne et sur deux rangs, de manière à barrer la route, afin que personne ne passât sans marcher en ordre. On voyait des vieux guerriers ayant des glaçons qui leur pendaient à la barbe et aux moustaches, comprimant leurs souffrances pour marcher en ordre, mais cet ordre que l'on voulait maintenir fut impossible. On se jeta en confusion dans le faubourg : en y entrant, j'aperçus, à la porte d'une maison, un de mes amis, vélite et officier aux grenadiers, étendu mort ; les grenadiers étaient arrivés une heure avant nous. Beaucoup d'autres tombèrent, en arrivant, d'épuisement et de froid; le faubourg était déjà parsemé de cadavres. On désigna une maison pour notre bataillon et, quoique déjà il s'y trouvait des Badois qui faisaient partie de la garnison, le logement ne fut pas trop petit. Il est vrai qu'un instant après, ils évacuèrent la maison, tant ils avaient peur d'être dévorés par nous.

On nous fit une distribution de viande de bœuf: nous ne fûmes pas assez raisonnables de la réunir pour en faire une soupe. On tombait dessus comme des affamés que nous étions, chacun la fit cuire ou chauffer comme il put, quelques-uns la maugèrent crue. Un de mes amis nommé Poton, gentilhomme breton, vélite et sergent de la même compagnie que moi, attendait avec une impatience marquée qu'on lui donnât son mor-

ceau, qui pouvait être d'une demi-livre. Comme il était séparé d'environ deux pas de celui qui coupait, on le lui jeta. Il l'attrapa au vol de ses deux mains, comme un chat aurait fait de ses pattes, le porta à sa bouche et le dévora avec des mouvements convulsifs, malgré tout ce que nous pûmes faire pour l'en empêcher : il ne voyait plus rien que le morceau qu'il dévorait.

Il pouvait être midi lorsque nous arrivâmes. Une heure après, j'entrais en ville afin de voir si je ne trouverais pas de pain et d'eau-de-vie à acheter. Mais, presque partout, les portes étaient fermées ; les habitants, quoique nos amis, avaient été épouvantés en voyant cinquante à soixante mille dévorants, comme nous étions, dont une partie avait l'air fou et imbécile ; et d'autres, comme des enragés, couraient en frappant à toutes les portes et aux magasins, où l'on ne voulait rien leur donner ni distribuer, parce que les fournisseurs voulaient que tout se fît en ordre, chose impossible, puisque l'ordre n'existait plus.

Comme je voyais qu'il n'était pas possible de se procurer ce dont j'avais besoin, je me décidais à revenir au faubourg, lorsque je m'entendis appeler par mon nom ; je me retourne et, à ma grande surprise, j'aperçois Picart qui me saute au cou et m'embrasse en pleurant de plaisir. Depuis le passage de la Bérézina, deux fois il avait rencontré le régiment, mais on lui avait assuré que j'étais mort ou prisonnier. Il me dit

qu'il avait de la farine et qu'il allait la partager avec moi ; que, pour de l'eau-de-vie, il me conduirait chez son juif, où il se faisait fort de m'en avoir, et probablement du pain. Je le priai de m'y conduire en attendant que l'on distribuât des vivres dont j'avais la certitude que l'on aurait, puisque les magasins étaient remplis.

Je n'oublierai jamais le singulier effet que produisit sur moi la vue d'une maison habitée ; il me semblait qu'il y avait des années que je n'en avais vu. Picart me fit prendre un peu d'eau-de-vie, que j'eus bien de la peine à avaler ; ensuite, j'en achetai une bouteille pour vingt francs, que je mis précieusement dans ma carnassière. Mais, pour du pain, il fallait attendre jusqu'au soir ; il y avait cinquante jours que je n'en avais mangé, il me semblait que j'aurais oublié toutes mes misères, si j'en avais eu.

Le juif me conta que les premiers qui étaient arrivés le matin avaient tout dévoré ; il nous conseilla de ne pas sortir de chez lui, d'attendre et d'y coucher, qu'il se chargeait de nous procurer tout ce dont nous aurions besoin, et d'empêcher que d'autres n'entrent chez lui. D'après son avis, je me décidai à me reposer sur un banc contre le poële.

Je demandai à Picart comment il se faisait qu'il était si bien avec cette famille juive, car je voyais qu'on le traitait comme un enfant de la maison. Il me répondit qu'il s'était fait passer pour le fils d'une juive ; qu'il avait, pendant les

quinze jours que nous avions resté dans cette ville, au mois de juillet, toujours été avec eux à la synagogue, parce qu'à la suite de cela, il y avait toujours quelques coups de schnapps (1) à boire, et des noisettes à croquer.

Il y avait longtemps que je n'avais ri, mais je ne pus m'empêcher d'éclater, au point que le sang ruissela de mes lèvres.

Picart allait continuer à me conter ces fariboles, quand, tout à coup, nous entendons le bruit du canon et nous voyons arriver notre hôte : il avait l'air tout effaré, ne sachant plus parler. Il finit par nous dire qu'il venait de voir arriver des soldats bavarois suivis par des Cosaques, justement par la porte où nous étions arrivés.

Effectivement, la garnison de la ville battait la générale. A ce bruit, Picart saisit ses armes et, s'avançant près de moi qui n'étais pas très disposé à bouger : « Allons, mon pays! me dit-il en me frappant sur l'épaule, nous sommes de la Garde impériale, il faut être les premiers à courir aux armes ! Ensuite, il ne faut pas souffrir que ces sauvages viennent manger le pain qu'on nous a promis pour ce soir ! Si vous avez la force, suivez-moi, et allons-nous réunir à ceux qui vont charger cette canaille, chose qui ne sera pas difficile ! »

Je suivis Picart. Quelques hommes couraient

(1) *Schnapps*, eau-de-vie.

pour se réunir sans savoir où, mais un plus grand nombre se retirait du côté opposé où l'on devait se battre, et un plus grand nombre encore, insouciants de tout, ne faisaient pas attention à ce qui se passait.

Lorsque nous fûmes près de la porte qui conduisait au faubourg, nous rencontrâmes un détachement de Grenadiers et Chasseurs de la Garde. Picart me quitta pour prendre son rang parmi les siens, et comme, à la gauche, il s'en trouvait quelques-uns de chez nous et une vingtaine d'officiers qui avaient des fusils, je les suivis en marchant comme eux, sans savoir qui nous commandait et où nous allions. L'on gravit la montagne sans ordre, chacun comme il put; plusieurs tombèrent et restèrent en arrière. Nous étions arrivés aux deux tiers de la montagne, que je m'étonnais d'avoir pu aller jusque-là, lorsque je tombai à mon tour et, quoique aidé par un paysan lithuanien, j'eus bien de la peine à me relever. Je priai ce brave homme de ne pas m'abandonner, et, pour l'engager à rester avec moi, je lui donnai environ la valeur de quatre francs en monnaie russe, et un verre d'eau-de-vie, dans le petit vase que je possédais encore. Mon paysan fut tellement content qu'il m'aurait, si j'avais voulu, porté sur son dos. Nous continuâmes à marcher dans un endroit parsemé d'hommes et de chevaux morts qui, le matin, avaient, comme l'on dit, péri au port. Beaucoup d'armes se trouvaient à terre; mon paysan ramassa une carabine et des

cartouches en me disant qu'il voulait se battre contre les Russes.

Après bien du mal, nous arrivâmes sur le haut de la montagne où les Prussiens étaient déjà en bataille. Deux cents hommes, dont les trois quarts étaient de la Garde, se trouvaient en face d'ennemis qui consistaient en cavalerie dont une partie était en éclaireurs, et, comme les Bavarois avaient, en battant en retraite, laissé quelques hommes sur le haut de la montagne, avec deux pièces de canon, deux coups chargés à mitraille suffirent pour les faire disparaître. Comme la position n'était pas tenable, à cause du froid, nous fîmes demi-tour pour revenir en ville, où le désordre était à son comble. La terreur s'était emparée de la garnison, composée presque entièrement d'étrangers ; les uns se mettaient en disposition de quitter la ville, en chargeant des voitures, des traîneaux, des chevaux. En même temps, l'on entendait crier : « Qui a vu mon cheval? Où est ma voiture? Arrêtez donc celui qui se sauve avec mon traîneau ! » Ce désordre était particulièrement causé par les bandes de voleurs qui s'étaient organisées au commencement de la retraite, dont j'ai signalé plus haut l'existence, et qui, voyant une bonne occasion, en profitaient pour enlever voitures, chevaux et traîneaux chargés de vivres, d'or et d'argent, car, en grande partie, toutes ces dispositions de départ étaient faites par des commissaires des guerres, des fournisseurs et d'autres employés de l'armée, qui

durent, dès ce moment, faire cause commune avec nous, tandis que les voleurs filaient sur la route de Kowno, certains de ne pas être suivis.

En passant dans le faubourg, je ne voulus pas entrer dans la maison où s'étaient logés les débris de notre bataillon; je voulais entrer en ville pour deux choses, d'abord pour du pain dont j'étais certain d'avoir avec Picart, et aussi pour que l'on puisse dire que je venais de faire partie de la petite expédition qui venait de chasser les Russes. Mais nous n'étions pas encore sur la place que l'on rompit les rangs, et chacun s'en alla, persuadé que nous ne serions pas longtemps tranquilles. Je courus à la droite pour retrouver Picart, mais, à ma grande surprise, l'on me dit qu'il avait pris la première à gauche avec dix autres grenadiers et chasseurs commandés par un officier, pour être de garde chez le roi Murat, qui venait de quitter la ville pour aller se loger dans le faubourg, sur la route Kowno.

Je pris le parti de le chercher au logement du roi Murat. Chemin faisant, je passai devant la maison ou était logé le maréchal Ney : devant la porte, plusieurs grenadiers de la ligne, de garde, se chauffaient à un bon feu qui me donna une envie de m'approcher pour y prendre part. Voyant comme j'étais malheureux, ils s'empressèrent de me faire place. Plusieurs étaient vigoureux et bien habillés.

(A suivre.)

Journal de Feydeau de Marville (1744)

(Fin).

II.

... Le 4, le gouverneur de Fribourg licencia 250 de nos déserteurs et les mit hors la place pour leur éviter la peine d'être pendus. Ils se sont fait jour au travers de nos grand'gardes, la baïonnette au bout du fusil. On en a pris 80 qui seront justiciés. Les autres sont dans les bois où l'on est à la recherche de ces misérables.

Le 5, les dispositions étaient faites pour donner l'assaut général. Le gouverneur fit battre la chamade et envoya le gouverneur de la place avec une lettre pour le maréchal de Coigny, par laquelle il demandait une suspension de 15 jours pour envoyer à la reine de Hongrie et recevoir ses ordres, ce qui fut refusé.

A 6 heures du soir, le gouverneur arbora le drapeau blanc, et il fut convenu que, le 7, les troupes du Roi prendraient possession d'une des portes de la ville, et que toute la garnison serait obligée de se retirer dans les châteaux, mais que tous les malades et les blessés demeureraient prisonniers de guerre (il y en a environ 2 000).

Permis à M. le comte d'Amnitz d'envoyer un courrier à Vienne, pour savoir si la reine de Hongrie veut qu'il soutienne le siège des châteaux; 15 jours d'armistice pour donner au

courrier le temps de revenir, pendant lequel temps chacun travaillera de son côté.

Le duc de Grammont faisait un piquet avec le Roi. L'huissier vint avertir S. M. que quatre maréchaux de France attendaient son moment pour tenir son conseil de guerre. Le Roi acheva son coup; et, lorsqu'il se leva pour aller au conseil, le duc lui dit que s'il avait l'honneur d'être maréchal de France, il ne viendrait pas tenir un conseil pour savoir si l'on devait donner l'assaut.

... Le public a appris, avec moins de joie qu'on ne s'y serait attendu, la reddition de Fribourg. Il n'est pas content qu'on ait accordé un délai pour recevoir les ordres de la reine de Hongrie sur la reddition des châteaux, persuadé que quelques jours de siège de plus nous en auraient rendus maîtres.

... On ne donnera, à l'Opéra, le nouveau divertissement du Roi qu'après le retour de S. M. Il est intitulé *Le Temple d'Hygie* (1) (la déesse de la Santé).

12.

M. et madame de Châtillon (2) et leur fils sont partis pour leur terre. On prétend que la cause de leur exil est le départ précipité qu'il fit faire

---

(1) Nous n'avons trouvé nulle part trace de ce divertissement.

(2) Alexis-Madeleine-Rosalie de Châtillon, duc de Châtillon, gouverneur du Dauphin. — Duchesse de Châtillon, née Anne-Gabrielle Le Veneur de Tillières.

à M. le Dauphin pour Metz. D'autres disent que, connaissant l'éloignement que le prince a pour l'Infante, il en a parlé au Roi, ce qui a fort déplu. On le vit, hier, avec sa femme, à la messe, à la Charité. M. de la Luzerne (1) ne l'a accompagné que jusqu'à Paris. Il ne paraît plus plaint dans sa disgrâce. Son caractère sévère, haut et froid lui a fait peu d'amis.

14.

... M. le duc de Chartres, en arrivant à Paris, fut sur le champ à Sainte-Geneviève (2) voir M. le duc d'Orléans, qui lui demanda s'il n'avait point sollicité une lettre de cachet contre M. de Balleroy; à quoi il lui fut répondu par le prince que, sur son honneur, il n'y avait aucune part. Quand il fallut signer cette lettre de cachet, M. d'Argenson s'en excusa, disant au Roi qu'étant cousin germain de M. de Balleroy et brouillé avec lui, il soupçonnerait que c'est par animosité, et elle fut envoyée à M. le comte de Maurepas.

On dit que M. le Dauphin a été deux jours sans vouloir manger, quoiqu'il n'aime point M. le duc de Châtillon.

15.

... On dit que madame de Châteauroux fut, hier, six heures à sa toilette.

(1) De la Luzerne, chef de brigade des Gardes du corps.

(2) Le duc d'Orléans demeurait, à Paris, à l'abbaye Sainte-Geneviève, de préférence à Versailles.

... Les Comédiens français sont entièrement ruinés par l'opéra-comique qu'on représenta sur le théâtre du Palais-Royal. Ils s'attendaient à une belle chambrée pour le retour du Roi et ils n'ont eu personne. Ils font cependant une grâce pour l'illumination de demain.

17.

... Madame Première se fait adorer à Paris : son air affable et prévenant lui gagne tous les cœurs.

Un homme attaché à M. Chauvelin (1) disait, hier, à propos de la maladie de l'ancien garde des sceaux, qu'on la faisait plus grande qu'elle n'était, dans l'espérance que le Roi se laisserait toucher et lui ferait grâce.

18.

... On se plaint beaucoup, à l'Hôtel-de-Ville, de M. le prévôt des Marchands. Il laisse entièrement tomber sa juridiction. La plupart des affaires qui devraient y être portées le sont aux Consuls et au Châtelet. Le parlement se plaint beaucoup de lui, surtout quelques-uns des membres qui ont eu affaire à lui. Il les fait attendre dans son antichambre. Il se conduit avec hauteur avec les officiers de la Ville.

(1) Germain-Louis de Chauvelin, ancien garde des sceaux, et secrétaire d'État aux affaires étrangères de 1727 à 1737. Son ambition donna ombrage au cardinal de Fleury et lui valut une disgrâce dont il ne put jamais se relever.

... La rue de la Comédie française était très brillante par les illuminations des comédiens, du commissaire Le Comte et de Procope qui a, en outre cela, toute la soirée, sur son balcon, des timbales, trompettes et cors de chasse qui ont joué toute la nuit.

... On parle de la harangue des Dames de la Halle, prononcée au Roi par madame Renard, que le Roi a trouvée fort bonne et la meilleure du jour. On ne peut être plus satisfaits que le sont les Parisiens des attentions du Roi et de la Reine pour eux. On a même remarqué que la Reine n'a rien oublié à cet égard, jusqu'à faire allumer une bougie dans son carrosse pour être vue plus facilement, à son retour des Carmélites.

M. de Schmettau, ministre du roi de Prusse, disait, il y a deux jours, dans les appartements des Tuileries, que le Roi était bien grand, à la tête de ses armées, mais qu'il ne l'était pas moins dans sa ville capitale ; qu'il fallait être roi de France pour posséder tant de grandeur à un degré si éminent.

19.

... On contait, hier, une vieille histoire de M. le duc de Châtillon, qui, dit-on, étant jadis à la terre où il est aujourd'hui, fut visiter un gentilhomme de ses voisins, et qu'ayant été obligé de l'attendre dans son cabinet, il y trouva l'histoire d'Aquitaine ouverte, ce qui lui donna occasion de parcourir l'article de Châtillon, où il eut

le chagrin de voir qu'on le faisait descendre d'un évêque. Persuadé que c'était un tour du gentilhomme, il le traita, à son arrivée, avec la dernière hauteur; et, s'il ne fût survenu un tiers, on ne sait ce qui serait advenu.

Le roi, se promenant dans Paris, dimanche dernier, pour voir les illuminations, dit à M. de Souvré (1) : « Il faut que les illuminations du quai des Théatins coûtent beaucoup à M. de Bouillon (2) et aux autres? — Oui, répondit-il, sire, ils font tout ce qu'ils doivent et ils doivent tout ce qu'ils font! »

20.

Le Roi fut très scandalisé de l'arc de triomphe qui avait été au Carrousel, et ordonna qu'on le mît bas, disant qu'il ne voulait point avoir de fourches patibulaires devant ses yeux, ce qui ne fait pas l'éloge du goût du prévôt des Marchands.

... Le jour que le Roi fut à Sainte-Geneviève, un garde du corps, à la porte de cette église, bourrait brutalement quiconque se présentait. Il fit plusieurs autres impertinences. M. le maréchal de Noailles s'y transporta sur le champ, et lui fit quitter la bandoulière, en lui disant que, s'il le trouvait jamais sur ses pas, il le ferait mettre à Bicêtre pour le reste de ses jours.

---

(1) Le marquis de Souvré, maître de la Garde-robe du Roi.

(2) Charles Godefroy de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, Grand chambellan.

... Rien n'a été plus fastueux que l'enterrement du cardinal de Gesvres, qui se fit hier à 9 heures du soir. Il y avait environ six cents prêtres et deux mille cierges, plus de cent carrosses de suite, avec les gardes, les trompettes et les timbales du duc de Gesvres.

... On dit que le Roi a déclaré vouloir prendre lui-même le soin de l'éducation du Dauphin, et que S. M. reviendra le 20 du mois prochain, pour assister au *Te Deum* de la reddition des ville et château de Fribourg, que le palais des Tuileries restera meublé, et que le mariage du Dauphin se fera à Paris.

21.

... On publie, dans le monde, que, depuis douze ans, M. le marquis d'Argenson faisant toute son occupation de s'instruire des intérêts des princes et de tout ce qui peut avoir rapport au ministère des Affaires étrangères, son ambition a toujours été d'être employé dans les négociations, et qu'ainsi il ne sera pas longtemps sans être au fait.

22.

Parmi les compliments faits au Roi, celui de M. Gilbert de Voisins (1) a paru le meilleur et le Roi lui-même en a fait l'éloge par la satisfaction qu'il en a témoignée. Il le prononça avec beau-

---

(1) Gilbert de Voisins, conseiller d'État.

coup de timidité. M. l'avocat général Joly de Fleury pâlit et balbutia. Celui du Premier président du parlement était bien tourné, de bon sens et extrêmement simple. M. de Massol, avocat général de la Chambre des Comptes, ne put ni prononcer ni lire le sien, ce qui fit dire tout haut à M. de Fourqueux (1) que, s'il en avait été cru, on lui aurait, il y a longtemps, donné un maître pour lui apprendre à lire et à écrire.

... On dit que l'Intendance de Paris est destinée à M. de Marville. A l'égard de la lieutenance de police, on ne s'accorde pas sur le choix de son successeur, mais bien des gens la donnent à M. d'Argenson, avocat du Roi, qui, depuis longtemps, travaille à se mettre au fait de cette charge.

23.

On dit que le Roi vient demain tenir son lit de justice au Parlement, pour rétablir les princes légitimés et leurs descendants dans les rangs, dignités et prééminence qui leur avaient été ôtées. On prétend aujourd'hui que la disgrâce du duc de Châtillon et de M. de Balleroy tient de leur opposition à ce que cette grâce eût lieu, ce qui a au moins une couleur de vraisemblance en ce que le premier était à la tête de la dernière affaire contre ces princes.

(1) Fourqueux, conseiller d'État.

24.

On dit que les fermiers généraux prêtent au Roi dix millions qu'ils empruntent à 10 pour cent.

On dit qu'il va paraître un édit par lequel il sera permis aux particuliers qui doivent des rentes foncières aux gens d'Église de se libérer, et que le Roi en prendra l'argent et en tiendra compte au clergé, à raison de 3 pour 100. On parle aussi de mettre à rentes les justices que possède l'Église, et que l'argent qui en reviendra sera payé au Roi qui en tiendra compte au clergé.

On dit que M. Bertier de Sauvigny est nommé à l'Intendance de Paris (1) : « Il est fort bon d'avoir un oncle ministre, » disait-on hier à cette occasion.... Il paraît que l'on est fort aise, à l'armée de Conti, d'être défait de M. de Sauvigny. On dit que cet intendant n'a pas un grand génie, mais il n'en faut pas beaucoup pour la place qu'on vient de lui donner.

27.

... Le maréchal de Belle-Isle, à l'occasion d'une fable qui court à Vienne au sujet de son

(1) Bertier de Sauvigny fut, en effet, nommé intendant de Paris. Il était intendant du Dauphiné et attaché, comme tel, à l'armée du prince de Condé. Il était neveu du contrôleur général des Finances, Philibert Orry.

extraction, et qui confond les Fouquet de Bretagne avec les Fouquet originaires de La Flèche, connus par le surnom de La Varenne, se prétend descendre d'un Fouquet chancelier de l'Ordre sous Henri III, et, par conséquent, ancien gentilhomme.

... M. le comte de Maurepas a été, hier matin, chez madame la duchesse de Châteauroux pour lui dire, de la part du Roi, que tout ce qui avait été fait contre elle, lors de sa grande maladie, était sans sa participation, qu'il la priait de n'en n'être pas fâchée, qu'il la rétablissait, elle et madame de Lauragais, dans leurs charges, et qu'il les invitait à revenir à la Cour. Tout ce qu'il y a de grand à Paris a été, sur le champ, faire compliment à madame de Châteauroux. Elle part samedi à Versailles, où elle va reprendre son premier rang.

... On parle d'une nouvelle tontine de 12 millions, à cent écus le billet.

... Il paraît une épître en vers de M. de Voltaire au Roi de Prusse (1) datée du 1er novembre. Elle est d'un style familier, qui n'est pas usité en parlant au Roi, mais c'est toujours un joli ouvrage.

---

(1) Il y a deux épîtres de Voltaire au Roi de Prusse portant cette date; la première imprimée dans les *Œuvres diverses de M. de Voltaire* (Londres, 1746); la seconde dans le *Mercure* de novembre 1744 et dans l'édition des *Œuvres de Voltaire* de 1751.

28.

... L'Académie française a rempli les deux places vacantes par l'élection qu'elle a faites des abbés de Bernis et Girard.

29.

... Madame la duchesse de Châteauroux se trouva fort mal, jeudi dans la nuit. Vendredi, à midi, la fièvre devenant plus forte, et la poitrine s'embarrassant, on la saigna du pied. On lui a donné deux fois du looch, et elle a été saignée plusieurs fois depuis. Toute la rue du Bac était bien pleine d'équipages. Madame de Lauragais est accouchée d'une fille. Le duc, son mari, est nommé pour aller complimenter, de la part du Roi, madame la Dauphine (1).

... On a trouvé singulier l'éloge que l'on a fait de M. d'Argenson dans la dernière *Gazette* (2).

1er décembre.

... On entendit faire beaucoup de questions à un Anglais, à l'occasion du fils du Prétendant

---

(1) Marie-Thérèse-Antoinette Rafaelle, infante d'Espagne, fille du roi Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, sa seconde femme. — Elle n'arriva en France que dans le mois de février 1745.

(2) Voici, sans doute, le passage de la *Gazette* (28 Novembre) auquel cet alinéa fait allusion : « Le sieur de Bernage, prévôt des marchands, et les sieurs Sauvage et Huet, nouveaux échevins, prêtèrent entre les mains de sa Majesté le serment de fidélité, dont le comte de Maurepas fit la lecture, ainsi que du scrutin, qui fut présenté par le sieur d'Argenson, avocat du Roi au Châtelet, *lequel parla avec autant d'esprit que d'éloquence.* »

qu'on assure être à Paris (1), mais on ne put entendre distinctement que ces mots : « Il y a plus de quatre mois que je le cherche, sans que je puisse le joindre. »

... Mademoiselle Bourbonnois, maîtresse du maréchal de Saxe, est toujours très mal et hors d'espérance.

2.

... Il y a, à la Comédie-Française, de la brouillerie entre mademoiselle Gaussin et mademoiselle Clairon ; ce qui partage cette République et fait que le spectacle n'en est pas mieux servi.

... Tout le monde se porte avec tant d'empressement chez les notaires pour mettre à la tontine et aux rentes viagères, que, le 15 de ce mois, le tout sera rempli : aussi dit-on qu'on en fera tout de suite une autre de 20 millions.

... Mademoiselle Le Maure quitte l'Opéra. Elle a refusé de chanter dans *Thésée* (2) que l'on va remettre. On attribue cette retraite aux conseils de Thiriot qui s'est emparé de son esprit et a débusqué l'abbé de la Garde (3). Thiriot a été autrefois le mentor de mademoiselle Sallé (4) qu'il a aussi fait sortir de l'Opéra. On dit de

(1) Charles Édouard était en effet à Paris.

(2) *Thésée*, tragédie lyrique en cinq actes, avec prologue, paroles de Quinault et musique de Lulli, représentée pour la première fois en avril 1675.

(3) L'abbé de la Garde, l'ami de Mademoiselle Le Maure, était directeur d'un bureau de nouvelles, à Paris.

(4) Mlle Sallé, l'heureuse rivale de la Camargo à l'Opéra.

mademoiselle Le Maure qu'elle veut faire une fin et épouser Thiriot; mais on n'en comprend pas les avantages. Thiriot n'a rien, n'est ni jeune, ni aimable, et tire toute sa recommandation de Voltaire, à qui il est attaché depuis trente ans en qualité de son colporteur. Il est aussi secrétaire balivernier du Roi de Prusse, à qui il envoie toutes les fadaises nouvelles qui courent à Paris. Cet emploi lui vaut 1500 livres, dont il n'est pas trop bien payé (1).

3.

... La lettre du Roi à M. l'Archevêque (2) a été trouvée fort belle, quoiqu'un peu longue. On aurait voulu que le détail des avantages eût été plus modeste, mais il y a, sur l'amour des peuples, des traits charmants touchés avec la dernière délicatesse.

... Il paraît une lettre imprimée, datée des Champs-Élysées, écrite par l'abbé Cotin à M. de Moncrif (3) bel-esprit de la Reine. On la dit critique et très mordante.

Il en paraît une autre, aussi imprimée, de mademoiselle Darimath (4) à mademoiselle Gaussin, où la Comédie est maltraitée.

---

(1) Il n'en fut jamais payé, prétendaient les gens bien informés.

(2) Il s'agissait, d'après les *Mémoires* de Luynes, d'une lettre circulaire du Roi pour que l'on chantât le *Te Deum*.

(3) Augustin Paradis de Moncrif, membre de l'Académie française depuis 1733, était lecteur de la reine Marie Leczinska.

(4) Mademoiselle Darimath joua les rôles de caractère à

4.

... On dit que les harangères furent à Versailles, M. de Marville, qui était à leur tête, devant les présenter au Roi. Elles portaient pour présent à S. M. une couronne d'or de la valeur de 5 à 6 mille livres. Dans le moment que le Roi allait passer, elles se mirent à genoux, mais il passa si rapidement qu'il ne les vit point, ce qui les a beaucoup piquées et leur a fait dire qu'il ne pensait qu'à sa maîtresse, et que, si jamais il retombe malade, elles ne feraient point dire de prières. M. de Marville, pour ne point donner à connaître à ces femmes que le Roi ne les eût pas voulu voir, pria M. Bontemps de faire mettre le présent dans la chambre du Roi, ce qui fut fait.

... Le fils du Prétendant fut, hier, à la Comédie-Française, où il y avait peu de monde. On le trouve fort bien fait, mais il n'a pas la physionomie spirituelle. Il était dans la deuxième des premières du côté du Roi, accompagné de deux hommes. On lui reproche de l'impolitesse et de ne saluer personne : il a toujours le chapeau sur la tête et la lorgnette à la main.

On trouve fort extraordinaire que l'on ait approuvé et souffert la distribution de la lettre du Roi à l'archevêque de Paris. Cet écrit est désapprouvé par tous les gens sensés et trouvé indigne de la majesté d'un roi de France.

---

la Comédie-Française et fut directrice du Théâtre royal de Bruxelles.

5.

On écrit de Bordeaux que l'on y fait de grands préparatifs pour y recevoir Madame la Dauphine, mais que son entrée ne sera pas aussi belle que le fut celle de Mesdames de France, où on était en temps de paix, où il y avait maints vaisseaux en rade, au lieu qu'aujourd'hui il n'y en a presque point.

... Hier, les Français donnèrent la première représentation de la petite comédie du *Quartier d'hiver* (1) qui a eu peu de succès. Le parterre était insupportable.

6.

... M. le comte de Clermont continue à être attaché à mademoiselle Leduc (2) et y va régulièrement tous les matins, à onze heures.

7.

... On dit le mariage de M. le duc de Penthièvre retardé pour quelques difficultés d'intérêt qu'on travaille à lever.

... On assure qu'il y a eu une action à Collin, où les Autrichiens ont été battus par les Prussiens (3).

---

(1) *Le Quartier d'hiver*, comédie en un acte et en vers, musique de Grandval, paroles de Vilaret, Panard et Bret, représentée pour la première fois au Théâtre-français, le 4 décembre 1744.

(2) Mademoiselle Leduc, danseuse de l'Opéra, avait succédé, en 1741, à la Camargo, dans le cœur du comte de Clermont.

(3) Tout au contraire, Frédéric avait été obligé d'évacuer Prague qu'il avait prise le 4 septembre.

9.

... Simon, imprimeur de l'Archevêché, vient de perdre la pratique de M. l'Archevêque de Paris pour avoir mis, dans la lettre du Roi à ce prélat au sujet du *Te Deum* pour la prise de Fribourg : *la grâce toute puissante de Dieu*, au lieu de : *la main du Tout-Puissant*, ce qui fait un vrai schisme. Les premiers exemplaires de cette lettre étaient différents des derniers, ce qui fait voir qu'il y a eu quelque garçon de l'imprimerie corrompu pour changer ce qui était dans l'original de la lettre du Roi.

10.

... On ouvrit, hier matin, madame la duchesse de Châteauroux. On lui a trouvé le corps très sain. Mais, à l'ouverture de la tête, on a trouvé un caillot de sang, ce qui a fait dire qu'elle n'a pas été saignée assez tôt du pied, au lieu de la saigner du bras, comme on a fait. On a lu le testament mardi à huit heures du soir. Elle avait fait un codicille qu'elle n'a pu signer. On l'a enterrée à Saint-Sulpice sans grande cérémonie, à 7 heures du matin.

... On trouve fort mauvais que le marquis de Nesle, que sa fille a demandé plusieurs fois avant que de mourir, n'ait pas eu cette complaisance, et que, le jour de sa mort, il ait eu vingt personnes à souper. Il a joué à son ordinaire, pendant sa maladie.

... On donnera, ce soir, la première représenta-

tion de *Thésée* : mademoiselle Fel (1) chantera dans le rôle d'Églé, qu'avait Mademoiselle Le Maure. Les spectacles se remplissent par le retour des officiers..... On dit que Thiriot a écrit à M. de Maurepas que, s'il voulait lui donner une pension sur l'Opéra, il ferait rentrer la Le Maure, et que le ministre a répondu que la Le Maure rentrerait, et qu'il n'aurait pas de pension.

... On assure que la Dauphine viendra en poste de la frontière, et que le mariage se fera le 15 de février, ce qui fait tourner la tête au prévôt des Marchands et à M. de Bonneval, qui craignent de ne pas être prêts.

Nous vîmes, hier, un homme qui revenait de Madrid qui nous assura que la Dauphine est fort aimable, grande, bien faite, belle peau et qu'on ne peut lui reprocher que d'avoir les sourcils trop clairs et trop peu marqués.

12.

... On dit que le marquis de Nesle veut attaquer le testament de madame la duchesse de Châteauroux. Un célèbre procureur au Châtelet, qu'il a voulu charger de cette affaire, a eu la conscience de lui refuser.

13.

On assure que le Roi part aujourd'hui pour Trianon. Les ordres sont donnés pour presser

(1) Marie Fel, fille d'un organiste de Bordeaux, avait débuté, en 1734, à l'Opéra.

les réparations à Marly où l'on croit que S. M. ira incessamment. On ne dit pas que sa douleur diminue.

... L'opéra de *Thésée* a repris faveur sans Mlle Le Maure (1); et quoiqu'on la regrette, on espère s'en passer. C'est le seul moyen de la faire revenir à l'Opéra pour toujours.

15.

... On assure que le mariage du duc de Penthièvre est rompu, et que rien n'est capable de le renouer. On croit que le duc de Chartres en est la principale cause et que, s'étant mis au fait des avantages que l'Altesse Royale s'était chargée de faire aux futurs époux, il avait tant fait d'instances et de représentations, qu'on y avait renoncé. On ajoute que le prince de Conti avait agi de son côté pour dégoûter le duc de Modène de ce mariage, et qu'il s'était lui-même proposé pour époux de la princesse. Sur les rangs des opposants, on met encore MM. les comtes de Charolais et de Clermont, les princesses leurs sœurs et plusieurs ducs des plus accrédités.

16.

... La reine de Hongrie vient d'accoucher d'un prince, ce qui fait encore hausser ses actions.

... M. le duc d'Orléans a un érésypèle sur un bras et un gros rhume, à Sainte-Geneviève. Il ne veut pas qu'on fasse du feu dans sa chambre.

(1) La Le Maure reparut, en 1745, aux fêtes données à Versailles pour le mariage du Dauphin.

17.

... Nous jugeâmes, par un entretien dont nous fûmes hier témoins, que le maréchal de Coigny a été desservi auprès du Roi. On entra dans des détails fort longs sur le siège de Fribourg et il nous parut qu'il ne commanderait pas la campagne prochaine. Il fut aussi question du comte de Clermont, et il ne fut pas mieux traité.

... La cour de Munich ne marque pas le moindre embarras sur la guerre et sur les mouvements que les Autrichiens font dans la Bavière. Elle se promène en traîneaux.

... On dit que l'on a proposé au roi d'Angleterre, de la part de la France et de l'Espagne, une suspension d'armes, et que le Roi a fait notifier au roi d'Angleterre le mariage de M. le Dauphin avec l'Infante d'Espagne. Puisque l'on en est à des politesses, on pourrait bien en venir à un accommodement.

... Les exemplaires de l'*Histoire de Louis XI* (1) ont été d'abord tous enlevés. On en va faire deux autres éditions, l'une in-4° pour les bibliothèques, et l'autre en petits caractères, dont on ne fera que deux tomes. On dit que le Nonce a porté ses plaintes contre ce livre. Ceux qui l'ont lu prétendent qu'il ne fera aucun tort au vrai Comines, et qu'il est d'un style trop rapide et trop coupé.

---

(1) L'*Histoire de Louis XI* par Duclos, ouvrage dont d'Aguesseau avait dit : « C'est un ouvrage écrit aujourd'hui avec l'érudition d'hier, » ne fut définitivement supprimé que par un arrêt du Conseil, à la date du 28 mars 1745.

... On dit que le chevalier d'Arc (1) a le régiment de la Fare.

18.

... Depuis quelques jours, le bruit se répand que le prince de Conti épouse M[lle] de Modène, quoique les dispenses pour la marier au duc de Penthièvre soient arrivées et que les livrées soient prêtes.

M. l'abbé Pucelle (2) est très mal : il a perdu connaissance, et l'on n'en espère rien.

On parle toujours des pourparlers de paix : il y a des gens qui s'en flattent.

19.

... Ces jours derniers, M. d'Asfeld (3) ayant ordonné chez lui qu'on mît les chevaux, son cocher lui fit répondre qu'il ne voulait pas, ce qu'il lui confirma ensuite lui-même, en sorte qu'il fut obligé d'envoyer chercher un carrosse de remise pour sortir. A son retour, il voulut laver la tête à cet insolent qui l'envoya faire f..., et leva le bras sur lui. M. d'Asfeld tira son épée et lui coupa les doigts. Alors le cocher en furie se jeta sur lui et appela à son tour les valets d'écurie

---

(1) Le Chevalier d'Arc, fils naturel du comte de Toulouse, est une des plus sinistres figures du XVIII[e] siècle, digne de faire pendant à celle du comte de Charolais.

(2) L'abbé Pucelle, conseiller à la Grand'Chambre, avait fait opposition toute sa vie au gouvernement; il mourut à 90 ans. C'était au reste une homme d'une probité exacte et de mœurs très pures.

(3) D'Asfeld, maréchal de France.

qui vinrent, armés de fourches et de bâtons. Le maître, à son tour, cria : « A moi, mes gens! on m'assassine! » Les valets descendirent et l'écurie s'esquiva, hors un qui fut arrêté. On espère, pour le coup, qu'on fera pendre ce coquin pour servir d'exemple aux autres.

... On vend sous le manteau une brochure intitulée *Gris-Gris* (1), où il y a des portraits dont on reconnaît aisément les originaux. Le marquis de Thibouville n'y est pas épargné.

Ce dernier fit, il y a quelques jours, une chose singulière, mais dans son caractère. Jouant chez madame la première présidente Portail, il leva une des bougies, dont elle se formalisa en disant que, depuis quelque temps, les hommes devenaient d'une impertinence extrême et qu'elle voulait apprendre à vivre à celui-ci. Elle passa effectivement dans sa garde-robe. Elle y trouva M. de Thibouville, les culottes bas, lequel s'examinait et faisait autre chose devant un miroir. Heureusement que la dame se présenta du côté de l'œil qui lui manque, ce qui la priva du spectacle.

20.

... Les comédiens français rentrent en faveur avec le public, et depuis un mois, ils ont de belles chambrées. Ils préparent une pièce

(1) Est-ce le *Grigri* de Cahuzac ? — Mais les bibliographies datent, tantôt de 1739, tantôt de 1749 l'apparition de ce roman.

comique intitulée *L'Amant timide* (1), qu'on dit être de La Chaussée (2) ou de Boissy.

21.

... La Chambre des Communes et celle des Pairs ont présenté leurs adresses au Roi, et tout a passé, *nemine reclamante*. Le Parlement demande que l'on pousse la guerre avec vigueur, promettant de donner tous les subsides dont on aura besoin. Jamais la nation n'a marqué autant d'ardeur pour continuer la guerre.

... On a suspendu, à la Ville, tous les préparatifs que l'on faisait pour la réception de madame la Dauphine, ce que l'on dit être renvoyé au mois de juin. Il court des bruits, dans le public, de l'éloignement que M. le Dauphin a pour ce mariage, lesquels font un mauvais effet. On a, dit-on, dépêché un courrier pour retarder la marche de cette princesse.

... On se plaint qu'on fait beaucoup d'enrôlements de force. Il y a des raccrocheurs, le soir, qui servent de raccoleurs.

On amène aujourd'hui, de Glatigny aux Feuillants, le corps de la feue duchesse de Ventadour (3).

(1) Pièce inconnue. Nous ne l'avons trouvée dans aucun répertoire dramatique, ni dans les œuvres de La Chaussée, ni dans celles de Boissy.

(2) Pierre Claude Nivelle de La Chaussée, auteur dramatique, l'inventeur du genre dit le *drame larmoyant*.

(3) La duchesse de Ventadour, morte le 15 décembre, à l'âge de 92 ans, avait été gouvernante des enfants de France sous Louis XIV, et Louis XV avait conservé d'elle le plus tendre souvenir.

22.

... Le prince de Conti est fort maigre, on ne le reconnaît plus.

... L'argent est très rare : il ne se fait aucune affaire de confiance, quelque sûreté qu'on propose. Les usuriers triomphent; tout le monde est aux expédients et est obligé de vendre ses effets à vil prix ou de les mettre en gage.

25.

... La reine de Hongrie se fait lire tout ce qu'on lui mande de Paris, où elle a vu plusieurs fois qu'on l'a fait passer pour morte. Cette princesse se fait rendre compte de toutes les particularités et veut qu'on ne lui cache rien. Elle est dans l'usage, depuis la mort de son père, de se lever à 7 heures du matin, en quelque saison que ce soit. Dans son déshabillé, elle travaille une heure et demie. Ensuite, elle fait venir ses enfants, qu'elle garde avec elle une demi-heure; le grand jour est d'une heure. Après quoi, étant habillée, elle va à la messe, et, au retour, elle donne audience. Dès qu'elle a dîné, elle va jouer au mail une heure, et elle s'enferme depuis 5 jusqu'à 6, pour travailler avec ses ministres.

... Le roi demanda, ces jours-ci, à M. le duc de Penthièvre, quand est-ce qu'il se marierait. Il répondit : « Quand V. M. l'ordonnera. » Sur quoi le roi lui répondit : « Je vois bien que vous êtes pressé; ce sera dans le commencement de la semaine prochaine ! »

29.

... Les vaisseaux de la Compagnie des Indes étaient, la veille des fêtes, à 1810. Il court des bruits sur ces actions, qui font un fort mauvais effet. Tous les actionnaires cherchent à s'en défaire. Ils sont prévenus qu'avant peu, les dividendes seront retranchés. Cependant il court un bruit, depuis hier, que quatre vaisseaux de la Compagnie des Indes, dont on était si inquiet, sont arrivés à Lorient avec trois prises anglaises, ce qui devrait les rassurer.

... On entendit, hier, dire au spectacle où le Prétendant va tous les jours, qu'il devrait être plus sur ses gardes qu'il ne l'est. On a remarqué que des gens de fort mauvaise mine l'y suivent et l'examinent beaucoup.

30.

... Le mariage de M. le duc de Penthièvre avec Mlle de Modène s'est fait, hier à 2 heures après midi, par M. le cardinal de Rohan. Tous les princes et toutes les princesses y étaient. M. le duc d'Orléans avait un habit qui n'est pas neuf. La mariée était magnifique. Il dut y avoir cercle chez la reine et un banquet royal. M. le duc d'Orléans a fait présent à la mariée d'un collier de diamants de 90 mille livres. Mme la duchesse d'Orléans (1) a donné plus de 200 000 livres en pierreries.

---

(1) La duchesse douairière, fille légitimée de Louis XIV, veuve du Régent

Un disciple de Lamennais (1843-1854).

Lettres de Jean Dessoliaire, tailleur à Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), à Lamennais (1).

Neuvy-Saint-Sépulcre, 6 mars 1843.

L'inquiétude et l'amitié me pressent de vous écrire pour avoir des nouvelles de vos yeux et du restant de votre organisme, mon bon monsieur Lamennais ; je vous prie, veuillez donc me donner, en peu de lignes, l'état de votre santé. Oui, vous que j'aime de toute la sincérité de mon cœur et de toute la foi de mon âme, votre santé m'occupe autant que celle de ma femme et de mes enfants : un mot, une ligne de votre main qui nous a écrit les révélations de votre cœur tout évangélique et votre âme si religieuse de la vraie religion, nous donnera le bonheur et la paix du cœur.

Dimanche dernier 4 mars, en compagnie fraternelle, j'ai lu et expliqué les deux premiers chapitres de votre dernier ouvrage, et aussi le chapitre VIII de la page 228.

---

(1) Ces lettres, dont les originaux font partie de notre collection, nous ont semblé curieuses à reproduire, parce qu'elles montrent jusqu'où peut aller l'influence de certains livres et donnent une idée de la part qui revient à Lamennais dans la préparation de la révolution de 1848.

Après la lecture de ce dernier chapitre, nous nous sommes tous sentis rassurés sur les effrois de la mort, et nous avons pensé qu'il était heureux pour nous d'être transformés à la vraie vie.

Pardonnez-moi, mon trop digne bien-aimé, d'avoir encore quelque chose à vous demander ; voici ce que je ne comprends pas (je pense que je ne vous demanderai plus rien de si tôt, par la crainte que j'ai de vous trop déranger), c'est à la page 3 : « *Quelle société concevrait-on entre des êtres numériquement distincts seulement, identiques d'ailleurs ?* » Ce que je ne comprends pas du tout, c'est *numériquement*, *identiques d'ailleurs*. J'ai bien cherché *numériquement* dans le dictionnaire, mais je n'en suis pas satisfait.

Oh ! mon bien aimé, si j'étais près de vous, de quel grand et bon cœur je vous embrasserais ! Merci à vous de m'avoir ouvert les yeux de l'âme et de me faire comprendre de si grandes vérités, à moi ignorant, que de grands personnages ne comprennent pas, quoiqu'instruits, mais instruits à quelle école ? A celle du faux, de l'égoïsme et de l'hypocrisie, à celle de Rome et du Pape ! Ah ! ce mot de Pape, je l'ai en horreur, surtout depuis que ce Pie IX est corompu par le principe des sept rois des *Paroles d'un Croyant*. Ah ! honte à lui qui veut, pour se remettre sur le trône des erreurs et des crimes, avoir recour à l'intervention colective des rois parjure et assassins des peuples de l'Europe ! Ce brigand-là ne craint donc pas qu'il se verse encore du sang ?

Ah ! cessons de parler de ce qui me brise le cœur !

Oh ! vous, cause de mon bonheur d'aimer et de m'épancher, vous avez des amis plus savants que moi, mais jamais, non jamais, je le sens dans mon cœur, ils vous seront aussi francs, aussi dévoués, vous aimeront aussi sincèrement et d'aussi bonne foi que moi.

JEAN DESSOLIAIRE, *lamenniste*.

3 novembre 1844.

... Vous m'avez enseigné la tempérance, la sobriétée, et à m'acquiter de mes devoirs envers mes frères ; c'est par vos beaux livres que vous m'avez appris à choisir une femme sans fortune qui me rend heureux parce qu'elle est vertueuse. Oui, monsieur, c'est vous qui m'avez fait mon bonheur ; aussi je suis, pour vous, comme Eschine l'était pour Socrate : je m'unis à vous corps et âme. Ah ! monsieur, si vous doutiez de mes sentiments à votre égard, combien je désirerais vous prouver comme je suis dévoué pour vous ! J'ai une petite fille et un petit garçon que j'élèverai dans vos principes. Je n'est de livres de vous que les *Paroles d'un Croyant* et le *Livre du Peuple.* Ne pouvant en acheter d'autre, je me contente de ces deux-là. Je connais bien vos œuvres complètes, je soufre beaucoup de ne pouvoir les acheter, il y a lontemps que j'ambitione ce précieux trésor ; quoique je ne suis

qu'un ignorant, je sens pourtant qu'il est bien dure de ne pouvoir s'instruire sans avoir le moyen. Je n'ai reçu aucune notion d'éducation que pour 6 francs que mon père a payé parce qu'il était pauvre : ce que je sais, je l'ai appris de misère, de charitée. Je propage ces deux livres par la lecture que j'en fais à tous les jeunes gens de ma localité : partout où je vais je sème vos principe et votre bonne doctrine ; quoique je m'y connais pas, je sais que je suis heureux avec le peu que je comprend. Il y a quelque jours que je me suis trouvé dans une maison de campagne où il y avait que l'homme et sa femme, gens de bons sens ; ils appersurent un livre qui se voyait dans ma poche, c'était les *Paroles d'un Croyant*, parce que je ne sort jamais sans ce beau livre, c'est mon ami de voyage. Ils me dirent de leur faire une petite lecture ; c'était me faire un grand plaisir que de me demander cela. Je lu le livre où je l'ouvrit : c'était le 33ᵉ chapitre. Ayant lu ce livre si souvent, j'en fais mieux sentire le mérite à qui je le lis tout haut. A peu près au milieu du chapitre, l'homme et sa femme se mirent à pleurer, je leur en demandai la cause. Ils me répondirent qu'ils n'avaient qu'un fils qui les faisait vivre : « Ils nous l'on pris ; nous n'avons plus personne pour nous soulager ! »

Depuis ce jours-là, j'ai conçu l'idé d'appliquer la lecture de chaque chapitre qui aurait raport à la position des personnes, pour mieux leur faire sentire leur misère, et qui en est la cause.

Mon bon monsieur Lamennais, j'ai deux choses à vous demander : la première, ce serait de me faire cadot d'un petit livre intitulé *De l'Esclavage moderne;* la seconde de me permetre d'aller vous trouver, n'importe dans quel endroit ou vous serez, vous remercier des biens que vous êtes cause que je jouis.

Votre tout dévoué ami vrai,

JEAN DESSOLIAIRE, *lamenniste.*

25 novembre 1844.

J'ai reçu votre lettre consolante qui me fait espérer un autre bonheur plus parfait que celui d'ici-bas ; je me rapellerais tant que je viverais, de ces imortelles paroles, elles sont unis à mon cœur, et mon âme les emportera lorsqu'elle délogera de cette pogné de matière brute et inerte.

Ah! quand je pense que mon bon monsieur Lamennais m'a dit : « Soyons unis de cœur ! » le bonheur n'a plus de bornes pour moi. O! paroles consolantes, sentiments sublime, liens éternel de fraternité ! Vous serez répéter par moi à mes enfants, et à mes amis de mon pays, qui sont les vôtres.

Je vais graver cette bonne lettre sur une ardoise qui sera placer au chevet de mon lit, où je la vairai soir et matin en me levant. Je veux, en

reconnaissance de tous ce que je vous dois, tous les ans acheter six volumes des *Paroles d'un Croyant,* par mes économies, et dans donner à mes amis qui ne les auraient pas, et de les exiter à la lecture de ce bon petit livre qui m'a enseigné le chemin des jouissances. Je vous suplie d'avoir la bonté de me donner l'adresse d'un libraire où je pourais les avoir pour un prix raisonable. Je viens de recevoir les deux livres que vous m'aviez annoncer et que vous m'aviez promis. Je n'ai eu que le temps de lire *Une voix de prison*, avant de vous remercier du don que vous m'avez fait.

Oh ! que j'ai soufert avec vous, mon bon monsieur Lamennais ! En lisant ce petit livre, il me semblai partager vos maux que vous avez enduré en prison. Oh ! si le sang qui coule dans mes vaines pouvait servire de poison à vos tyrants, qui sont les miens, comme ils en seraient bien vite abreuvés ! Ce n'est pas par vengeance que je dis cela, c'est qu'ils le méritent.

Voudriez-vous avoir la bonté de me permetre de vous offrire un petit présent, c'est une pièce de gibier que je désir vous envoyer. Si vous saviez comme c'est de si bon cœur que je vous l'offre, que vous daigneriez le recevoir. Ce n'est que dans l'intention de vous faire plaisir. Ayez donc, je vous suplie, la bonté de me donner votre adresse, parce que je crois qu'un petit paquet ne vous parvienderait peut-être pas si bien qu'une lettre sans adresse.

Mon bon monsieur Lamennais, je vous prie de

croire que je serait toujours votre tout dévoué disciple *lamenniste*.

JEAN DESSOLIAIRE.
né le 9 juin 1811 à Neuvy Saint-Sépulcre (Indre).

29 décembre 1844.

Mon bon bienfaiteur, vous êtes plus mon père, que mon père qui m'a donné la nourriture du corps; vous, vous m'avés donné celle de l'âme, sans laquelle point de vie réel; point de pure jouissances, point de vrai bonheur! Si je sens que je suis un peu, c'est à vous que je dois mon petit être. O! mon bonheur n'a plus de limite, depuis que je vous ai vu et parlé!

Le lendemain de mon arivé de Paris, beaucoup de personnes sont venus chez nous m'aporté de l'ouvrage et me voir. Je leur ai fait voir les livres que vous m'avé donnés; ils les ont emporté pour les lire; il me sera pas possible de les lire avant deux mois. Beaucoup de personnes m'ont manifesté le désire de les lire, et je leur prête avec plaisir : *Une voix de prison* a fait versé des larmes à plusieur dames; l'*Esclavage moderne* a été lu peut-être par plus de quinze personnes de mon pays; je propage les *Paroles d'un Croyant*, et le *Livre du Peuple*, dans toute ma localité et hors.

Je *lamennise* de tout mon pouvoir. Oh! si j'étais riche! Je voudrais que chacun ai vos œuvres et sache son bon Lamennais presque

par cœur ; n'importe, j'en achèterai tous les ans six à huit volumes, que je donnerai à mes amis pour les conserver, et à mes ennemis pour les rendre meilleurs. Je me suis imposer une tâche qui me fait plaisir, c'est de vous lire une heure le matin, et une heure le soir, régulièrement.

Depuis que mes habits ont touché les vôtres en vous embrasant, je veux les conserver religieusement comme des reliques. En arivant de Paris, j'ai été bien étonné d'entendre ma petite fille, qui n'a pas quatre ans, me dire, : « Papa, a tu vu monsieur Lamennais? »

Du 27 novembre dernier, l'on m'a envoyer une caisse dans laquelle il y avait votre buste en plâtre, *Les Paroles d'un Croyant*, le *Livre du Peuple*, *Une voix de prison*, et *Mélanges politiques à l'usage du peuple*, *Esclavage moderne*, *Mélanges politiques et littéraires*, et une lettre anonime datté du 27 novembre 1844, de Paris.

J'oubliais de vous dire qu'il y avait les œuvres complettes de monsieur Béranger, et de MM. Michelet et Quinet. Je crois très fermement que c'est madame George Sand, qui est abitué à faire beaucoup de bien et de plaisire, qui m'a envoyer ces imortelles étrennes.

J'ai inauguré votre buste à la tête de mon lit, hier samedi 28 décembre 1844, et là, le matin, le tantôt et le soir, vous m'inspirerez la plus profonde amitié pour vous. Mon bon monsieur Lamennais, permetez-moi de demandé un petit

écrit sur une seul page, tel qu'il vous plaira de me le donné; c'est pour l'ancadrer et le metre au-dessus du buste.

Il y a quelque chose, dans *Une voix de prison*, qui me plairait beaucoup, c'est : « Leurs verroux arrêtent-ils ma pensée, mon amour? M'empêchent-ils d'être au milieu de vous, frères? Et votre vie, n'est-ce pas ma vie? »

Votre tout dévoué et admirateur

JEAN DESSOLIAIRE, *lamenniste* franc, et juste ami.

(11 heures du soir).

15 juin 1845.

Pardonnez-moi, mon cher bon et vénérable monsieur Lamennais, de vous récrire si promptement, mais quand vous en saurez la cause, je crois que vous me pardonnerez, n'ayant pas d'autre vrai ami que vous seul, et ne pensant pas en trouvé un ailleurs qu'en vous, sur cette terre de peine. C'est pourquoi je me rends à vous, et vous fais part d'un grand malheur qui vient de fondre sur moi et ma famille : c'est mon petit garçon qui est mort le treizième jour de cette année, âgé de dix-huit mois, — Vase précieux! Terre vierge! — que je désirais élever pour y déposer vos principes vertueux, et votre doctrine véritable. O oui, nous autres peuple, nous sentons, mais nous ne pouvons pas exprimer si bien notre pensé que nos tirants!

Ah! que ma douleur est profonde! Je la sent, elle me dévore le cœur! Ah! mon bon monsieur Lamennais, je vous en supplie, venez à mon secour : j'ai l'âme abattue; une seul parole de vous, parole de paix, prononcer par votre bouche vertueuse, sufira pour me soulager dans ma peine; car j'ai foi à votre parole, et à tout ce que vous me dite, mon bon père; je suis votre enfant, puisque je pleure (vous me le dite dans les *Discussions critiques*, page 273 : j'ai lu ce livre deux fois très attentivement, le dictionaire de Boiste à la main; je le comprends très bien; j'ai lu aussi le *Livre de la religion* deux fois; je le sent également bien aussi : voilà ma religion, ma pensée).

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous prié en grâce de me donner une redingote, ou une robe de chambre à fair pour vous, ou un pantalon et un gilet, enfin tout ce que vous aurez à faire. Vous aurez seulement qu'à me mettre le model de ce que vous voudrez me fair faire : si c'est une redingote, vous m'envairez une vieille redingote, ou si c'est une robe de chambre, vous m'envairez également votre vieille robe de chambre, du gilet ou du pantalon pareille, avec les observations qu'il vous plaira de me fair. Vous m'envairez cela dans une petite boîte comme celle que madame Stéphanie Geoffroy m'a envoyé; huit à dix jours après, vous aurez vos efets. Puisque vous avez travaillé pour mon âme, moi je veux travaillé pour votre corps, mon

bon monsieur Lamennais. Si vous me refusiez de me faire faire quelque choses, je crois que je tomberais malade de chagrin.

Je vous en suppli, faite-moi faire ce qu'il vous plaîra.

Madame Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire a reçu de moi une lettre de remercîment, aujourd'hui 15 janvier; je ne lui dit pas que c'est vous qui m'avez appris que c'était elle qui m'a fait le cadot; j'aime que ce soit vous qui lui disiez.

10 mars 1845.

Mon bienfaiteur, voudriez-vous me permettre de vous offrir une douzaine de bouteilles de bon vin blanc de mon pays? Je vous prie, acceptez les, je les emporterai quand je partirai pour Paris. Mon bon monsieur Lamennais, je vous prirai bien de me faire un grand plaisir, d'ici que j'aurai le bonheur de vous revoir : si vous aviez besoin de vous fair couper les cheveux, voudriez-vous avoir la bonté de faire précieusement ramasser ceux qui tomberont par terre et de me les garder? Je les conserverai religieusement comme des reliques.

Le 2 février dernier, j'ai passé la soiré avec un homme de bon sens, agé de 58 ans, à une demi lieu de chez nous. Toute notre conversation a été de parler de vous et de vous lire.

Ce monsieur se nomme Emmanuel Esmoingt, de Ranchoux : il vous aime à en pleurer de joie;

il ma prier de vous remercier de l'agréable soiré que vous nous avez fait passer et des autres moments qu'il passe en lisant vos bons livres.

23 juillet 1845.

Mon bon monsieur Lamennais, depuis la dernière lettre consolante que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous, j'ai éprouvé beaucoup de peine. Si vous saviez avec quel acharnement ont me persécute, vraiment vous en seriez étonné : ce n'est que les riches qui se mettent à la tête et qui indispose le publique contre moi. Ils lui disent pour raison que nous voulons une révolution et la loi agraire. J'ai appris, par un de mes amis qui partage mes sentiments et mes opinions, qu'ils voulaient tâché de détruire ma réputation et me réduire à un chômage complet, pour me faire renoncer à mes principes et me soumettre à *eux*. Ah! comme dit Socrate, plutôt mourir que d'agir contre ma consience et contre ma conviction!

Ces Darvaud-là (1) ont commencés par me retiré leur pratique pour donné l'exemple à beaucoup de personnes, en disant que l'ouvrier ne doit pas étudier; que cela ne le regarde pas et qu'il doit resté tels qu'il est pour faire son métier. C'est bien encor ces hommes de la page 125 du *Livre du Peuple!*

(1) *Darvaud* était le nom des personnes dont Dessoliaire avait à se plaindre.

Ils sont jaloux du bonheur que j'ai de vous connaître et que, par vous, je suis heureux avec ma chère femme qui partage mes principes et mes peines. Ce qui les outragent le plus de ma part, c'est le sang-froid que je conserve à l'égard des sotises, des calomenies qu'ils vomissent contre moi.

J'ai telement regret d'avoir commencé à répandre le bonheur par vos beaux livres, que je vous prie, mon cher bon monsieur Lamennais, de m'envoyer quatre *Paroles d'un Croyant,* deux *Voix de prison* et *Livre du Peuple*, en vous priant de me les faire payer. Je désire et veux les recevoir qu'à cette condition, car cela deviendrait importun de ma part; je vous aime non pas pour vous déplaire, mais pour vous être agréable. Il y a trois curés aussi qui m'on ôté leur pratique, en me traitant d'hérétique, à cause que je vous aime et que je répand vos livres : il y en a un qui a failli me frappé parce que je manifestai avec feu l'amitié, la vénération et le dévoûment que j'ai pour vous.

Les bons prêtres sont rare, et les mauvais sont presque partout : l'avarice, la colère, la domination, a ramplacer en eux l'amour, la charité, et la fraternité que Jésus avait pour nous, homme simple et de bonne foie. Voilà ma trinité de croyance : je ne crois qu'à un seul Dieu puissant, bon et juste, duquel nous tenons l'être, à l'immortalité de l'âme qui est inteligence, que vous avez dévlopé en moi pour vous aimer et

vous remercier de ce que je suis, à votre parole d'amour et de paix. Si je crois à vous, mon bon père de mon âme, ce n'est pas parce que je sui épris et fanatiser de vous aimer, mais d'après ma raison, ma concience et ma conviction, je crois à votre parole de vérité et d'amour.

Oh! mon bon monsieur Lamennais, si vous saviez les jouissances d'âme que vous me faites sentir par les *Paroles d'un Croyant!* Surtout quand je sui dans la campagne vivante et verte, et que je suis seul, sous un ombrage toufu de verdure. O! je n'y suis pas seul longtemps, car vous êtes bien vite près de moi, je vous vois assi près demoi, j'entends votre voix m'élever l'âme, je vois vos cheveux aller à droite (*sic*), je me vois à votre honorable table recevoir la nourriture du corps et celle de l'âme. Je vous vois prendre une prise de tabac, sous le portrai de l'auteur du *Génie du Christianisme!*

Je vous vois écrire la petit lettre que j'ai porté à monsieur Béranger; je vois vos yeux bleus, je vois vos mains pures tracer sur le papier le bonheur des hommes, et vous croyez que tous les rois et le riches de la terre sont plus heureux que moi? Non, *jamais!*

JEAN DESSOLIAIRE, votre vrai et franc diciple, *lamenniste* de cœur et d'âme.

Mon âme à Dieu; mon cœur à vous.

20 août 1845.

Mon bon monsieur Lamennais, je profite d'une occasion pour vous envoyer votre redingote ; j'ai pensé que, s'il venait des froits d'ici le 15 octobre, que vous ne seriez pas fâché de l'avoir. Je vous prie bien de la mettre de suite au portementeau pour qu'elle se déjifonne, car elle a été ployé bien petite. Il faut faire metre une pome de portementeau dans chaque emanchure de la redingote, pour lui empêcher de prendre une mauvaise forme. O ! si j'étais près de vous, vos habits ne seraient jamais chifonné, ni piqué, ils seraient bien soignés !

Il y a quatre petits boutons de manche et quatre grands pour remplacer ceux que vous perderez, je les ai mis dans cette intention.

16 septembre 1845.

Mon bon monsieur Lamennais, il y a huit jours que la première livraison d'*Esquisse d'une philosophie,* du plus profond, du plus utile, du plus intéressant des livres, m'a tombé dans les mains ; je l'ai lu cinq fois de suite avec toute la plus grande attention, et avec toute la profondeur de ma petite sagacité : le peu que j'y ai compris, après la cinquième lecture, m'a si fortement touché le cœur et élevé l'âme, que je me suis dit : « Oh ! voilà le livre que je cherchais depuis longtemps ! »

Mon bon monsieur Lamennais, je vous dirai que mon épouse vient de me donné une jolie fille, qui remplace mon cher petit Augustin dans la maison, hélas! jamais dans le cœur! Au moment que j'écrit cette ligne, les larmes amères me brûle les joux. J'ai une satisfaction bien grande de voir ma petite fille éné apprendre si bien à lire; elle commence à lire les *Paroles d'un Croyant;* elle a bientôt cinq ans. Toutes les fortunes que je demande à Dieu est celles de vous revoir; quoique je ne suis pas un Galilée, dans ce que je suis je n'abejurerai jamais mes principes et mes opinions. Je comprends assez bien les principe, les propositions, les conséquence, les acception de mots, je connais assez bien la géographie que j'ai appris seul. J'ai quelques faibles notions d'astronomie. Si j'avais les connaissances préalables, je me passionerrais pour cette études. Je sais que c'est Newton qui a découvert le mouvement d'atraction et de répultion.

Je suis après faire vos habits; j'ai un grand morceau de drap de reste, mon bon monsieur Lamennais; je vous dirai qu'à présent que votre robe de chambre est défaite, qu'elle est plus mauvaise qu'elle me paraisait avant d'être décousue; il lui faut des devants et des manches; il m'a été imposible d'en trouvé des pareille.

J'ai pensé que, si vous vouliez, je vous en achèterais de quoi vous en faire une, et de la vieille robe de chambre et de ses doublures je vous en

ferais une bonne et bien doublée chaudement.

Ayez la bonté de me dire quelle est la nuance qui vous convient mieux; je l'achèterai et la ferai de suite pour l'envoyer avec les autres efets, que je metterai bien comme il faut dans une boîte.

Mon ami Défossine m'a fait un cadre, dans lequel j'ai mis un morceau de chaque pièce de vêtement que j'ai l'honneur de vous faire. Si vous voyez mon alcôve, elle est comme un petit paradis; j'ai votre respectable buste et votre portrai de prêtre, sous lequel j'ai mis : « Vrai prêtre ! » et le portrai de M. Béranger, et le petit cadre qui contient la page d'écriture de votre main. Au-dessu de tous cela, j'ai mis : « Voilà le centre de ma vie et de mon bonheur ! »

8 octobre 1845.

Je crois que j'irai à Paris l'été prochain, si Dieu me l'accorde; pendant que j'y serai, je vous ferai tous ce que vous aurez besoin : je réparerai tous ce que vous aurez dans un mauvais état.

Je me suis acquité avec beaucoup de plaisir de ce que vous m'avez dit de faire de votre vieille robe de chambre; je l'ai donnée, le même jour que j'ai reçu votre lettre, à des gens les plus pauvres et peut-être les plus probes qu'il y ait à Neuvy. J'en ai fait don à la femme d'un nommé Durand, sieur de long; en lui donnant, je lui ai dit : « Voilà le buste qui retrace les traits de la personne qui vous donne cela pour habiller vos

enfants ! » Ensuite, je lui ai fait la lecture du chapitre XIme du *Livre du peuple*. Je lui ai bien fait sentir, surtout quand vous dite : « Votre frère a-t-il faim ? » et la suite de cela.

Mon bon monsieur Lamennais, une preuve que je fais le bien du devoir avec la même ardeur que je mets pour trouver le vrai, c'est que je viens de prendre encore le fils de gens pauvres pour lui apprendre son état gratis. Je fais du bien autant que je peu ; c'est la première jouissance que je sens dans le cœur, et c'est aussi par ce premier sentiment du devoir d'amour fraternel que je crois que tous les hommes finiront par se lier colectivement. Je ne m'acquite pas du devoir stric de cet homme du *Livre du peuple*, mais de ce devoir de frère qui fait vraiment jouir l'âme.

Je vous dirai que, par le mauvais temps qui se fait, la croisance de la misère présage des moments éfrayant ; tout le monde se plaint des impôts ruineux et des exigences de la cagoterie. Dernièrement, je disais à mon épouse que, si cela continuai, je me refuserai à l'impôt. Il n'est pas possible que cela dure longtemps sans révolte : d'abord, dans beaucoup d'androits on fait *saisir le pain* pour payer l'impôt ; cela est la pure vérité. Ah ! que cela est douloureux à voir ! Le blé de cette année est très mauvais, le vin ne sera pas de bonne qualité et il augmente tous les jours. Les pommes de terre, qui sont la nourriture de la sixième partie des gens de chez

nous, sont toutes pouries par les temps pluvieux; tout cela est le signe d'une afreuse misère qui se prépare contre les pauvres de l'hiver prochain. Ah ! si j'étais riche, que de meaux que j'éfasserai par ma fortune !

Mon bon monsieur Lamennais, voulez-vous permettre à mon cœur de vous dire que je crois, pour apaiser vos meaux d'estomac, que vous feriez bien de prendre, tous les deux jours, du bon bouillon gras, chaud, avec un peu de pain, les matins à jun ; je crois que c'est le café qui vous cause ces meaux-là : il est de l'intérêt des hommes que vous viviez longtemps et en bonne santé. Que Dieu vous donne celle que je vous souhaite, et une vie si longue qu'à Fontenelle !

26 mars 1846.

Le moment de vous quitté m'a fait autant de peine, que celui de vous voir m'a causé de plaisir, mon bon monsieur Lamennais.

Ah ! qu'il a été dur pour moi, cet instant de séparation, quoique je vous retrouve dans vos bons et divins livres, et que vous êtes toujous dans mon imagination !

La distribution de chaque exemplaire de la traduction des *Évangiles* (1) est autant de levin qui fera fermanter, le moins, dix à douze personne ;

(1) *Les Évangiles*, traduction nouvelle avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre, par Lamennais. Paris, 1846.

il est impossible de croire le plaisire que j'ai fait en donnant ces bons livres, ce qui fait un bon efet. Ce qui les anime à lire, c'est de voir leur nom écrit par vous, et d'y avoir le vôtre; enfin ils regarde cela comme des reliques. Il y a un monsieur nommé Payat, homme franc, juste et très charitable, qui a éprouvé de grands malheurs, qui éprouve le regret de n'avoir pas une *Évangile*, son nom et votre nom écrit dessus comme les autres. Je vous en demanderai encore un examplair pour lui, si cela est possible; si vous ne le pouvez pas, ayez, je vous suplie, la bonté de me l'envoyer tout de méme, et je vous en tienderai compte.

Depuis que j'ai répandu les *Évangiles*, ont recommence à me calomnié et à dire du mal de moi plus fort que jamais. C'est toujour les même Darvaud, mais tout cela ne me fait rien, car je ne leur répond pas et, quand je me trouve à parler avec quelqu'un, je ne leur parle qu'avec honnêteté et prudence. Tout cela ne m'empêcheras jamais de faire et de dire ce que je croirai vrai et bien.

Étant chez vous, mon bon monsieur Lamennais, je me suis appersu avec peine que les gens ne vous servent pas comme vous le mérité, et qu'ils ne comprennent pas qu'ils sont chez l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, le bon monsieur *Lamennais*. Oh! si j'étais votre serviteur, je sens, par l'amitié et les soins que j'ai pour vous, que vous viveriez au moins dix ans de plus! Oui, l'amitié

et les soins sont les vrais médecins de l'âme et dû corps. Je vous prie bien de me donné des nouvelles de votre santé, et de ce monsieur que vous soignez. Oh! oui, j'en ai parler à mes amis, des soins que vous avez eus pour lui! Je serais bien content de savoir des nouvelles du bon monsieur Béranger, votre ami, que j'aime bien aussi. Oui, je suis heureux, ici bas, que par vous et la bonne famille Geoffroy Saint-Hilaire, que je n'oublierai jamais. Je suis bien sensible à la bonté que madame Stéphanie a eu de payer un abonnement du *Magasin pittoresque* pour ma femme : paix et longue vie à vous deux, mes bienfaiteur !

19 avril 1846, et l'année 64 de votre naissance.

Mon bon monsieur Lamennais, monsieur Marcel Payat m'a chargé de vous faire passer sa lettre de remercîment : il m'est impossible de vous dire combien ce bon monsieur se trouve heureux du don que vous lui avez fait, et honnoré de la consolante lettre qu'il a reçu de vous : c'est un bonheur de plus que vous avez fait.

Notre vénérable père, si vous saviez l'intérêt que nous avons de vous savoir en bonne santé, vous nous en donneriez au moins tous les quinze jours; nous vous suplions de nous en donner d'ici une dizaine de jours, si vous le pouvez, et si vous avez le temps : trois à quatre lignes sufiront pour nous tranquiliser. Nous vous prions de

croire à la sincère reconnaissance, et au dévoument le plus sympathique d'une vingtaine d'amis pour vous, qui ont adopté vos principes, et ne se sentent heureux que par vous, oui par *vous !*

Nous vous prions bien de ne pas payer les ports de vos lettres; nous aimons mieux les payer et recevoir de vos nouvelles; cela nous vaut mieux que du métal!

Je vous remercie des bons conseils que vous me donné; oui, mon bon père de mon âme, je serai prudent, mais pas de cette prudence qui est un prétexte de lâcheté, qui excuse l'impossibilité de faire le devoir. Chaque fois que je me trouverai à l'occasion de dire et de faire quelques chosses de bon et de bien, je le ferai malgré l'opinion égoïste des méchants.

Si, d'ici dix ans, Dieu ne m'a pas rappelé vers lui, il y aura du nouveau à Neuvy, mon pays natal!

L'an 64 de votre naissance, 23 avril,
nouvelle ère d'amour, du droit et du devoir.

Voici un autre enfant, mon bon monsieur Lamennais, qui me prie de vous adresser ses sentiments d'amitié, de respect, et de dévoument pour vous; il pratique et répand, comme moi, vos bons et vrais principes (1).

---

(1) A la fin de cette lettre se trouve une liste de 31 personnes de Neuvy ou des environs s'intéressant à Lamennais et à ses œuvres.

Je vous dirai que le curé de Neuvy a demandé à un de mes apprentis, si je parlais mal de la religion, si je parlais de réforme, si je leur conseillais de manger de la viande.

Ce curé-là me parle, cependant, très souvent. Il vous aime beaucoup, mais il ne voudrait pas de réforme, parce que cela retranche les centimes. Lui et ses satelites ont beau faire et dire, je pratiquerai, je réponderai, tant que le cœur me battera ; je les démasquerai, je dévoilerai leur haine implacable comme je les connais, et leur ambition de dominer comme tout le monde les connais. J'en connais, et je suis ami de très peu, mais ils sont bons ; s'ils ne disent ce qu'ils pensent, c'est que leur vie en dépand. Voilà précisément le vice. Quand on dépand, on parle en esclaves ! Si la religion n'était pas dépandante du temporel, et que Rome la pratique et l'enseigne comme vous le vouliez, oui tous les hommes seraient frères !

Mais n'importe, votre voix sera plus forte que celle des rois et des papes, et les peuples, peu à peu, se réuniront par votre amour paternel et n'en formeront qu'un seul, indivicible !

30 décembre 1846
et l'an 13 des *Paroles d'un Croyant.*

Le 13 décembre dernier, le curé de Neuvy a, après les vêpres, monté dans sa chaire, la figure rouge de colère, pour débiter sa haine contre nos idées, et le progrès de nos principes. Si vous

saviez ce qu'il a vomit contre vous, et contre moi, vous en seriez indigné ; je dis indigné, non, pas indigné, mais glorieux! Il a crut m'éfrayé en débitant ses fables, il s'est trompé car, dès le landemain, je lui ai fait dire que j'alais à Paris dans deux mois, et que j'apporterai une trentaine de livres, soit les *Paroles d'un Croyant,* le *Livre du Peuple, Une voix de prison* ou la traduction des *Évangiles* pour les répandre ; que je m'étais imposer une tâche qui, vraiment, est un devoir, et que je voulais m'en aquiter. Il a dit que j'étais un fougueux, un hérétique, qu'il ne fallait pas me suivre.

Ce qui déplaît à cette ennemi de la vérité, c'est qu'une fois que je vous ai fait prendre racine dans une famille, il n'y a plus moyen d'empêcher de monter la sève du droit, du devoir, et de l'indépandance au servau de celui qui vous a une fois lu.

Dernièrement, je me suis trouvé dans une compagnie où il y avait une dame octogénaire, qui a jouée, en 93, un beau rôle en faveur du peuple, qui m'a témoigné beaucoup d'amitié pour vous. Elle vous aime sincèrement, et elle m'a manifestée la crainte que vous soyez malheureux parce que, me dit-elle : « J'ai entandu dire que ce bon monsieur Lamennais faisait beaucoup de bien aux pauvres. »

Oui, il faut des prêtres, mais des prêtres comme j'en ai le portrai d'un dans le cœur. Oh! oui, le type existe, et plût à Dieu que les exem-

plaires se multiplient bien vite pour avancer le royaume de Dieu sur la terre!

25 janvier 1847.

Notre province (le Berry) est maintenant dans un état bien déplorable. Particulièrement dans l'Indre, on se soulève presque partout; ces révoltes prenent le genre d'une guerre civile; il y a de trois à quatre cents hommes réunis par la plus affreuse misère. Ils ont piller plusieurs grands moulins où il y avait de la farine depuis longtemps qui se gâtait, plutôt que d'être employée à donner la vie à des centaines d'êtres humains défiguré par la faim. Ils ont été dans des châteaux où ils ont tout brisé, et jetté par les croisées, soit dans les rues, ou dans la rivière. Ce qui exite tous ces misérable, c'est de voir chez eux la plus complète misère, et, chez leurs voisins égoïstes, l'abondance.

Les uns disent que tous ces troubles ne sont causé que par la chèreté du blé; cela est très possible, car 8 francs 20 centimes les 32 livres de farine, et presque partout le manque d'ouvrage peuvent bien portés à des exès. Moi-même, depuis le premier de ce mois, je n'ai presque pas travaillé, et encore moins reçu d'argent. Beaucoup de personnes pour lesquelles j'ai travaillé l'année dernière, ne sont pas capable de me payer *de deux ans;* il y en a, dans le nombre, qui ne me pairont jamais, et je ne leur demanderai même pas, car ils en on pour longtemps à se

relever de cette terrible crise. Il y a aussi des personnes qui croyent que c'est ce bâtard, ce tyran, ce nouveau nationicide d'Henry V qui tâche de faire soulever la France en prenant pour agent ces robes noires humanicides, intrigantes, ambitieuses, et désireuses de replonger notre belle et bien-aimé France dans l'ignorance la plus abjecte, pour dominer de toute leur puissance de fer.

25 janvier 1847.

Nous sommes sûrs que la classe pauvre est augmenté de plus de motier, depuis un mois et demi ; on ne voit que des spectre dans les rues.

Ma Louise, âgée de six ans, lit très bien les *Paroles d'un Croyant;* à dix ans, je crois qu'elle sera pénétrée de vos vrais et indestructibles principes ; c'est notre bonheur, à nous !

Dernièrement, il y a un noble qui m'a demandé si je vous aimais pour *vous*, ou bien pour *moi.* Je vous promet qu'il se souviendrat de la réponce. Il est entièrement contre nos idées. Je lui dis : « N'est-ce pas, monsieur, que vous me plaigné ? Vous dites en vous-même : pauvre être qui sera précipiter dans l'enfer par son incredulité, son hérésie volontaire ! — Chacun son erreur, et tout ce que je demande à Dieu, c'est d'avoir le bonheur et la gloire de suivre ce bon et vénérable monsieur Lamennais en enfer ! » Oh que vous auriez rit si vous l'ussiez vu faire et dire : « Que Dieu le bénisse ! »

(*La fin prochainement*).

Journal d'un marin (1792-1793).

ONEILLE, NAPLES, CAGLIARI (1).

L'an Ier de la Liberté 1792. Dè l'escadre de la mer Méditerranée, commandée par M. Truguet, commandant le vaisseau Le Tonnant, *de Toulon, second commandant M. de La Touche, commandant* Le Languedoc, *de Brest. Révolutions de l'escadre et événements arrivés.*

Nous avons sorti de la rade de Brest le 5 de Septembre, quatre vaisseaux, savoir : *Le Languedoc, L'Entreprenant, Le Vengeur* et *L'Orion* (2) et il restoit encore en rade de Brest : *Le Royal-Louis, Le Patriote, Le Duguay-Trouin* et *Le Léopard*(3) avec la frégate *L'Aréthuse* et *La Félicité*, et plusieurs corvettes, entre autres. Le 7 ou 8, vers les 8 heures du matin, *Le Languedoc* a démâté de ses deux mâts de hune et le vaisseau

---

(1) *Communication de M. le docteur* A. CORRE. — Archives de la mairie de Brest. Ce journal existe en 3 exemplaires, d'écriture et d'orthographe sensiblement différentes.

Truguet, né à Toulon en 1752, venait d'être promu au grade de contre-amiral et nommé au commandement des forces navales de la Méditerranée. — La Touche-Tréville, capitaine de vaisseau, commandant une division, sous les ordres du précédent. Promu contre-amiral en 1793. — Les forces navales réunies à Toulon avaient pour but de seconder l'armée du général Anselme, qui opérait contre Nice.

(2) *Le Languedoc*, de 80 canons ; *l'Entreprenant, le Vengeur* et *l'Orion*, de 74 canons.

(3) Ces derniers, de 74 canons. *Le Royal-Louis*, d'armement supérieur, devint *le Républicain.*

L'Entreprenant a été obligé de le prendre en remorque, et le soir, à bord dudit vaisseau *L'Entreprenant*, il nous a abordé et ne nous a pas fait tant de naufrage (1) qu'il nous a fait de frayeur. Nous avons été obligés de le quitter et de l'espérer, et le mauvais temps ne lui ayant pas permis de se regréer, cela nous a retardé beaucoup, car nous avons été vingt et un ou vingt-deux jours à nous rendre aux illes d'Hyères, à 5 lieues de Toulon.

Nous avons passé par le détroit de Gibraltar, puisqu'il n'y a point d'autre passage. Nous avons vu, en passant, quatre vaisseaux espagnols et un vaisseau anglais mouillé à Gibraltar même. A notre traversée, nous avons trouvés un navire marchand français qui sortoit de Marseille et qui nous a dit que l'armée française poursuivoit beaucoup le roy de Prusse de grands cris de joye et *Vive la Nation!* Et il nous a dit aussi que, dans Barcelone, ville espagnole, on faisoit de grandes préparations, ce qui nous a occasionnés de passer tout près de Barcelone, dans l'espérance que l'on nous diroit quelque chose. Au contraire, l'on ne nous a fait aucune peine, et nous de même.

Nous sommes arrivé aux illes d'Hyères dans l'espérance de trouver l'escadre de Toulon qui étoit composée de 5 vaisseaux, savoir : *Le Ton-*

---

(1) Pour *dommage*.

nant, *Le Commerce de Bordeaux* (1), *Le Lys* (2), *Le Centaure*, *Le Scipion*, avec la frégate *La Minerve* et une autre frégate. Mais ils étoient partis pour faire le siège de Nice et de Villefranche appartenantes à la Savoye, autrement au roy de Sardaigne. Nous n'avons pas pu nous y rendre à cause du mauvais tems et du vent debout qui nous empêchoit. Cependant ces deux villes ont été prises et rendues aux Français sans aucune résistance, avec deux autres villes. Le siège a été fait par les troupes de volontaires et de garde nationale qui étoit campée le long de la rivière d'Antibes, dernière ville de Provence, servant de clef de France.

Dans la nuit du 30 septembre au 1er novembre, nos troupes n'entendant aucun bruit de l'armée des ennemis qui étoit campée de l'autre côté de la rivière qui partage la France et la Savoye, nos dragons ont passé la rivière, n'ont trouvé personne au camp des ennemis et ont apportés, pour marque qu'il n'y avoit personne, plusieurs tentes avec eux. Au même instant, toutes nos troupes ont entrés en Savoye. Vers le point du jour ou l'aurore, notre armée a tiré un coup de canon à poudre. Au même instant, l'on a apporté les clefs de Nice au commandant de l'armée de terre française. Poursuivant jusqu'à Villefranche, qui est à une demie ou trois quarts de lieues de

---

(1) Capitaine Saint-Julien.

(2) Un peu plus tard appelé *le Tricolore*.

Nice, la même chose s'est faite tout de même sans résistance (1).

Nous avons relâché à Toulon vers le 30 septembre, deux vaisseaux dont *L'Entreprenant* et *L'Orion*, et les autres vaisseaux aux illes d'Hyères. Vers le 8 d'octobre, l'on a fait, à Toulon, de grande réjouissances de la prise des quatre villes savoyardes, et promenés en grand triomphe les drapeaux de leurs villes. Pareilles réjouissances ont été faites aux dittes villes, le même jour, par les habitans des dittes villes. Dans la ville de Nice, le jour de leur réjouissance, a été trouvé un prêtre français qui a été pendu sur-le-champ.

Nous avons sortis, vers le 9, de Toulon. Le même jour que nous avons sortis de Toulon les deux vaisseaux que nous y avions relâchés, nous avons rejoint l'escadre aux illes d'Hyères et nous avons été toute l'escadre pour mouiller à Villefranche. Sept vaisseaux ont entré à Villefranche et nous avons restés deux vaisseaux et une frégate à croiser, dont il y avoit *Le Centaure* et *L'Entreprenant*.

Vers le 18 ou 19 de novembre, l'escadre a reçu des ordres pour aller assiéger Oneille, ville aussi de Savoye, à 5 ou 6 lieues de Nice et à une demye lieue de Port-Maurice, ville appartenante au prince de Gênes, établie sur une mon-

(1) Les Français y trouvèrent deux frégates, *L'Auguste* et *La Caroline*.

tagne, et Oneille au pied de cette montagne.

Le 20 ou 21, le vaisseau *Le Patriote*, venant de Brest, a rejoint l'escadre. Le 23, le siège d'Oneille a été fait. A midy, le commandant a mouillé à belle portée de canon, vis à vis de la ville d'Oneille. Le commandant a aussi envoyé son canot parlementaire pour demander, au commandant de cette ville, s'il vouloit se rendre ou livrer combat. La trahison de six malheureux prêtres, avec cinquante brigands qui existoient dans cette ville, ont contraint le commandant de la ville, avec la force à la main, de ne point se rendre, en disant que les Français n'étoient pas fait pour les vaincre. Lorsqu'ils ont vu le parlementaire français approcher, ils ont amené leur pavillon, qui étoit placé sur un fort où il n'y avoit que deux mauvais canons de fer, et ils vouloient faire résistance contre une escadre aussi brillante et aussi courageuse que l'escadre française.

Pour lors, le parlementaire français étant rendu à terre, il s'est débarqué cinq hommes, dont deux officiers, qui portoient le placet du général français, et trois matelots. Lorsqu'ils les ont vu débarquer pour venir à la ville, ils ont hissé leur pavillon et ont fait feu sur les cinq hommes et les ont tués tous les cinq, dont le neveu du général français en étoit un : ce qui représente un triste spectacle, jusqu'à présent, car personne ne les a encore ramassés. Au même instant, le canot français a fait tous ses efforts

pour revenir à bord du commandant ; il est parvenu avec beaucoup de peine.

Aussitôt qu'il a été rendu à bord du commandant, le commandant a commencé à faire feu, et ces malheureux avoient poursuivi de coups de fusil et de coups de canon le pauvre canot où il y a eu derechef un officier de tué, plusieurs matelots de blessés (1).

Le feu a commencé à 2 heures après midy, a duré jusqu'à 5 heures. Les ennemis ont tirés environ 25 coups de canon, et nous, à sept vaisseaux, nous en avons bien tiré, du premier feu, 3 000 coups. Le premier au feu étoit *Le Tonnant*, le second *Le Vengeur*, le troisième *Le Patriote* qui, en tirant sa première vollée, nous empêchoit de faire feu. Pour lors, nous étions le quatrième au feu. Ensuite les autres vaisseaux de Toulon.

Le feu étoit beaucoup précipité, car ils ne nous chagrinoient guère du feu qu'ils faisoient, et les grands cris de : *Vive la Nation !* à chaque fois que l'on voyoit tomber le toit des maisons, encourageoit beaucoup notre armée. Le feu étant cessé, les croyant toujours rendu, on attendoit le moment qu'ils amèneroient leur pavillon. Au contraire, une heure après le feu, ils ont tiré derechef un seul coup de canon, et les vaisseaux étant bien parés pour faire feu, le feu

---

(1) Cet épisode est relaté dans l'*Histoire des guerres maritimes de la France*, de Brun (II, p. 191), mais avec la mention d'une soumission tardive des habitants, dont notre journal ne fait aucun rapport.

a encore été plus violent, mais il n'a duré qu'une heure.

Le lendemain, les trois autres vaisseaux ont arrivés avec toutes les frégates. L'escadre s'est mise en ligne de combat. A midy juste, le 24, le commandant a commencé à faire feu, et tous les vaisseaux de même. Le feu a duré environ une heure, sans qu'ils ayent tiré un seul coup de canon, car il n'y avoit personne à garder leur fort ny leur drapeau. Aussitôt, le feu a cessé. Toutes les chaloupes de nos vaisseaux étoient chargées de nos troupes, tant de troupes de volontaires que de troupes de lignes. Pour lors, nos troupes étant débarquées et marchant avec exactitude du côté de la ville, ont formé trois pelotons, ont entré dans la ville, y ont très peu trouvé d'habitants, qui ont été tué par nos troupes. Aussitôt que nos chaloupes ont touché la terre, trois hommes des volontaires se sont détachés et ont couru avec précipitation vers le fort, ont amené le pavillon savoyard, et ont hissé le pavillon national. Au même instant, des grands cris de joye et de : *Vive la Nation!* redoubloient, surtout à bord des vaisseaux.

Aussitôt que nos troupes ont été entrées dans la ville, la ville a été mise au pillage, et vers les 5 heures du soir, on a mis le feu par toute la ville. Néanmoins, le lendemain 25, tout le monde en partie des vaisseaux, ont descendu à terre et ont pillé chacun de leur bort du mieux qu'ils ont pu.

J'ai descendu à terre le 24, et cependant je me suis retiré avec prudence, vu que le grand feu qui étoit dans la ville et la nuit qui commençoit faisoit que l'on ne se connoissoit point les uns aux autres, et on étoit plus en risque d'être tué par ses amis que par ses ennemis, car, dans la même nuit, un homme français étant entré dans une église et s'étant habillé en prêtre, a été tué par les Français sous cet habillement. La même nuit, un soldat du régiment de l'Ile-de-France étoit entré dans une maison bourgeoise, et quand il est venu pour sortir, il s'est trouvé entre deux feux, a été obligé de se jetter par une croisée, dans l'espérance de se sauver; au contraire il a resté mort sur le pavé. La même nuit, un soldat du même régiment a tué un Savoyard qui prenoit la fuite, étant armé d'un bon fusil et une ceinture de 80 cartouches au moins, avec des bales quarrées qui étoient dans les cartouches.

Le 25, à 5 heures, j'ai trouvé l'instant d'aller à terre. J'y ai été jusqu'au soir. Je n'ai eu aucune inclination à rien piller, car ce qui y avoit ne valoit pas la peine de le ramasser. Je me suis contenté de visiter seulement la ville et les églises dont rien n'égale la beauté de ces temples, qui ne représentent maintenant qu'un lieu bien triste et affligé. J'ai vu, aussitôt me débarquant, une dame exposée sur le plain, qui parloit assez bon français et avoit le bras gauche rompu, un (coup) de sabre à la lèvre supérieure et la tête toute meurtrie, ce qui avoit été commis par les

Français. Lassé de la voir souffrir, un soldat français l'a tirée d'un coup de fusil.

Entrant dans la ville où l'on ne pouvoit marcher qu'entre deux feux, je me suis transporté dans un couvent de Capucins, où j'ai vu un Père Capucin de l'âge viron (*sic*) 80 ans, que je doute, qui avoit été tué par un coup de boulet de canon, car nos boulets étoient si bien portés dans la ville, que l'on ne pouvoit pas faire seulement six pas sans trouver de boulets. Il y en avoit qui avoient traversés jusqu'à quatre murs à la fois. Il y avoit plusieurs personnes de mort dans les maisons et dans les rues; il y avoit aussi plusieurs magazins de vin et magazins de farine qui ont été perdu sans aucun profit.

Il paroît que les Génois n'étoient guère fâchés des malheurs arrivé dans cette ville, au sujet des habitans qui ont été tués et des maison pillées et brûlées, car ils savoient bien dire que les Savoyards sont aussi une très-mauvaise nation. Dans les jours du combat, les Génois ont donné leur sufrages aux Français, ont apporté plusieurs bœufs et quantité de moutons et légumes à l'escadre française.

Le 25 dudit mois, il est arrivé de Toulon dix canonnières, qui sont des chaloupes des vaisseaux de Toulon, armée de chacun un canon en fonte du calibre de 24, et ces chaloupes sont pour approcher tout près de terre, sous les forts et dans les villes, et ces chaloupes étant très razes à l'eau, les boulets des forts passent assez aisément par-

dessus, sans leur faire aucun mal. C'est pourquoi elles étoient venues à Oneille dans l'espérance de faire le meilleur feu.

L'on ne fait pas mention qu'il y ait eu personne de tué à bord des vaisseaux, dans le combat, si ce n'est à bord du *Vengeur :* comme ils mettoient à leurs canons une baterie pour faire feu, qui imite la batterie d'un fusil (1), il y a eu un canon qui a fait feu sur son repos, et il s'est trouvé, malheureusement, deux hommes dans le sabord qui ont été tué, ce qui est arrivé lorsqu'on ne faisoit aucun feu.

Nous avons été viron (*sic*) 4 ou 5 jours à piller et ravager la ville d'Oneille et dont, à cette ville, l'on a composé une chanson sur ces malheureux Savoyards :

Chanson nouvelle.

Sur l'air et sur la prise d'Oneille, sur l'air *Quand la lumière vient.... le tonnerre gronde.*

1er *couplet.*

Oneille, ville détestable,
N'oubliras-tu à jamais
L'action abominable
Que tu as faite aux Français ?
Pour te prouver leur clémence
Et leur grande bonté,
Ils te laissent, avec prudence,
Dans les montagnes te sauver.

---

(1) Les canons du *Vengeur*, ou partie d'entre eux, étaient munis d'un appareil à percussion pour enflammer l'amorce, mais, probablement, sans cran d'arrêt, d'où l'accident survenu à la suite d'un choc reçu par l'appareil.

2°

O toi, race savoyarde
De tous les tems détestée,
Pour assouvir ta rage,
Tu a osé nous tuer
La plus tendre des victimes,
De tout citoyen chéri ;
Oui, le profond des abîmes
En poussent les plus grands cris !

3°

Truguet, notre général,
Digne de commandement,
De courage martial,
Méprise les habitans ;
Des deux bordées infernales,
Mais poussées avec vigueur,
Il a battu les murailles
Pour soutenir son honneur.

4°

L'*Entreprenant*, à sa suite,
Monté par de bons lurons,
Pour te faire prendre la fuite
Fait ronfler tous ses canons.
On entend, dans l'équipage,
Des cris de malédiction
Contre toi, peuple sauvage,
Indigne de compassion.

5°

Thirat (1), avec prudence
Parcourant son bâtiment,
Pousse des cris de vengeance,
Encourageant ses enfants :

---

(1) Thirat, ultérieurement commandant des armes à Brest, apparaît, dans les correspondances officielles, comme un personnage brutal et grossier. Le représentant du peuple Palasne-Champeaux eut plusieurs fois à l'admonester à propos de ses façons despotiques vis-à-vis de ses subordonnés.

« Punissons avec audace
Cette noire trahison,
Soutenons avec courage,
Les droits de la Nation! »

6e

Furic (1), cet homme sensible
Et rempli d'humanité,
A la vue de ce crime horrible
Se sent lui-même blessé;
Ses yeux sont remplis de larmes
Et de fureur à la fois,
Presse tout son équipage
A bien défendre ses droits.

7e

Toute l'escadre en bataille,
En te présentant le flanc,
Fait vomir de ses entrailles
Le feu le plus dévorant
Contre toi, race maudite;
Mais apprend que le François,
Après t'avoir bien réduite,
N'a fait qu'observer ses loix!

8e

Qui a fait la chansonnette?
C'est un matelot charpentier,
Pensant à sa maisonnette
Pour ne se pas ennuyer;
Mais bon citoyen dans l'âme,
Il n'oublira jamais
L'action abominable
Que tu as fait aux Français!

L'an IVe de la Liberté et Ier de la République française, à bord du vaisseau de la Nation l'*Entreprenant*, de 80 canons, commandé par le citoyen capitaine Thirat, lieutenant le citoyen Furic.

---

(1) Un chevalier de Furic, sous-lieutenant de vaisseau de la promotion du 26 août 1787, sur l'état de la marine de 1790.

Et ensuite nous sommes venus à la rade de la Spezzia (1), ville et rade appartenante à la république de Gênes, qui est une très-belle rade, bien fortifiée, où il pourroit tenir au moins cent cinquante vaisseaux bien à leur aise. En sortant d'Oneille, nous sommes venus à la Spezzia, 5 vaisseaux, savoir : *le Patriote, le Vengeur, l'Orion, l'Entreprenant, le Lys* et un vaisseau de Lorient nommé *le Thémistocle* (2), qui nous a rejoint à la mer comme nous sortions d'Oneille. Trois vaisseaux ont été à la rade et port de Gênes, principale ville de cette république. Il y avoit *le Tonnant, le Languedoc* et *le Centaure*. Nous avons arrivés à la Spezzia le 31 octobre, et, dans le courant du mois de novembre, il est arrivé à la rade de la Spezzia *le Duguay-Trouin* venant de Brest, avec *le Léopard*. Il est arrivé aussi, de Rochefort, deux vaisseaux, *l'Apollon* et *le Généreux* (3), avec deux frégates ; il est arrivé aussi une frégate de Brest et deux de Toulon, avec quatre bombardes de Toulon, qui sont des frégates qui ne portent de canons que sous leurs gaillards et sous leurs passavants. Elles sont armées de mortiers pour jetter des bombes.

A la fin du mois, *le Tonnant, le Languedoc* et *le Centaure* sont venus de Gênes à la Spezzia, ce qui fait que l'escadre s'est trouvée composée de

---

(1) *La Specie*, sur le manuscrit.
(2) De 74 canons.
(3) Tous deux de 74 canons.

14 vaisseaux et 9 frégates et bombardes. Il n'y a que *le Commerce de Bordeaux* qui, en sortant d'Oneille, a été à Villefranche et y est resté, et les canonières ont été, en sortant d'Oneille, à Toulon, et y sont restées.

La rade de la Spezzia est un endroit entouré de grandes montagnes d'une hauteur prodigieuse. Il y a, dans cette rade, de très beaux forts, trois villes belles en apparence, mais les considérant de près, elles sont très vilaine : il y a Spezzia, Sainte-Marie et Sainte-Brigite.

Nous avons parti de la rade de Spezzia le 10 décembre, dix vaisseaux et deux frégates, deux bombardes et un bâtiment chargé de bombes, sous le commandement de M. de La Touche. Aussitôt que nous avons été à la voile, notre capitaine a été à bord du commandant, pour recevoir les ordres de notre destination, et, dès qu'il les a eu reçus, il en a fait part à tout son équipage. Il nous a fait la déclaration d'une lettre de l'Assemblée, par lequel il étoit dit que le ministre de Naples avoit commis plusieurs insultes contre l'Assemblée nationale et contre notre constitution, et nous avons fait voile pour Naples à cette fin (1). Étant arrivé à Naples pour demander l'ennemi de notre patrie (2), ou s'il ne

(1) Cette démonstration devant Naples avait pour but de mettre fin à l'attitude singulière de la Cour vis-à-vis du Gouvernement français.

(2) Le général Acton, qui avait décrié, auprès du Sultan, l'envoyé de la République française Sémonville.

le livroient pas entre nos mains, nous prétendions de réduire en cendre la ville de Naples, et surtout le palais du Roy.

Nous avons arrivé à Naples le 16, dans l'intention d'exécuter notre projet. Lorsque nous avons arrivé dans la rade, nous avons mouillé tous les vaisseaux et frégates et bombardes, à belle portée de canon. Il s'est trouvé dans la rade au moins 200 petits bateaux de plaisance remplis du plus beau monde de Naples, qui prouve clairement que cette ville ne connoissoit pas notre intention. Lorsque le commandant a été mouillé, il a envoyé un parlementaire à terre (1), qui a été très bien reçu, on ne peut mieux.

Lorsque le consul français a présenté au roy de Naples la déclaration de l'Assemblée nationale, le Roy a demeuré très surpris et a déclaré qu'il n'avoit jamais critiqué contre l'Assemblée nationale, ny contre la constitution française, et que le ministre que l'on demandoit étoit disgracié de sa Cour depuis six mois, et celui qui le remplasse a demandé à se justifier lui-même à l'Assemblée nationale. Il s'est transporté à bord du commandant le 17, et l'on a fait une députation de chaque vaisseau, composée d'officiers, maître-canoniers, maître d'équipage, quartiers-maître, aide-canoniers, matelots et matelots-canoniers, timoniers, officiers de troupe de ligne, sergeant, caporals

---

(1) Le citoyen Belleville, chargé de porter l'*ultimatum* à la Cour de Naples, était simple volontaire à bord du *Languedoc*.

et fusiliers, qui ont été à bord du commandant.

Le ministre de Naples y étant présent avec deux députés de l'Assemblée nationale, l'on a dressé procès-verbal et fait la justification du ministre et de toute la Cour de Naples, et l'on a trouvé leur vérification juste, et ont prouvé comme il faut la trahison de leur ministre émigré et du ministre de France nommé La Porte ; ils ont témoigné tout leur suffrage à la nation françoise, ont offert leur port et leur rade pour notre refuge, lorsque nous en aurions besoin, et ils osent se flatter d'être toujours les amis de la nation française (1). Ils ont fait de très grandes réjouissances, et toute la ville étoit illuminée toute la nuit. Il y avoit, de part et d'autre, sur le plain de la mer, plus de 30 000 personnes pour voir arriver l'escadre française. Nous avons arrivé sur les 2 ou 3 heures d'après midy, et il faisoit le plus beau tems de la vie.

Naples est une très belle ville, à cause de sa situation. Elle est situé au soleil de midy. Le Louvre du Roy (2) est de toute beauté. Il y a de superbes édifices ; les maisons sont toutes presque égales, blanches et très bien bâties ; elles

---

(1) Les commandants de marine avaient coutume, à cette époque, de ne prendre de décisions graves qu'après une sorte de *referendum* à leurs subordonnés. Combien grandè dut être l'humiliation du ministre napolitain devant une pareille assemblée! Les belles assurances de la Cour étaient d'ailleurs mensongères, les événements ne tardèrent pas à le prouver.

(2) Le palais du roi.

sont quarrées et, la plus grande partie, il ne paroît pas de toit (1). Il y a un très beau port où il y a, sur le bord du port, une superbe tour à feu (2). Il y a de très belles églises, et en si grand nombre qu'en voyant toute la ville, l'on ne peut pas en prendre le nombre. Il y a, dans le fond de la rade, un superbe magazin qui peut avoir trois quart de lieue de long, à quatre étage, et une mansarde, et il n'y paroît pas non plns de toit.

Ce que l'on voit de plus remarquable, c'est une montagne qui est à l'autre côté de la rade, en face de la ville, environ à une lieue et demie de la ville : cette montagne est remplie d'un grand nombre de maisons et palais magnifique et, dans l'extrémité de cette montagne, il y a un volcan, c'est-à-dire une abîme de feu en représentation deux fourches, et qui brûle jour et nuit. Ce feu peut avoir une demie lieue de hauteur. Pendant le jour, l'on ne voit rien sortir de cette abîme qu'une fumée considérable qui se répand dans l'air en forme de nuage véritable, et la nuit, on voit ce volcan dans toute son étendue en feu et, à son extrémité, il sort des flammes et des abîmes de feu, surtout quand il fait de la pluie.

Nous avons partis de Naples dans la nuit du 17 au 18, et nous avons fait route pour aller à

---

(1) Maisons à terrasses.
(2) Un phare.

Sardaigne, pour y faire une attaque de guerre (1). Mais nous avons été pris d'une tempête et d'une foudre de vent impétueuse et, dans la nuit du 21 au 22, le vaisseau *le Languedoc* a démâté de son mât de mizaine, environ huit pieds au-dessus de son pont ; ensuite il a démâté de son grand mât de hune. Le 22, nous lui avons parlé, malgré la fureur du tems ; il nous a prié de lui donner assistance et de l'observer. Comme le vaisseau fatiguoit beaucoup, il a été obligé de couper son grand mât et son mât d'artimon, ce qui représentoit le plus triste événement de toute la nature. Ce vaisseau sans mât rouloit tant, que les boulets en sortoient de dedans les canons, qui étoient tous chargés. Néanmoins le 23, il est venu à calmis (accalmie). Nous avons été à bord de lui pour le prendre en remorque pour aller à Naples. Nous lui avons donné un grelin ; ce grelin ayant manqué, la foudre a recommencé et nous n'avons pas pu l'observer la nuit, à cause du grand mauvais tems. Quoi qu'il en soit, par un effet de la Providence, ce vaisseau, dans la nuit du 23 au 24, s'est rendu avec simplement sa sivadière (2) et un mât de hune qu'ils avoient mâté en place de son mât de mizaine (3). Étant arrivé sur la

---

(1) La division devait rejoindre l'amiral Truguet devant Cagliari.

(2) La civadière, voile du mât de beaupré, qui existait encore sur les bâtiments.

(3) Mât de fortune.

rade de Naples, après avoir passé par un passage où jamais vaisseau n'a passé (1), il a mouillé sur la rade de Naples, le 24 à 8 heures du matin, et, aussitôt qu'il a été mouillé, il est venu des chaloupes napolitaines pour lui donner secours. Le 26 ou 27, il est entré dans le port de Naples où il s'est remâté avec la mâture d'un vaisseau de 50 pièces de canon. . . . . (2)

Fait par Henry, à bord de l'*Entreprenant*, le 31 décembre 1792, l'an IV[e] de la Liberté, et I[er] de la République française.

Journal de 1793. (3)

Dans le courant du mois de janvier, le vaisseau *le Languedoc* s'est mâté et gréé dans le port de Naples, et il a fait son eau dans le port. Le 16 dudit mois, la frégate *la Fortune* est venu a Naples; elle venoit de l'ille de Sardaigne et elle nous a dit que Saint-Pierre, ville de cette ille, étoit rendue aux Français sans avoir fait aucune résistance. Le 26, *le Languedoc* a sorti de ce

(1) Le vaisseau passa sur les roches de Caprée.

(2) *L'Entreprenant* avait accompagné *Le Languedoc* à Naples. La mâture et les agrès dont ce dernier avait besoin lui furent apportés de Toulon par un navire danois.

(3) Cette dernière partie, très courte sur le manuscrit, est reproduite ici intégralement.

port de Naples, et nous avons party le 30, où l'on a fait, le 31, l'appel général à bord de *l'Entreprenant*, pour voir s'il nous manque personne. Au contraire, il s'est trouvé 50 hommes de plus, et ces hommes sont des déserteurs du Roy de Naples. Il y avoit des Français, Allemands, Piémontais et d'autres couronnes ; il y a aussi deux hommes qui ont leur femme et leurs enfants dont il y a l'un qui a six mois et l'autre trois mois et demie.

Nous avons fait route pour Sardaigne, et nous avons arrivé sur la rade de Cagliari le 7 février, où nous avons trouvé toute l'escadre, outre *le Vengeur* (1), qui étoit aux ille de Corse. Il y avoit aussy un superbe convoit, deux bâtiments marchand chargés de lignes (2) et de volontaires. L'escadre avoit fait une attaque à la ville, mais inutilement, car il est impossible de la prendre par mer, vu qu'il ne peut approcher que trois vaisseaux à la fois, et encore bien éloigné du fort et de la ville lorsque l'on fait feu pour l'attaquer. On a envoyé un parlementaire, et les Savoyards, le voyant approcher, ont fait feu sur le parlementaire et poursuivy à coup de canon jusqu'à bord du commandant, et ils ont fait feu sur les vais-

(1) Il ne s'agit point ici du navire glorieusement disparu dans la journée du 30 mai 1794, mais d'un autre vaisseau qui, quelques jours après la date mentionnée dans notre journal, alla se perdre sur des écueils, à l'entrée de la rade d'Ajaccio.

(2) Troupes de ligne.

seaux à boulet rouge, et il se sont battu sans pavillon. Il paroît qu'il n'y a pas beaucoup de canon sur le fort du côté de la mer. Mais autour de la ville, il paroît des forteresses, des retranchements et quantité de battery masqués. Il y a un point, au bout de la montagne qui est sur le bord de la mer, où il y a une tour ronde, qui est voûtée et à l'épreuve de la bombe et du canon, mais il n'avoit que deux canons du calibre de cisse (six) dont *le Patriote* lui a donné cix mil boulets pour le moins, sans lui faire presque aucun mal, et sur la hauteur de cette montagne est un fort où il peut y avoir quatre canons du calibre le plus fort de six livre (1).

Nous avons arrivés à Toulon le 7 mars, l'an II[e] 1793, et nous avons partis de Toulon le 16 septembre de la même année (2).

---

(1) La campagne contre Cagliari se termina en effet, par un échec.

(2) *L'Entreprenant* (capitaine Boubennec) fut un des vaisseaux que l'amiral Hood renvoya, le 16 septembre, dans les ports de l'Océan, les équipages, presque entièrement bretons, s'étant prononcés contre l'entrée des Anglais à Toulon. Emprisonné sous la fausse prévention de complicité avec les Toulonnais, son état-major ne dut son salut qu'aux événements de Thermidor.

Il en fut de même de l'état-major du *Patriote* (capitaine Bouvet) parti le même jour que *L'Entreprenant* et arrivé avec lui à Brest le 13 octobre.

Un modèle de Bouchardon (1760).

Communication de M. Paul d'Estrée. — Bibl. de l'Arsenal, Arch. de la Bastille, dossier n° 12079. Rappelons que la *Revue rétrospective* du 1er janvier 1890 a déjà publié une lettre sur *Un modèle de Latour*.

En 1760, un certain Desjardins, principal locataire d'une maison sise au coin de la rue de la Jussienne et de la rue Soly, déposait une plainte chez le lieutenant de police contre des demoiselles de moyenne vertu, demeurant dans l'immeuble qu'il occupait. A la suite de cette plainte, « Lucie Lefèvre, âgée de 27 ans, née à Reims », fut écrouée à la prison Saint-Martin.

Quelques jours après, M. de Sartines recevait le placet suivant :

A Monsieur le Lieutenant général de police.

Monsieur,

Le sieur Bouchardon, sculpteur du Roi, et autres de son Académie de peinture, soussignés, ont l'honneur de vous représenter que la nommée Lefèvre a été arrêtée en visite de nuit, le 10 du mois dernier, pour cause de débauche; ils osent vous supplier de vouloir bien leur accorder sa liberté, en ayant extrêmement besoin pour achever des ouvrages commencés pour le Roi et pour le public, où elle leur sert de modèle. Ils savent que vous protégez trop les Arts pour ne pas espérer que vous voudrez bien leur accorder cette grâce. D'ailleurs ils veilleront, avec la plus grande exactitude, à ce qu'elle ne soit pas retrouvée en pareille faute.

E. Bouchardon. — L. Lagrenée. — Falconet. — Vassé. — Vien. — Cochin.

Sartines déféra au vœu de ces artistes en peine de modèles, et Lucie Lefèvre fut mise en liberté le 15 juin, après seize jours de détention.

Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813).

(Suite).

Comme je leur en témoignais ma surprise, ils me dirent qu'ils n'avaient pas été jusqu'à Moscou ; qu'ayant été blessés au siège de Smolensk, on les avait évacués sur Wilna, où ils avaient resté jusqu'à présent ; qu'ils étaient guéris et prêts à se battre. Je leur demandai s'ils ne pouvaient me procurer du pain. Ils me dirent, comme le juif, que, si je voulais revenir le soir, ou rester avec eux, ils étaient certains que j'en aurais, mais, comme il fallait que je retourne au faubourg où était le bataillon, je promis à ces grenadiers que je reviendrais le soir, et que chaque pain de munition leur serait payé cinq francs. Avant de les quitter, ils me contèrent qu'un instant avant que je n'arrive près d'eux, un peu après que les Russes s'étaient montrés près de la ville, un général allemand était venu chez le Maréchal, en lui conseillant de partir, s'il ne voulait pas être surpris par les Russes ; mais le Maréchal lui avait répondu, en lui montrant une centaine de grenadiers qui se chauffaient dans la cour, qu'avec cela il se moquait de tous les Cosaques de la Russie, et qu'il coucherait dans la ville.

Je leur demandai combien ils étaient pour la garde du Maréchal : « Environ soixante, me répondit un tambour assis sur sa caisse, et autant

que nous avons trouvés ici bien portants. Depuis le passage du Dniéper, je suis avec le Maréchal et, avec lui, nous savons comment l'on arrange ces chiens de Cosaques. Coquin de Dieu ! continua-t-il, s'il ne faisait pas si froid et si je n'avais pas une patte gelée, je voudrais battre la charge demain, toute la journée ! »

Je retournai au faubourg; en entrant dans la maison où nous étions logés, je trouvai tous mes camarades couchés sur le plancher; l'on avait fait du bon feu, il faisait chaud ; j'étais plus que fatigué, je fis comme eux : je me couchai.

Il pouvait être deux heures du matin lorsque je m'éveillai et, comme j'avais manqué le rendez-vous donné aux grenadiers de la Garde du Maréchal, j'annonçai à mes camarades que j'allais entrer en ville pour y chercher du pain, que c'était le bon moment, parce que toute la troupe était couchée et que, d'ailleurs, j'avais des billets de banque russes. On m'avait assuré que, plus loin, l'on n'en voudrait plus, et qu'à l'heure qu'il était, je trouverais facilement des juifs ne demandant pas mieux que de faire des échanges. Plusieurs tâchèrent de se lever pour venir avec moi, mais ne le purent. Un seulement, Bailly, sergent vélite, se leva, et les autres nous chargèrent de leurs billets, comptant d'en avoir cinquante francs. Nous les avions reçus, à Moscou, pour cent, qui était leur valeur (cent roubles).

Il faisait un beau clair de lune, mais, lorsque nous fûmes sur la rue, il ne s'en fallut pas de

beaucoup que nous ne rentrâmes dans la maison, tant le froid était excessif.

Jusqu'à la porte de la ville, nous ne rencontrâmes personne. Arrivés à la porte, nous ne vîmes personne pour la garder, pas une sentinelle : les Russes pouvaient y entrer aussi facilement que nous. Lorsque nous fûmes en face de la première maison sur notre gauche, j'aperçus de la lumière par le soupirail de la cave et, me baissant, je vis que c'était une boulangerie, et que l'on venait d'y cuire du pain. Depuis que nous nous étions approchés de la maison, l'odeur nous en montait fortement au nez. Mon camarade frappa ; aussitôt l'on vint demander ce que nous voulions. Nous répondîmes : « Ouvrez, nous sommes des généraux ! » De suite l'on ouvrit, et nous entrâmes. On nous fit passer dans une grande chambre où nous vîmes beaucoup d'officiers supérieurs étendus à terre. On ne s'inquiéta pas de savoir si nous étions ce que nous nous étions annoncés, car depuis longtemps l'on avait peine à reconnaître un officier supérieur d'avec un soldat.

Une grosse femme se tenait debout contre la porte de la cave ; nous lui demandâmes si elle avait du pain à nous vendre. Elle nous répondit que non, qu'il n'y en avait pas de cuit, et, en même temps, elle nous offrit de descendre dans la cave, qui était la boulangerie, afin de nous en assurer. Un officier, qui était couché sur une botte de paille et enveloppé dans une grande

pelisse, se leva et descendit avec nous. Nous vîmes deux garçons boulangers qui dormaient. Nous regardâmes de tous côtés, nous ne vîmes rien, et nous commencions à croire que cette femme ne nous avait pas trompés, quand, tout à coup, en me baissant, j'aperçus, sous le pétrin, un grand panier que je tirai à moi. A notre grande surprise, nous vîmes qu'il contenait sept grands pains blancs, de trois à quatre livres, aussi beaux que ceux qu'on fait à Paris. Quel bonheur! Quelle trouvaille pour des hommes qui n'en avaient pas mangé depuis cinquante jours! Je commençai par m'emparer de deux, que je mis sous mes bras et sous mon collet, mon camarade en fit autant, et l'officier prit les trois autres (cet officier était Fouché, grenadier vélite, alors adjudant-major dans un régiment de la Jeune garde, actuellement maréchal-de-camp). Nous sortîmes de la cave : la femme était encore debout à la porte; nous lui dîmes que nous reviendrions le matin, lorsqu'il y aurait du pain de cuit. Pour être débarrassée de nous, ne s'apercevant pas de ce que nous emportions, elle nous ouvrit la porte, et nous fûmes dans la rue (1).

(1) Depuis ce temps, j'ai revu M. le général Fouché, et, lui rappelant cette épisode de Wilna, il me dit qu'après notre sortie de la maison, il manqua d'être assassiné par ceux qui étaient dans la même maison, pour avoir son pain, et par les personnes de la maison qui voulaient lui faire payer celui que nous avions emporté (*Note de l'auteur*).

Une fois libres, laissant tomber nos fusils dans la neige, nous nous mîmes à mordre dans nos pains comme des voraces, mais, comme j'avais les lèvres toutes fendues, je ne pouvais ouvrir la bouche pour mordre comme je l'aurais voulu.

Dans ce moment, nous aperçûmes deux individus qui nous demandèrent si nous n'avions rien à vendre ou à changer : nous reconnûmes des juifs. Je commençai par leur dire que nous avions des billets de banque russes, qu'ils étaient de cent roubles, et combien ils voulaient en donner : « Cinquante! », nous dit le premier en allemand. « Cinquante-cinq! » dit l'autre. « Soixante! » reprend le premier. Enfin il finit par nous en offrir soixante-dix-sept, et je mis encore pour condition qu'il nous payerait du café au lait. Il y consentit. Le second vint derrière moi, en me disant : « Quatre-vingts! » Mais le marché était arrêté et, comme on nous avait promis du café au lait, nous n'aurions pas voulu, pour vingt francs de plus au billet, faire marché avec d'autres.

Le juif avec qui nous venions de faire affaire nous conduisit chez un banquier, car lui n'était qu'un agent d'affaires. Le banquier était aussi juif. Lorsque nous y fûmes, on nous demanda nos billets; nous en avions neuf. Pour mon compte, j'en avais trois. Après les avoir donnés, on les regarda minutieusement, comme les juifs regardent. Ensuite, ils passèrent dans une autre chambre, et nous, en attendant, nous nous

assîmes sur un banc où nous pûmes, provisoirement, caresser notre pain. Le juif qui nous avait conduits était resté avec nous, mais, un instant après, on le fit passer dans une chambre où était le banquier. Alors nous pensâmes que c'était pour nous remettre notre argent, et nous attendîmes tranquillement.

L'envie que nous avions de boire du café nous fit perdre patience; nous appelâmes le patron, mais personne ne parut. L'idée que l'on voulait nous voler me vint de suite; j'en fis part à mon camarade, qui pensa comme moi. Alors, pour mieux se faire entendre, il donna un grand coup de crosse de fusil contre une espèce de comptoir. Comme personne ne paraissait encore, il redoubla contre une cloison en planches de sapin qui faisait séparation avec la chambre où étaient nos fripons. Nous les vîmes qui avaient l'air de se concerter. Ayant demandé notre argent, on nous dit d'attendre; mais mon camarade chargea son arme en présence de toute la bande, et moi je sautai au cou de celui qui nous avait conduits, en lui redemandant nos billets. Lorsqu'ils virent que nous étions déterminés à faire quelque scène qui n'aurait pas tourné à leur avantage, ils s'empressèrent de nous compter notre argent, dont les deux tiers en or. Prenant celui qui nous avait conduits, nous le fîmes sortir avec nous; lorsque nous fûmes dans la rue, il protesta que tout ce qui venait de se passer n'était pas de sa faute. Nous voulûmes bien le croire, en considé-

ration du café qu'il nous avait promis. Il nous conduisit chez lui, où il tint parole.

Lorsque nous eûmes mangé, mon camarade voulut retourner au faubourg, mais tant qu'à moi, me trouvant trop fatigué et même malade, je me décidai d'attendre le jour où j'étais, et, comme il s'y trouvait deux cavaliers bavarois, je me crus en sûreté ; j'avais mis mon argent dans ma ceinture et mon pain dans mon sac. Je me couchai sur un canapé : il pouvait être quatre heures du matin.

Il n'y avait pas une demi-heure que je reposais, lorsque des coliques insupportables me prirent ; je fus forcé de me lever ; après, suivirent des maux de cœur, et je rendis tout ce que j'avais dans le corps ; ensuite, j'eus un dérangement qui ne me donna pas un moment de repos, de sorte que je pensais que le juif m'avait empoisonné. Je me crus perdu, car j'étais devenu tellement faible, que je ne pus prendre la bouteille à l'eau-de-vie, que j'avais dans mon sac. Je priai un des cavaliers bavarois de m'en donner à boire. Après en avoir pris un peu, je me trouvai mieux ; alors je me remis sur le canapé, où je m'assoupis. Je ne sais combien de temps je restai dans cette position, mais, lorsque je m'éveillai, je trouvai que l'on m'avait enlevé mon pain dans mon sac. Il ne m'en restait plus qu'un morceau, que j'avais mis dans ma carnassière, avec ma bouteille d'eau-de-vie qui, fort heureusement, était pendue à mon côté. Mon bonnet de rabbin, que je mettais

sous mon schako, avait aussi disparu, ainsi que les cavaliers bavarois. Ce n'était pas cela qui m'inquiétait le plus, mais bien ma position, qui était véritablement critique : indépendamment de mon dérangement de corps, mon pied droit était gelé et ma plaie s'était ouverte. La première phalange du doigt du milieu de la main droite était prête à tomber; la journée de la veille, avec le froid de vingt-huit degrés, avait tellement envenimé mon pied, qu'il me fut impossible de remettre ma botte. Je me vis forcé de l'envelopper de chiffons, après l'avoir graissé avec la pommade que l'on m'avait donnée chez le Polonais, et, par-dessus tout, une peau de mouton que j'attachai avec des cordes. J'en fis autant à la main droite.

Je me disposais à sortir, lorsque le juif m'engagea à rester. Il me dit qu'il avait du riz à me vendre : je lui en achetai une portion, pensant que cela me serait bon pour arrêter le mal. Je le priai de me procurer un vase pour le faire cuire ; il alla me chercher une petite bouilloire en cuivre rouge que j'attachai sur mon sac avec ma botte, ensuite je sortis de la maison après lui avoir donné dix francs.

Lorsque je fus dans la rue, j'entendis des cris de désespoir : j'aperçus une femme pleurant sur un cadavre à la porte d'une maison. Cette femme m'arrêta pour me dire de la secourir, de lui faire rendre tout ce qu'on lui avait pris : « Depuis hier, me dit-elle, je suis logée dans la maison

que vous voyez, chez des scélérats de juifs. Mon mari était fort malade : pendant la nuit, ils nous ont pris tout ce que nous avions, et ce matin, je suis sortie pour aller me plaindre. Voyant que je ne pouvais avoir de secours de personne, je suis revenue pour soigner mon pauvre mari ; mais lorsque je suis arrivée ici, jugez de mon effroi en voyant, à la porte de la maison, un cadavre ! Ces scélérats avaient profité de ce que j'étais sortie pour l'assassiner ! Monsieur, continua-t-elle, ne m'abandonnez pas ! Venez avec moi ! » Je lui répondis qu'il m'était impossible, mais que ce qu'elle pouvait faire de mieux était de se réunir à ceux qui partaient. Elle me fit signe de la main que c'était impossible, et comme, depuis un moment, j'entendais des coups de fusil, je laissai cette malheureuse et me dirigeai du côté de Kowno, où j'arrivai au milieu de dix mille hommes de toutes armes, femmes, enfants se pressant, se poussant afin de passer les premiers.

Le hasard me fit rencontrer un capitaine de la Jeune garde qui était de mon pays (1). Il était avec son lieutenant, son domestique et un mauvais cheval. Le capitaine n'avait plus de compagnie, le régiment n'existait plus. Je lui contai mes peines, il me donna un peu de thé et un morceau de sucre, mais, un instant après, une autre masse de monde arriva derrière nous, qui nous sépara. A la tête de la première cohue, un tambour

---

(1) M. Débonnez, de Condé, tué à Waterloo, chef de bataillon.

battait la marche de retraite, probablement à la tête d'un détachement de la garnison que je n'ai pu voir. Nous marchâmes pendant plus d'une demi-heure ; nous arrivâmes à l'extrémité du faubourg. Alors on commença à respirer, et chacun marcha comme il put. Lorsque je fus hors de la ville, je ne pus m'empêcher de faire des réflexions en pensant à notre armée qui, cinq mois avant, était entrée, dans cette capitale de la Lithuanie, nombreuse et fière, et qui en sortait misérable et fugitive.

X

Départ de Wilna. — Les Cosaques. — Le chien du régiment. — Le caisson. — Les Hessois. — Combat. — La montagne de Ponari. — Abandon du trésor. — Le porte-manteau. — Cent francs pour vingt francs. — Rencontre de Prinier. — Le bivouac. — Départ. — Rencontre du fourrier de la compagnie; nous sommes séparés; arrivée le soir au bivouac; je retrouve mes amis. — Mon testament. — Départ, arrivée dans un village. — Départ. — Le défilé. — Le grenadier à cheval. — Faloppa; arrivée à Kowno; mort de Faloppa. — Le général Roguet. — Abandon de Poton; ses adieux; son testament.

Nous n'étions encore qu'à un quart de lieue de la ville, quand nous aperçûmes les Cosaques à notre gauche, sur les hauteurs et dans la plaine, sur notre droite. Cependant ils n'osaient se hasarder de venir à notre portée. Après avoir marché quelque temps, je rencontrai le cheval d'un officier du train d'artillerie, tombé et abandonné. Il avait, sur le dos, une schabraque en peau de mouton : c'était précisément ce qu'il

fallait pour couvrir mes pauvres oreilles, car il m'eût été impossible d'aller bien loin sans m'exposer à les perdre. J'avais, dans ma carnassière, des ciseaux provenant de la trousse du docteur, trouvée sur le Cosaque que j'avais tué le 23 novembre. Je voulus me mettre à l'ouvrage pour en couper et me faire ce que nous appelions des *oreillères*, afin de remplacer le bonnet de rabbin, mais ayant la main droite gelée et l'autre fortement engourdie, je ne pus parvenir à mon but. Déjà je me désespérais, lorsqu'un second arriva, plus fort et plus vigoureux que moi (il était de la garnison de Wilna). Il coupa avec un couteau la sangle qui retenait la schabraque, ensuite il m'en donna la moitié. En attendant que je pusse l'arranger convenablement, je la mis sur la tête et continuai à marcher.

Deux coups de canon se firent entendre, ensuite la fusillade : c'était le maréchal Ney qui sortait de la ville en faisant l'arrière-garde, et qui était aux prises avec les Russes. Ceux qui ne pouvaient plus combattre doublèrent le pas autant qu'il leur était possible ; je voulus faire comme eux, mais mon pied gelé et ma mauvaise chaussure m'en empêchaient, puis les coliques qui me prenaient à chaque instant et qui me forçaient de m'arrêter, faisaient que je me trouvais toujours des derniers. J'entendis derrière moi un bruit confus : je fus heurté par plusieurs soldats de la Confédération du Rhin qui fuyaient. Je tombai de tout mon long dans la neige et, aussitôt, d'autres me passèrent

sur le corps. Ce fut avec beaucoup de peine que je me relevai, car j'étais abîmé de douleurs, mais comme j'étais habitué aux souffrances, je ne dis rien. J'aperçus, pas loin de moi, l'arrière-garde : je me crus perdu si, malheureusement, elle venait à me dépasser, mais le contraire arriva, car le maréchal la fit arrêter sur une petite éminence, afin de donner le temps à d'autres hommes que l'on apercevait de sortir encore de la ville pour nous rejoindre. Le maréchal avait avec lui, pour contenir l'ennemi, environ trois cents hommes.

J'aperçus devant moi un individu que je reconnus, à sa capote, pour être un homme du régiment. Il marchait fortement courbé, en paraissant accablé sous le poids d'un fardeau qu'il portait sur son sac et sur ses épaules. Faisant un effort pour me rapprocher de lui, je fus à même de voir que le fardeau était un chien et que l'homme était un vieux sergent du régiment nommé Daubenton (1) ; le chien qu'il portait était le chien du régiment, que je ne reconnaissais pas.

Je lui témoignai ma surprise de le voir chargé d'un chien, puisque lui-même avait de la peine à se traîner, et, sans lui donner le temps de me répondre, je lui demandai si c'était pour le manger ; que, dans ce cas, le cheval était préfé-

---

(1) Le sergent Daubenton était un vieux brave qui avait fait les campagnes d'Italie. (*Note de l'auteur.*)

rable : « Hélas ! non, me répondit-il, j'aimerais mieux manger du Cosaque ; tu ne reconnais donc pas Mouton, qui a les pattes gelées et qui ne peut plus marcher ? — C'est vrai, lui dis-je, mais qu'en veux-tu faire ? » Tout en marchant, Mouton, à qui j'avais passé la main droite emmaillotée sur le dos, leva la tête pour me regarder et sembla me reconnaître. Daubenton m'assura que, depuis sept heures du matin, et même avant, les Russes étaient dans les premières maisons du faubourg où nous avions logé ; que tout ce qui restait de la Garde en était parti à six, et qu'il était certain que plus de douze mille hommes de l'armée, officiers et soldats, qui ne pouvaient plus marcher, étaient restés au pouvoir de l'ennemi. Pour lui, il avait failli subir le même sort par dévouement pour son chien ; il voyait bien qu'il serait obligé de l'abandonner sur la route, dans la neige : la veille du jour où nous étions arrivés à Wilna, par vingt-huit degrés, il avait eu les pattes gelées et, ce matin, voyant qu'il ne pouvait plus marcher, il avait résolu de l'abandonner sans qu'il s'en aperçoive ; mais ce pauvre Mouton se doutait qu'il voulait partir sans lui, car il se mit tellement à hurler qu'à la fin il se décida à le laisser suivre. Mais à peine avait-il fait dix pas dans la rue, il s'aperçut que son malheureux chien tombait à chaque instant sur le nez : alors il se l'était fait attacher sur les épaules et sur son sac, et c'était de cette manière qu'il avait rejoint le maréchal Ney, qui faisait

l'arrière-garde avec une poignée d'hommes.

Tout en marchant, nous nous trouvâmes arrêtés par un caisson renversé qui barrait une partie du chemin : il était ouvert, il contenait des sacs de toile, mais vides. Ce caisson était probablement parti de Wilna la veille, ou le matin, et avait été pillé en route, car il avait été chargé de biscuits et de farine. Je proposai à Daubenton de nous arrêter un instant, car une forte colique venait de me prendre ; il y consentit volontiers, d'autant plus qu'il voulait décidément se débarrasser de Mouton d'une manière ou d'une autre.

A peine nous disposions-nous à nous mettre à notre aise, que nous aperçûmes, derrière un ravin, un peloton d'une trentaine de jeunes Hessois qui avaient fait partie de la garnison de Wilna et en étaient partis depuis le point du jour. Ils attendaient le maréchal Ney. Ils étaient à trente pas de nous et en avant sur la droite de la route. Au même instant, nous vîmes, sur notre gauche, un autre peloton de cavaliers, au nombre de vingt, environ ; un officier les commandait. De suite nous les reconnûmes pour des Russes ; c'était des cuirassiers à cuirasses noires sur habits blancs ; ils étaient accompagnés de plusieurs Cosaques épars çà et là ; ils marchaient de manière à couper la retraite aux Hessois, ainsi qu'à nous et à une infinité d'autres malheureux qui venaient de les apercevoir et qui rétrogradaient pour rejoindre l'arrière-garde en criant : « Gare aux Cosaques ! »

Les Hessois, commandés par deux officiers, et qui, probablement, avaient aperçu les Russes avant nous, s'étaient mis en mesure de se défendre. Pour leur faire face, ils firent une demi-conversion à gauche, en conservant pour point d'appui la petite butte qui les couvrait derrière.

Dans ce moment, nous vîmes un grenadier de la ligne, bien portant et bien décidé, passer près de nous et aller en courant prendre rang parmi les Hessois. Nous nous disposions à faire de même, mais, pour le moment, ma position ne me le permettait pas. D'un autre côté, Daubenton, que Mouton embarrassait, voulait, avant tout, le mettre dans le caisson, mais nous n'en eûmes pas le temps, car les cavaliers vinrent au galop du côté des Hessois : là, ils s'arrêtèrent en leur signifiant de mettre bas les armes. Un coup de fusil fut la réponse ; c'était celui du grenadier français, qui fut, en même temps, suivi d'une décharge générale des Hessois.

A cette détonation nous pensions voir tomber la moitié des cavaliers, mais, chose étonnante, pas un ne tomba, et l'officier, qui était en avant et qui aurait dû être pulvérisé, ne parut rien avoir. Son cheval fit seulement un saut de coté. Se remettant aussitôt et se tournant vers les siens, ils fondirent sur les Hessois et, en moins de deux minutes, ils furent culbutés et sabrés. Plusieurs se sauvèrent ; alors les cavaliers se mirent à les poursuivre.

Au même instant, Daubenton, voulant se débarrasser de Mouton, me cria de l'aider, mais trois cavaliers passèrent auprès de lui, à la poursuite des Hessois. Aussitôt, pour être plus à même de se défendre, il voulut se retirer sous le caisson où j'étais dans une triste position, souffrant de coliques et de froid, mais il n'en eut pas le temps, car un des trois cavaliers venait de faire un demi-tour et de le charger. Il fut assez heureux pour le voir à temps et se mettre en défense, mais non aussi avantageusement qu'il l'aurait voulu, car Mouton, qui aboyait comme un bon chien après le cavalier, le gênait dans ses mouvements. S'il n'avait pas été attaché aux courroies de son sac, il aurait pu s'en décharger par ce que nous appelions un *coup de sac*, mais, pour le faire, il aurait fallu qu'il se débarrassât de son sac auquel il était attaché, et le cavalier, qui tournait autour de lui, ne lui en laissait pas la facilité. Pendant ce temps, quoique mourant de froid, je m'étais rajusté un peu et j'avais arrangé ma main droite de manière à pouvoir m'en servir pour faire usage de mon arme le mieux possible, n'ayant pour ainsi dire plus la force de me soutenir.

Le cavalier tournait toujours autour de Daubenton, mais à une certaine distance, craignant le coup de fusil. Voyant que pas un de nous n'en faisait usage, il pensa peut-être que nous étions sans poudre, car il avança sur Daubenton et lui allongea un coup de sabre que celui-ci para avec

le canon de son fusil. Aussitôt, il passa sur la droite et lui en porta un second coup sur l'épaule gauche, qui atteignit Mouton à la tête. Le pauvre chien changea de ton ; il n'aboyait plus, il hurlait d'une manière à fendre le cœur. Quoique blessé et ayant les pattes gelées, il sauta en bas du dos de son maître pour courir après le cavalier, mais comme il était attaché à la courroie du sac, il fit tomber son porteur sur le côté. Je crus Daubenton perdu.

Je me traînai sur mes genoux, environ deux pas en avant, et j'ajustai mon cavalier ; mais l'amorce de mon fusil ne brûla pas ; alors le cavalier, jetant un cri sauvage, s'élance sur moi..., mais j'avais eu le temps de rentrer sous le caisson, qui était renversé sur le côté gauche, en lui présentant la bayonnette.

Voyant qu'il ne pouvait rien contre moi, il retourna sur Daubenton qui n'avait pu encore se relever à cause de Mouton qui le tirait de côté en hurlant et aboyant après le cavalier. Daubenton s'était traîné contre les brancards du caisson, de sorte que son adversaire ne pouvait plus, avec son cheval, l'approcher autant. Il s'était placé en face, le sabre levé, comme pour le fendre en deux, et ayant l'air de se moquer de lui.

Daubenton, quoiqu'à demi mort de froid et de misère, et malgré sa figure maigre, pâle et noircie par le feu des bivouacs, paraissait encore plein d'énergie, mais d'un aspect étrange et en même temps comique, à cause du diable de chien

qui le tirait toujours de côté en aboyant. Ses yeux étaient brillants, sa bouche écumait de rage en se voyant à la merci d'un adversaire qui, dans toute autre circonstance, n'aurait pas osé tenir une minute devant lui. Pour apaiser la soif qui le dévore, je le vois prendre plein la main de neige, la porter à sa bouche et, aussitôt, ressaisir son arme en la faisant résonner comme à l'exercice : c'est lui qui, à son tour, menace son ennemi.

Aux cris et aux gestes du cavalier, il était facile de voir qu'il n'était pas en sang-froid et, comme l'eau-de-vie ne leur manquait pas, ils paraissaient en avoir bu beaucoup ; on les voyait passer et repasser, en jetant des cris, auprès de quelques hommes qui n'avaient pu se replier du côté où devait venir l'arrière-garde, les jeter dans la neige et les fouler aux pieds de leurs chevaux, car presque tous étaient sans armes, blessés ou ayant les pieds et les mains gelés. D'autres, plus valides, ainsi que quelques Hessois échappés à la première charge, s'étaient mis dans des positions à pouvoir un instant leur résister, mais cela ne pouvait se prolonger, il fallait du secours ou succomber.

Le cavalier auquel mon vieux camarade avait affaire venait de passer à gauche, toujours le sabre levé, lorsque Daubenton me cria d'une voix forte : « N'aie pas peur, ne bouge pas, je vais en finir ! » A peine avait-il dit ces paroles, que son coup de fusil partit ; il fut plus heureux

que moi. Le cuirassier est atteint d'une balle qui lui entre sous l'aisselle droite et va ressortir du côté gauche. Il jette un cri sauvage, fait un mouvement convulsif et, au même instant, son sabre retombe en même temps que le bras qui le tenait. Ensuite, jetant des flots de sang par la bouche, il pencha le corps en avant sur la tête de son cheval qui n'avait pas bougé, et resta dans cette position, comme mort.

A peine Daubenton s'était-il délivré de son adversaire et débarrassé de Mouton pour s'emparer du cheval, que nous entendîmes, derrière nous, un grand bruit, ensuite des cris « En avant! A la bayonnette! » Aussitôt, je sors de mon caisson, je regarde du côté d'où viennent les cris, et j'aperçois le maréchal Ney, un fusil à la main, qui accourait à la tête d'une partie de l'arrière-garde.

Les Russes, en le voyant, se mettent à fuir dans toutes les directions; ceux qui se jettent à droite, du côté de la plaine, trouvent un large fossé rempli de glace et de neige qui les empêche de traverser; plusieurs s'y enfoncent avec leurs chevaux, d'autres restent au milieu de la route, ne sachant plus où aller. L'arrière-garde s'empara de plusieurs chevaux et fit marcher les cavaliers à pied au milieu d'eux pour, ensuite, les abandonner, car que pouvait-on en faire? On ne pouvait déjà pas se conduire soi-même.

Je n'oublierai jamais l'air imposant qu'avait le Maréchal dans cette circonstance, son attitude

menaçante en regardant l'ennemi, et la confiance qu'il inspirait aux malheureux malades et blessés qui l'entouraient. Il était, dans ce moment, tel que l'on dépeint les héros de l'antiquité. L'on peut dire qu'il fut, dans les derniers jours de cette désastreuse retraite, le sauveur des débris de l'armée.

Tout ce que je viens de dire se passa en moins de dix minutes. Daubenton se débarrassait de Mouton, pour s'emparer du cheval de celui qu'il venait de mettre hors de combat, lorsqu'un individu, sortant de derrière un massif de petits sapins, s'avance, fait tomber le cuirassier, saisit la monture par la bride, et s'éloigne. Daubenton lui crie : « Arrêtez, coquin ! C'est mon cheval ! C'est moi qui ai descendu le cavalier ! » Mais l'autre, que je venais de reconnaître pour le grenadier qui, le premier, avait tiré sur les Russes, se sauve avec le cheval au milieu de la cohue d'hommes qui se pressent d'avancer. Alors Daubenton me crie : « Garde Mouton ! Je cours après le cheval ; il faut qu'il me le rende ou il aura affaire à moi ! » Il n'avait pas achevé le dernier mot, que plus de 4 000 traîneurs de toutes les nations arrivent comme un torrent, me séparant de lui et de Mouton, que je n'ai plus jamais revu. Ces hommes, que le maréchal faisait marcher devant lui, étaient après moi sortis de Wilna.

Puisque l'occasion s'est présentée de parler du chien du régiment, il faut que je fasse sa biographie :

Mouton était avec nous depuis 1808; nous l'avions trouvé en Espagne, près de Benavente, sur le bord d'une rivière dont les Anglais avaient coupé le pont. Il était venu avec nous en Allemagne; en 1809, il avait assisté aux batailles d'Essling et de Wagram, ensuite il était encore retourné en Espagne en 1810 et 1811. C'est de là qu'il partit avec le régiment, pour faire la campagne de Russie, mais, en Saxe, il fut perdu ou volé, car Mouton était un beau caniche : dix jours après notre arrivée à Moscou, nous fûmes on ne peut plus surpris de le revoir ; un détachement composé de quinze hommes, parti de Paris quelques jours après notre départ, pour rejoindre le régiment, étant passé dans l'endroit où il était disparu, le chien avait reconnu l'uniforme du régiment et suivi le détachement.

En marchant au milieu d'hommes, de femmes et même de quelques enfants, je regardais toujours si je ne voyais pas Daubenton, dont je regrettais d'être séparé ; mais en arrière, je n'aperçus que le maréchal Ney avec son arrière-garde, qui prenait position sur la petite butte où les Hessois avaient été attaqués.

Après cette échauffourée, je fus encore forcé de m'arrêter, tant je souffrais de mes coliques. Devant moi, je voyais la montagne de Ponari, depuis le pied jusqu'au sommet. La route, située au trois quarts du versant gauche, se dessinait par la quantité de caissons portant plus de sept millions d'or et d'argent, ainsi que d'autres

et, en même temps, faisait faire, contre les Cosaques, une distribution de coups de fusils pour les empêcher d'avancer.

De mon côté, sur la droite, je les voyais qui avançaient insensiblement, car il n'y avait, pour les arrêter, que quelques hommes comme moi, dispersés çà et là sur la montagne, et qui cherchaient à gagner la route. Tout à coup, je fus forcé de m'arrêter, je n'avais plus de jambes ; je bus un bon coup de mon eau-de-vie et j'avançai ; j'arrivai sur un point de la montagne qui n'était pas éloigné de la route, et, comme je regardais la direction que je devais prendre, la neige croula sous moi et je m'enfonçai à plus de cinq pieds de profondeur. J'en avais jusqu'aux yeux; je faillis étouffer, et c'est avec bien de la peine que je m'en tirai, tout transi de froid.

Un peu plus loin, j'aperçus une baraque et, comme je voyais qu'il y avait du monde, je m'y arrêtai : c'était une vingtaine de militaires, presque tous de la Garde, ayant tous des sacs de pièces de cinq francs.

Plusieurs, en me voyant, se mirent à crier : « Qui veut cent francs pour une pièce de vingt francs en or ? » Mais, comme il ne se trouvait pas de changeurs, ils étaient très embarrassés, et finissaient par en offrir à ceux qui n'en avaient pas. Dans le moment, je tenais plus à mon existence qu'à l'argent : je refusai, car j'avais environ huit cents francs en or, et plus de cent francs en pièces de cinq francs.

(*A suivre.*)

Bataille de Waterloo (18 juin 1815) (1).

Relation du général baron Delort.

L'armée française, déduction faite de ses pertes dans la journée de Fleurus, et du corps détaché du maréchal de Grouchy, était composée, au moment de la bataille de Mont-Saint-Jean, de 95 bataillons, de 110 escadrons, et de 240 bouches à feu. Sa force totale était évaluée à 68 650 hommes

Le corps du maréchal de Grouchy, spécialement chargé d'observer et de contenir l'armée prussienne, comptait 24 800 fantassins, 6 100 cavaliers, 3 200 artilleurs et sapeurs, et 102 bouches à feu. En totalité, 34 100 hommes.

L'armée anglo-hollandaise présentait un effectif de 89 500 combattants dont 20 000 cavaliers et 250 bouches à feu. L'armée prusso-saxonne, après les pertes essuyées à Ligny, était encore forte, le 17 au soir, à Wavre, de 75 000 hommes de toutes armes, soutenus par 170 bouches à feu.

Ainsi, les armées anglaise et prussienne,

---

(1) Communication de M. le VICOMTE DE GROUCHY.

La première des trois relations de la bataille de Waterloo que nous avons publiées, l'an passé, à pareille époque, sous le titre de *Relation d'un officier général français*, était due à la plume du général baron GOURGAUD.

Celle que nous donnons aujourd'hui est du général baron DELORT, qui était à la tête d'une division de cuirassiers, faisant partie du 4e corps de cavalerie commandé par le général comte MILHAUD. Elle a été découverte, comme les trois autres, dans des papiers de famille.

réunies à Waterloo et à Wavre, dans la matinée du 18 juin, nous opposaient 164 500 combattants et 420 pièces d'artillerie. Ces armées excédaient donc la nôtre (puisque le corps du maréchal de Grouchy n'est point entré en ligne), de 95 850 hommes et de 180 pièces d'artillerie. Mais comprenons, dans nos forces actives, le corps du maréchal de Grouchy, et l'armée anglo-prussienne sera encore supérieure à l'armée française de 61 750 combattants et de 68 bouches à feu.

L'ennemi était donc favorisé par la grande supériorité de ses forces, par le terrain dominant sur lequel il s'était placé et où quelques maisons de campagne lui offraient des points d'appui ; enfin, par le torrent de pluie qui tomba pendant toute la nuit du 17 au 18. Les terres, détrempées et fangeuses, devaient rendre extrêmement difficiles les mouvements offensifs de la cavalerie et de l'artillerie, et favoriser ainsi, par de nouveaux obstacles, la défense au préjudice de l'attaque.

Le 18, dès le point du jour, l'armée anglaise était rangée en bataille, en avant de Mont-Saint-Jean, et couvrait les grandes routes de Bruxelles et de Nivelles. La droite s'appuyait à un ravin près Braine la Leud, et sa gauche à la hauteur qui couronne le hameau de la Haye. Déjà la ligne ennemie avait été reconnue par le général du génie Haxo ; elle n'était appuyée par aucune fortification, mais les Anglais occupaient, par

des troupes d'élite, le château de Hougomont et la ferme de la Haye-Sainte, pour couvrir leur centre de droite et leur centre de gauche.

Vers 9 heures du matin, l'armée, divisée en onze colonnes, s'ébranla ; de toutes parts, les trompettes sonnaient, les tambours battaient aux champs et la musique faisait retentir les airs chéris de la victoire. A dix heures, ce grand mouvement était achevé, le plus profond silence régnait ; toutes les troupes, rangées dans un ordre admirable, occupaient les positions qui leur avaient été assignées. Aussitôt, l'Empereur parcourut toute la ligne, et sa présence excita partout le plus vif enthousiasme. L'ardeur des soldats était, pour lui, le présage de la victoire. Il vint se placer sur les hauteurs de Rossonne, d'où il pouvait facilement découvrir les mouvements des deux armées. La réserve occupait, près du quartier impérial, une position centrale, prête à se porter partout où son secours deviendrait nécessaire.

A peu près à dix heures du matin, la division du prince Jérôme attaqua avec vigueur les bois et les jardins du château d'Hougomont, mais la brigade des gardes anglaises, aux ordres du général-major Bing, s'y maintint pendant plusieurs heures avec une rare intrépidité. La division Foy était venue appuyer celle du prince Jérôme, et ce n'est que par les efforts soutenus et répétés de la bravoure la plus opiniâtre, que les bois et les avenues d'Hougomont, jonchés

de cadavres des intrépides Anglais, restèrent en notre pouvoir. Mais le château, crénelé et défendu par un bataillon, ne fut emporté que longtemps après et à l'aide d'une batterie d'obusiers, qui mit le feu aux granges et aux toits.

Pendant ce combat acharné qui, par une puissante diversion, attirait toute l'attention de l'ennemi et occupait l'élite de ses troupes, l'Empereur faisait ses dispositions pour la principale attaque sur le centre de l'ennemi. Cette attaque avait pour but de s'emparer de Mont-Saint-Jean, point d'intersection des grandes routes de Nivelles et de Charleroi, à Bruxelles, de séparer ainsi la gauche de la droite des Anglais, où était la plus grande partie de leurs forces, de prévenir la jonction des Prussiens, enfin de se rapprocher du maréchal de Grouchy, qu'on s'attendait à voir paraître d'un moment à l'autre.

Vers onze heures du matin, on apercevait de loin, et dans la direction de Saint-Lambert, des troupes qui se dirigeaient vers le flanc gauche de l'armée anglaise. Tous les esprits étaient en suspens ; les uns affirmaient que c'était un détachement du maréchal de Grouchy, et les autres que c'était l'avant-garde de l'armée prussienne. Cette incertitude dura peu : un hussard prussien, porteur d'une dépêche pour le général anglais et fait prisonnier par la cavalerie légère qui battait l'estrade entre Wavre et Planchenoit, apprit l'arrivée du corps de

Bulow, fort de 30 000 hommes. Ce corps était intact, et d'autant plus redoutable, qu'il n'avait point partagé la défaite de Ligny. Bientôt, ce rapport fut confirmé par les lieutenants généraux Domont et Subervie, dont les divisions de cavalerie légère avaient immédiatement été détachées à quelques miles sur notre droite. Ils informèrent, non seulement qu'ils étaient en présence de l'armée prussienne, mais que les patrouilles envoyées de tous les côtés n'avaient rien découvert sur les mouvements du maréchal de Grouchy. Cet événement força l'Empereur à détacher le corps du maréchal de Lobau, pour appuyer la cavalerie légère du général Domont, et contenir les Prussiens. Il espérait, peut-être avec trop de confiance, que dix mille Français, avantageusement postés, pleins d'ardeur et de dévouement, guidés par un chef à toute épreuve, résisteraient sur ce point à tous les efforts de Bulow, en attendant le corps du maréchal de Grouchy, et tandis que le centre des Anglais serait enfoncé avec une impétuosité irrésistible. Mais l'armée anglaise fortifiait aussi sa résistance de tous les moyens perdus pour l'attaque, et nous avons fait déjà remarquer qu'outre l'avantage de la position, elle avait une immense supériorité de forces (1).

Cependant, une vive fusillade était engagée

---

(1) Dans l'incertitude où l'Empereur était du corps du maréchal de Grouchy, et après l'opiniâtre résistance des Anglais et

sur toute la ligne. Il était midi. L'Empereur avait ordonné au maréchal Ney d'attaquer avec vigueur la Haye-Sainte et le village de la Haye, de chasser les Anglais de ces deux postes, et de s'établir entre eux et le corps de Bulow. Quatre-vingts pièce d'artillerie soutiendraient cette attaque. Elle ne pouvait être mieux confiée qu'à un général qui, par son sang-froid, son coup d'œil exercé et une expérience consommée, avait, sur tant de champs de bataille, décidé de la victoire. Mais on prétend que, placé par les événements de 1814 et 1815 dans des situations qui mettaient tous les sentiments, toutes les

---

des Prussiens, soit aux Quatre-Bras, soit à Ligny, il n'est guère possible qu'il ait tenu le propos suivant, avant de livrer bataille : « L'armée ennemie est supérieure à la nôtre de près d'un quart, nous n'en avons pas moins quatre-vingt-dix chances pour nous, et pas dix contre! » Ce propos serait assurément par trop présomptueux, car les choses paraissaient telles, même aux plus confiants, que les chances entre les deux armées devenaient à peine égales, et par les savantes combinaisons du chef, et par la bouillante ardeur des soldats. On lui fait encore dire, à l'approche du corps de Bulow : « Nous avions, ce matin, quatre-vingt-dix chances contre dix, il ne nous en reste plus que soixante contre quarante! » Ce propos serait encore plus déraisonnable que le premier, car la position était devenue fort critique. L'Empereur avait cependant, sur ses adversaires, deux avantages marquants : le premier, de commander à des troupes d'une même nation, instruites, disciplinées et faciles à diriger vers un but commun ; le second, de combattre deux généraux d'un caractère entièrement opposé, que les prétentions au commandement en chef pouvaient désunir, et qui avaient sous leurs ordres des peuples jaloux, divisés et se haïssant mutuellement, tels que les Prussiens, les Saxons, les Anglais, les Hollandais. (*Note du général Delort.*)

affections et tous les devoirs d'un brave militaire et d'un grand homme d'honneur dans la plus déplorable contradiction, sa présence d'esprit n'était plus la même, et l'Empereur s'était repenti, mais trop tard, de l'avoir chargé des commandements les plus importants.

Quoi qu'il en soit, les tirailleurs ennemis repoussés sur tous les points, plusieurs positions importantes abandonnées, les réserves des Anglais concentrées sur la gauche, des masses entières exterminées par un feu terrible de mousqueterie et d'artillerie, la Haye-Sainte emportée par le premier corps, aux ordres du général Reille, une grande confusion au milieu des équipages, des convois et d'une foule de blessés qui encombraient la route de Bruxelles, la stupeur et la consternation du général anglais, l'immobilité des troupes, l'ardeur des soldats français, tout annonçait l'entière et prochaine déroute de l'armée anglaise. Dans cette situation vraiment critique, le duc de Wellington fit charger les brigades des majors généraux Ponsomby et Sommerset ; ces brigades, formées de la 1re et 2e Gardes du corps, des dragons de la Garde et des 1er, 2e, 3e régiments de dragons anglais, fondirent avec impétuosité sur la division du général Durutte ; cette division fut sabrée, dispersée, perdit ses aigles et tous ses canons.

Mais la division des cuirassiers du général Delort, ayant eu l'ordre de se porter au-devant des cavaliers anglais qui couvraient la plaine,

profite de leur désordre et leur fait payer cher le succès qu'ils venaient d'obtenir. En un mot, cette brigade, composée des 6e et 9e régiments, ayant à sa tête le maréchal de camp Farine, le lieutenant général Delort et le lieutenant genéral Dejean, qui lui avait apporté les ordres de l'Empereur, s'élance sur la cavalerie anglaise, la culbute, et jonche tout le champ de bataille de ses morts. Deux régiments anglais d'élite furent presque détruits, dans cette charge vigoureuse, et, malgré l'infériorité de leur nombre et le désavantage d'attaquer un ennemi encouragé par un brillant succès, les cuirassiers ne perdirent pas un seul homme, et comptèrent à peine quelques blessés ; les canons furent repris et l'infanterie promptement ralliée.

Le succès de la bataille paraissait alors certain. L'Empereur était près d'atteindre à son but. Il allait séparer les deux armées et parvenir à la grande route de Bruxelles. Il était trois heures; mais les 2e et 4e corps prussiens, qui s'étaient mis en marche au point du jour, avaient franchi l'étroit défilé de Saint-Lambert, avaient pris une position masquée par la forêt de Frischermont, pour attaquer, dans le moment le plus opportun, les derrières de l'armée française, tandis que le premier corps s'avançait par Chain, pour attaquer simultanément notre flanc droit. Le 3e corps devait suivre ce mouvement; ainsi, toute l'armée prussienne, moins ce troisième corps, aux ordres du général Thielman, qui fut contraint de

s'arrêter à Wavre, était devant nous, et débordait toute notre droite.

Le corps du comte d'Erlon, qui, plusieurs fois, avait repoussé Bulow, ne suffisait plus pour arrêter une armée. L'Empereur fut obligé d'envoyer à son secours les lieutenants généraux Duhesme et Morand, avec deux divisions de la Jeune et Vieille garde, et une forte batterie d'artillerie.

Les Anglais, doublement favorisés, et par l'approche de l'armée prussienne, et par la diminution des troupes dirigées contre eux, reprirent courage. La cavalerie légère du général Jacquinot, qui poursuivait vivement l'ennemi sur le plateau de la Haye, fut chargée et ramenée en désordre par une grande partie de la cavalerie anglaise. Les cuirassiers (divisions Vathier et Delort) se portèrent rapidement à son secours, et aux cris de *Vive l'Empereur!* La cavalerie anglaise fut repoussée et enfoncée de toutes parts. Les intrépides cuirassiers poursuivirent leur succès, chargèrent les carrés des Gardes anglaises, les rompirent, couvrirent le terrain de morts, mais ils ne purent, en raison du terrain, profiter de tous les avantages de ces brillantes charges, dans lesquelles le fourrier Isaac Pallan, du 9e, et le maréchal des logis Aubert, du 10e de cuirassiers, enlevèrent chacun un drapeau.

Forcées de rétrograder de quelques pas, ces deux divisions, chargées par la cavalerie anglaise, firent volte-face, et la contraignirent de chercher

son salut sous la protection de son infanterie. Mais, placées à l'extrémité du grand plateau où elles étaient exposées au choc de toute l'armée anglaise, il devenait d'une nécessité urgente de les renforcer par le corps de cuirassiers du lieutenant général Kellermann, formé des divisions Lhéritier et Roussel d'Urbal, et par la division de la cavalerie de la Garde Impériale, commandée par le général Lefebvre-Desnouettes. Cette cavalerie, réunie après avoir enfoncé plusieurs carrés, sabré des milliers de fantassins, repoussé à diverses reprises toutes les charges de la cavalerie, soutint, à peine appuyée de quelques bataillons, tous les efforts répétés de l'armée anglaise. Le général Lhéritier tombe grièvement blessé d'un coup de feu à travers le corps; le chef d'état-major du général Milhaud est tué. Les lieutenants généraux Milhaud et Delort ont plusieurs chevaux tués sous eux, leurs habits et leurs chapeaux criblés de balles. Ce dernier est encore blessé d'un coup de feu et de plusieurs coups de sabre. Presque tous les officiers supérieurs sont mis hors de combat; les morts encombrent le terrain sur lequel cette cavalerie est placée, mais sa constance héroïque ne peut être ébranlée ni par les charges multipliées des cavaliers anglais, ni par le feu terrible de leur artillerie et de leur mousqueterie.

Les circonstances étaient telles que tout mouvement rétrograde eût compromis l'armée française, que ces dix mille cavaliers d'élite

durent affronter, pendant plus de trois heures, la mort la plus imminente, pour se maintenir en face de l'armée anglaise, sur le terrain qu'ils avaient conquis. On peut affirmer que nos fastes militaires ne présentent pas, peut-être, un pareil trait de dévouement, au milieu des prodiges qui rendent à jamais mémorable le courage des soldats français.

L'Empereur parcourait alors toute la ligne, sous une grêle de balles et de mitraille. Le brave général d'artillerie Devaux, qui l'escortait, est emporté par un boulet, et dans le moment où les services qu'on espérait d'un officier aussi distingué rendaient sa perte encore plus sensible. Il est remplacé par le général Lallemant, qui, peu après, est blessé. Toutes ces circonstances retardaient les prompts et efficaces secours qu'on attendait de l'artillerie de réserve.

Ce grand mouvement de cavalerie, où tant de bravoure fut déployée en pure perte, avait été ordonné par le maréchal Ney. A coup sûr, c'était commettre une grande imprudence; il nous semble que les progrès des ennemis sur notre droite et sur nos derrières exigeaient alors que cette cavalerie d'élite, appuyée par plusieurs bataillons de la Garde Impériale, fût placée en réserve vers Planchenoit. Dans une position où cette cavalerie aurait eu carrière pour agir librement, il est permis d'assurer qu'elle eût rétabli les affaires, repoussé les Anglais et les Prussiens, et réparé tous les revers. Le dévouement dont

elle a fait preuve justifie cette assertion. Avec cette invincible cavalerie, l'Empereur fût resté maître du champ de bataille et, comme les armées alliées avaient éprouvé des pertes, en tués et blessés, triples des nôtres, comme le maréchal de Grouchy pouvait se réunir à nous le lendemain, au point du jour, avec son corps d'armée, qui n'avait point été entamé par le plus sanglant des combats, il paraît constant que les ennemis eussent effectué leur retraite, et que, dans le cas où ils eussent voulu recommencer la bataille, toutes les chances de succès étaient, cette fois, en notre faveur. Le maréchal Ney eut non seulement le tort de faire agir prématurément la cavalerie, mais il la fit encore charger dans un terrain montueux, peu favorable pour les évolutions, et où, n'étant pas appuyée par de fortes masses d'infanterie, elle ne pouvait tirer aucun parti de ses premiers succès. Le pis de cette fausse manœuvre est de l'avoir mise dans une position à se sacrifier inutilement, sans pouvoir ni avancer, ni reculer (1).

Cependant l'armée prussienne tout entière

---

(1) Sans prévoir tous les progrès des Prussiens sur nos derrières, j'arrêtai la brigade du maréchal de camp Farine qui, sur l'ordre direct du maréchal Ney et sans ma participation, se portait vers le grand plateau. Je lui enjoignis de ne point se séparer de la division, en lui observant que je n'avais d'ordre à recevoir que du général qui commandait le corps dont ma division faisait partie. Pendant cette contesta-

s'avançait dans la direction de la Haye-Sainte et de Planchenoit, favorisée par un terrain en forme d'amphithéâtre, où son artillerie, descendant successivement sur les monticules qui le dominaient, protégeait les brigades d'infanterie qui se formaient successivement, pour se porter en avant et par échelons. Il est juste de dire que ces mouvements combinés furent exécutés avec ordre et précision. Déjà le prince Blücher arrivait à la Haye, où la 4e division du 1er corps, la même qui avait été enfoncée vers midi par les dragons anglais, n'opposa qu'une faible résistance. On dit même que quelques traîtres proférèrent le cri funeste de : « Sauve qui peut! »

Cette division, quoique luttant contre des forces bien supérieures, pouvait encore longtemps arrêter les progrès de l'ennemi. Le désordre commençait à gagner notre droite, lorsque l'Empereur fit crier : « Victoire! » en annonçant l'arrivée de Grouchy. Cette nouvelle ranimant, pour un instant, l'ardeur des soldats,

---

tion, qui suspendait le mouvement de cette brigade, le maréchal Ney vint lui-même, pétillant d'impatience; il persista non seulement dans l'exécution de son premier ordre, mais il demanda, au nom de l'Empereur, les deux divisions. J'hésitais encore. J'observais que la grosse cavalerie ne devait pas attaquer, sur des hauteurs, une infanterie qui n'avait point été ébranlée, et bien disposée à se défendre. Le maréchal s'écria : « En avant! Il s'agit du salut de la France! » J'obéis à regret, en faisant des vœux pour qu'une manœuvre si imprudente ne fût pas une des causes de sa perte. (*Note du général Delort.*)

ne tarda pas à être démentie et produisit un découragement d'autant plus grand, que la dernière de nos espérances était frustrée. L'ennemi nous avait entièrement tournés, et il était près de pénétrer dans le village de Planchenoit.

L'Empereur, dans cette conjecture éminemment critique, voulut tenter un dernier effort. Il fit former la réserve de sa Garde en colonnes d'attaque, mais les Anglais postèrent, sur les points menacés, et des renforts et une artillerie formidable, et cette Garde, en avançant, eut une telle décharge de balles et de mitraille à essuyer, que ses rangs furent aussitôt rompus, et qu'il lui devint impossible de se reformer. Ce feu terrible ne peut être comparé qu'à un orage violent où des éclairs sillonnent sans cesse la nue, où les détonations continuelles d'un tonnerre qui sème la dévastation et la mort, avec un horrible fracas, se mêlent à un torrent de grêle et de pluie.

Vainement, la cavalerie de réserve de la Garde Impériale, aux ordres du général Guyot, essaya, par une charge vigoureuse, de protéger la Garde à pied, cette division fut accablée par des forces supérieures. Les cuirassiers eux-mêmes abandonnèrent le champ de bataille, conquis avec tant de valeur, et défendu non moins vaillamment; les Prussiens arrachaient à la Garde Impériale, qui s'y défendit avec son courage accoutumé, le village de Planchenoit, et toute l'armée anglaise marchait en avant. Les généraux ennemis se rencontrèrent à la ferme de la Belle-Alliance.

La bataille était perdue, les soldats de toutes armes fuyaient, pêle-mêle, confondus, insensibles à la voix de leurs chefs et de leurs officiers. Les routes, peut-être encombrées à dessein par la trahison, laissèrent presque tous nos caissons, nos canons, nos bagages, au pouvoir de l'ennemi. La voiture même de l'Empereur devint la proie des hussards prussiens, enfin la déroute était complète et les pertes de la France irréparables; de mauvais Français augmentaient partout la confusion et excitaient les soldats à la désertion; aussi le plus effrayant désordre régna dans l'armée jusque sous les murs de Paris.

. . . .

Si les Français, pour me servir de l'heureuse expression d'un militaire distingué, n'eussent pas vu deux Thèbes et deux soleils, si l'amour de la patrie, l'horreur de la domination étrangère et un danger commun avaient pu confondre tous leurs sentiments, l'armée se serait facilement ralliée à Laon. Le corps du maréchal de Grouchy, qui n'avait essuyé que de légères pertes, aux combats de Wavre et de Namur, et dont l'artillerie était intacte, serait venu la rejoindre dans cette ville. Les deux armées anglaise et prussienne, après avoir acheté si cher la victoire de Mont-Saint-Jean, n'auraient pas osé, peut-être, nous attaquer dans une position aussi formidable. Paris, revenu de sa stupeur, aurait achevé ses travaux défensifs, et la France pouvait encore être sauvée.

Cette opinion n'est point invraisemblable, si l'on considère qu'en approchant de Paris, plusieurs corps étaient déjà organisés; que quelques pelotons de la division du général Delort avaient suffi pour contenir, pendant trois lieues, toute l'avant-garde ennemie; que, peu de jours après, le général Exelmans, avec sa division de dragons, avait battu et exterminé plusieurs régiments de cavalerie prussienne, près de Versailles, et que l'infanterie, campée dans la plaine de Grenelle, avait repoussé plusieurs attaques combinées des Anglo-Prussiens.

Mais la désunion des Chambres, en forçant Napoléon d'abdiquer une seconde fois l'Empire, les intelligences pratiquées dehors avec les généraux ennemis, par un personnage revêtu d'une grande autorité, et qui, dans cette malheureuse conjoncture, sacrifia la patrie à sa sûreté personnelle, enfin, les plus perfides machinations amenèrent cette désastreuse et humiliante convention de Saint-Cloud, qui ouvrit les portes de Paris à l'ennemi, et relégua l'armée française sur la rive gauche de la Loire.

Conseillers d'État et Maîtres des Requêtes (1779) (1).

Liste de MM. les Conseillers d'État.

D'Aguesseau, Chaumont de la Galaisière, Feydeau de Marville, Le Pelletier de Beaupré, Ollivier de Senozan. — N'assistent point.

Moreau de Beaumont. — Il assiste rarement; il est à craindre que M. Bonnaire des Forges, qui est l'homme de M. Necker, ne sollicite contre.

M. l'abbé de Raze, ministre de l'évêque de Bâle, peut beaucoup sur M. de Beaumont : on pourrait déterminer M. l'abbé de Raze par quelqu'ambassadeur.

De Boullongne. — Il faudroit lui faire parler par M. le maréchal de Duras, ou par quelqu'un du bord de la Reine.

Bertin. — N'assiste point.

Joly de Fleury. — Connu.

L'abbé Bertin, de Boynes, le marquis d'Ossun, Langlois, L'Escalopier. — N'assistent point.

D'Argouges de Fleury. — Juge fort intègre, qui n'aura acception de personne. Il décide suivant son âme et conscience. Si le moyen est

---

(1) Extraite par M. le VICOMTE DE GROUCHY des papiers de M. ÉLIE DE BEAUMONT, cette liste, évidemment rédigée sous le premier ministère de Necker, doit remonter à l'année 1779 (voir l'*Almanach royal*). Nous ignorons à quelle affaire elle se rapporte, mais son intérêt consiste avant tout dans le jour nouveau qu'elle jette sur les personnages cités.

bon, on fera toujours bien de lui expliquer l'affaire en lui faisant toucher au doigt et à l'œil le moyen de cassation.

Boutin. — Il faudra faire recommander son bon droit par des personnes en place.

De Roquelaure, évêque de Senlis. — Il faudra le solliciter, et pour peu que le moyen soit apparent, il sera pour la cassation.

De Sartine. — N'assiste point.

Cochin. — Assiste rarement. Il faudrait le solliciter pour le faire assister : il sera sensible, il entend bien la matière, et peut entraîner d'autres voix.

Fargès de Polisy. — M. de Maillebois et madame de Mauconseil peuvent tout sur lui. C'est un galant homme, qui ne se laissera point aller à la brigue.

De la Michodière. — Ses tenans et aboutissans sont connus.

L'abbé Péguilhan de l'Arboust. — Il faut le solliciter et gagner sa voix; en général, il est assez cassant; pour peu que le moyen soit apparent, il sera facile de l'avoir, il existe une madame de Saint-Sauveur qui peut tout sur lui.

Bouvart de Fourqueux. — Fera ce que M. Fargès lui conseillera. Ce Fargès n'est pas le Fargès de Polisy, c'est son frère, ci-devant intendant des Finances. M. de Fourqueux assiste rarement; si on veut sa voix, il faut le solliciter pour qu'il siège.

Bastard. — Intelligent, homme très utile ou

dangereux, selon qu'il est prévenu ; fort attaché aux grands.

Foullon. — Voué à M. de Soubise et ami de M. le marquis d'Entragues.

Le comte de Vergennes. — Idem.

D'Ormesson. — Esprit taquin, qu'il faudrait faire entourer par quelqu'un. M. d'Aguesseau pourrait influer auprès de lui.

L'abbé de Radonvilliers. — Sera de l'avis de l'évêque de Senlis; il sera bon de lui faire parler, la maison de Charost peut beaucoup sur lui, ainsi que M. de Bourdeilles, receveur général des finances, et M. Gautier, qui a une maison à Crossy.

Dufour de Villeneuve. — Homme juste et légal, mais il faut bien lui expliquer les choses.

Amelot. — N'assiste pas.

D'Orceau de Fontette. — Attaché à Monsieur; s'adresser aux personnes qui sont auprès du Prince, exceptés la finance de Monsieur. Ami de M. de la Barberie, qui est attaché à madame de Coursenay.

Taboureau des Réaux. — Homme de bien, mais il se laisse entraîner.

Lenoir. — N'assiste point.

Bellanger. — Voué à M. de Malesherbes; il faudroit lui faire parler par ce canal, si l'on connoissoit quelqu'un dans la boëte à Perrette, cela seroit peut-être aussi efficace.

Drouyn de Vaudeuil. — Flatté lorsque le ministre le sollicite directement, et si on peut le

gagner, son suffrage ne sera pas indifférent, parce qu'il en emportera plusieurs autres.

Vidaud de la Tour — Homme intelligent, dont on ne connaît pas les aboutissans.

De Monthion. — Voué à M. Necker, esprit fort gauche, et qu'on ne pourroit guère gagner qu'en le sollicitant directement.

Fargès. — Même observation qu'à M. de Fourqueux.

Le prince de Montbarrey. — N'assiste point.

Bignon. — Il sera de l'avis de M. le Garde des Sceaux.

Liste de Messieurs les Maîtres des Requêtes :

Fargès de Polisy, doyen. — Voyez dans la liste des Conseillers d'État.

Saunier. — Vient rarement; si on avoit quelque connoissance auprès de lui, ce seroit toujours une voix qu'on pourroit se ménager.

L'Escalopier de Nourar. — Ne vient jamais.

Merault de Villeron. — S'est exclu du Conseil, on ne sait pourquoi, et il ne veut pas vendre sa charge.

De Montaran. — Vient très rarement au Conseil.

Poulletier de la Salle. — Idem. M. Bertin, ministre, a tout pouvoir sur lui; M. de la Barberie pourroit lui parler de la part du ministre et le faire venir.

Dedelay de la Garde. — Son frère, le fermier

général, peut influer. Il seroit aisé d'avoir son opinion, mais il ne paroît presque point au Conseil.

Doublet de Persan. — A un fils dans le régiment du Roi, et il est, de plus, très attaché à la maison de Rohan.

De Cotte. — Assez difficile à tourner; on pourroit employer M. Pellerin, ancien commis de M. le comte de Maurepas, qui a marié son fils, l'intendant de Brest, à Mlle de Cotte. M. de Belize est son intime ami.

De Vilevault. — M. de la Barberie peut engager M. de Commarieu à le déterminer, à raison de leur grande intimité.

Brochet de Vérigny. — Sa belle-mère, madame de Rossignol, pourroit lui parler, et tout le monde, à Paris, a des liaisons avec madame Rossignol.

Brochet de Saint-Prest. — M. d'Aguesseau fera son opinion, c'est à dire qu'il donnera son opinion sur celle de M. d'Aguesseau, qui opinera un des premiers comme commissaire.

Chaillon de Jonville. — Voué au prince de Marsan.

Baudouin du Guémadeuc. — Attaché au prince de Soubise, de tout tems.

Bertier. — Vient peu ; on pourroit le faire venir; M. d'Entragues l'y déterminera par M. Foulon, son beau-père.

Sénac de Meilhan. — Ne vient jamais.

Case de la Bove. — Le maréchal de Duras et

les MM. de Boullongne, soit intendant des Finances, soit trésorier de l'extraordinaire des Guerres, peuvent tout sur lui.

Guéau de Reverseaux. — On pourroit l'avoir par M. d'Aguesseau, par Commarieu, c'est à dire par la cascade de la Barberie; par M. de Marville. On dit qu'il est bien chez M. de Maurepas, à raison du travail qu'il fit, il y a un an, pour sauver l'évèque d'Auxerre des mains du Parlement.

De Chardon. — Facile à gagner; on peut employer mille moyens, il a été détesté en Corse; il veut parvenir et a du talent.

De Tolozan. — Sera de l'avis de M. d'Aguesseau.

Guyot de Chenizot. — Homme fort riche, presqu'inepte, sera de l'avis du rapporteur.

Raymond de Saint-Sauveur. — A de l'esprit, de l'intelligence et de l'ambition. A Perpignan.

Guerrier de Bezance. — Attaché à M. de Soubise.

Courtois de Minut. — Voué au maréchal de Duras.

Lambert. — Sera de l'avis dont il supposera que M. le Garde des Sceaux pourra être.

De Vin de Galande. — M. Cochin peut tout sur lui.

De la Porte de Meslay. — Va peu. Il faut le solliciter par le ministère.

Dufour de Villeneuve. — Conscience fort

timorée; M. Guerrier de Besance a, sur lui, beaucoup de crédit.

De Montaran, fils. — L'abbé de Radonvilliers est son intime; on pourroit lui faire parler par M. Pasquier le fils, conseiller au Parlement, son beau-frère.

De Giac. — Expulsé du Conseil.

Valdec de Lessart. — Homme de Necker et de M. le maréchal de Richelieu.

Debonnaire de Forges. — Voué à M. Necker. Il n'y auroit que M. Moreau de Beaumont qui pourroit le retourner, parce qu'il attend de lui sa fortune.

De Maupeou. — De l'esprit, et bon. On dit qu'il couche avec la petite Contat, des Français. Par ce canal, on pourroit le faire sonder.

De Chaumont de la Millière. — Sujet voué uniquement à M. Joly de Fleury de la Valette, dont il est l'organe dans toutes les affaires. Son ambition sans bornes peut lui faire abandonner quelquefois M. de la Valette, mais on en doute.

De Mazirot. — Suit de près M. de la Millière, leur liaison vient de Lorraine; M. de Stainville influe beaucoup sur lui.

De Bertengles. — M. Foullon fera son opinion; c'est un sujet doux, peu connu et fort honnête.

Fournier de la Chapelle. — Vient de Lorraine; M. de Stainville a sur lui beaucoup de pouvoir.

L'abbé de Pernon. — Se vend au plus offrant. Créature servile du chancelier Maupeou. Se rapprochera plutôt du parti Choiseul que de

tout autre, à moins qu'il ne trouve plus à gagner, pour le moment, à se rapprocher des ministres en faveur.

Roslin d'Ivry. — Son père, le fermier général, le guidera. On pourroit faire agir M. de Mazière, fermier général, personnage très serviable.

Fumeron de la Berlière. — Être nul, sera de l'avis du rapporteur.

Bertrand de Boucheporn. — S'il assiste, l'avis de M. d'Aguesseau fera le sien.

De Froidefond du Châtenet. — M. de la Barberie en fera ce qu'il voudra, en lui parlant au nom de M. Bertin.

De Trimond. — Voué à M. Necker.

Lallemand le Cocq. — Sera de l'avis du rapporteur.

Coupard de la Bloterye. — Avec un mot de la part de quelqu'un en place, on l'aura, pour ou contre.

De Chazerat. — Ne paroît point.

Cordier de Launay. — Tout Necker.

L'abbé Royer. — Le prince Louis peut beaucoup sur lui.

De Bertrand Molleville. — Voué au parti Maupeou.

De Mene. — Tout Necker.

Mayou d'Aunoy. — Sera de l'avis du rapporteur.

Taffard. — M. d'Aguesseau peut tout sur lui.

Fagnier de Monflambert. — Créature de M. de Malesherbes, qui s'est fait maître des Requêtes fort tard ; il suivra l'impression de M. Bellanger.

Laurens de Villedeuil. — M. Foullon a du crédit sur son esprit.

De la Bourdonnaye de Blossac. — Assez lié avec M. de Maussion, qu'on pourroit employer auprès de lui.

Chevignard. — Cousin et ami de M. de Vergennes, maître des Requêtes. Madame de Vergennes peut lui parler, ainsi que M. de Vergennes.

Le Camus de Néville. — Suit l'impulsion de M. de la Millière.

Foullon de Doué. — Son père doit agir.

De Berthelot de la Villeurnoy. — Dépendra de son beau-père, M. Drouin de Vaudreuil, conseiller d'État.

Pajot. — M. de Maussion, maître des Requêtes, a sur lui beaucoup de crédit.

De Maussion. — Dépendant de M. le prince de Montbarey, qui lui a donné le bureau des Oblats.

Albert. — N'assiste point.

Dagay. — Pauvre esprit, dont son beau-frère, M. Laurent de Villedeuil, fera ce qu'il voudra.

Blondel. — Voué à Necker.

Huet d'Ambrun. — Lié avec M. Camus de Néville, et qui suivra, par conséquent, l'impulsion de M. de la Millière, à moins que M. le Garde des Sceaux ne veuille influer sur la partie.

Boula de Nanteuil. — M. Le Noir, lieutenant général de police, peut tout sur lui, en sa qualité de son beau-père. M. Boula de Montgodefroy

peut aussi beaucoup. M. de la Barberie peut aisément faire parler à M. Boula de Mongodefroy, par M. Damecourt, conseiller au Parlement.

Dumetz de Rosnay. — Sera de l'avis du rapporteur.

Foullon d'Ecotier. — M. Foullon, son père, a tout sur son esprit.

Thilorier. — M. Beaujon peut tout sur lui, et il est aisé de faire agir M. Beaujon.

De Caumartin de Saint-Ange. — M. de Maussion peut beaucoup sur lui.

Gravier de Vergennes. — M. de Vergennes pourroit lui parler, ainsi qu'à M. de Chevignard.

De Selle. — Voué à M. Necker.

De Caze. — Sera entraîné par M. de la Millière.

Les tribulations d'un « Législateur » (1791-92).

Mémoire d'Henry Juglar, député à l'Assemblée Législative, au Ministre de la Marine (1814)(1).

Chappareillan, 18 juin 1814.

Avant la Révolution, j'avais mon domicile dans la ci-devant viguerie de Castellane (Provence).

---

(1) Extrait de papiers de famille et communiqué par madame Gustave Lecoq.

Né vers 1740, mort vers 1824, Henry Juglar, homme de loi et maire de Saint-André-de-Méouilles (Basses-Alpes), fut élu député à l'Assemblée législative le 4 septembre 1791. Son rôle politique, pour avoir été assez effacé, n'en devint pas moins pour lui, comme on va le voir, la source d'assez graves préoccupations.

Les seigneurs de mon voisinage m'avaient nommé juge de leurs terres ; je suis, par conséquent, avocat. Je rendais la justice gratuitement ; j'avais une nombreuse famille et les moyens de l'établir suivant mon état.

En 1787, le Roi rétablit les États de Provence, qui avaient été suspendus pendant près d'un siècle. La viguerie de Castellane avait le droit d'y envoyer un député ; tous les maires furent réunis en assemblée générale, où je réunis tous les suffrages.

L'année d'après, les États furent convoqués pour la seconde fois : j'y fus de nouveau député à l'unanimité.

Dans le courant de la même année, l'assemblée générale des communes de Provence fut convoquée par ordre du Roi. J'étais encore du nombre des députés ; il fut délibéré de nommer trois commissaires qui resteraient en permanence à Aix, pour veiller aux intérêts des communes pendant la tenue des États généraux du royaume ; je fus nommé un de ces trois commissaires.

Le peuple était déjà en commotion ; le premier intérêt des communes était de le calmer. Le trouble fermentait dans Marseille. Cette grande ville, alors si florissante, ne faisait pas corps avec la Provence. Le Roy y envoya, en qualité de son commissaire, M. d'André, alors député de la Constituante. Il y rétablit l'ordre ; de notre côté, de concert avec M. le comte de Caraman, commandant de la province, nous parvînmes au

même but pendant deux ans que dura notre commission ; nous en reçûmes le plus glorieux témoignage par une lettre que M. Necker nous fit l'honneur de nous écrire, dans laquelle ce ministre nous disait que le Roi l'avait chargé de nous témoigner sa satisfaction de la conduite que nous avions tenue en Provence.

Les départements furent formés ; je fus nommé membre du Directoire de mon département (les Basses-Alpes) et procureur-général-syndic en remplacement.

Après deux ans d'exercice, je fus député à l'Assemblée législative : le Roi avait accepté la Constitution.

Le premier devoir d'un député était de jurer de la maintenir. Je prêtai mon serment, je ne l'ai pas violé. Je fus nommé membre du Comité de division et son président. On remarquait que le Comité de division, qui était composé de vingt-quatre membres, était le comité le plus uni.

Il n'en fut pas ainsi de l'Assemblée : dès son commencement, deux partis se firent remarquer, l'un appelé les Royalistes ou les Constitutionnels, et l'autre les Patriotes ou les Sans-culottes. Ceux-ci s'étaient réunis à la Société des Jacobins. C'est dans ce volcan que se préparaient les armes qui devaient tout renverser.

Pour mettre un contrepoids à l'influence des Jacobins, déjà trop grande, nous formâmes la société dite des *Feuillants*. Notre devise était : *La Constitution, toute la Constitution, rien que*

la Constitution, mais les Jacobins nous en chassèrent de vive force et firent tout de suite rendre un décret, au milieu du tumulte des tribunes (qui avaient été disposées à cet effet), qui nous en interdit l'entrée.

Le but des chefs de la bande était le parricide : ils jugeaient que, pour y parvenir, il fallait nécessairement débarrasser l'Assemblée des royalistes, et que, pour cela, il n'y avait qu'à les signaler au public et les lui livrer.

On imagina, à cet effet, les appels nominaux pour les décrets les plus marquants, tels que la mise en accusation des ministres, de M. de La Fayette, etc.

La question était toujours posée ainsi : « Y a-t-il lieu à accusation contre un tel ? Oui ou non ? » — Il était tenu registre exact du nom de chaque député et de son vote ; le *oui* était désigné par la seule lettre initiale *o*, et le *non* par la lettre *n*. Il y eut successivement sept appels nominaux : les patriotes y furent notés par sept *o* et les royalistes par sept *n*, ce qui nous fit appeler les *noirs*. Ils firent dresser un tableau général des sept appels nominaux, le firent imprimer, distribuer, vendre publiquement, et l'envoyèrent dans tous les départements, afin que, partout, on y reconnût les *traîtres à la patrie*.

Après ce succès, il se présenta une difficulté sur l'exécution ; les patriotes n'avaient que des *o*, les royalistes que des *n*, mais le plus grand nombre avaient plus ou moins de ces deux lettres.

Ceux-ci s'appelaient le *Marais :* que faire de ces députés mixtes? Ils furent jugés graciables; les *noirs* ne l'étaient pas : il était facile de les faire égorger, mais, réflexion faite, ils craignaient que cet exemple ne leur devînt funeste dans une autre occasion, et il fut résolu que l'Assemblée ne serait pas *entamée*.

Pour arriver au même but, au lieu de l'assassinat, ils firent rendre un décret par lequel l'Assemblée demandait à ses commettants des pouvoirs illimités et ordonnait qu'il serait procédé à l'élection de nouveaux députés : le seul tableau des votes excluait les *noirs;* on y avait joint les instructions nécessaires.

Des nouveaux patriotes, la pluspart pires que les premiers, vinrent triompher dans la Convention. Ils ne furent pas plutôt assis dans la salle, qu'ils proclamèrent la République sur la motion d'un seul membre, sans discussion. Je ne fus plus qu'un sujet de haine ou de profond mépris. On m'avait prévenu que, si j'allais dans mon département, j'y serais assassiné; je prolongeai mon séjour à Paris pendant près de trois mois. J'étais connu particulièrement de deux députés qui m'accordaient quelque commisération, mais je ne pouvais les voir souvent, parce que je craignais, ainsi qu'eux, que mes visites ne les compromissent. Je tâchais de les éloigner du crime; je perdis toute espérance. L'époque fatale approchait; je m'éloignai de la catastrophe et je vins me réfugier dans les montagnes de la

Grande Chartreuse, où j'appris qu'un bataillon de volontaires s'était présenté devant ma maison, habitée par cinq de mes enfants en bas âge, en vomissant mille imprécations pour la démolir. La municipalité et les habitants eurent le courage de leur représenter que les preuves de ma *trahison* n'étaient pas encore assez constatées; ils obtinrent le renvoye de l'exécution; mes enfants furent sauvés.

On m'écrivit ensuite que je pouvais arriver chez moi sans danger; je me rendis auprès de ma famille. J'étais aimé dans ma commune, mais il y restait un petit nombre de ces brigands-patriotes qui me donnaient tout à craindre. Je les ménageais aux dépens de ma fortune : j'eus le bonheur de n'avoir que des vitres cassées.

La Convention avait envoyé, dans le département des Basses-Alpes, un député (d'Herbez) (1), avec des pouvoirs illimités : il avait été député avec moi à l'Assemblée législative, où il était devenu un des coryphées des Sans-culottes, et conséquemment réélu pour la Convention. C'est lui qui m'avait annoncé que des mesures avaient été prises pour que je fusse pendu en entrant dans mon département. Deux charitables amis me firent avertir secrètement, pendant la nuit, qu'il avait donné des ordres pour me faire arrêter et traduire à Orange, c'est-à-dire à la guillotine :

(1) Pierre-Jacques d'Herbez-Latour (1735-1809), avocat à Barcelonnette, député des Basses-Alpes en 1791, et à la Convention en 1792.

il ne me restait pas un moment à perdre; je me sauvai à minuit, à travers des chaînes de montagnes couvertes de neige, le 1er janvier, un an après mon départ de Paris.

Après quarante lieues de la plus pénible marche, j'arrivai à Grenoble, où je demeurai caché pendant dix jours, au bout desquels je ne trouvai plus rien pour me nourrir, pas même un morceau de pain à acheter. Je me retirai pour la seconde fois dans les montagnes de la Grande Chartreuse, où je restai ignoré encore huit mois. Enfin, accablé d'ennui et craignant toujours pour ma famille, je la fis venir à Chappareillan, département de l'Isère, où j'établis mon domicile et où je suis encore.

J'étais trop criminel pour que ma famille ne fût pas coupable; mon fils aîné avait été nommé par le Roy à une place de commissaire des Guerres; après la consommation du crime, il en fut dépouillé.

Un autre de mes fils (c'est celui pour qui j'écris) fut reçu aspirant de la marine de la 1re classe; il fut envoyé deux fois en Amérique sur un bâtiment où il faisait fonction d'enseigne. Il fut pris au retour du second voyage, et il est resté, pendant dix ans, prisonnier en Angleterre. Échangé par les soins d'un ami, il espérait obtenir le grade d'enseigne, mais on s'était aperçu qu'il était le fils d'un royaliste, il ne fut pas même conservé dans son grade d'aspirant. On lui offrit une sous-lieutenance dans l'infanterie, ou une place dans

les douanes en Hollande, où il commanderait un bâtiment : il opta pour cette dernière. Après avoir mangé du cheval pendant deux mois, dans la forteresse de Naarden, où il se défendait, il a fallu se retirer, et il a encore perdu sa place.

Mais l'horizon vient de s'éclaircir, et ce qu'on regardait comme un crime est devenu un titre de gloire et de faveur. Le pur sang de celui que j'ai pleuré, le remplace sur son trône à jamais affermi par l'exemple épouvantable de tous les malheurs qu'ont (*sic*) signalé leur interrègne, et une faveur méritée viendra au secours des opprimés. A l'exemple du Roi, les ministres et tous ceux qui sont appelés à les seconder dans leurs immenses travaux, seront justes et terribles. J'ose espérer que Son Excellence le ministre de la Marine demandera à Sa Majesté un brevet d'enseigne que je regarderai comme la récompense la plus flatteuse de mes anciens services, et l'allégeance de tous mes malheurs.

Un disciple de Lamennais (*fin*).

Un groupe d'habitants de Neuvy-Saint-Sépulcre, à Lamennais.

Neuvy-Saint-Sépulcre, le 14 mars 1848.

Monsieur,

Nous sommes heureux et fiers de vous informer que notre petite ville de Neuvy-Saint-Sépulcre a eu aussi sa fête patriotique.

Un banquet républicain, organisé par les soins

de quelques citoyens qui ont pris pour devise le dévouement à la patrie, a réussi au-delà de toute espérance. Les convives étaient nombreux, et tous ont proclamé hautement leurs sympathies pour ce gouvernement que vous avez appelé de tous vos vœux, et qui va commencer, pour la France, une ère nouvelle de prospérité. Chacun a manifesté avec un enthousiasme que nous ne saurions vous dire, son amour pour nos nouvelles institutions républicaines. Un ordre parfait et une harmonie admirable ont présidé à notre banquet patriotique : vous eussiez dit un véritable repas de famille.

Notre fête nationale s'est terminée par un bal nombreux et brillant. Le ciel, comme pour sourire à nos manifestations de patriotisme, s'était paré de sa plus belle sérénité ; notre fête était décorée d'un beau soleil sans nuages. C'était un bien beau jour pour les hommes dévoués à la patrie, et les habitans de Neuvy-Saint-Sépulcre en conserveront longtemps le souvenir.

Nous espérons que notre œuvre ne demeurera pas stérile ; nous désirons qu'elle puisse contribuer à la grande organisation qui se prépare.

Au milieu de nos réjouissances patriotiques, nous ne pouvions pas oublier que ces hommes qui sont morts héroïquement pour le triomphe de nos libertés, ont laissé des veuves auxquelles nous devons aide et protection ; aussi avons-nous ouvert une souscription à laquelle chaque convive s'est empressé d'apporter son offrande. Nous

avons recueilli une somme de vingt-cinq francs. Nous vous l'envoyons en vous priant de la faire parvenir à sa destination.

Nous vous prions aussi, par la même occasion, de vouloir bien nous ouvrir à votre journal, *Le Peuple Constituant* (1), un abonnement de trois mois. Nous désirerions que notre lettre fût insérée dans le premier numéro que vous nous enverrez. Vous ne l'insèreriez, toutefois, que jusqu'au mot *destination*.

Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

Le Président du banquet.
Rozié,

Ed. Thabaud, Rollin (Vincent),
Lamoureux, A. Camus,
Audillain, commissaire du banquet;
Bourgaud, B. Dousserin,
Carlier, capitaine retraité,
commissaire du banquet.

Voici les noms des trois fondateurs du banquet :

MM. Dessoliaire, Camus, Rozié.

[On lit, en marge de ce document, les lignes suivantes, de la main de Dessoliaire :]

... Je vais lire, faire des explications de droit,

---

(1) Journal quotidien fondé par Lamennais, et qui parut du 27 février au 11 juillet 1848.

de devoir. Je m'en donne toute la peine que le devoir exige. Nous allons former des clubs préparatoires pour des élections, des gens de la campagne et de la ville. Veuillez donc me donner quelques détails, si vous le pouvez, pour mieux faire comprendre aux gens l'intérêt qu'ils ont à bien choisir leurs mandataires. Ne craigné pas de m'écrire. Je pairai les ports de lettre de bon cœur.

... Nous étions 70 convives à notre banquet. Tout a bien été; nous avions des amis de La Châtre avec nous; ils ont le cœur et la pensé comme nous.

C'est moi qui vous tiendrai compte de l'abonnement des trois mois de journal. Nous sommes neuf pour le payer, et plus de vingt pour le lire.

2 juin, 1849.

J'accomplit mon devoir autant que je le comprends et autant que je le peu. Selon ma position, je l'accomplit mieux par le don des idées évangélique que je propage fraternellement, que par des dons matériel; je veux dire, de donner du pain aux pauvres, quand ils passent à nos portes; et cependant, il nous arrive assez souvent de partagé le morceau que j'allais donné à mes enfants; la misère est si grande! Ne pouvant pas donné d'habits aux malheureux, je leur coupe ceux qu'ils ont à se faire; je leur donne, avec la

coupe, du fil et des boutons, et leur fait voir pour les faire.

Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, j'ai pour le moins coupé plus de 150 pièces de vêtements aux pauvres, et mon payement est le bonheur de leur être utile.

JEAN DESSOLIAIRE, *lamenniste*,

Vive la République !

3 décembre 1852.

Depuis que je suis revenu de vous voir, on ne m'a jamais demandé autant de vos œuvres.

C'est une preuve que le grand travail agit plus qu'on ne pense le fond de la société.

Oh ! certainement que la société va toujours se réalisant dans l'unité fraternelle, par le sacrifice mutuel. Oui, un jour vient, où les peuples ne feront qu'un peuple, les sociétés qu'une societé, enfin le genre sera pleinement un, un peuple de frères animé des mêmes opinions, des mêmes idées religieuses qui sont révélées par vous. Ce qui augmente cette conviction en moi, et selon mon petit raisonnement, c'est que je vois avec plaisir, les Louis Blanc, les Cabet, les Proudhon délaissés et jugés pour ce qu'ils sont et ce qu'ils valent. Leur doctrine passera aussi vite, et aussi vite détruite que leur organisme. Toutes ces hideuses doctrines, déjà l'oubli

tombe sur elles ; si on s'en souvient, ce ne sera que pour les mépriser et souhaiter que les cerveaux qui les ont mises au monde, se remplissent de raison, d'intelligence et de bonne foi.

4 décembre 1853.

Mon bon père Lamennais,

Il y a quelque jour que ma femme et moi nous avons appris, par le menuisier de la contesse de Montaigu, que vous étiez dangereusement malade. Si cette nouvelle, infiniment peinible pour nous, n'est heureusement pas vrai, veuillez donc nous tranquiliser par vous-même ; vous nous ferez un bien grand plaisir.

Si je n'ai pas été à Paris à l'époque que je croyais, c'est que j'ai acheté huit boisselées de terre où je pourai récolter 60 boisseaux de blé ; c'est un moyen pour mieux assurer le pain de chaque jour à mes enfants et, à l'avenir, échapper des mains des accapareurs de grains.

C'est le monsieur qui vous remettra cette lettre qui m'a vendu ce petit champs pour 1 040 francs ; j'ai donné 540 francs toute suite dessus, et j'ai six ans pour payer les cinq cents autres francs. C'est une des première qualité de terre du pays : il me faut que cinq minutes pour y aller de notre maison.

L'affranchissement matériel conduit conséquemment à celui de l'intelligence, et c'est ce

que je conseils de faire à beaucoup d'ouvrier s'ils le peuvent : pour le moment l'ouvrage ne nous manque pas. Je ne pourai aller à Paris que pour le mois de mars ; j'irai acheter mes marchandisses d'été, à cette époque-là, en attendant que j'ai le bonheur de vous voir, et aussi monsieur Barbet.

Je vais vous envoyer un lièvre, sitôt que mon ami qui a habitude de me les tuer, m'en enverra, et j'espère que cela ne tardera pas trop. Je tâcherai, comme l'année dernière, d'y joindre une ou deux perdrix. Veuillez donc me dire si vous voulez que je vous en envois plusieurs fois cet hiver, mon bon père Lamennais. Je vous prie de croire que je vous enverrai tout ce que je pourai trouver de meilleur en gibier. Si vous aviez l'idée d'avoir une fois un dinde, je ferais tout mon possible pour vous en envoyer un bon. Ici, on vend une paire de dinde pour six francs, à six francs 50 centimes. Hier soir, dimanche, au coin de mon feu, accompagné d'une de nos bonne voisine, de ma femme, et de nos enfants, j'ai lu tout *Une voix de prison* : nous nous sommes quittés avec la larme de joie aux yeux, l'espérance d'un meilleur sort, et l'amitié bien pure dans le cœur pour vous, notre bon consolateur ! Après la lecture, j'ai fait comprendre ce qu'on entendait pas parfaitement, il en est résulté, comme d'habitude, que, plus on vous comprend, et mieux on vous aime : *c'est si naturel !*

P. S. — Veuillez donc me dire, s'il vous plaît,

ce que vous pensé de l'acquisition que j'ai fait. Quoique vous n'êtes pas sur les lieux, vous saurez mieux que moi si j'ai bien ou mal fait, et aussi relativement à mon commerce.

8 février 1854.

Mon bon et cher monsieur Barbet (1),

Je puis vous assurer que, depuis hier que j'ai reçue une lettre, datée du 5 courant, de madame Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire, que nous sommes dans une terrible inquiétude sur la santé de notre bien-aimé père Lamennais. Cette chère madame et amie nous fait un peu le détaille de ce qu'a éprouvé M. Lamennais. Ah! qu'il a a dû souffrir, ce cher père ! Je vous prie, au nom de l'amitié la plus pure et dévoué, veuillez nous en donner des nouvelles, aussitôt cette lettre reçue. Si vous ne m'en donnez pas sur-le-champ, je parts pour Paris. Il m'est impossible de vous peindre ce que ma femme et moi avons éprouvé depuis la réception de la lettre de madame Stéphanie. C'est bien plus tout à l'heure (*sic*) que nous sentons dans le cœur ce que nous avons pour notre bon et vénérable père Lamennais... (2).

---

(1) Auguste Barbet, économiste, ami de Lamennais et ancien rédacteur du *Peuple Constituant*.

(2) Lamennais mourut à Paris, d'une pleurésie, le 27 février 1854.

Autographes.

*Madame Saint-Huberty à M. X**** (1).

(1785).

Je puis vous dire mon avis, maintenant que *la farce est jouée :* c'est bien la chose la plus plate que l'être le plus dépourvu de génie puisse inventer; on n'a pris, de ce plaisant Rabelais, que le nom de Panurge (2) et l'on a fait de lui un libertin *crapuleux*, un sot *avantageux*, un plat poltron, un imbécile, enfin ! Chacun s'écrie : « Ah, bon Dieu, que c'est bête ! » Et puis tout Paris y court, il y a du spectacle, et, comme on est las d'être interressé dans ce païs-ci, on saisi avec avidité tous les objets qui se présentent pour se distraire de la tention que procure le beau. Vous savez qu'on se fatigue bientôt de ce dont on n'a pas l'habitude ou *le sentiment*.

On va donner *Pénélope* (3) : pour peu que l'on veuille croire à la vertu à l'Opéra, j'ai dans l'idée que cet ouvrage aura grand succès, mais il faut y croire, hé ! L'on est d'une incrédulité, dans ce siècle..., qui me fait frémir (pour l'Opéra).

---

(1) De notre collection. — Anne-Antoinette Clavel, dite Saint-Huberty (1756-1812), débuta à l'Opéra en 1777 et ne le quitta qu'en 1790, pour émigrer avec le comte d'Antraigues, l'agent du comte de Provence, qu'elle épousa secrètement à Lausanne cette même année.

(2) Il s'agit de *Panurge dans l'île des Lanternes*, comédie-opéra en trois actes par M. Morel, musique de Grétry, représentée à l'Opéra en 1785.

(3) *Pénélope*, opéra en trois actes par Marmontel, musique de Piccini, dont la Saint-Huberty interpréta le principal rôle.

Vous ne devinez pas, je gage, d'où je vous écris, mais le timbre de ma lettre vous en instruira (1). Cela vous persuadera, Monsieur, que, lorsqu'on veut écrire à ses amis, on le peut. Vous alez me trouver bien exigeante. Je m'excuserai en vous avouant mon foible ; *j'aime à lire,* et me délasse ainsi des fatigues atachés à mon état. J'en ai beaucoup ici, car je joue tous les jours. On y vient et m'y aplaudit, je crois, parce que je viens de Paris, mais peu m'importe, mon *art* devient un *métier* pour moi, lorsque l'on ne sçait pas les distinguer, et, puisqu'il faut que j'en fasse, j'aime autant celui qui peut se cacher sous un nom qui plaît au génie.

Pour en revenir à la lecture, ce Génevois (2) se fait donc une loi de deffendre l'opprimé avec une force et une énergie qui fait croire que c'est sa propre cause qu'il plaide ? Il me convient peu de juger, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour me le permetre, mais je sens bien que, si j'avois le choix d'un deffenseur pour une cause quelconque, le Génevois seroit le mien.

Je finis de vous ennuyer par mon verbiage.

Vous désirez savoir si ma santé est bonne : elle l'est, et l'intérêt que vous voulez bien y prendre mérite que j'aye l'honnêteté de finir ma lettre ; je veux bien user de votre amitié, mais *non pas en abuser*.

---

(1) Ce timbre n'a pas été conservé.
(2) Jean-Jacques Rousseau, sans doute.

La même au comte d'Antraigues.

Tu parois à mes yeux un autre être que tout ce qui m'environne, que tous ceux que je connois, que tous ceux qui veullent être aimé.

On m'a dit que tu n'étois pas constent, que ta tête étoit facile à s'éprendre, et que ton cœur, souvent, se laissoit entraîner par elle (en amour surtout). Je ne le crois pas ; voilà déjà, à ton compte, trois ans que tu m'aimes (1), et cela me rassure un peu, mais prends bien garde, tu aimes les femme tendre, tu dis que je ne le suis pas, je ne croyois pas l'être non plus !

Si, avec tes idées de tendresse, tu allois en trouver une qui te mérite mieux que moi ! Je n'ai que la bonté de ton cœur qui me rassure. Je te haïrois autant que je t'aime : tu aurois aussi les prémices de ce sentiment avec moins de raison peut-être que celui d'amour, mais si jamais la haine entre dans mon cœur, elle sera toutte pour toi, ainsi que mon amour et tous les sentimens qu'un mortel peut inspirer sont à toi.

Maintenant, tu vas dire que je menace, et que je suis bien singulière de vouloir être aimée de force : c'est là ton langage, je le reconnois, tu crois qu'on veut te maîtriser. Oui, monsieur, tu le seras, je veux être maîtresse de tout toi, ou

---

(1) M. de Goncourt fixe la date des premières relations de la Saint-Huberty avec le comte d'Antraigues à l'année 1783. Cette lettre serait, en conséquence, de 1786.

bien aimes-en une autre qui n'en veuille que la moitié, je lui cède l'autre. Quand je dis que je cède, c'est que je ne cède rien, mais je veux tout ou rien.

Tu vas dire : « Je crois que ma bien-aimée devient folle! Quel verbiage pour me dire qu'elle m'aime! » Laisse-moi causer avec toi. Ce sont les seuls instants où, rendue à moi-même, je goûte le plaisir d'épancher mon cœur dans le tien. Il est un peu verbeux, le petit coquin, mais que veux-tu faire, tu lui a tant parlé qu'il est tout gros, tout boursouflé et qu'il veut se donner les airs de parler au tien. Mais, va, ce n'est pas le sentiment qui lui manque, ce n'est que la facilité que tu as pour l'exprimer. Mais tu m'aideras ; dis-lui avec ton éloquence tout ce qu'il m'inspire, il sera ettonné que tous ces sentimens puissent contenir dans mon cœur.

Adieu, mon petit coco ; j'ai fait une bévue, je n'y voyois plus, et j'ai écrit sur deux feuilles différentes (1), mais, ma foi, je suis trop fatiguée pour recommencer. Aime-moi bien ou je te hais ; alors il n'y auroit plus de milieu. Ah ! Ah ! Ah ! c'est un calembour, je parie que tu ne le trouve pas. Sois sage, et je te le dirai (quand tu l'auras bien cherché), mais point de coup de tête, et surtout *point d'argent pour en être !* Tu m'entends, sinon... !

---

(1) Madame Saint-Huberty, en tournant la page de sa lettre, s'est aperçue qu'elle était ornée d'un dessin à la plume.

Hippolyte Monpou à M. Hapdé (1).

Monsieur, (1830 ?).

J'apprends par les journaux que vous allez faire représenter, sur un théâtre de Paris, votre bel ouvrage du *Déluge*. Je ne doute pas qu'un grand succès ne couronne cette entreprise, et je serois on ne peut plus heureux que vous voulussiez bien m'y associer.

Si je m'en souviens, à Versailles, vous aviez intercallé dans votre ouvrage quelques morceaux de musique déjà faits, qui avaient aidé à son succès. Mais à Paris, Monsieur, cette musique ne pourroit, sans doute, plus suffire au cadre et aux grands moyens que vous emploiriez, et je viens vous prier de penser à moi, s'il est encore tems, pour cet objet.

Nourri, dès ma plus grande jeunesse, des oratorios de Hændel, Bach, etc., et de tous ces grands hommes dont vous avez entendu chez nous les sublimes productions, j'ai puisé dans ces auteurs des idées grandes, larges et élevées qui (du moins, c'est là l'objet de tous mes efforts) ne sont pas celles de tous.

Loin de me traîner péniblement à la suite des autres, j'ai toujours tâché de rattacher mes études à un seul principe, l'originalité, et les

(1) Collection Victor Luzarche, Bibl. de l'Arsenal. — Hippolyte Monpou (1804-1841), est l'auteur de l'opéra-comique : *Les Deux Reines*, représenté en 1835. — J.-B.-Augustin Hapdé, auteur dramatique fécond. Son drame lyrique en trois actes, *Le Déluge universel*, dont il est question dans notre lettre, fut représenté avec succès au Cirque Olympique, en 1830.

succès que j'ai déjà obtenus dans le monde, m'ont prouvé que j'avais quelquefois pris la bonne route. Les gens qui me connoissent assurent que j'ai ce qu'il faut pour aller très loin, mais, vous le savez, Monsieur, ce qu'il faut de peine, de dégoûts pour arriver à trouver un poème seulement passable. Qui pourra dire à combien de portes j'ai déjà frappé vainement, pour solliciter, de la charité de ces Messieurs, un seul petit acte ? Aujourd'hui, serai-je plus heureux ?...

Cependant, Monsieur, (excusez-moi de parler ainsi) je sens que j'ai quelque chose, là, de ce feu sacré sans lequel il n'y a, dans les arts, que misère et platitude, et avec lequel on se sent prêt à tout entreprendre. Je sens qu'un ouvrage qui, comme le vôtre, doit avoir des formes grandioses, de cette exaltation biblique, seroit, s'il m'étoit confié, tout-à-fait dans ma manière de sentir et de travailler. J'ai, enfin, le pressentiment que je réussirois. Mais qui vous donnera cette assurance, à vous, Monsieur ? Eh bien, c'est là que je vous attends. Ayez le courage de vous fier à moi ; montrez qu'une fois un homme d'un talent éprouvé, d'une réputation faite, a su deviner dans un jeune homme... que sais-je ? Peut-être un grand avenir ! Et le hazard et ma bonne étoile vous favoriseront.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Hipp. Monpou,
Accompagnateur de l'Institution royale de musique religieuse, rue du Cherche-Midi, 30.

Le docteur Orfila à M. Lespinasse, avocat (1).

Paris, ce 23 mai, 1814.

Mon cher Lespinasse,

Vive le Roi! et je le dis du fond du cœur. Vous savez quelle a été ma manière de voir à l'égard de cet aventurier habitant aujourd'hui l'île d'Elbe; homme perfide, fourbe et despote, lâche par excellence, insolent dans la prospérité, tyran dans l'adversité, et brave seulement lorsqu'il se voyait entouré de 300 mille Français. Son règne d'oppression va être remplacé par un autre plus doux, et, j'ose l'espérer, très paternel. Mais pourquoi m'occuper d'un être renversé et qui ne mérite de la part des gens censés (*sic*), qu'un oubli éternel? Parlons de nos affaires, ceci vaudra mieux.

J'ai rencontré plusieurs fois vos anciennes amours, cette dame mariée qui allait souvent chez vous, tantôt pour vous ennuyer, tantôt pour s'amuser : vous m'entendez? Je l'ai encore vue hier; elle m'a dit vous avoir écrit plusieurs lettres sans avoir reçu de réponse : tâchez donc de la consoler. Quel dommage que vous ne partagiez pas, avec les *dioïques* (2), la faculté de transmettre

(1) Communication de M. Paul Le Blanc. — Le docteur Orfila (1787-1853), célèbre chimiste; M. Lespinasse, avocat à Brioude (Puy-de-Dôme).

(2) Les *dioïques*, plantes qui ont des fleurs mâles et des fleurs femelles sur des pieds séparés.

l'*aura seminalis* à plusieurs lieues de distance! Elle me demande souvent : « Se marie-t-il? — Je n'en sais rien. »

J'ai reçu votre petit bout de lettre; elle m'a fait grand plaisir : avec les amis on ne doit pas être exigeant. Cependant, je n'aurais pas été fâché qu'elle eût été plus longue; vous ne pouvez pas douter de l'intérêt que je prends à vous et, par conséquent, du plaisir que j'aurais éprouvé à apprendre des détails sur votre mariage, sur l'esprit de l'Auvergne relativement aux évènemens, de la manière dont les Alliés se sont conduits chez vous, de vos intentions actuelles sur le parti que vous croyez prendre, soit en restant chez vous, soit en revenant à Paris, etc., etc., etc., etc., etc. Ces *et cœteras* peuvent fournir le sujet d'une lettre de quatre pages au moins.

Mon second volume sera sous presse dans vingt jours; l'impression en a été retardée à cause de la pénurie dans laquelle se sont trouvés et se trouvent les libraires, pénurie qui, malheureusement, s'étend jusqu'aux auteurs.

Les affidés de la mère Rousset vous saluent et apprennent avec intérêt que vous jouissez (*comme à votre ordinaire*) d'une parfaite santé. Adieu, mon ami. Je vous salue cordialement.

I will be, for ever, your most humble servant and friend.

ORFILA.

Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813).

(Suite).

Je restai dans cette baraque le temps d'arranger la peau de mouton sur ma tête, afin de préserver mes oreilles du froid, mais je ne pus changer de chemise, le temps pressant. Je sortis en suivant des musiciens chargés d'argent, mais qui, dans cette position, ne pouvaient aller bien loin.

Les coups de fusils, qui n'avaient pas cessé de se faire entendre, s'approchaient, de sorte que nous fûmes obligés de doubler le pas. Ceux qui étaient chargés d'argent, ne pouvant le faire facilement, diminuaient leur charge en secouant leurs sacs pour en faire tomber les pièces de cinq francs, en disant qu'il aurait mieux valu les laisser dans les caissons, d'autant plus qu'il y avait de l'or à prendre, mais qu'ils n'avaient pas eu le temps d'enfoncer les caisses; que, cependant, il y en avait beaucoup qui avaient des sacs de doubles napoléons.

Un peu plus avant, j'en vis encore plusieurs venant de la direction où étaient les caissons, portant dans leurs mains des sacs d'argent : étant sans force et ayant les doigts gelés ou engourdis, ils appelaient ceux qui n'en avaient pas pour leur en donner une partie, mais il est arrivé que celui qui en avait porté une partie du chemin et qui voulait en donner à d'autres, n'en avait plus ; il est même certain que, plus avant, des hommes

qui n'en avaient pas ont forcé ceux qui en portaient à partager avec eux, et que le pauvre diable qui le portait depuis longtemps se voyait arracher son sac et était très heureux si, en voulant défendre ce qu'il avait, il se relevait, car il était toujours le moins fort.

J'avais gagné la route, et, comme je n'avais pas très froid, je m'arrêtai pour me reposer. Je voyais arriver d'autres hommes encore chargés d'argent et qui, par moments, s'arrêtaient pour tirer des coups de fusils aux Cosaques. Plus haut, l'arrière-garde était arrêtée pour laisser encore passer quelques hommes, ainsi que plusieurs traîneaux portant des blessés, et sur lesquels on avait mis, autant que l'on avait pu, des barils d'argent. Cela n'empêchait pas que des hommes, attirés par l'appas du butin, étaient encore restés en arrière, et, le soir, étant au bivouac, l'on m'assura que beaucoup avaient puisé dans les caissons avec les Cosaques.

Je continuai à marcher péniblement. Je vis venir à moi un officier de la Jeune garde très bien habillé, bien portant, que je reconnus de suite. Il se nommait Prinier; c'était un de mes amis, passé officier depuis huit mois. Surpris de le voir aller du côté d'où nous venions, je lui demandai, en l'appelant par son nom, où il allait: il me demanda à son tour qui j'étais. A cette sortie inattendue faite par un camarade avec lequel j'avais été dans le même régiment pendant cinq ans, et sous-officier comme lui, je ne pus

m'empêcher de pleurer, en voyant que c'était parce que j'étais changé et misérable qu'il ne me reconnaissait pas. Mais, un instant après : « Comment, mon cher ami, c'est toi! Comme te voilà malheureux! » En disant cela, il me présenta une gourde pendue à son côté, dans laquelle, il y avait du vin, en me disant : « Bois un coup! » et, comme je n'avais qu'une main de libre, le brave Prinier me soutenait de la main gauche et, de l'autre, me versait le vin dans la bouche.

Je lui demandai s'il n'avait pas rencontré les débris de l'armée; il me dit que non, qu'ayant été logé, la nuit dernière, dans un moulin éloigné de la route d'un quart de lieue, il était très probable que la colonne était passée pendant ce temps, mais qu'il en avait vu de tristes traces par quelques cadavres aperçus sur son chemin; que ce n'était que depuis hier qu'il savait, mais d'une manière encore bien vague, les désastres que nous avions éprouvés; qu'il allait rejoindre l'armée, comme il en avait l'ordre : « Mais il n'y en a plus d'armée! — Et les coups de feu que j'entends? — Ce sont ceux de l'arrière-garde, commandée par le maréchal Ney. — Dans ce cas, me répondit-il, je vais rejoindre l'arrière-garde. »

En disant cela, il m'embrasse pour me quitter, mais, en faisant ce mouvement, il s'aperçoit que j'avais un carton sous le bras; il me demande ce qu'il contenait. Lui ayant dit que c'était des chapeaux, et me les demandant, je les lui donnai

avec bien du plaisir. C'était précisément ce qui lui manquait, car il avait encore, sur la tête, son schako de sous-officier.

Le vin qu'il m'avait fait boire m'avait réchauffé l'estomac : je me proposai de marcher jusqu'au premier bivouac; une heure après avoir quitté Prinier, j'aperçus des feux.

C'était des chasseurs à pied. Je m'approchai comme un suppliant. On me dit, sans me regarder : « Faites comme nous, allez chercher du bois et faites du feu ! » Je m'attendais à cette réponse; c'était toujours ce que l'on répondait à ceux qui se trouvaient isolés. Ils étaient six, leur feu n'était pas brillant; ils n'avaient pas non plus d'abri pour se garantir du vent et de la neige, s'il venait à en tomber.

Je restai longtemps debout derrière, portant quelquefois le corps en avant, ainsi que les mains, pour sentir un peu de chaleur. A la fin, accablé de sommeil, je pensai à ma bouteille d'eau-de-vie. Je l'offris, on l'accepta, et j'eus une place. Nous vidâmes la bouteille à la ronde, et, lorsque nous eûmes fini, je m'endormis assis sur mon sac, la tête dans mes deux mains. Je dormis peut-être deux heures, souvent interrompu par le froid et par les douleurs. Lorsque je m'éveillai, je profitai du peu de feu qu'il y avait encore, pour faire cuire un peu de riz dans la bouilloire que le juif m'avait vendue. Je commençai par prendre de la neige autour de moi, je la fis fondre et j'y mis du riz qui finit par cuire à-demi. Comme

je ne pouvais pas bien le prendre avec la cuiller, et qu'un chasseur, à ma droite, mangeait avec moi, je le renversai sur le cul de mon schako qui était creux : c'est de cette manière que nous le mangeâmes. Ensuite, reprenant ma position première, et comme le froid, cette nuit-là, n'était pas très rigoureux, je me rendormis.

11 décembre. — Lorsque je me réveillai, il n'était pas près encore d'être jour. Après avoir arrangé mon pied, je me levai pour me remettre en marche, car il fallait bien, si je ne voulais pas m'exposer à mourir de misère comme tant d'autres, rejoindre mes camarades. Je marchai seul jusqu'au jour, m'arrêtant quelquefois à un feu abandonné, où je trouvais des hommes morts ou mourants. Lorsqu'il fit jour, je rencontrai quelques soldats du régiment, qui me dirent qu'ils avaient couché avec l'État-major.

Un peu plus avant, j'aperçus un individu ayant sur les épaules une peau de mouton et marchant péniblement, appuyé sur son fusil. Lorsque je fus près de lui, je le reconnus pour le fourrier de notre compagnie. En me voyant, il jeta un cri de surprise et de joie, car on lui avait assuré que j'étais resté prisonnier à Wilna. Le pauvre Rossi (c'était son nom) avait les deux pieds gelés et enveloppés dans des morceaux de peau de mouton. Il me conta qu'il s'était séparé des débris du régiment, ne pouvant marcher aussi vite que les autres, et que nos amis étaient fort inquiets sur mon compte. Deux grosses larmes

coulaient le long de ses joues, et comme je lui en demandais la cause, il se mit à pleurer en s'écriant : « Pauvre mère, si tu pouvais savoir comme je suis ! C'est fini, je ne reverrai plus jamais Montauban ! (c'était le nom de son endroit). » Je cherchai à le consoler en lui faisant voir que ma position était encore plus triste que la sienne. Nous marchâmes ensemble une partie de la journée ; souvent j'étais obligé de m'arrêter pour mon dérangement de corps et, quoique je n'eusse pas besoin de défaire mes pantalons pour satisfaire à mes besoins, je n'en perdais pas moins du temps, car, depuis Wilna, ne pouvant, à cause de mes doigts gelés ou engourdis, remettre mes bretelles, j'avais décousu mon pantalon depuis le devant jusqu'au derrière ; je le faisais tenir par le moyen d'un vieux cachemire qui me serrait le ventre ; de cette manière, lorsque j'avais besoin, je m'arrêtais, et, debout, je satisfaisais à tout à la fois. Lorsque je prenais quelque chose, j'étais certain qu'un instant après, je le laissais aller.

Il pouvait être midi lorsque je proposai de nous arrêter dans un village que nous apercevions devant nous. Nous entrâmes dans une maison veuve de ses habitants ; nous y trouvâmes trois malheureux soldats qui nous dirent que, ne pouvant aller plus loin, ils avaient résolu d'y mourir. Nous leur fîmes des observations sur le sort qui les attendait, lorsqu'ils seraient au pouvoir des Russes. Pour toute réponse, ils nous montrèrent

leurs pieds ; rien de plus effrayant à voir : plus de la moitié des doigts leur manquaient, et le reste était près de tomber. La couleur de leurs pieds était bleue et, pour ainsi dire, en putréfaction. Ils appartenaient au corps du maréchal Ney. Peut-être, lorsqu'il aura passé, quelque temps après, les aura-t-il sauvés.

Nous nous arrêtâmes assez de temps pour faire cuire un peu de riz, que nous mangeâmes. Nous fîmes aussi rôtir un morceau de cheval, pour manger au besoin ; ensuite nous partîmes en nous promettant de ne point nous séparer, mais la grande cohue de traînards arriva, nous entraîna, et, malgré tous nos efforts, nous fûmes séparés, sans pouvoir nous rejoindre.

J'arrivai sur un moulin à eau : là, je vis un soldat qui, ayant voulu passer sur la glace de la petite rivière du moulin, s'était enfoncé. Quoique n'ayant de l'eau que jusqu'à la ceinture, au milieu des glaçons, on ne put le retirer. Des officiers d'artillerie qui avaient trouvé, dans le moulin, des cordes, les lui jetèrent, mais il n'eut pas la force d'en saisir un bout; quoique vivant encore, il était gelé et sans mouvement.

Un peu plus loin, j'appris que le régiment (si toutefois l'on pouvait encore l'appeler de ce nom) devait aller coucher à Zismoni ; pour y arriver, il me restait encore cinq lieues à faire. Je résolus, quand je devrais me traîner sur les genoux, de les faire ; mais que de peine il m'en coûta ! Je tombais d'épuisement sur la neige, croyant ne

plus me relever; heureusement, depuis que je m'étais séparé de Rossi, le froid avait beaucoup diminué. Après des efforts surnaturels., j'entrai dans le village ; il était temps, car j'avais fait tout ce qu'un homme peut faire pour échapper aux griffes de la mort.

La première chose que j'aperçus, en entrant, fut un grand feu à droite, contre le pignon d'une maison brûlée. Ne pouvant aller plus loin, je m'y traînai, mais quelle ne fut pas ma surprise en reconnaissant mes camarades ! Lorsque je fus près d'eux, je tombai presque sans connaissance.

Grangier me reconnut, s'empressa, avec d'autres de mes amis, de me secourir ; l'on me couche sur de la paille (c'était la quatrième fois que nous en trouvions depuis que nous étions partis de Moscou). M. Césarisse, lieutenant de la compagnie, qui avait de l'eau-de-vie, m'en fit prendre un peu ; ensuite l'on me donna du bouillon de cheval que je trouvai bon, car, cette fois, il était salé avec du sel, tandis que, jusqu'alors, nous mangions tout salé avec la poudre.

Mes coliques me reprirent plus fort que jamais ; j'appelai Grangier, je lui dis que je pensais que j'étais empoisonné. Aussitôt il fit fondre de la neige dans la petite bouilloire, pour me faire du thé qu'il apportait de Moscou ; j'en bus beaucoup ; ça me fit du bien.

Le pauvre Rossi arriva, aussi malheureux que moi ; il était accompagné du sergent Bailly, qu'il avait rencontré un instant après avoir été séparé

de moi. Ce sergent était celui avec lequel j'avais été changer les billets de banque à Wilna, et avec lequel j'avais pris du café chez le juif. Il était aussi fortement indisposé que moi ; en me voyant, il me demanda comment je me portais et, lorsque je lui eus dit comme j'avais été malade après avoir pris le café, il ne douta plus qu'on ait voulu nous empoisonner, ou, au moins, nous mettre dans un état à pouvoir nous dévaliser.

Couché sur de la paille et près d'un grand feu, je m'arrangeais de mon mieux, quand, tout à coup, je ressentis dans les jambes et dans les cuisses, des douleurs tellement violentes, que pendant une partie de la nuit, je ne fis qu'un cri. Aussi j'entendais dire : « Demain, il ne pourra pas partir ! » Je le pensais aussi ; je me disposai à faire, comme beaucoup avaient déjà fait, mon testament. J'appelai mon intime ami Grangier ; je lui dis que je voyais bien que tout était fini. Je le priai de se charger de quelques petits objets pour remettre à ma famille, si, plus heureux que moi, il avait le bonheur de revoir la France. Ces objets étaient : une montre, une croix en or et en argent, un petit vase en porcelaine de Chine (ces deux derniers objets, je les possède encore). Je voulais aussi me défaire de tout l'argent que j'avais, à la réserve de quelques pièces d'or que je voulais cacher dans la peau de mouton qui m'enveloppait le pied, espérant que les Russes, en me prenant, n'iraient pas chercher dans les chiffons.

Grangier, qui m'avait écouté sans m'interrompre, me demanda si j'avais la fièvre ou si je rêvais : je lui répondis que tant qu'a la fièvre, effectivement je l'avais, mais que je n'étais pas dans le délire. Il se mit à me faire de la morale, en me rappelant mon courage dans des situations plus terribles que celles où nous nous trouvions : « Oui! lui dis-je, mais alors j'avais plus de force qu'à présent! » Il m'assura que j'en avais dit autant au passage de la Bérézina, où j'étais pour le moins aussi malade et que, cependant, depuis, j'avais fait quatre-vingts lieues ; que, pour quinze qu'il restait pour arriver à Kowno, et que l'on ferait en deux jours, il n'y avait pas de doute qu'avec le secours de mes amis, je pourrais fort bien les faire ; que demain l'on ne faisait que quatre lieues : « Ainsi, me dit-il, tâche de te reposer, mais, avant tout, renferme les objets, je prendrai seulement ta bouilloire, que je porterai. — Et moi, dit un autre, cette seconde giberne (la giberne du docteur) qui doit te gêner! »

Pendant ce temps, Rossi, qui était couché près de moi, me dit : « Mon cher ami, vous ne resterez pas seul, demain matin ; je partagerai votre sort, car je suis, pour le moins, aussi malade que vous ; la journée d'aujourd'hui m'a tellement épuisé, que je ne saurais aller plus loin. Cependant, me dit-il, si, lorsque l'arrière-garde passera, nous pouvons marcher avec elle, nous le ferons, car nous aurons quelques heures de

repos de plus. Si nous ne nous sentons pas assez de force pour la suivre, nous nous éloignerons sur la droite. Le premier village, le premier château que nous trouverons, nous irons nous mettre à la disposition du baron ou seigneur : peut-être aura-t-on pitié de nous — je sais peindre un peu — jusqu'au moment où, bien portants, nous pourrons gagner la Prusse ou la Pologne, car il est probable que les Russes n'iront pas plus loin que Kowno. » Je lui dis que je ferais comme il voudrait.

M. Césarisse, à qui Grangier venait de faire part de mon dessein, s'approcha de moi pour me consoler ; il me dit que, tant qu'à mes douleurs, ce n'était rien, qu'elles ne provenaient que de la fatigue d'hier ; il me fit coucher devant le feu et comme, fort heureusement, le bois ne manquait pas, l'on en fit un bon, à me rôtir. Ce feu me fit tant de bien, que je sentais mes douleurs diminuer et un bien-être qui me fit dormir quelques heures. Il en fut de même pour le pauvre Rossi.

En 1830, je fus nommé officier d'état-major à Brest ; le jour de mon arrivée, étant à table avec ma femme et mes enfants, à l'hôtel de Provence où j'étais logé, il y avait, en face de moi, un individu ayant une fort belle tenue et qui me regardait souvent. A chaque instant, il cessait de manger et, le bras droit appuyé sur la table pour reposer sa tête, semblait réfléchir, ou plu-

tôt se rappeler quelques souvenirs. Ensuite il causait avec le maître de la maison. Ma femme, qui était auprès de moi, me le fit remarquer : « Effectivement, lui dis-je, cet homme commence à m'intriguer, et, si cela continue, je lui demanderai ce qu'il me veut ! » Au même moment, il se lève, jette sa serviette à terre, et passe dans un bureau où était le registre des voyageurs. Il rentre dans la salle en s'écriant à haute voix : « C'est lui ! Je ne me trompais pas! (en m'appelant par mon nom). C'est bien mon ami ! »

Je le reconnais à sa voix, et nous sommes dans les bras l'un de l'autre. C'était Rossi, que je n'avais pas revu depuis 1813, depuis dix-sept ans ! Il me croyait mort, et moi je pensais de même de lui, car j'avais appris, à ma rentrée des prisons, qu'il avait été blessé sous les murs de Paris. Cette reconnaissance intéressa toutes les personnes qui se trouvaient présentes, au nombre de plus de vingt; il fallut conter nos aventures de la campagne de Russie. Nous le fîmes de bon cœur; aussi, à minuit, nous étions encore à table, à boire le champagne, à la mémoire de Napoléon.

Il n'est pas étonnant que, d'abord, je n'aie pas reconnu mon camarade, car, de délicat qu'il était, je le retrouvais fort et puissant, les cheveux presque gris : il était de Montauban, et riche négociant.

Quand le moment du départ arriva, je ne pensais plus à rester, mais il me fut impossible

de marcher seul ; Grangier et Leboude me soutinrent sous les bras ; l'on en fit autant à Rossi. Au bout d'une demi-heure de marche, j'étais beaucoup mieux, mais il fallut, pendant toute la route, le secours d'un bras, et souvent de deux. De cette manière, nous arrivâmes de bonne heure au petit village où nous devions coucher ; il s'y trouvait fort peu d'habitations, et, quoique nous fussions arrivés des premiers, nous fûmes obligés de coucher dans une cour. Le hasard nous procura beaucoup de paille ; nous nous en servions pour nous couvrir, mais comme le malheur nous poursuivait toujours, le feu prit à la paille. Chacun se sauva comme il put ; plusieurs eurent leur capote brûlée. Un fourrier de Vélites nommé de Couchère fut plus malheureux que les autres ; le feu prit à sa giberne, dans laquelle il y avait des cartouches ; il eut toute la figure brûlée, et, tant qu'à moi, sans le secours des camarades, j'aurais peut-être rôti, vu l'impossibilité de me mouvoir, si l'on ne m'avait pris par les épaules et par les jambes, et traîné contre la baraque où était logé le général Roguet avec d'autres officiers supérieurs qui se sauvèrent en voyant les flammes, pensant que c'était l'habitation qui brûlait.

Après cette mésaventure, un vent du nord arriva qui souffla avec force et, comme nous étions sans abri, nous entrâmes dans la maison du général, composée de deux chambres. Nous en prîmes une malgré lui ; nous nous entassâmes

les uns à côté des autres; plus de la moitié fut obligée de rester debout toute la nuit, mais c'était toujours mieux que de rester exposés à un mauvais temps qui eût infailliblement fait périr les trois quarts de nous (13 décembre). La journée de marche que nous devions faire pour arriver à Kowno était au moins de dix lieues ; aussi le général Roguet nous fit partir avant le jour.

Il était tombé des grains de pluie grêlée qui formaient, sur la route, une glace à nous empêcher de marcher. Si je n'avais pas eu, comme la veille, le secours de mes amis, j'aurais probablement, comme beaucoup d'autres, terminé mon grand voyage le dernier jour où nous sortions de la Russie.

A peine le jour commençait-il à paraître, que nous arrivâmes au pied d'une montagne qui n'était qu'une glace : que de peine nous eûmes pour la franchir! Il fallut se mettre par groupes serrés fortement les uns contre les autres, afin de se soutenir mutuellement. J'ai pu remarquer que, dans cette marche, l'on était plus disposé à se secourir les uns les autres. C'est probablement parce que l'on pensait pouvoir arriver au terme de son voyage. Je me souviens que, lorsqu'un homme tombait, l'on entendait les cris : « Arrêtez ! Il y a un homme de tombé ! » J'ai vu un sergent-major de notre bataillon s'écrier : « Arrêtez donc! Je jure que l'on n'ira pas plus avant, tant que l'on n'aura pas relevé et ramené les

deux hommes que l'on a laissés derrière ! » C'est par sa fermeté qu'ils furent sauvés.

Arrivés au haut de la montagne, il faisait assez jour pour y voir, mais la pente était tellement rapide et la glace si luisante, que l'on n'osait se hasarder. Le général Roguet, quelques officiers et plusieurs sapeurs qui marchaient les premiers, étaient tombés. Quelques-uns se relevèrent, et ceux qui étaient assez forts pour se conduire se laissèrent aller sur le derrière, se gouvernant avec les mains; d'autres, moins forts, se laissèrent aller à la grâce de Dieu. C'est dire qu'ils roulèrent comme des tonneaux. Je fus du nombre de ces derniers, et je serais probablement allé me jeter dans un ravin et me perdre dans la neige, sans Grangier qui, plein de courage et encore fort, se portait toujours devant moi en reculant et s'arrêtant dans la direction où je devais m'arrêter en roulant. Alors il enfonçait la bayonnette de son fusil dans la glace pour se tenir, et lorsque j'étais arrivé, il s'éloignait encore en glissant et faisait de même. J'arrivai en bas meurtri, abîmé, et la main gauche ensanglantée.

Le général avait fait faire halte pour s'assurer si tout le monde était arrivé et comme, la veille, on s'était assuré du nombre d'hommes présents, on vit avec plaisir qu'il ne manquait personne. Le grand jour était venu : alors on s'aperçut avec surprise que l'on aurait pu éviter cette montagne en la tournant par la droite, où il n'y avait que

de la neige. Ceux des autres corps qui marchaient après nous arrivaient de ce côté sans accident. Cette traversée m'avait fatigué, à ne pouvoir marcher que fort lentement et, comme je ne voulais pas abuser de la complaisance de mes amis, je les priai de suivre la colonne. Cependant un soldat de la compagnie resta avec moi : c'était un piémontais, il se nommait Faloppa ; il y avait plusieurs jours que je ne l'avais vu.

Ceux qui ont toujours été assez heureux pour conserver leur santé, n'avoir pas les pieds gelés et marcher toujours à la tête de la colonne, n'ont pas vu les désastres comme ceux qui, comme moi, étaient malades ou estropiés, car les premiers ne voyaient que ceux qui tombaient autour d'eux, tandis que les derniers passaient sur la longue traînée des morts et des mourants que tous les corps laissaient après eux. Ils avaient encore le désavantage d'être talonnés par l'ennemi.

Faloppa, ce soldat de la compagnie que l'on avait laissé avec moi, ne paraissait pas être dans une position meilleure que la mienne ; nous marchions ensemble depuis un quart d'heure, lorsqu'il se tourna de mon côté en me disant : « Eh bien, mon sergent ! si nous avions ici les petits pots de graisse que vous m'avez fait jeter lorsque nous étions en Espagne, vous seriez bien content et nous pourrions faire une bonne soupe ! » Ce n'était pas la première fois qu'il me disait ça, et en voici la raison ; c'est un épisode assez drôle :

Un jour que nous venions de faire une longue course dans les montagnes des Asturies, nous vînmes loger à Saint-Hiliaume, petite ville dans la Castille, sur le bord de la mer. Je fus logé, avec ma subdivision, dans une grande maison qui formait l'aile droite de la Maison de Ville(1). Cette partie, très vaste, était habitée par un vieux garçon absolument seul. En arrivant chez lui, nous lui demandâmes si, avec de l'argent, nous ne pourrions pas nous procurer du beurre ou de la graisse, afin de pouvoir faire la soupe et accommoder des haricots. L'individu nous répondit que, pour de l'or, on n'en trouverait pas dans toute la ville. Un instant après, nous fûmes à l'appel. Je laissai Faloppa faire la cuisine et je chargeai un autre homme de chercher, dans la ville, du beurre ou de la graisse, mais on n'en trouva pas. Lorsque nous rentrâmes, la première chose que Faloppa nous dit en rentrant fut que le bourgeois était un coquin : « Comment cela? lui dis-je. — Comment cela? nous répondit-il, voyez!... »

Il me montra trois petits pots en grès contenant de la belle graisse que nous reconnûmes pour de la graisse d'oie. Alors chacun se récria : « Voyez-vous le gueux d'Espagnol! Voyez-vous le coquin! » Notre cuisinier avait fait une bonne soupe et, dans le dessus de la marmite, il avait

(1) Cette habitation était un château gothique comme il s'en trouve beaucoup en Espagne. (*Note de l'auteur.*)

accommodé des haricots. Nous nous mîmes à manger sous une grande cheminée qui ressemblait à une porte cochère, lorsque l'Espagnol rentra, enveloppé dans son manteau brun et, nous voyant manger, nous souhaita bon appétit. Je lui demandai pourquoi il n'avait pas voulu nous donner de la graisse en payant, puisqu'il en avait. Il me répondit : « Non, Señor, je n'en avais pas ; si j'en avais eu, je vous en aurais donné avec plaisir, et pour rien ! » Alors Faloppa, prenant un des petits pots, le lui montra : « Et cela, ce n'est pas de la graisse, dis, coquin d'Espagnol ? » En regardant le petit pot, il change de couleur et reste interdit. Pressé de répondre, il nous dit que c'était vrai, que c'était de la graisse, mais de la *manteca de ladron* (de la graisse de voleur) ; que lui était le bourreau de la ville, et que ce que nous avions trouvé et avec quoi nous avions fait de la soupe, était de la graisse de pendus, qu'il vendait à ceux qui avaient des douleurs, pour se frictionner.

A peine avait-il achevé, que toutes les cuillers lui volèrent par la tête ; il n'eut que le temps de se sauver, et aucun de nous, quoiqu'ayant très faim, ne voulut plus manger des haricots, car la soupe était presque toute mangée. Il n'y avait que Faloppa qui continuait toujours, en disant que l'Espagnol avait menti : « Et quand cela serait ? dit-il, la soupe était bonne et les haricots encore meilleurs ! » En disant cela, il m'en offrait pour en goûter, mais un mal de cœur m'avait

pris, et je rendis tout ce que j'avais dans l'estomac. J'allai chez un marchand d'eau-de-vie, vis-à-vis de notre logement; je lui demandai quel était l'individu chez qui nous étions logés ; il fit le signe de la croix en répétant à plusieurs reprises « *Ave, Maria purissima, sin pecado concebida!* » Il me dit que c'était la maison du bourreau. Je fus, pendant quelque temps, malade de dégoût, mais Faloppa, en partant, avait emporté le restant de la graisse, avec laquelle il prétendait nous faire encore de la soupe. Je fus obligé de le lui faire jeter, et c'est pour cela qu'en Russie, lorsque nous n'avions rien à manger, il me disait toujours ce que j'ai rapporté.

Depuis une demi-heure nous n'avions pas perdu la colonne de vue, preuve que nous avions assez bien marché. Il est vrai de dire que le chemin se trouvait meilleur, mais, un instant après, il devint raboteux et aussi glissant que le matin. Le froid était très vif, et déjà nous avions rencontré quelques individus qui se mouraient sur la route, quoique vêtus d'épaisses fourrures. Il faut dire aussi que l'épuisement y était pour quelque chose. Faloppa tomba plusieurs fois, et je pense que, si je n'avais pas été avec lui pour l'aider à se relever, il serait resté sur la route.

Le chemin devint meilleur : nous pouvions apercevoir la longue traînée de la colonne qui marchait devant nous. Nous redoublâmes d'efforts pour la rejoindre, mais ne pûmes y parvenir.

Nous trouvâmes, sur notre passage, un hameau de cinq à six maisons dont la moitié étaient en feu; nous nous y arrêtâmes. Autour étaient plusieurs hommes dont une partie semblait ne pouvoir aller plus avant, et plusieurs chevaux tombés mourants, qui se débattaient sur la neige. Faloppa se dépêcha de couper un morceau à la cuisse de l'un d'eux, que nous fîmes cuire au bout de nos sabres, au feu de l'incendie des maisons.

Pendant que nous étions occupés à cette besogne, plusieurs coups de canon se firent entendre dans la direction d'où nous venions. Regardant aussitôt de ce côté, j'aperçus une masse de plus de dix mille traîneurs de toutes armes, en désordre sur toute la largeur de la route. Derrière eux marchait l'arrière-garde. Depuis, j'ai pensé que le maréchal Ney faisait quelquefois tirer le canon afin de faire croire à tous ces malheureux que les Russes étaient près de nous et, par ce moyen, leur faire accélérer le pas, pour, le même jour, gagner Kowno. C'était une partie des débris de la Grande Armée.

Notre viande n'était pas encore à moitié cuite, que nous jugeâmes prudent de décamper au plus vite pour ne pas être entraînés par ce nouveau torrent.

Nous avions encore six lieues à faire
arriver à Kowno, et déjà nous étions ext
de fatigue; il pouvait être onze heures;
me disait : « Mon sergent, nous n'a

jamais aujourd'hui ; le *ruban de queue* est trop long (1). Nous ne pourrons jamais sortir de ce pays du diable, c'est fini ; je ne verrai plus ma belle Italie ! » Pauvre garçon, il disait vrai !

Il y avait bien une heure que nous marchions, depuis la dernière fois que nous nous étions reposés, lorsque nous rencontrâmes plusieurs groupes d'hommes de quarante, de cinquante, plus ou moins, composés d'officiers, de sous-officiers et de quelques soldats, portant au milieu d'eux l'aigle de leur régiment. Ces hommes, tout malheureux qu'ils étaient, paraissaient fiers d'avoir pu, jusqu'alors, conserver et garder ce dépôt sacré. L'on voyait qu'ils évitaient de se mêler, en marchant, aux grandes masses qui couvraient la route, car ils n'auraient pu aller ensemble et en ordre.

Nous marchâmes tant que nous pûmes, avec ces petits détachements ; nous faisions tout ce que nous pouvions pour les suivre, mais le canon et la fusillade venant de nouveau à se faire entendre, ils s'arrêtèrent au commandement d'un personnage dont on n'aurait jamais pu dire, aux guenilles qui le couvraient, ce qu'il pouvait être ; je n'oublierai jamais le ton de son commandement : « Allons, enfants de la France, encore une fois halte ! Il ne faut pas qu'il soit dit que

---

(1) *Ruban de queue*, expression du troupier pour désigner une longue route. (*Note de l'auteur.*)

nous ayons doublé le pas au bruit du canon! Face en arrière! » Et, aussitôt, ils se mirent en ordre sans parler et se tournèrent du côté d'où venait le bruit. Tant qu'à nous, qui n'avions pas de drapeau à défendre, puisqu'il était à plus d'une lieue devant, nous continuâmes à nous traîner. Nous fûmes bien heureux, ce jour-là, que le froid n'était pas rigoureux, car plus de dix fois nous tombâmes sur la neige, de lassitude, et certainement, s'il avait gelé comme le jour précédent, nous y serions restés.

Après avoir marché, pendant un certain temps, au milieu d'hommes isolés comme nous, nous aperçûmes, devant nous, une ligne mouvante; nous reconnûmes que c'était une colonne paraissant fort serrée, qui, par moments, marchait, ensuite s'arrêtait pour se mouvoir encore. Nous pûmes reconnaître qu'en cet endroit se trouvait un défilé. La route se trouve resserrée, à droite, sur une longueur de 5 à 600 mètres, par un monticule dans lequel elle a été coupée, et, à gauche, par un fleuve très large que je pense être le Niémen. Là, les hommes, forcés de se réunir en attendant que quelques caissons qui venaient de Wilna aient pu passer, se pressaient, se poussaient en désordre : c'était à qui passerait le premier. Beaucoup descendaient sur le fleuve couvert de glace pour gagner la droite de la colonne ou la fin du défilé. Plusieurs, qui se trouvaient tout à fait sur le bord, furent jetés en bas de la digue qui était perpendiculaire et qui,

en cet endroit, avait au moins cinq pieds de haut ; quelques-uns furent tués.

Lorsque nous fûmes arrivés à la gauche de cette colonne, il fallut faire comme ceux qui nous précédaient, il fallut attendre. Je rencontrai un sergent des Vélites de notre régiment, nommé Poumo, qui me proposa de traverser le fleuve avec lui, en me disant que, de l'autre côté, nous trouverions des habitations où nous pourrions passer la nuit, et qu'ensuite, le lendemain au matin, étant bien reposés, nous pourrions facilement gagner Kowno, car il n'y avait plus, disait-il, que deux lieues au plus. Je consentis d'autant plus à sa proposition, que je ne me sentais plus la force d'aller loin, et puis l'espoir de passer la nuit dans une maison, avec du feu ! Je dis à Faloppa de nous suivre. Poumo descendit le premier ; je le suivis en me laissant glisser sur le derrière, mais, lorsque j'eus fait quelques pas sur la neige qui recouvrait le fleuve par gros tas, je vis l'impossibilité d'aller plus loin. Alors je fis signe à Faloppa, qui n'était pas encore descendu, de rester, car je venais de reconnaître que, sous la neige, ce n'était que des amas de glace en pointe, placés les uns sur les autres, formant, par intervalle, des tas raboteux et d'autres sous lesquels il y avait des excavations. Ce bouleversement du fleuve était probablement survenu à la suite d'un dégel, ensuite d'une débâcle suivie d'une forte gelée qui les surprit et les arrêta dans leur course.

Cependant, Poumo qui marchait devant moi de quelques pas, s'étant arrêté et voyant que je ne le suivais pas, n'en effectua pas moins son passage, avec trois vieux grenadiers de la Garde, mais c'était avec beaucoup de peine qu'ils arrivèrent à l'autre bord.

Je me rapprochai de Faloppa dont j'étais séparé seulement par la hauteur de la digue, pour lui dire de suivre la gauche de la colonne ; que, tant qu'à moi, puisque j'étais descendu sur la glace, j'allais suivre de cette manière jusqu'à la fin du défilé et que, là, j'attendrais. Aussitôt, je me mis à marcher au-dessous de cette masse d'hommes qui avançaient lentement et qui, ensuite, s'arrêtaient en criant et en jurant, car ceux qui étaient sur le bord craignaient de tomber au bas de la digue et sur la glace, comme c'était déjà arrivé à plusieurs que l'on voyait blessés, que l'on ne pensait pas à relever et qui, peut-être, ne le furent jamais.

J'avais déjà parcouru les trois quarts de la longueur du défilé, lorsque je m'aperçus que le fleuve tournait brusquement à gauche, tandis que la route, tout en s'élargissant, allait tout droit. Il me fallut revenir presqu'au milieu du défilé, à l'endroit où la digue me parut moins haute, et là, faisant de vains efforts, faible comme j'étais et n'ayant qu'une main dont je pusse me servir, je ne pus jamais y parvenir.

(A suivre.)